

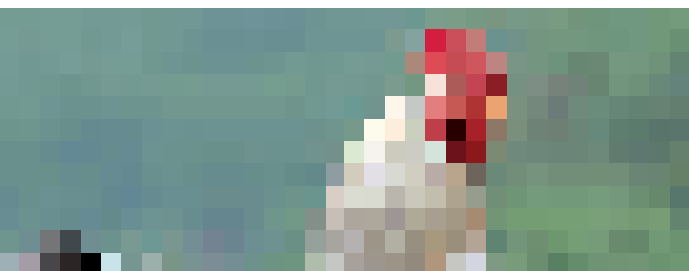
The logo for Virbac, featuring the word "Virbac" in a white, italicized sans-serif font on a blue rectangular background. A thin red horizontal line is positioned below the text.

*Virbac*

# Rapport annuel 2013

SOMMAIRE

# Un laboratoire dédié à la santé animale



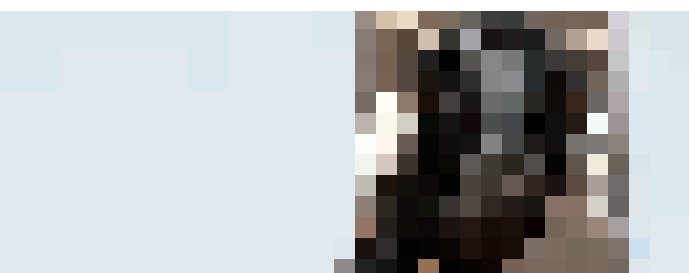
## Rétrospective

<b>2-5</b>	Message du président
<b>6-7</b>	Faits marquants
<b>8-9</b>	Virbac dans le monde
<b>10-11</b>	Chiffres clés
<b>12-13</b>	Gouvernement d'entreprise
<b>14-15</b>	Sponsoring voile



## Développement durable

<b>18-25</b>	Profil de l'entreprise
<b>26-57</b>	Indicateurs de performance
<b>58-59</b>	Vérification externe



## Rapport financier

<b>62-103</b>	Rapport de gestion
<b>104-119</b>	Rapport de la présidente du conseil de surveillance sur l'organisation des travaux du conseil de surveillance et sur les dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques
<b>120-173</b>	Comptes consolidés 2013
<b>174-199</b>	Comptes sociaux 2013
<b>200-201</b>	Conventions réglementées
<b>202</b>	Attestation du responsable du rapport financier annuel
<b>203</b>	Observations du conseil de surveillance
<b>204-207</b>	Résolutions proposées à l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire du 17 juin 2014
<b>210-211</b>	Lexique



# Rétrospective 2012

2013

Une année  
*contrastée*  
pour  
Virbac

Entretien avec **Éric Marée**,  
président du directoire

## 2013 a été une année contrastée, qu'en est-il pour le marché de la santé animale ?

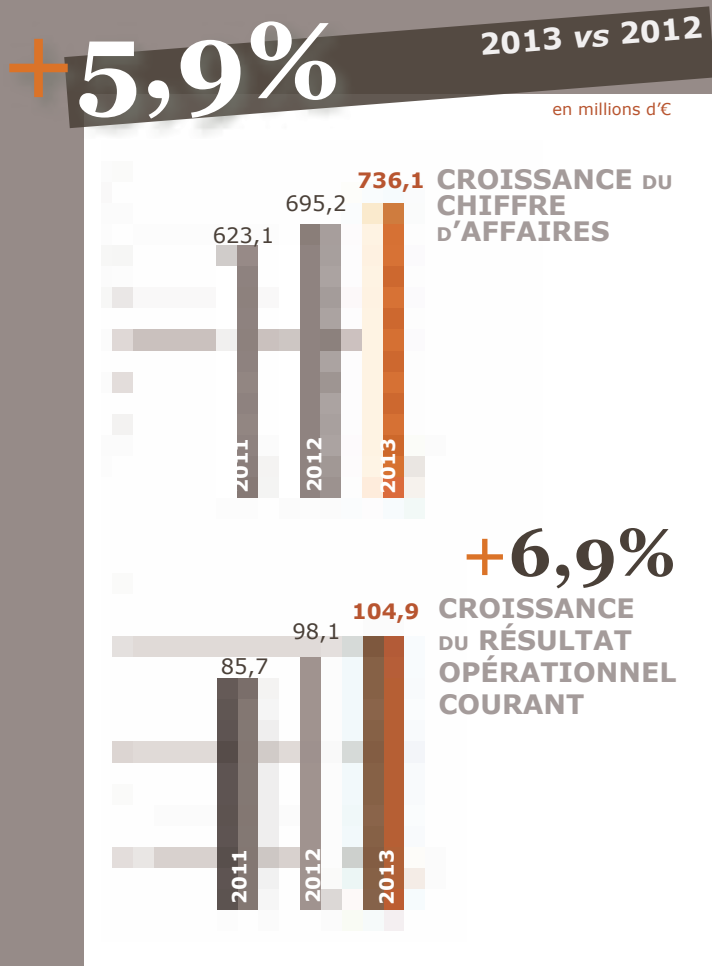
**Éric Marée :** 2013 aura été une année atypique : des situations économique et climatique peu favorables se sont combinées pour créer de nettes inflexions dans la croissance des marchés : stagnation économique en Europe, ralentissement de la croissance dans les pays émergents d'un côté, printemps froid aux États-Unis et en Europe ne favorisant pas la demande des produits antiparasitaires, sécheresse en Australie et faible mousson en Inde d'un autre côté : peu de facteurs auront été propices à la croissance du marché mondial de la santé animale en 2013. Résultat, l'Europe ne croît pas, que ce soit en animaux de compagnie ou en animaux de production, le segment des animaux de compagnie aux États-Unis non plus et globalement le marché mondial ne croît que faiblement, conséquence d'un décrochage en animaux de compagnie et d'une légère érosion en animaux de production.

## Sur un marché de la santé animale en faible croissance, comment Virbac a-t-elle évolué ?

**EM :** contrairement aux années précédentes, la part de marché globale de Virbac n'a pas progressé en 2013. En Europe, notre performance n'a pas été meilleure que celle du marché, l'absence deancements importants de nouveaux produits en étant la raison principale. Elle a même été légèrement affectée en animaux de compagnie par le repli attendu du vaccin CaniLeish lancé dans les grands marchés en 2012, lié au protocole de vaccination, trois injections en première année et une seule en rappel. Aux États-Unis, notre performance a été impactée par le retrait volontaire à la fin du premier trimestre de notre premier produit, l'antiparasitaire Iverhart Plus, à la suite d'un incident qualité sur notre site de production de Saint-Louis. Nous avons pu néanmoins préserver une partie du fort gain de part de marché que nous avons enregistré en 2012. Dans le reste du monde, nous avons tenu nos parts de marchés, ou nous les avons même améliorées dans un certain nombre de pays importants : Mexique, Brésil et Inde notamment.

Dans ce contexte, l'apport de la société chilienne Centrovet, que nous consolidons depuis décembre suite à l'acquisition de 51% du capital réalisée en novembre 2012, a été déterminant. L'activité aquaculture est largement dominante dans Centrovet et se situe au deuxième rang mondial ; elle a connu une très belle évolution en 2013 (+20%).

Conséquence de ces évolutions contrastées, la croissance organique a atteint 2,1%, alors que la croissance globale du Groupe à taux de change constants a atteint un niveau élevé (+10,5%).



## Le Groupe est-t-il resté performant ?

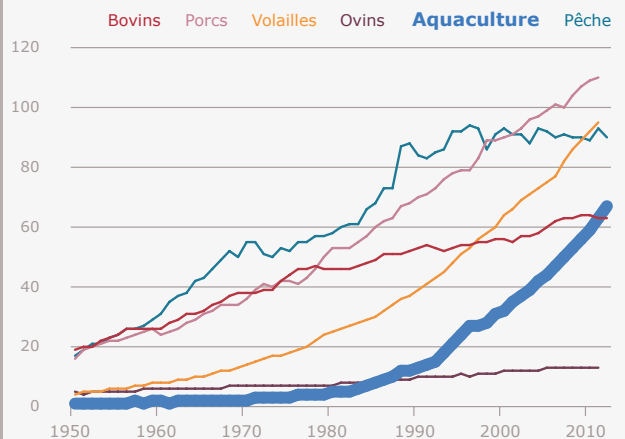
**EM :** globalement, l'évolution du résultat opérationnel courant est satisfaisante (+6,9 %) et reflète assez fidèlement l'évolution du chiffre d'affaires en dépit d'une nouvelle progression de 0,5 point du ratio de dépenses de Recherche & Développement. Elle a pourtant été très pénalisée par l'évolution largement défavorable des changes, puisque la quasi-totalité des monnaies, en particulier dans les pays émergents, se sont dégradées par rapport à l'euro. À taux de change constants, le résultat opérationnel global aurait progressé de 15,5%. Cette progression du résultat opérationnel ne se retrouve pas au niveau du résultat net part du Groupe qui baisse de 9,2%, en raison du double impact de l'opération Centrovet : augmentation des frais financiers et part du groupe limitée à 51% du résultat.

La diminution de l'endettement a été relativement limitée bien que les ressources mobilisées pour les acquisitions aient été plus modestes que les années précédentes. Le programme d'investissements de l'année, tiré par deux grands projets industriels en France et au Mexique a en effet atteint près de 55 millions €, alors que dans le même temps les niveaux de stocks sont un peu remontés, en partie du fait de l'adaptation aux exigences pharmaceutiques croissantes.

### Aquaculture : une orientation stratégique

L'investissement de Virbac dans la santé des fermes aquacoles reflète la vision prospective du Groupe. Ces dernières décennies, la production de protéines issues de l'aquaculture a en effet connu une croissance importante, jusqu'à devenir (couplée à la pêche) la première source de protéines animales dans le monde. Dotée du meilleur taux de conversion des espèces animales destinées à la consommation (gain de poids vif par kg de nourriture ingérée), cette activité est amenée à se développer afin de satisfaire les besoins alimentaires liés à la croissance de la population mondiale : 9 milliards en 2050.

### PRODUCTION DE PROTÉINES ANIMALES



### TAUX DE CONVERSION



## Après cette année contrastée, quelles sont les perspectives pour 2014 ?

**EM :** nous anticipons pour 2014 un retour de la croissance des marchés à des niveaux plus proches de ceux que nous avons connus dans un passé récent, dans un contexte de conjoncture économique mondiale un peu plus dynamique. En Europe, notre croissance devrait être encore relativement modeste, tant en raison de la situation économique générale que de facteurs propres à Virbac : la nouvelle vague d'innovations que nous nous apprêtons à lancer ne

# Répartition géographique du chiffre d'affaires

**301** millions € Europe

**136** millions € Amérique latine

**102** millions € Amérique du Nord

**89** millions € Asie

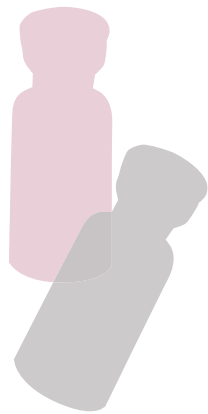
**79** millions € Pacifique

**29** millions € Afrique & Moyen-Orient

devrait avoir encore qu'un impact assez limité en 2014 puisque les dates de mise sur le marché se situent plutôt en fin d'année. Nous envisageons une croissance encore assez modeste aux États-Unis, le retour d'Iverhart Plus sur le marché ne devant s'effectuer qu'au deuxième semestre.

Nos perspectives de croissance sont en revanche beaucoup plus importantes en Asie/Pacifique et en Amérique latine. Cela devrait se traduire dans les chiffres par une croissance organique de 4 à 6% et un maintien de la rentabilité opérationnelle au niveau de 2013 à taux de change constants, compte tenu de la progression prévue à deux chiffres des dépenses de Recherche & Développement.

# Faits marquants de l'année



## Janvier. Février. Mars

### États-Unis : retrait d'Iverhart Plus

En mars, dans le cadre de procédures de contrôle qualité, Virbac a détecté sur certains lots d'Iverhart Plus un dosage d'ivermectine en dessous des spécifications de l'AMM avant expiration.

Virbac a procédé à un rappel des lots concernés auprès des vétérinaires ainsi qu'au retrait volontaire, par mesure de précaution, de l'ensemble des lots d'Iverhart Plus et marque tiers sous lesquelles le produit est commercialisé. Un plan d'optimisation pharmaceutique comprenant des recherches de maîtrise technique au niveau des équipements, la formation du personnel ainsi que la qualification et la validation de nouveaux lots a depuis été lancé.

## Avril. Mai. Juin

### Chine : lancement réussi de Cortavance

Après l'obtention de la première AMM animaux de compagnie depuis 15 ans, Cortavance, a été lancé en Chine au mois de juillet, suivi par l'Afrique du Sud en septembre.

Avec Cortavance, Virbac Chine confirme son développement sur le marché animaux de compagnie (+50% versus 2012), en devenant leader de la gamme dermatologie qui a généré 40% de croissance.

## Juillet. Août. Septembre

### Australie : ouverture d'un nouveau centre R&D

En juin, Virbac Australie a inauguré le Virbac Innovation in Vaccines and Industrial Development (VIVID), nouveau centre biologique à Penrith.

L'ouverture de ce centre permet d'assurer la continuité des gammes de produits existantes mais aussi de développer de nouveaux vaccins ruminants et de renforcer la présence de Virbac Australie sur ce segment.

### Amérique latine : lancement de Maxflor au Brésil en partenariat avec le Mexique

En août, suite au partenariat entre les équipes Brésil et Mexique, Maxflor 30 ml a été commercialisé au Brésil.

La refonte du dossier d'AMM de ce produit, issu du développement de la R&D mexicaine et vendu depuis de nombreuses années dans certains pays d'Amérique latine et d'Asie, permet de satisfaire les nouvelles exigences réglementaires brésiliennes.

### Australie : l'acquisition d'Axon renforce la gamme équine de la filiale

Mi-septembre, Virbac Australie acquiert Axon Animal Health, société spécialisée dans le dévelop-





pement et la commercialisation de produits pharmaceutiques équins.

Cette acquisition permet à Virbac Australie de compléter sa gamme équine et de renforcer sa position sur ce segment, grâce à un produit majeur destiné au traitement des ulcères gastriques chez les chevaux.



#### **Grèce : Virbac contribue à éradiquer la rage avec Rabigen SAG2**

En septembre, Virbac a remporté l'appel d'offres pour la vaccination orale des renards en Grèce avec l'appât rage, Rabigen SAG2.

Destinée à être poursuivie au moins jusqu'en 2015, cette campagne de vaccination représente 1,5 million d'appâts fabriqués à Carros et distribués par voie aérienne dans la région de Thessalonique.

#### **Uruguay : Santa Elena désormais 100% Virbac**

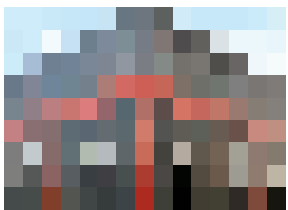
Suite à la prise de participation initiale de 30% réalisée en 2010, Virbac a acquis fin septembre le solde du capital de la société uruguayenne Santa Elena, spécialisée en produits biologiques et en nutrition pour ruminants.

Santa Elena devient la 30<sup>e</sup> filiale du Groupe avec l'objectif de devenir un acteur de tout premier plan dans le segment des vaccins bovins en Amérique latine

## Octobre. Novembre. Décembre

#### **Groupe : VB8 certifié GMP par l'Anses**

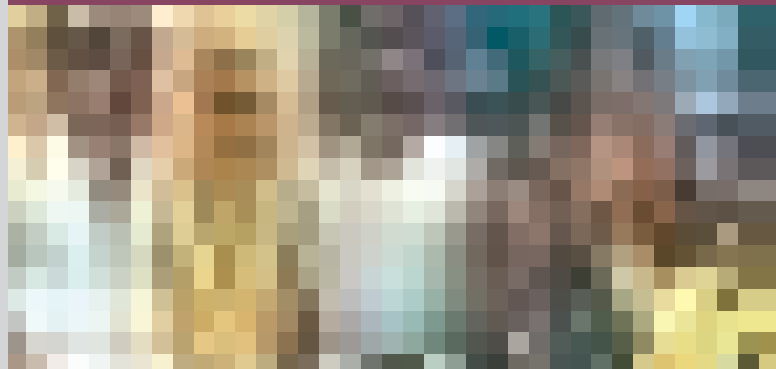
En décembre, le nouveau bâtiment dédié à la production des injectables stériles à Carros obtient la certification GMP Europe par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses). La certification GMP



et la validation des lots aseptiques (*Media Fill Test*) marquent un tournant important dans la mise en route opérationnelle de la nouvelle usine VB8, dont le premier lot commercial a été produit en février 2014.

#### **Pierre Pagès, membre du directoire, est décédé le 6 février 2014**

Proche collaborateur du Docteur Dick, Pierre Pagès a été l'inlassable artisan du développement de Virbac dans le monde. Les trente filiales et les cent pays où Virbac opère aujourd'hui sont très largement le résultat de sa farouche détermination à planter le drapeau Virbac et faire prospérer les activités du Groupe partout dans le monde. Profondément humain, remarquable d'humilité, de simplicité, mais aussi de pugnacité, le trait d'humour jamais loin, il laisse un immense vide dans la famille Virbac.



Pierre Pagès était vétérinaire de formation, diplômé de l'ISA (Institut Supérieur des Affaires). Il débute sa carrière chez Cyanamid avant de rejoindre les laboratoires Reading en tant que chef de produits en 1980. Il est ensuite nommé directeur Marketing puis prend en charge en 1990 la direction des Opérations Commerciales de Virbac dans le monde. Membre du directoire depuis 1992, il était directeur des Opérations Mondiales, Industrielles et Assurance Qualité depuis 1996.

# Virbac dans le *monde*



30 filiales  
commerciales  
hors France

Sites de  
production  
dans 10 pays

4 350  
collaborateurs  
(dont 70 % hors France)

Présent dans plus de  
100 pays

Centres R&D  
sur les 5 continents

8<sup>e</sup> laboratoire  
vétérinaire mondial

736 M€  
de chiffre d'affaires  
Croissance organique de +2,1 % vs 2012

# Chiffres clés

Chiffre d'affaires

**736,1 M€**

2012

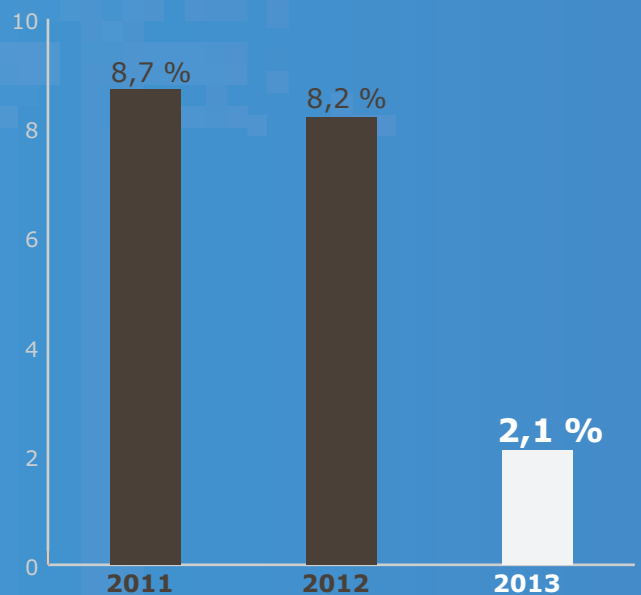
**695,2 M€**

2011

**623,1 M€**

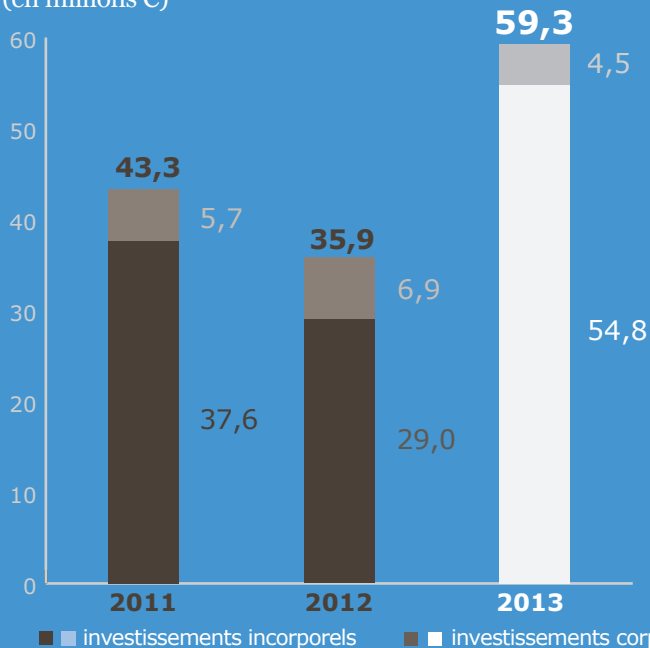
Croissance interne

(à taux de change et périmètre constants)



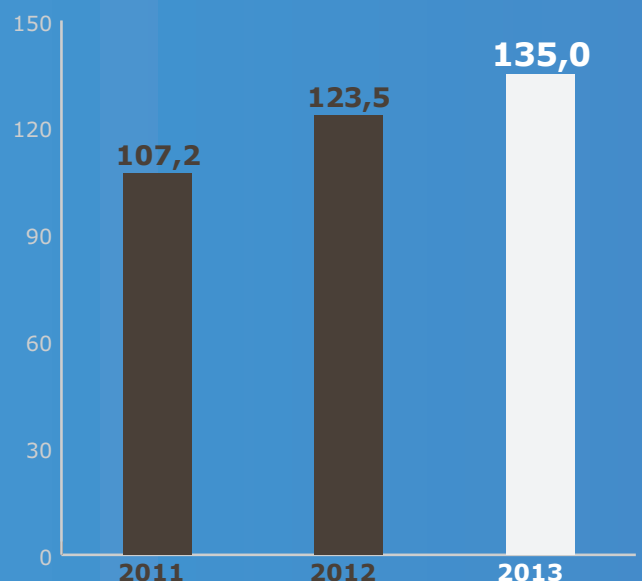
Investissements

(en millions €)



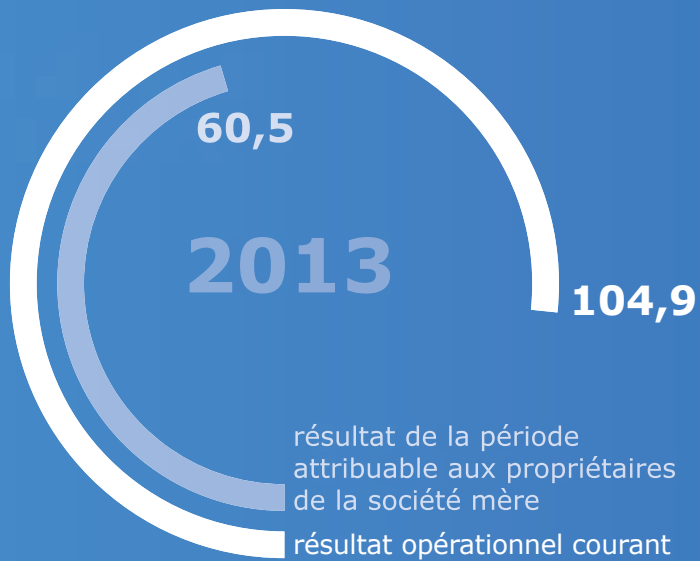
Cash flow opérationnel

(en millions €)





## Résultats (en millions €)



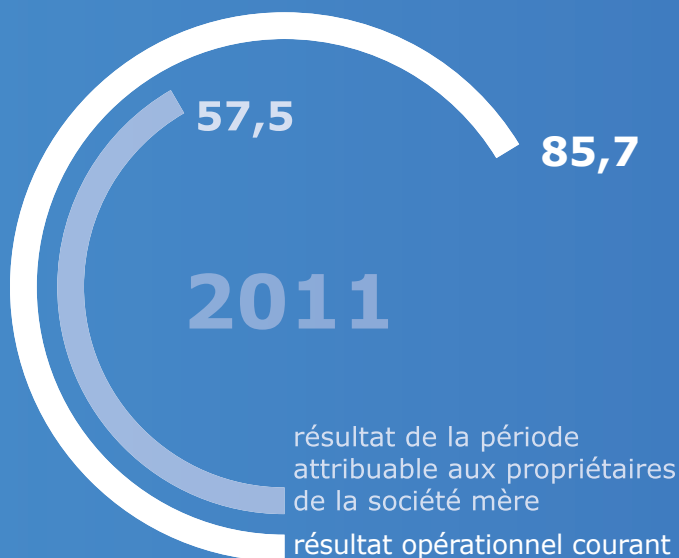
résultat de la période attribuable aux propriétaires de la société mère

résultat opérationnel courant



résultat de la période attribuable aux propriétaires de la société mère

résultat opérationnel courant

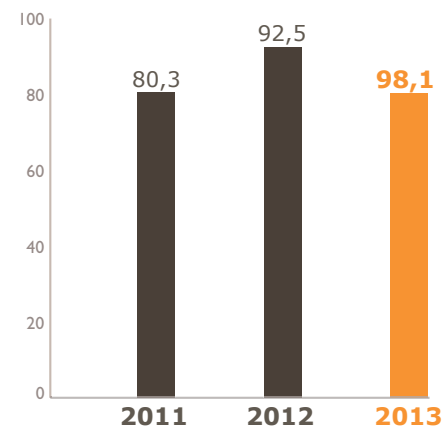


résultat de la période attribuable aux propriétaires de la société mère

résultat opérationnel courant

## Marge brute d'autofinancement

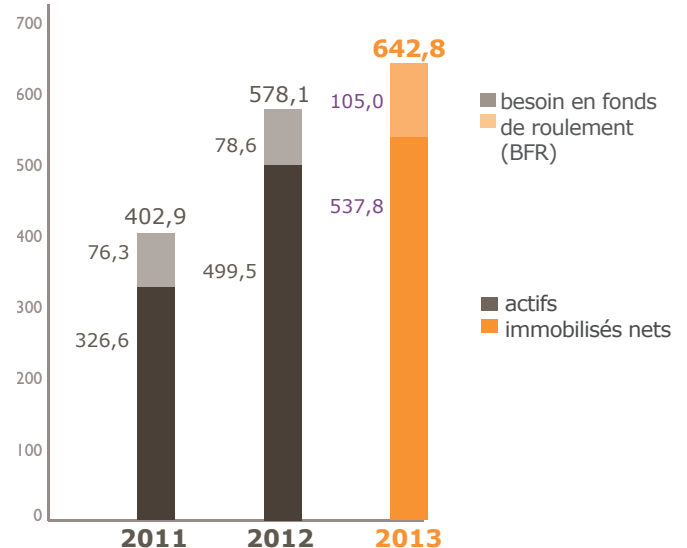
(en millions €)



## Structure financière

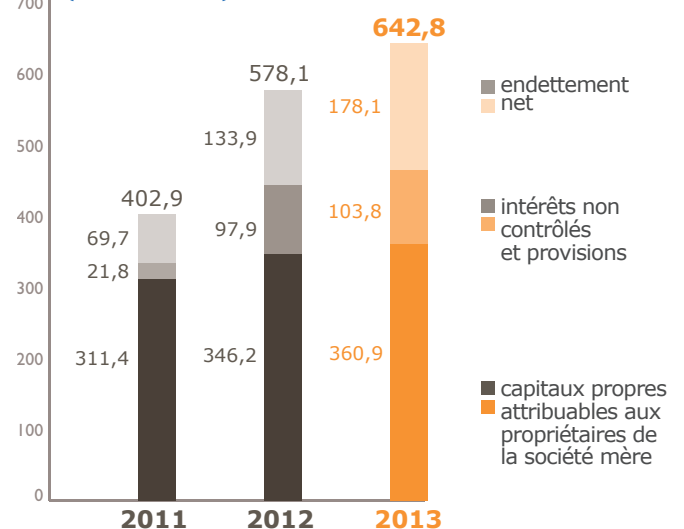
(en millions €)

## Capitaux employés



## Financement

(en millions €)



# Gouvernement d'*entreprise*

## Directoire

Le directoire assure la direction stratégique et opérationnelle de la société.

Il était composé de six membres au cours de l'exercice 2013. Il est composé de cinq membres depuis le décès de Pierre Pagès, directeur général, survenu en date du 6 février 2014.

Le directoire s'appuie sur un comité stratégique qui réunit les principaux directeurs de zones et de fonctions.

**Éric Marée**, président

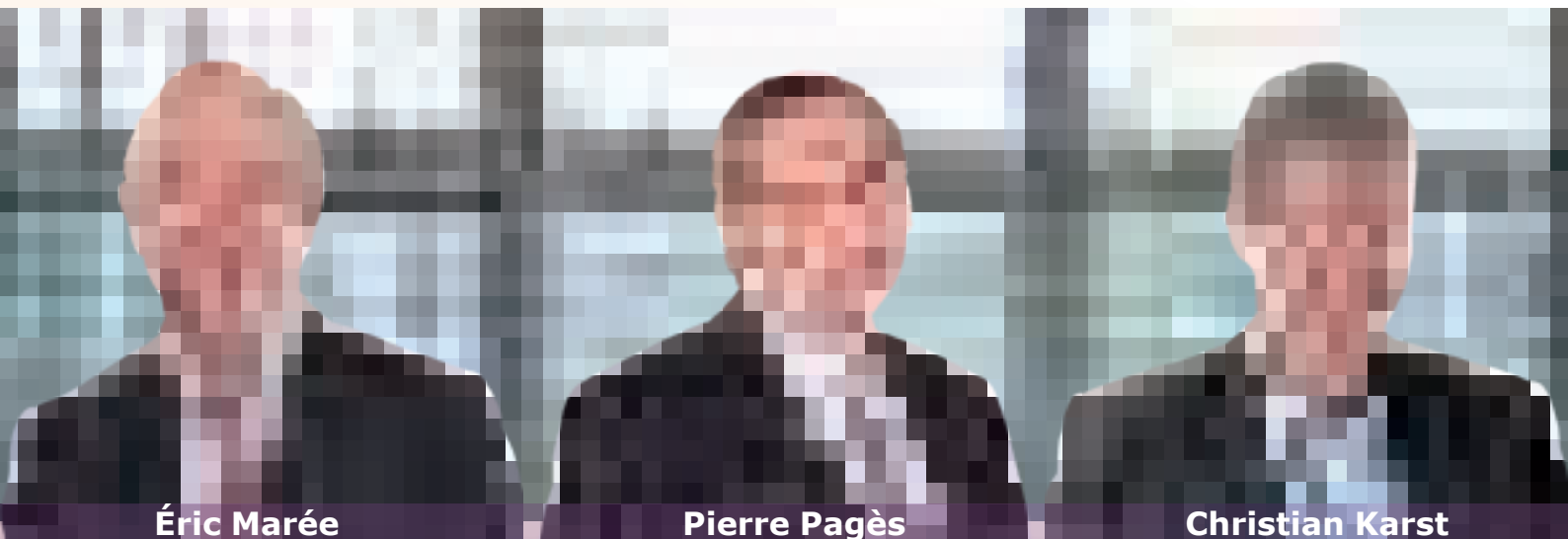
**Pierre Pagès**, directeur général, décédé le 6 février 2014

**Christian Karst**, directeur général et directeur du Développement

**Michel Garaudet**, directeur des Affaires Financières

**Sébastien Huron**, directeur de la zone Europe jusqu'à fin 2013, puis directeur des Opérations Commerciales Monde

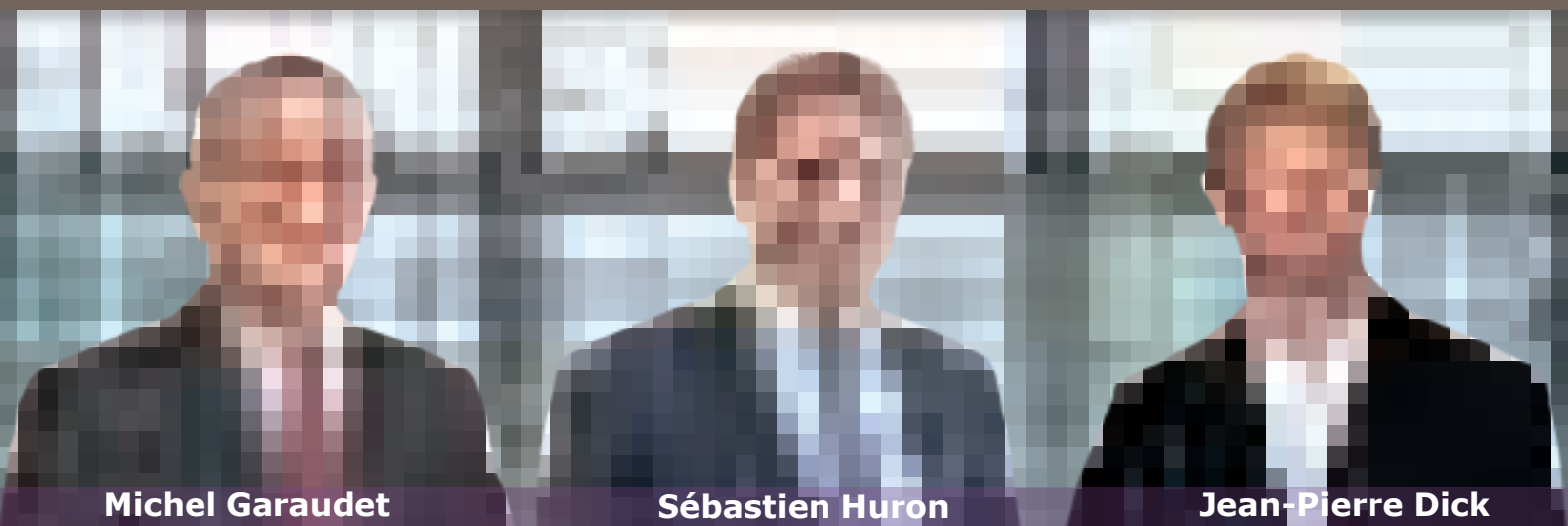
**Jean-Pierre Dick**, chargé des projets spéciaux et président de la Fondation d'Entreprise Virbac



Éric Marée

Pierre Pagès

Christian Karst



Michel Garaudet

Sébastien Huron

Jean-Pierre Dick



**Jeanine Dick , Marie-Hélène Dick, Grita Loeb sack,  
Pierre Madelpuech, Philippe Capron, Olivier Bohuon, Xavier Yon**

## Conseil de surveillance

Le conseil de surveillance assure le contrôle permanent de la gestion du directoire, l'examen régulier des comptes et de tous les projets et investissements significatifs.

Le conseil de surveillance est composé de six membres dont trois indépendants <sup>(1)</sup> :

**Marie-Hélène Dick**, présidente;  
**Jeanine Dick**, vice-présidente;  
**Olivier Bohuon**, membre indépendant;  
**Philippe Capron**, membre indépendant;  
**Pierre Madelpuech**, représentant permanent de la société Asergi;  
**Grita Loeb sack**, membre indépendant en remplacement de la société XYC depuis décembre 2013.

## Comité d'audit

Le comité d'audit est chargé de l'examen de l'information financière et de la gestion des risques et des pratiques comptables. Ses missions sont les suivantes :

- s'assurer de la pertinence, de la permanence et de la fiabilité des méthodes comptables ;
- s'assurer de l'existence et de l'efficacité des procédures de contrôle interne et de la gestion des risques ;
- se prononcer sur la validité du traitement comptable des opérations significatives ;
- sélectionner les commissaires aux comptes.

Il est constitué de **Philippe Capron**, président, **Olivier Bohuon** et **Pierre Madelpuech**.

## Comité des rémunérations

Le comité des rémunérations a pour principales missions de :

- formuler des recommandations et propositions concernant la rémunération des membres du directoire ;
- être informé de la politique générale des ressources humaines du Groupe et plus spécifiquement la politique de rémunération des principaux dirigeants du Groupe ;
- examiner les propositions et conditions d'attribution des plans d'actions de performance ;
- formuler des propositions concernant les montants des jetons de présence des membres du conseil de surveillance.

Il est constitué de **Marie-Hélène Dick**, présidente, **Olivier Bohuon** et **Grita Loeb sack** depuis décembre 2013 en remplacement de Xavier Yon représentant permanent de la société XYC.

## Censeur

**Xavier Yon**, représentant permanent de la société XYC depuis décembre 2013.

## Commissaires aux comptes

La société Deloitte & Associés, représentée par Hugues Desgranges.

La société Novances-David & Associés, représentée par Christian Dechant.

<sup>(1)</sup> conformément aux critères du Code de gouvernement d'entreprise Afep-Medef

## 2013 : LES DATES CLÉS

**4 février** : arrivée du Vendée Globe aux Sables d'Olonne. Malgré la perte de la quille du bateau 2643 milles avant l'arrivée, JP termine son tour du monde en 4<sup>e</sup> place.

**19 mars** : mise à l'eau de Virbac-Paprec 70 à Lorient.

Après 10 ans d'Imoca 60, Jean-Pierre Dick le solitaire passe à la navigation en équipage sur un trimaran MOD70.

**29 et 30 mai à Nice** : premières navigations clients et visite du multi-coque par 450 collaborateurs du siège.

**9 au 30 juin : Route des Princes**

Pendant les régates côtières des étapes espagnole, portugaise et anglaise, les clients Virbac naviguent à bord de Virbac-Paprec 70. Autour

de Jean-Pierre Dick, un équipage d'exception, dont Roland Jourdain et Vincent Riou.

**2 juillet à Roscoff** : après l'arrivée de la Route des Princes, sessions de navigation et convoyage retour vers Lorient pour les clients Virbac.

**11 au 18 juillet** : plus d'un centaine de clients visitent la base et se succèdent à bord de Virbac-Paprec 70 à l'occasion de 5 journées de navigation.

**3 novembre au Havre**

Malgré le chavirage et l'annulation de la participation de Virbac-Paprec 70 à la Transat Jacques Vabre, les clients rencontrent Jean-Pierre Dick et Roland Jourdain avant le départ de la course (reporté au 8 novembre).





**Passage du monocoque au multicoque, de la navigation en solitaire à celle en équipage : en plus d'un programme alliant courses et navigations en France et à l'international, le projet de Jean-Pierre Dick a montré en 2013 de nouvelles facettes.**

### **Passage en mode multi**

Le 4 février, Jean-Pierre Dick clôture 10 ans d'aventure en Imoca 60 et son 3e Vendée Globe par une arrivée inoubliable aux Sables d'Olonne. Après 86 jours 3 heures 3 minutes 40 secondes et les derniers 2 643 milles parcourus sans quille, il termine 4<sup>e</sup>, accueilli par plus de 100 000 spectateurs.

Puis... changement de cap. Pour Jean-Pierre Dick le solitaire, c'est une nouvelle page qui s'ouvre, en multicoque et en équipage. En mars, Virbac-Paprec 70 est mis à l'eau à Lorient. Le bateau ? Un MOD70 de 21 mètres de long et 17 mètres de large, conçu pour naviguer à huit équipiers sur un circuit alliant régates côtières et courses océaniques. Le trimaran fait ses débuts à Nice, terre historique de Virbac, rassemblant pour l'occasion près de 450 collaborateurs du siège.

Le nouveau circuit peine à se mettre en place mais qu'importe : les MOD70 s'allient finalement autour d'un projet commun : la Route des Princes. Tout au long du mois de juin, Jean-Pierre embarque une équipe de choc, dont Roland Jourdain et Vincent Riou

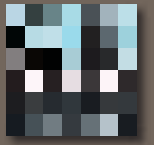
dans ce tour de l'Europe par étapes. C'est également avec Roland Jourdain que Jean-Pierre Dick a prévu de prendre le départ de la Transat Jacques Vabre, le 3 novembre. Un projet finalement contrarié par le chavirage spectaculaire du trimaran le 10 octobre mais qui n'entame pas l'implication des clients vétérinaires : malgré l'incident, ils viennent au Havre pour rencontrer les deux skippers et leur témoigner leur soutien.

### **Navigation à grande vitesse**

Sur Virbac-Paprec 70, la navigation se pratique jusqu'à 30 nœuds de moyenne ! Un argument qui ne laisse pas indifférent les amateurs de voile, nombreux parmi les clients Virbac. Que ce soit à Nice, à Roscoff, à Lorient ou, pour la première fois dans l'histoire du projet, pendant la compétition (sur la Route des Princes), ils sont au total près de 300 en 2013 à avoir répondu à l'appel du MOD70.



# Développement durable 2013



# PROFIL DE L'ENTREPRISE

## STRATÉGIE ET ANALYSE

### 1.1 Déclaration du décideur le plus haut placé sur la pertinence du développement durable pour l'organisation et sa stratégie

Inscrire son développement dans la durée est une démarche naturelle pour Virbac, pour de multiples raisons. Virbac est une entreprise dont la majorité du capital est contrôlée par une famille, celle de son fondateur, le docteur Pierre-Richard Dick, dont les valeurs profondément humaines ont marqué l'entreprise et sont toujours le socle sur lequel s'est construite la stratégie. La capacité à se projeter dans le long terme et à agir en conséquence fait partie du capital génétique, comme dans beaucoup d'entreprises à caractère familial. Le fait d'être par ailleurs une entreprise cotée en bourse ne vient pas contredire cette orientation car de plus en plus d'actionnaires privilégient les entreprises dont la stratégie intègre des objectifs de développement durable, qui ne freinent pas la performance économique mais bien au contraire la favorisent. La mission de Virbac, développer, fabriquer et vendre des médicaments vétérinaires et plus généralement des produits de santé pour animaux, place l'entreprise au cœur de la chaîne alimentaire. Ses clients, vétérinaires et éleveurs, sont de plus en plus soucieux de leur impact sur l'environnement et la santé humaine. Virbac est donc conduite tout naturellement à orienter ses activités en conséquence.

La croissance rapide du Groupe renforce simultanément le caractère local et le caractère global du Groupe, et induit dès lors des exigences supplémentaires. Virbac est ainsi profondément ancrée dans son territoire d'origine, la Côte d'Azur, où elle est la

plus grande entreprise née localement. Sa visibilité croît avec l'augmentation de ses effectifs et de ses investissements dans son bassin d'origine et elle se doit en conséquence de rechercher une certaine exemplarité vis-à-vis de ses salariés et de sa communauté, tant sur le plan social qu'environnemental. Mais parallèlement, Virbac est aussi devenue une entreprise globale, qui réalise près de 60% de son chiffre d'affaires hors d'Europe et dont les filiales sont implantées dans 31 pays sur tous les continents. L'entreprise doit s'assurer que ce développement respecte un certain nombre de grands principes communs, quels que soient les territoires où elle opère, en particulier en matière sociale et environnementale, tout en intégrant des objectifs de progrès.

La démarche du développement durable de l'entreprise fait l'objet depuis 2012 d'une vérification par l'un des commissaires aux comptes de l'entreprise. Elles'appuiesurunebase très solide dans trois domaines.

Dans le domaine social, le respect de l'homme a été une des valeurs clés du fondateur de l'entreprise : le maintien d'un vrai dialogue social, une politique de rémunération et de couverture sociale favorable pour les salariés aux rémunérations les plus modestes, la confiance et l'attention apportées à chaque collaborateur font ainsi partie des valeurs historiques de Virbac. L'entreprise s'attache à préserver cet héritage et à le faire fructifier en le complétant par des politiques ambitieuses de développement des compétences.

Dans le domaine environnemental, l'activité même de la société garantit de hautes exigences de qualité (respect des bonnes pratiques de fabrication, des bonnes pratiques de laboratoire par exemple). La société s'est, en outre, lancée il y a maintenant plusieurs années dans des approches de *lean manufacturing* et d'amélioration continue qui visent à réduire régulièrement les déchets et à optimiser



les consommations de ressources. La recherche d'économies d'énergie et le respect de l'environnement sont intégrés de plus en plus systématiquement dans les décisions clés de l'entreprise (investissements, transports, conception produits...).

Dans le domaine économique, la société s'est donné comme objectif de poursuivre la croissance régulière et rentable qu'elle a connue presque tous les ans depuis son origine. Ce développement s'appuie en priorité sur une croissance organique solide, nourrie par l'innovation et la qualité de la relation de Virbac avec ses clients. Elle est complétée régulièrement par des acquisitions ciblées, réalisées toutefois en préservant un niveau d'endettement mesuré. Cette stratégie est poursuivie dans le cadre d'une gouvernance simple et claire garantissant une grande transparence aux actionnaires. Sans effet outrancier de communication, Virbac mène ainsi une démarche authentique, qui vise un développement dans la durée, dans le respect de ses clients, de ses salariés, de ses actionnaires, de ses partenaires et de son environnement.

**Éric Marée**

### 1.2 Description des principaux impacts, risques et opportunités

Virbac, en tant que laboratoire pharmaceutique vétérinaire, met à la disposition des vétérinaires et des éleveurs des médicaments et des vaccins permettant d'améliorer la santé des animaux d'élevage, et contribue ainsi à une offre mondiale de viande et de lait plus abondante, de meilleure qualité et de moindre coût. L'enjeu est de répondre à une demande de nourriture en constante augmentation quantitative et qualitative de la part d'une population mondiale qui croît et veut mieux s'alimenter. Virbac met aussi à la disposition des vétérinaires et des propriétaires d'animaux de compagnie des médicaments, des vaccins et des produits de santé qui permettent d'allonger la durée de vie des animaux et d'améliorer leur qualité de vie, ce qui contribue à accroître le bien-être des propriétaires et représente un bénéfice particulièrement important pour les personnes vivant seules. Par ses efforts de recherche et développement, Virbac peut mettre au point des traitements et des vaccins pour lutter contre des infections qui sont encore aujourd'hui très mal combattues (comme par exemple le vaccin et le traitement contre la leishmaniose canine) ou qui constituent de nouveaux risques d'épizootie.

Les risques qui pèsent sur Virbac comme sur tout laboratoire pharmaceutique vétérinaire sont les suivants :

- produire des médicaments ou des vaccins de qualité pharmaceutique insuffisante, avec des implications potentiellement négatives sur la santé des animaux et en conséquence sur l'homme. L'obligation d'obtenir des Autorisations de mise sur le marché (AMM) par les autorités de santé, l'obligation de se conformer aux bonnes pratiques de laboratoire et aux bonnes pratiques de fabrication, de même que la mise en place de structures de contrôle qualité et d'assurance qualité adéquates permettent de diminuer l'exposition du Groupe à ce risque ;

- être insuffisamment innovant pour faire face à la demande des vétérinaires, pour de multiples raisons :
  - insuffisance de budgets R&D ;
  - insuffisance de projets de qualité permettant d'obtenir de nouvelles molécules, de nouvelles formes pharmaceutiques ou de nouveaux vaccins ;
  - prise de risque excessive, dans certains pays insuffisamment réglementés en particulier, pouvant déboucher sur la mise sur le marché de produits insuffisamment efficaces ou même potentiellement dangereux ;
  - excès de prudence dans certains pays réglementés pouvant déboucher sur un déficit d'innovation nuisant à la collectivité.
- faire courir des risques environnementaux ou des risques sur la santé des salariés dus à une maîtrise insuffisante de certaines matières entrant dans la composition des médicaments ou utilisées dans les processus de R&D ou de production.

Comme pour toute société industrielle, il existe des opportunités d'amélioration dans le domaine environnemental :

- la politique industrielle qui conduit à produire localement (de un à trois sites de production par grande région mondiale) permet de limiter les transports de produits finis. Il reste néanmoins des opportunités d'optimisation des transports de produits finis, comme des matières premières, qui permettraient de limiter davantage les émissions de CO<sub>2</sub> ;
- les consommations d'énergie dans les différents lieux de production peuvent être encore réduites en optimisant les processus, en isolant mieux les différents bâtiments d'exploitation et en construisant de nouveaux de meilleure qualité environnementale. Les consommations d'eau peuvent aussi continuer à être optimisées. Dans les limites imposées par la réglementation pharmaceutique, il est possible d'augmenter la part des matériaux recyclables entrant dans les produits finis. Le volume de déchets générés sur les différents sites peut encore être réduit et le pourcentage des déchets triés augmenté.

Dans le domaine social, les principaux axes d'amélioration se situent dans une sécurisation accrue des salariés sur leur lieu de travail : réduction des accidents du travail, meilleure protection vis-à-vis des matières potentiellement dangereuses, amélioration de l'ergonomie et gestion des risques psychosociaux. Continuer à améliorer les compétences par la formation et mieux gérer la diversité sont aussi des axes de progrès retenus par Virbac.

Dans le domaine économique enfin, trois axes de progrès apparaissent :

- aider nos clients à mieux prescrire et mieux utiliser nos produits, en promouvant l'utilisation raisonnée du médicament vétérinaire, grâce à des supports et des actions de formation adaptés ;
- approfondir nos relations avec les fournisseurs qui s'engagent dans des démarches de développement durable ;
- étendre dans le Groupe la pratique de gestion des risques.

# PROFIL DE L'ORGANISATION

## 2.1 Dénomination de l'organisation

Voir pages 18, 124 et 170 du rapport annuel.

## 2.2 Principales marques, produits et/ou services

Voir pages 208 et 209 du rapport annuel.

## 2.3 Structure opérationnelle de l'organisation, y compris ses principales divisions, entités opérationnelles, filiales et joint-ventures

Voir pages 170 et 196 du rapport annuel.

## 2.4 Coordonnées du siège social de l'organisation

Voir page 124 du rapport annuel.

## 2.5 Nombre de pays où l'organisation est implantée et liste des pays accueillant des opérations majeures ou particulièrement importants au regard des questions de développement durable traitées dans le rapport

Voir pages 5 et 9 du rapport annuel.

## 2.6 Nature du capital et forme juridique

Voir pages 96 et 124 du rapport annuel.

## 2.7 Marchés sur lesquels l'organisation opère (y compris répartition géographique, secteurs desservis et types de clients ou de bénéficiaires)

Voir pages 62 à 68 du rapport annuel.

## 2.8 Taille de l'organisation

Voir pages 10-11, 42 et 73-74 du rapport annuel

## 2.9 Changements significatifs de taille, structure, capital durant la période de reporting

Voir pages 68 et 96 du rapport annuel.

## 2.10 Récompenses reçues au cours de la période de reporting

En 2013, aucune récompense significative n'a été recherchée.

# PARAMÈTRES DU RAPPORT

## 3.1 Période considérée pour l'information fournie

1<sup>er</sup> janvier 2013 – 31 décembre 2013.

## 3.2 Date du dernier rapport publié (le cas échéant)

Ce document est le sixième rapport développement durable annuel de Virbac et le deuxième à faire l'objet d'une vérification de l'exhaustivité de son contenu et d'une sélection d'indicateurs environnementaux et sociaux par un vérificateur indépendant. Ce document reprend par ailleurs le format GRI, lignes directrices 3.0, application niveau B+.

## 3.3 Cycle considéré (annuel, biennal...)

Annuel.

## 3.4 Personne à contacter pour toute question sur le rapport ou son contenu

Arnaud Brisset - Corporate Communications manager - [arnaud.brisset@virbac.com](mailto:arnaud.brisset@virbac.com)

## 3.5 Processus de définition du contenu du rapport

Un groupe de travail interne développement durable dirigé par le président du directoire est en place depuis 6 ans. Au sein de cette *task force*, l'ensemble des départements de l'entreprise est représenté : DRH, Finance, Marketing, Risques, Sécurité, Réglementaire, Sourcing, Communication... Au cours de réunions individuelles et collectives (plus de 20 par an), le contenu du rapport est défini puis produit selon deux critères précis : pertinence des thèmes par rapport à l'activité du Groupe et conformité vis-à-vis de la loi française Grenelle II. Enfin, le contenu final fait l'objet d'un débat contradictoire arbitré par le président du directoire.

En termes de collecte des données, le groupe de travail s'appuie depuis 2012 sur un processus de production et récupération optimisé, notamment grâce à une plus grande formalisation des indicateurs et du périmètre de reporting au sein d'un référentiel dédié déployé auprès des filiales majeures du Groupe. Cette optimisation porte également sur l'organisation et la formation d'un réseau de correspondants locaux spécifiquement missionnés sur les grandes thématiques du développement durable : environnement, social et économique.

## 3.6 Périmètre du rapport (pays, divisions, filiales, co-entreprises, fournisseurs)

Pour l'ensemble des indicateurs sociaux, le périmètre 2013 comprend deux nouveaux pays, le Vietnam et la Colombie, qui viennent s'ajouter aux autres filiales principales du Groupe : France, Mexique, États-Unis, Australie, Afrique du Sud, Inde, Allemagne, Espagne, Italie, Royaume-Uni, Brésil et Japon. Ces indicateurs sociaux couvrent uniquement les contrats permanents (CDI), à l'exception des indicateurs de taux de fréquence et taux de gravité qui incluent également les contrats à durée déterminée.

Pour les principaux indicateurs environnementaux, le périmètre couvre l'ensemble des sites majeurs de production (France, Mexique, États-Unis, Australie, Afrique du Sud, Vietnam et Brésil), hors Chili, Nouvelle-Zélande et Uruguay tous trois entrés dans le périmètre financier respectivement fin 2012 et



fin 2013. Pour des raisons de maturité du reporting, certains indicateurs sont collectés sur un périmètre plus limité et le Groupe travaille à l'élargissement de ce périmètre. L'ensemble des exclusions éventuelles sont précisées dans le rapport.

### **3.7 Indication des éventuelles limites spécifiques au champ d'application ou au périmètre du rapport**

Le reporting environnemental couvre l'intégralité des sites majeurs de production qui représentent les deux tiers de l'activité du Groupe. Les émissions de CO<sub>2</sub> liées au transport ne sont pas calculées sur ce périmètre mais uniquement sur un périmètre France. Par ailleurs, la thématique "Grenelle II - utilisation des sols" n'est pas couverte, ayant été jugée non applicable au regard des activités et implantations du groupe Virbac. Concernant, les provisions pour risques en matière d'environnement, Virbac travaille actuellement avec un prestataire extérieur à leur évaluation sur les sites français du Groupe. Cette démarche a été engagée suite à la publication du décret du 3 mai 2012 relatif à l'obligation de constituer des garanties financières en vue de la mise en sécurité de certaines installations classées pour la protection de l'environnement. Enfin, pour l'adaptation aux conséquences du changement climatique, le Groupe n'a pas réalisé pour le moment d'analyse des impacts éventuels sur son activité.

Le reporting social, précédemment défini, couvre cette année 78% du total des employés du Groupe. Le reporting ne couvre pas les thématiques suivantes :

- politique Groupe en matière de conditions de santé et sécurité au travail ;
- organisation du temps de travail ;
- bilan des accords signés à ce sujet avec les instances du personnel.

Virbac travaille à l'extension dans les années à venir du périmètre de reporting par l'intégration progressive de ces thématiques.

### **3.8 Principes adoptés pour la communication des données concernant les co-entreprises, filiales, installations en crédit-bail, activités sous-traitées et autres situations susceptibles d'avoir une incidence majeure sur les possibilités de comparaison d'une période à l'autre**

Les impacts environnementaux et sociaux de la filiale chilienne détenue à 51% et des sites de production en Nouvelle-Zélande et Uruguay ne sont pas pris en compte dans le reporting 2013 mais le seront les années suivantes. Il n'y a, en conséquence, pas d'opération non reportée susceptible d'avoir un impact majeur sur le résultat et pouvant fausser la comparaison avec les années précédentes.

### **3.9 Techniques de mesure des données et bases de calcul adoptées, y compris les hypothèses et techniques sous-jacentes**

### **d'estimation appliquées à la compilation des indicateurs et des autres informations du présent rapport**

Pour toute information d'origine comptable Groupe, les standards financiers IFRS sont appliqués. Pour les informations de nature extra-comptable, un reporting spécifique a été développé avec le support méthodologique d'experts visant une conformité avec la nouvelle réglementation française en vigueur (Grenelle II).

### **3.10 Explication des conséquences de toute reformulation d'informations communiquées dans des rapports antérieurs et des raisons de cette reformulation (par exemple, fusions/acquisitions, modification de la période considérée, nature de l'activité, méthodes de mesure)**

Une méthodologie mieux formalisée reposant sur une définition homogène des indicateurs et d'un accompagnement des correspondants locaux a été mise en place dès 2012. Dans certains cas, la comparabilité par rapport aux données 2012 peut être rendue difficile (par exemple, s'agissant du turnover du personnel). Si des modifications ont eu lieu, elles sont explicitées dans les rubriques correspondantes.

### **3.11 Changements significatifs par rapport aux précédents rapports en termes de période, périmètre ou méthodes de mesure utilisées**

En 2013, dans la mesure où les nouveaux sites de production en Nouvelle-Zélande, Uruguay ainsi que la filiale chilienne détenue à 51% ne sont pas pris en compte, les changements de périmètre ont été très mineurs. Une méthodologie mieux formalisée reposant sur une définition homogène des indicateurs a été mise en place dès 2012. Dans certains cas, la comparabilité par rapport aux données 2012 peut être rendue difficile, ces variations sont commentées en conséquence.

### **3.12 Tableau identifiant l'emplacement des informations requises dans le rapport**

Le présent document reprend la structure exacte du référentiel GRI. L'index détaillé est disponible ci-après : [www.virbac.com/gri-fr](http://www.virbac.com/gri-fr)

### **3.13 Politique et pratiques actuelles quant à la vérification du rapport par des tiers**

Ce rapport a été vérifié par l'un des commissaires aux comptes du cabinet Deloitte. Cette vérification, conformément à la réglementation, poursuit deux objectifs : attester de la présence dans le rapport de l'ensemble des informations de développement durable requises par la loi et valider la sincérité de l'ensemble des informations publiées au titre de cette réglementation. Le périmètre de vérification a donc été étendu par rapport à 2012. Voir attestation pages 58 et 59 du présent document.

## **GOUVERNANCE, ENGAGEMENT ET DIALOGUE**

### **4.1 Structure de gouvernance de l'organisation y compris les comités relevant du plus haut organe de gouvernance responsables de tâches spécifiques telles que la définition de la stratégie ou la supervision de l'organisation**

Voir pages 12, 13, 104 à 106 du rapport annuel.

### **4.2 Indication mentionnant si le président du conseil d'administration (ou assimilé) est également un administrateur exécutif**

Voir page 85 du rapport annuel.

### **4.3 Pour les organisations ayant un système de conseil d'administration (ou assimilé) à organe unique, indication du nombre de membres indépendants et/ou non exécutifs**

Voir page 104 du rapport annuel.

### **4.4 Mécanismes permettant aux actionnaires et aux salariés de faire des recommandations ou de**





### **transmettre des instructions au conseil d'administration (ou assimilé)**

Concernant les employés, trois élus du personnel sont conviés à tous les conseils de surveillance. En France, le président du directoire préside le comité d'entreprise et y participe activement ainsi qu'au CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail). Pour les actionnaires, l'assemblée générale annuelle et le site [www.virbac.com](http://www.virbac.com) sont les deux canaux de communication à disposition pour transmettre leurs requêtes.

### **4.5 Lien entre les rémunérations des membres du conseil d'administration (ou assimilé), des cadres supérieurs et des cadres dirigeants (y compris les indemnités de départ) et la performance de l'organisation (y compris sociale et environnementale)**

Voir pages 85 à 95 du rapport annuel.

### **4.6 Processus mis en place par le conseil d'administration (ou assimilé), pour éviter les conflits d'intérêt**

Voir page 200 du rapport annuel : rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés.

### **4.7 Processus déterminant la composition, les qualifications et l'expertise des membres du conseil d'administration (ou assimilé), y compris les considérations de genre et autres indicateurs de diversité**

Le processus de recrutement des membres indépendants du conseil de surveillance répond exclusivement à des critères de compétence métier et secteur industriel. Les membres indépendants constituent la moitié du conseil de surveillance.

### **4.8 Missions ou valeurs, codes de bonne conduite et principes définis en interne par l'organisation concernant sa performance économique, environnementale et sociale, et état de leur mise en pratique**

Les valeurs Virbac (innovation, orientation client, esprit d'entreprise, délégation/responsabilisation et travail en équipe) sont communiquées très largement sur tous les sites et sont rappelées à chaque événement important de la vie de l'entreprise. Elles sont en particulier explicitées lors d'une présentation faite systématiquement par un des dirigeants du Groupe à tous les nouveaux arrivants. Cette présentation, le "Virbac Way", illustre comment les valeurs de l'entreprise et les grands principes de la stratégie sont mis en œuvre dans les différentes entités du Groupe. La charte de déontologie du Groupe ainsi que les autres chartes de bonnes pratiques sont également présentées à tout nouvel arrivant et très facilement accessibles sur le site Intranet du Groupe.

### **4.9 Procédures définies par le conseil d'administration (ou assimilé) pour superviser la manière dont l'organisation identifie et gère sa performance économique, environnementale et sociale, et notamment les risques, opportunités, ainsi que le respect des normes, codes de bonne conduite et principes internationaux**

Fin 2009, le groupe Virbac a mis en place une direction de la Gestion des Risques qui est rattachée au directoire. Sa première priorité avait été de réaliser une cartographie des risques majeurs du Groupe qui a été actualisée au cours du premier semestre 2013. Cette cartographie a été présentée au conseil de surveillance qui en a validé le contenu. Les risques pris en compte sont entre autres, représentatifs des risques économiques, environnementaux et sociaux de l'entreprise. Des propriétaires de risques sont nommés avec pour fonction de définir, mettre en œuvre et piloter des plans d'actions sur les risques prioritaires. Le résultat de ces actions est présenté chaque année au conseil de surveillance de même que les objectifs et les orientations de la direction de la Gestion des Risques pour l'année à venir.

En 2013, plusieurs actions ont été menées afin de développer la culture du risque dans le Groupe. Trois axes de travail ont été privilégiés : déploiement auprès de managers d'une formation intitulée "Risk Management : les fondamentaux" (une cinquantaine de managers ont été formés au siège et ce, sur une dizaine de départements), mise en place d'un cadre méthodologique de gestion des risques dans certaines fonctions du Groupe (le but étant de permettre à ces fonctions de gérer de façon autonome les risques inhérents à leurs activités), déploiement de deux outils (le premier pour la R&D Europe permet de gérer les risques projets ; le second pour le Corporate Sourcing afin de gérer le risque fournisseurs).

### **Déploiement du dispositif de gestion des risques dans les filiales**

Ce dispositif comprend la réalisation d'une cartographie des risques de la filiale, la nomination de propriétaires de risques, la mise en œuvre et le suivi de plans d'actions sur les risques majeurs de la filiale. Il a été déployé dans les filiales indienne et mexicaine. De nouvelles filiales seront déployées en 2014.

### **4.10 Processus d'évaluation de la performance propre du conseil d'administration (ou assimilé), notamment du point de vue économique, environnemental et social**

Virbac est une société à conseil de surveillance et directoire. La performance environnementale, sociale et économique est supervisée étroitement par le conseil de surveillance. Pour plus d'informations, se reporter au rapport de la présidente du conseil de surveillance en pages 104 à 113 du rapport annuel.

#### **4.11 Explications sur la position de l'organisation quant à la démarche ou au principe de précaution et sur ses actions en la matière**

De par la nature même de l'activité pharmaceutique, Virbac considère systématiquement le principe de précaution. Pour autant, le Groupe veille à ce que ce principe n'impacte pas démesurément le processus d'innovation en privilégiant, chaque fois que cela est approprié, l'analyse risque/bénéfice.

#### **4.12 Chartes, principes et autres initiatives d'origine externe en matière économique, environnementale et sociale, auxquelles l'organisation a souscrit ou donné son aval**

Les engagements de Virbac reposent sur des principes qui font référence aux textes internationaux suivants :

- la Déclaration universelle des droits de l'homme ;
- les conventions internationales de l'organisation internationale du travail ;
- les principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales.

#### **4.13 Affiliation à des associations professionnelles ou adhésion à des organisations nationales ou internationales de défense des intérêts dans lesquelles l'organisation détient des postes au sein des organes de gouvernance ou participe à des projets ou à des comités ou apporte des financements dépassant la simple**

#### **cotisation ou considère sa participation comme stratégique**

Comme tous les grands laboratoires pharmaceutiques vétérinaires, Virbac fait partie des principales organisations professionnelles représentant la santé animale : IFAH (*International federation for animal health*) et toutes ses subdivisions (AHI aux États-Unis, IFAH-Europe en Europe, SIMV en France, NOAH au Royaume-Uni, etc.).

#### **4.14 Liste des groupes de parties prenantes inclus par l'organisation**

Les principales parties prenantes du Groupe sont les vétérinaires, distributeurs, éleveurs, propriétaires d'animaux, employés, autorités réglementaires, fournisseurs, actionnaires et collectivités.

#### **4.15 Base d'identification et sélection des parties prenantes avec lesquelles dialoguer**

L'écoute des parties prenantes est une composante clé de la stratégie de développement durable de Virbac pour connaître les attentes de ses clients, ses salariés, ses fournisseurs, des scientifiques, des riverains de ses implantations, des représentants des pouvoirs publics et des organisations non gouvernementales.

Les parties prenantes avec lesquelles Virbac s'engage activement sont identifiées en fonction de facteurs tels que :

- leur contribution à une meilleure définition des besoins dans les domaines d'activité du Groupe ;
- leur alignement avec la stratégie d'entreprise et leur valeur ajoutée ;
- leur expertise métier ;
- l'implication des salariés dans le fonctionnement de l'entreprise ;
- leur perception des activités et produits du Groupe.



#### 4.16 Démarche de ce dialogue, et notamment fréquence par type et par groupe de parties prenantes

Parties prenantes	Démarche et fréquence de dialogue
Vétérinaires Éleveurs Propriétaires d'animaux Distributeurs	Informations en continu sur les produits grâce à la publicité Informations en continu sur des maladies animales spécifiques Programmes en continu de soutien aux vétérinaires et éleveurs Centres d'appel techniques en France, États-Unis, etc. Congrès, salons spécialisés, conférences scientifiques Sites web permanents Études de marché Présence sur les réseaux sociaux
Communauté financière Investisseurs Analystes Fonds ISR	Réunions analystes et investisseurs Assemblée annuelle des actionnaires Site Internet incluant l'ensemble des informations réglementées Communiqués financiers multiplateformes
Fournisseurs Partenaires	Suivi régulier des principaux fournisseurs du Groupe (réunions annuelles) Plan d'audit des principaux fournisseurs du Groupe Échanges formels à chaque appel d'offre et pour les principaux fournisseurs sur des critères financiers, environnementaux, éthiques et qualité
Pouvoirs publics Autorités réglementaires Associations professionnelles santé animale	Communication régulière avec les responsables réglementaires et les décideurs sur les questions critiques qui affectent l'industrie pharmaceutique, la communauté scientifique et les clients Virbac Participation à des groupes de travail spécifiques à l'industrie
Société civile Organisations non gouvernementales Journalistes	Multiples possibilités de contact via le site web du Groupe Transparence et accessibilité des rapports officiels du Groupe Contributions locales à des initiatives d'ONG
Communauté scientifique Partenaires de recherche Leader d'opinion Universités/écoles vétérinaires	Établissement de partenariats de recherche Collaboration à des programmes d'éducation scientifique Organisation de symposiums techniques
Employés Candidats	Intranet, magazines, présentations et réseaux d'affichage interne Programmes fidélité employés et nouvel entrant Conventions annuelles Réunions plénières managers et collaborateurs deux fois par an Baromètre d'opinion interne et restitution monde tous les deux ans Sites de recrutement, forums métiers et culture d'entreprise sur Internet Partenariat écoles et universités

#### 4.17 Questions et préoccupations clés soulevées via le dialogue avec les parties prenantes et manière dont l'organisation y a répondu, notamment lors de l'établissement de son rapport

Voir partie "Stratégie et analyse", points 1.1 et 1.2. L'approche de Virbac consiste par ailleurs à favoriser le dialogue avec les parties prenantes au niveau local. Le Groupe ne consolide pas toutes les actions menées par ses différentes filiales dans ce domaine, sauf sur le plan social où une enquête d'opinion interne, coordonnée par le siège, est réalisée tous les deux ans auprès de l'ensemble des salariés du Groupe. Sur la base des résultats, le Groupe engage des initiatives de progrès en termes de management et de communication. Cette démarche est appréciée : 88% des collaborateurs dans le monde ont participé de façon volontaire à la dernière édition de ce questionnaire en 2013.

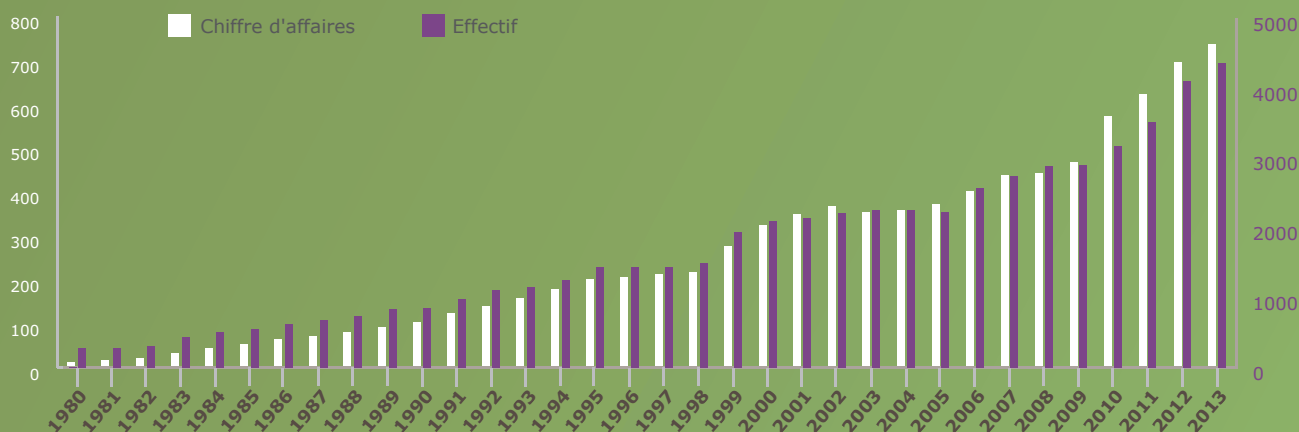
# INDICATEURS DE PERFORMANCE

# ÉCONOMIE

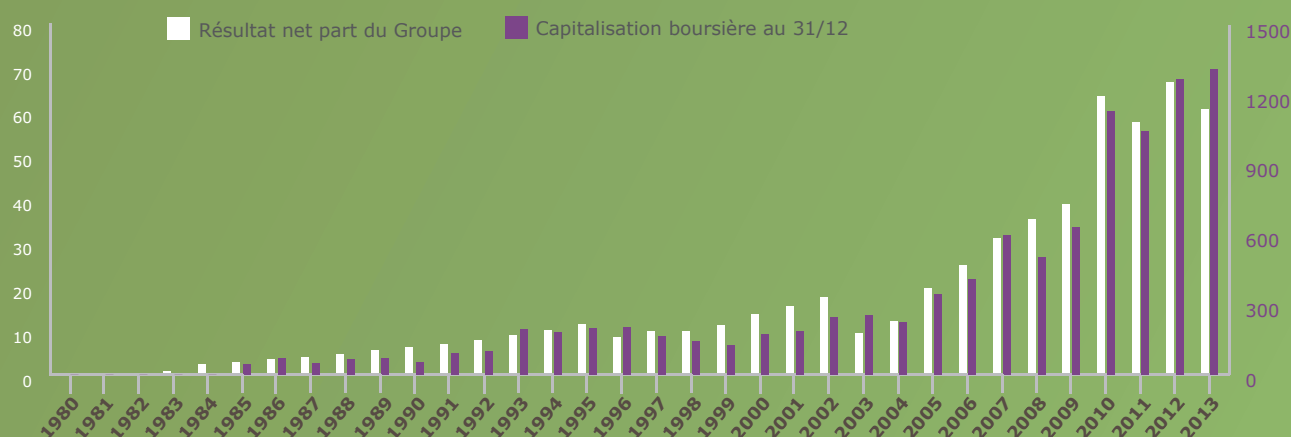
Exclusivement dédié à la santé animale depuis plus de quarante ans, Virbac souhaite poursuivre son développement en harmonie avec son environnement et les hommes qui y travaillent et assurer la pérennité du Groupe par une croissance durable et rentable. En 2013, Virbac connaît une croissance plus modeste à l'instar de la rupture de croissance du marché de la santé animale due à un environnement économique maussade et des conditions climatiques défavorables. La croissance organique de Virbac dans ce contexte atteint +2,1% sur l'année et +6,8% en moyenne sur les cinq dernières années. Cette croissance provient en 2013 principalement de l'activité animaux de production qui bénéficie de la croissance de l'aquaculture (vaccins et antibiotiques destinés aux poissons) et de la progression sur certains marchés tels que l'Inde et le Brésil principalement sur les gammes destinées aux bovins. En parallèle, l'activité animaux de compagnie a été affectée par un nombre limité de lancements

de nouveaux produits cette année, le repli attendu du vaccin CaniLeish lancé dans les grands marchés en 2012 et le retrait de l'antiparasitaire Iverhart Plus aux États-Unis. Dans sa stratégie, Virbac appuie son développement sur le lancement régulier de nouveaux produits, la force de son large portefeuille et une présence globale couvrant l'ensemble des marchés majeurs à la fois dans les pays développés et les pays émergents. Cette stratégie de croissance maîtrisée se traduit par un chiffre d'affaires, un résultat et des effectifs en progression régulière. Par ailleurs, Virbac bénéficie d'un actionnariat familial stable qui privilégie une progression constante et dans la durée plutôt que le court terme. Concernant les activités de production sous-traitées (produits licencing ou production sous-traitée à un tiers), elles représentent 22% du chiffre d'affaires du Groupe. Les fournisseurs en charge de fabriquer ces produits sont gérés selon les procédures d'évaluation décrites dans les indicateurs HR2 et HR6.

## Évolution du chiffre d'affaires (en M€) et de l'effectif du Groupe



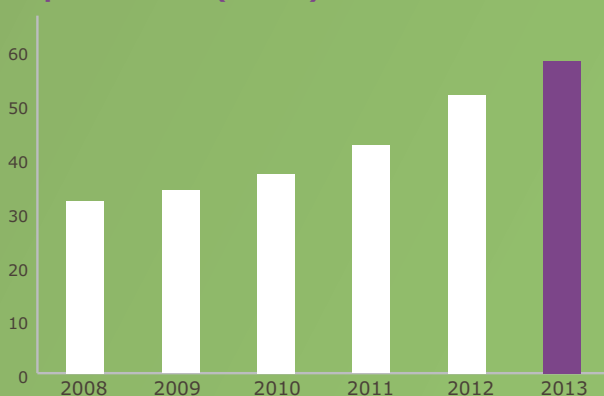
## Évolution du résultat net et de la capitalisation boursière (en M€)



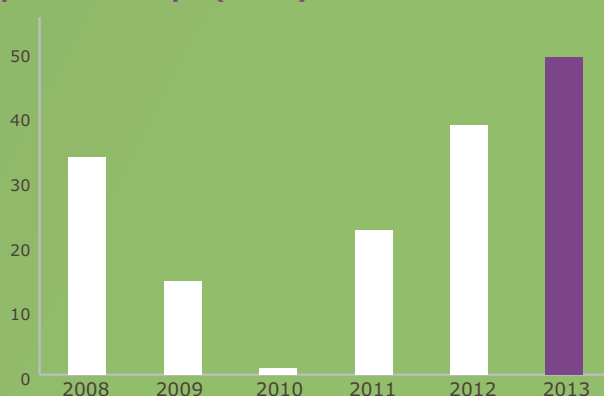


Virbac mène une politique d'investissements et d'innovation qui lui permet d'assurer la pérennité et l'indépendance de l'entreprise. Par ailleurs, grâce à la maîtrise de son endettement, Virbac poursuit sa croissance interne et externe en toute indépendance. Les ressources ainsi dégagées favorisent le financement d'une innovation orientée vers la satisfaction des besoins clients. En 2013, les ressources consacrées à l'innovation ont continué à progresser (+12%) par rapport à l'année précédente et représentent à présent 7,9% de son chiffre d'affaires (+1,1 point comparé à 2011). En parallèle, le Groupe continue à utiliser ses capacités d'investissement pour accompagner son développement au travers d'une croissance externe ciblée (acquisitions de sociétés, de produits, de principes actifs...) et financer un programme d'investissement dans de grands projets industriels en France et au Mexique très récemment. Ces investissements expliquent la progression de l'endettement en 2013 comparé à 2012.

#### Dépenses R&D (en M€)



#### Endettement/capitaux propres part du Groupe (en %)



## PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

### EC1

**Valeur économique directe créée et distribuée, incluant les produits, coûts opérationnels, prestations et rémunérations des salariés, donations et autres investissements pour les communautés, les résultats mis en réserve, les versements aux apporteurs de capitaux et aux états**

Pour les données relatives à la valeur économique directe créée, la valeur économique distribuée et la valeur économique non répartie, se reporter au rapport annuel pages 100, 120 à 123.

### EC2

**Implications financières et autres risques et opportunités pour les activités de l'organisation liés aux changements climatiques**

Le reporting 2013 ne couvre pas ce thème.

### EC3

**Étendue de la couverture des retraites avec des plans de retraite à prestations définies**

Voir pages 129 et 148 à 151 du rapport annuel.

### EC4

**Subventions et aides publiques significatives reçues**

En 2013, Virbac a bénéficié de 8 millions € de subventions, majoritairement sous forme de crédit impôt recherche en France.

# PRÉSENCE SUR LE MARCHÉ

## EC5

### Distribution des ratios comparant le salaire d'entrée de base et le salaire minimum local sur les principaux sites opérationnels

Pour les données Groupe relatives à la masse salariale et la politique de rémunération, voir pages 112 et 121 du rapport annuel.

#### Focus France

En France, 100% des salariés ont une rémunération supérieure au minimum légal. La politique en matière de salaire de base se situe à + 5% au-dessus des minima de la branche (Union) pour toutes les catégories de personnel. De plus, pour les cadres confirmés, la politique suit une logique de

compétitivité au sein du marché de la santé animale et se situe à la médiane de ce marché pour les personnes en maîtrise de leur poste.

## EC6

### Politique, pratiques et part des dépenses réalisées avec les fournisseurs locaux sur les principaux sites opérationnels

Virbac travaille avec des fournisseurs régionaux lorsque les conditions offertes par ceux-ci sont compétitives et en ligne avec les spécifications des filiales du Groupe. En 2013, la part d'achat réalisée avec les fournisseurs régionaux s'élève à plus de 30% du montant total des achats et ce chiffre est en progression.

## EC7

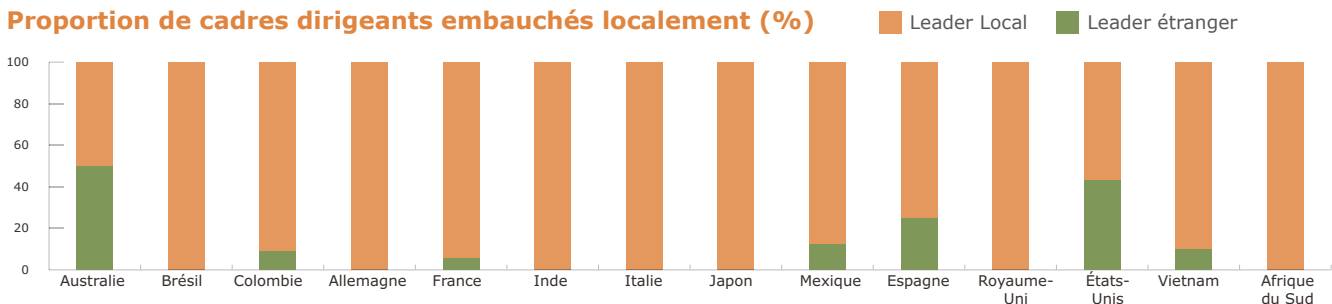
### Procédures d'embauche locale et proportion de cadres dirigeants embauchés localement sur les principaux sites opérationnels

En matière de recrutement des postes clés, la procédure consiste à faire appel en priorité aux candidats internes du Groupe, et dans certains cas à rechercher parallèlement en externe. Les décisions sont prises exclusivement sur les critères de compétences et de qualifications pour la fonction et la nationalité du candidat n'intervient pas dans la décision. Le "senior management" au siège en France se compose de 65 personnes, dont trois sont de nationalité non française.

Dans la mesure du possible, Virbac confie les postes aux plus hautes responsabilités à des managers locaux afin d'être au plus proche des clients et de la

culture du marché. En même temps, le Groupe mène une politique de développement de talents à l'international qui permet de développer certains managers à destination des postes à rayonnement international. Sur les quatorze filiales du périmètre social, sept d'entre elles ont un management strictement local en 2013. Dans les autres filiales, la présence d'expatriés au sein du management varie de une à trois personnes, ce qui représente entre 10 et 50% de nationalités étrangères au sein de l'équipe dirigeante. Cette approche favorise la diversité culturelle à la fois en filiales et, par le jeu des évolutions de carrière, progressivement au siège.

#### Proportion de cadres dirigeants embauchés localement (%)



# IMPACTS ÉCONOMIQUES INDIRECTS

## EC8

### Développement et impact des investissements en matière d'infrastructures et des services, principalement publics, réalisés via une prestation commerciale, en nature ou à titre gratuit

Quelques exemples en France : la subvention accordée à la fondation de l'Université de Nice, la subvention accordée à l'ASPF (Accueil - Savoir -

Partage - Francophonie) et la contribution financière à l'initiative de parrainage développement durable au bénéfice des PME locales.

## EC9

### Compréhension et description des impacts économiques indirects significatifs, y compris l'importance de ces impacts

Le reporting 2013 ne couvre pas ce thème



## INDICATEURS DE PERFORMANCE

## ENVIRONNEMENT

Chez Virbac, les ressources sont gérées avec précision via des indicateurs clés portant sur la consommation d'énergie et de ressources naturelles (eau, électricité, gaz, carburant) ainsi que sur la consommation des matières premières (principes actifs, articles de conditionnement, excipients...). Pour les principaux indicateurs environnementaux, le périmètre couvre l'ensemble des sites majeurs de production (France, Mexique, États-Unis, Australie, Afrique du Sud, Vietnam, Brésil), hors Chili, Uruguay et Nouvelle-Zélande, tous trois entrés dans le périmètre financier fin 2012 et courant 2013. Lorsque certains indicateurs, pour des raisons de maturité du reporting, font l'objet d'un focus sur un pays particulier, une mention en fait état.

#### Actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement

Afin de sensibiliser ses équipes aux enjeux environnementaux, Virbac mène depuis 2012 plusieurs actions sur le périmètre France. Elles se sont concrétisées par la mise en place d'un processus de formation pour les habilitations à des postes de travail soumis à réglementation environnement et sécurité, ainsi que par la mise en place de fiches d'accueil pour les nouveaux entrants précisant les règles à respecter sur les sujets environnementaux et de santé. De plus, en 2013, un volet HSE a été inséré dans les deux jours et demi de l'accueil des nouveaux entrants.

## MATIÈRES

#### À toutes les étapes du processus industriel, minimiser les déperditions

Depuis la mise en place de la démarche d'amélioration continue, Virbac a renforcé l'ajustement au plus près de ses consommations de principes actifs, d'excipients et d'articles de conditionnement. Cette amélioration s'est effectuée via des partenariats fournisseurs dédiés : depuis le réapprovisionnement au juste nécessaire (réduction du stockage et des déplacements internes) jusqu'à l'expédition des produits finis (cadencée par le besoin client), en passant par une organisation en flux optimisés (fabrications lissées et adaptées à la demande). Enfin, tout en tenant compte des obligations réglementaires liées à l'activité pharmaceutique, la politique d'innovation Virbac privilégie les produits nécessitant moins d'emballages et de conditionnements pour être manufacturés.

### EN1

#### Consommation de matières en poids ou en volume

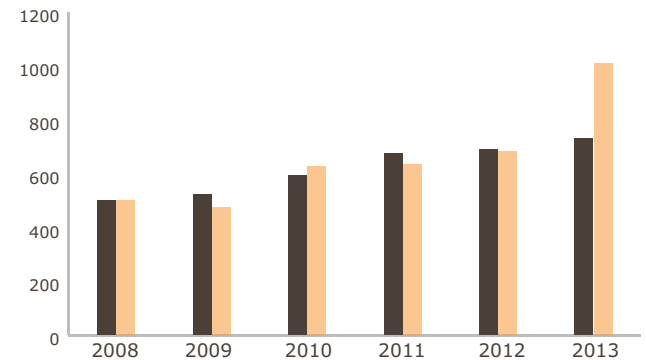
La totalité des emballages mis sur le marché sur le périmètre monde s'élève en 2013 à 5 120 tonnes.

#### Focus France

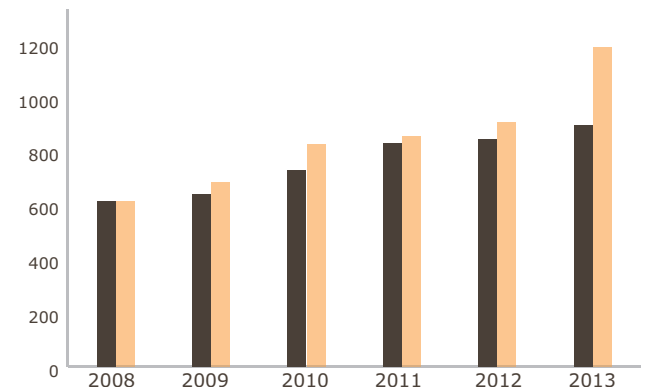
Un focus est fait pour les sites de production en France qui représentent 2 905 tonnes soit plus de 50% de la production du Groupe. La réglementation pharmaceutique étant de plus en plus stricte, notamment sur la sécurisation des packagings, le tonnage de la quasi-totalité des types d'emballages progresse plus vite que l'activité. En France, par exemple, un suremballage a été mis en place début 2013 sur les pipettes Effipro afin de sécuriser ces produits vis-à-vis des enfants et des personnes âgées.

■ rapporté à l'activité ■ réalisé

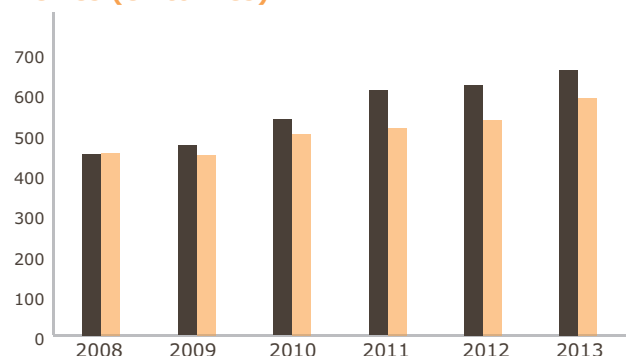
#### Plastique (en tonnes)



#### Carton/papier (en tonnes)



#### Verres (en tonnes)



## EN2

### Pourcentage de matières consommées provenant de matières recyclées

Les exigences de l'industrie pharmaceutique imposent des normes strictes de pureté, qualité et stabilité des emballages primaires (en contact avec le médicament). De ce fait, aujourd'hui, les matériaux utilisés ne peuvent pas provenir d'une filière de recyclage. Les articles de conditionnement secondaires sont fabriqués avec du carton vierge, mais parfaitement optimisés en termes de grammage. Les articles de conditionnement tertiaires et les secondaires plus épais, sont constitués de fibres recyclées. Ainsi pour les sites français de Carros et de Magny, 657 tonnes de carton d'emballage tertiaire sont constituées à 95% de fibres recyclées.

# ÉNERGIE

Depuis plusieurs années, Virbac s'emploie à baisser ses consommations d'énergie et de ressources naturelles en menant des actions de remplacement de matériel (meilleur rendement), d'isolation thermique, d'optimisation de la climatisation et par la mise en place d'indicateurs de consommation au plus près des utilisateurs finaux (meilleure maîtrise des dépenses d'énergie). Rapportée à un volume d'activité identique, la réduction globale de la consommation atteint sur le seul site de Carros - France (qui représente près de 50% de la production du Groupe) près de 8% pour le gaz et de 19% pour l'électricité, sur les six dernières années. Dans une démarche éco-citoyenne, Virbac, au travers de son site de Carros - France, fait partie des sept sociétés engagées dans l'initiative Ecocités du ministère de l'Écologie et du Développement Durable sur le département des Alpes Maritimes. Ainsi, à la demande du fournisseur historique EDF sur une plage horaire de 18 à 20h en période d'hiver, Virbac s'engage à couper la consommation d'électricité de nombreuses installations de chauffage pour un équivalent total de 500 kWh (pour plus d'informations : [www.nicegrid.fr](http://www.nicegrid.fr)).

## EN3

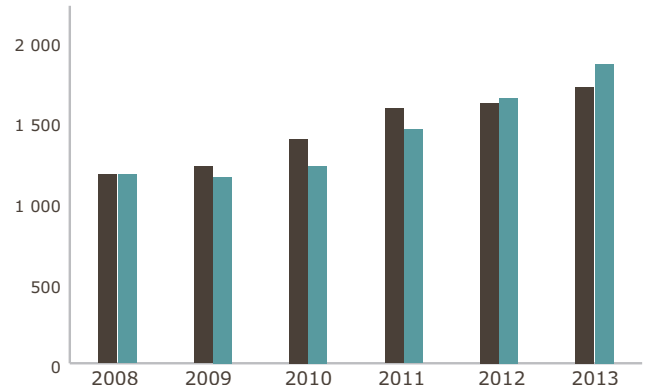
### Consommation d'énergie directe répartie par source d'énergie primaire

Ces diagrammes comparent la consommation réelle de chaque année avec la consommation théorique que l'entreprise aurait eue si elle avait eu la même performance énergétique que l'année de référence (2008) pondérée du niveau d'activité. L'activité est définie comme indice base 100 en 2008 : valeur ajoutée (coût main d'œuvre directe + coûts indirects de production), à l'exception de l'Australie (base 100 en 2010).

Les 26 699 841 kWh de gaz consommés en 2013 sur la totalité du périmètre environnemental sont répartis dans les tableaux ci-après. Les sites de Vauvert (France), d'Afrique du Sud, du Mexique, du Brésil et du Vietnam n'ont pas d'installations industrielles consommatrices de gaz.

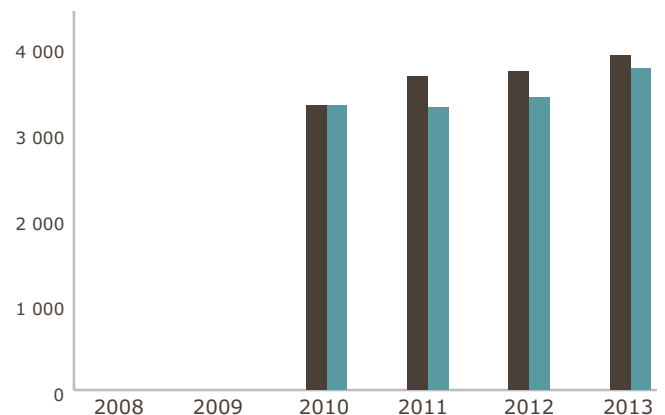
■ rapporté à l'activité ■ réalisé

### Gaz France (en MWh)



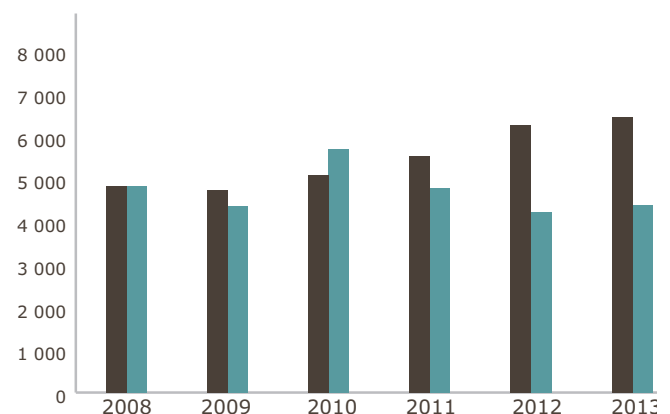
Les consommations relatives d'énergies directes en France intègrent depuis 2011 les consommations des sites de Magny et de Wissous en plus de celles de Carros. L'augmentation des consommations relatives à la production est liée à la mise en service d'un nouveau bâtiment de production dédiés aux injectables alors que ce site n'est pas encore à sa capacité de production nominale.

### Gaz Australie (en MWh)



La consommation relative de gaz a fortement augmenté due à un mix produit défavorable

### Gaz États-Unis (en MWh)



Malgré l'installation d'une nouvelle chaufferie en 2008 et des gains importants dès l'année suivante, les consommations des sites aux États-Unis restent très dépendants des conditions climatiques notamment hivernales.





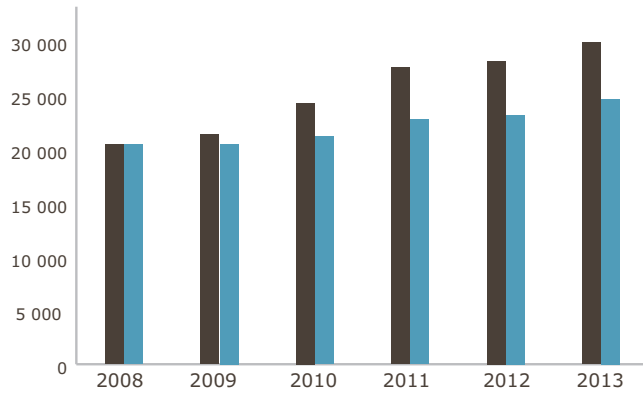
### EN4

## Consommation d'énergie indirecte répartie par source d'énergie primaire

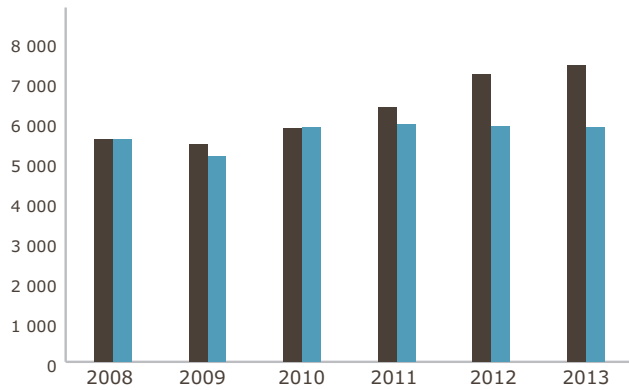
Les 40 015 448 kWh d'électricité consommés en 2013 sur la totalité du périmètre environnemental sont répartis de la manière suivante.

■ rapporté à l'activité ■ réalisé

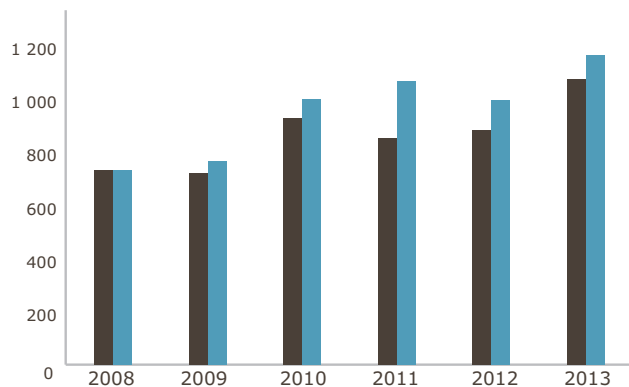
### Électricité France (en MWh)



### Électricité États-Unis (en MWh)

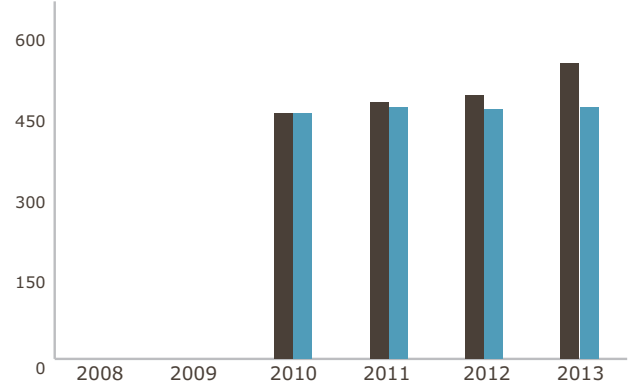


### Électricité Mexique (en MWh)

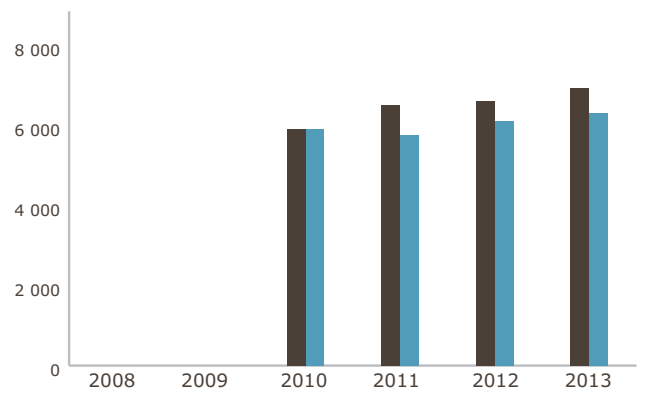


L'augmentation relative de la consommation du Mexique est directement liée à une augmentation de production en vue du transfert d'activité dans la nouvelle unité de production prévue en 2014.

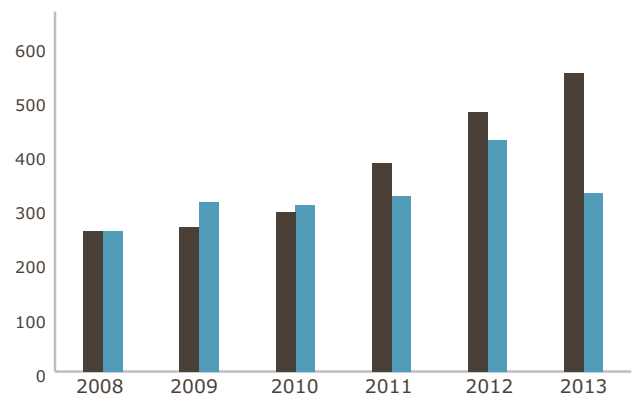
### Électricité Afrique du Sud (en MWh)



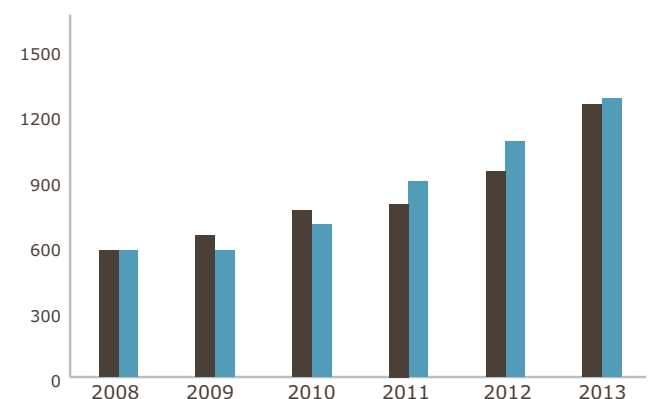
### Électricité Australie (en MWh)



### Électricité Brésil (en MWh)



### Électricité Vietnam (en MWh)



## EN5 Énergie économisée grâce à l'efficacité énergétique

Le reporting 2013 ne couvre pas ce thème.

## EN6 Initiatives pour fournir des produits et des services reposant sur des sources d'énergie renouvelables ou à rendement amélioré, réductions des besoins énergétiques obtenues suite à ces initiatives

Virbac cherche à optimiser les installations consommatrices d'énergie directe. Ainsi, à Carros, la société évite autant que possible l'installation de nouveaux producteurs d'énergie pour ses deux nouvelles unités de production (vaccin CaniLeish et site dédié aux injectables) ; sur le site de Vauvert en France, le nouveau bâtiment de stockage de matières premières et une partie des bâtiments de stockage de produits finis ont été équipés d'éclairage à LED.

## EN7 Initiatives pour réduire la consommation d'énergie indirecte et réductions obtenues

Pour l'ensemble de ses sites industriels dans le monde, que ce soit pour le choix des nouveaux équipements ou au travers de suivis permanents, Virbac cherche à prendre en compte les consommations en énergie en s'appuyant notamment sur les MTD (Meilleures Techniques Disponibles) applicables à son activité. Par exemple sur le site américain, avec la mise en place d'une gestion des éclairages industriels ou encore au Mexique et en Afrique du Sud avec l'installation de chaudières solaires pour la production d'eau chaude. Dans le cadre de la nouvelle réglementation CO<sub>2</sub> concernant les sociétés de plus de 500 salariés, Virbac en France a également signé une convention avec EDF et ses partenaires pour la mise en place d'un Plan d'Économie d'Énergie (PEE) sur trois ans qui, après un audit détaillé des sites majeurs de France, a identifié deux axes majeurs de gain potentiels, d'une part une meilleure gestion des températures et taux de renouvellement sur les installations de traitements d'air ; et d'autre part, la mise en place d'une unité de récupération de chaleur sur la station de traitement des eaux.

# EAU

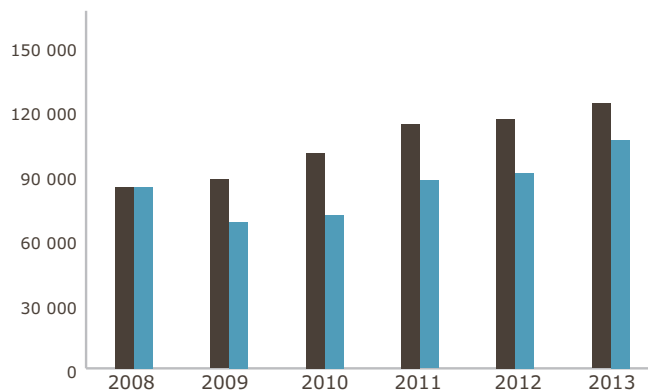
Depuis de nombreuses années, Virbac s'efforce de baisser les consommations d'eau à volume d'activité équivalente par la mise en place de recyclage ou d'équipements de production de différentes qualités d'eau répondant aux MTD ; ainsi la réduction de consommation d'eau sur le site de Carros (qui représente près de 50% de la production du Groupe) atteint près de 18% sur les sept dernières années.

## EN8 Volume total d'eau prélevé par source

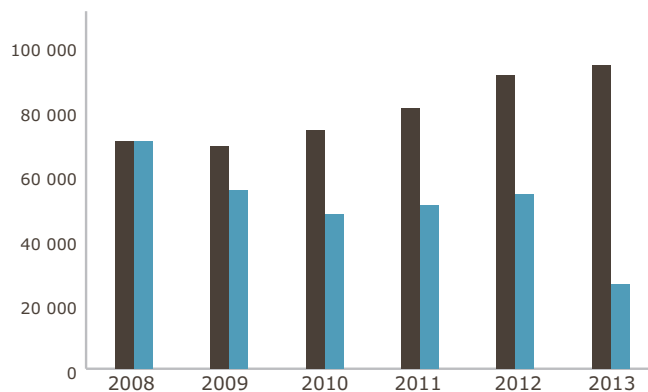
Les 174 318 m<sup>3</sup> d'eau consommés en 2013 sur la totalité du périmètre environnemental sont répartis de la manière suivante.

■ rapporté à l'activité ■ réalisé

### Eau France (en m<sup>3</sup>)

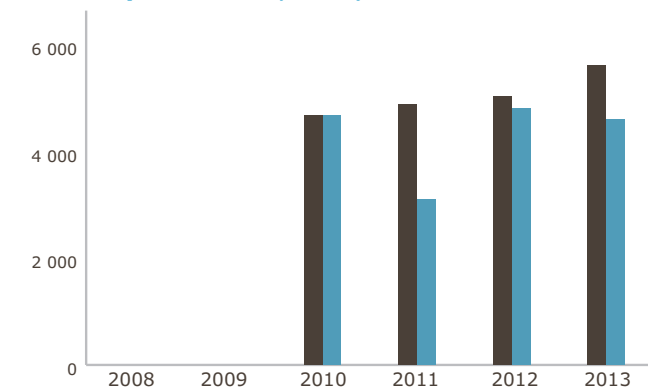


### Eau États-Unis (en m<sup>3</sup>)



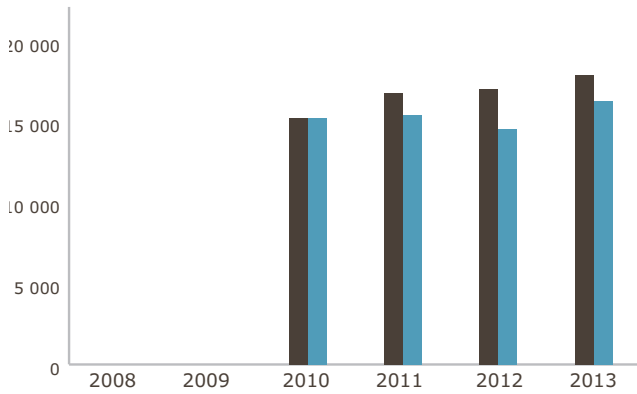
La diminution de production ainsi qu'un mix produit favorable ont eu un impact très positif sur la consommation d'eau.

### Eau Afrique du Sud (en m<sup>3</sup>)



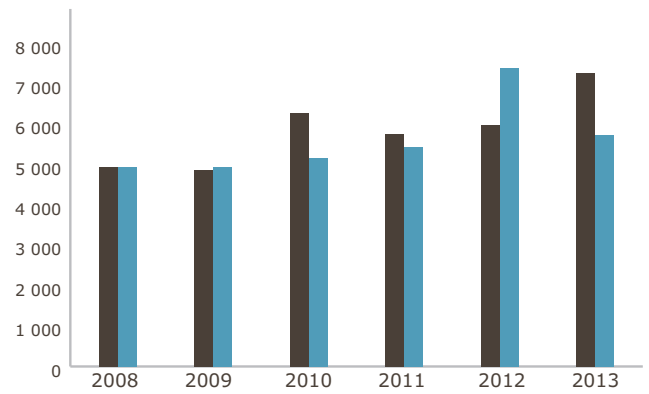


### Eau Australie (en m<sup>3</sup>)



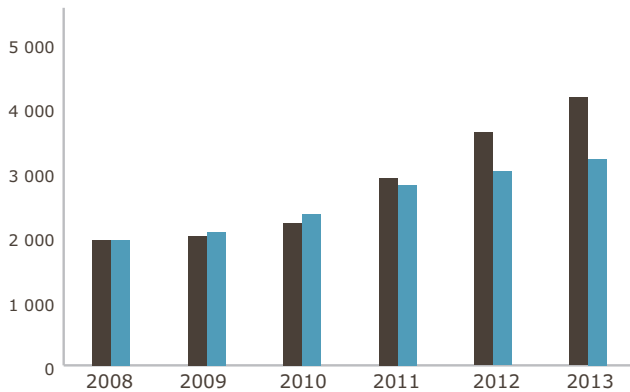
La consommation relative d'eau a notablement augmenté due à un mix produit défavorable.

### Eau Mexique (en m<sup>3</sup>)

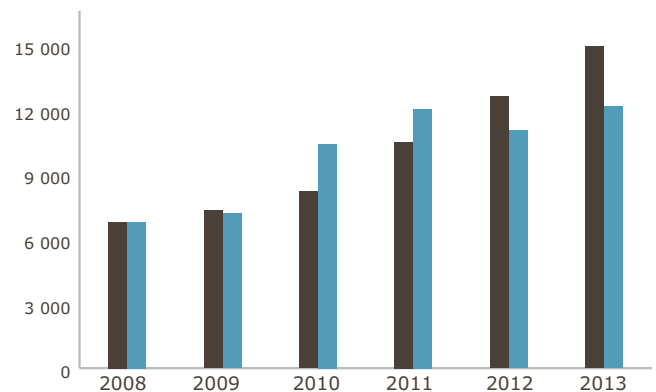


Retour à une situation normale en 2013 suite aux surconsommations importantes de 2012 liées à une vétusté de la distribution de l'eau dans le site mexicain.

### Eau Brésil (en m<sup>3</sup>)



### Eau Vietnam (en m<sup>3</sup>)



## EN9 Sources d'approvisionnement en eau significativement touchées par les prélèvements

Aucun des sites de production du Groupe n'est situé dans une zone de stress hydrique identifiée comme telle. Bien qu'aucune étude particulière n'ait été réalisée, Virbac estime que les quantités d'eau consommées par ses sites n'influent pas sur la pérennité des sources utilisées.

## EN10 Pourcentage et volume total d'eau recyclée et réutilisée

Le reporting 2013 ne couvre pas ce thème.

# BIODIVERSITÉ

## EN11

### **Emplacement et superficie des terrains détenus, loués ou gérés dans ou au voisinage d'aires protégées et en zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées**

Les différents sites industriels de Virbac à Carros (qui représentent près de 50% de la production du Groupe) sont situés dans le périmètre de l'OIN (Opération d'intérêt national) de la plaine du Var. L'EPA (Établissement public d'aménagement) créé par l'État est chargé de planifier le développement durable de la plaine du Var dans un but de développement durable (voir [www.ecovallee-plaineduvar.com](http://www.ecovallee-plaineduvar.com)). De même, les 4 hectares du site Penrith en Australie sont contigus à un cours d'eau majeur.

## EN12

### **Description des impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité des aires protégées ou des zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées**

Le reporting 2013 ne couvre pas ce thème.

## EN13

### **Habitats protégés ou restaurés**

Le reporting 2013 ne couvre pas ce thème.

## EN14

### **Stratégies, actions en cours et plans futurs de gestion des impacts sur la biodiversité**

En complément de la campagne menée depuis 2011 de collecte des déchets et de nettoyage de la forêt la plus importante du Mexique (Bosque de la Primavera, considérée par le gouvernement mexicain comme l'une des principales zones de biodiversité à protéger), réalisée conjointement avec le collège franco-mexicain, Virbac Mexique a distribué à ses collaborateurs 600 arbustes destinés à être replantés afin de minimiser son impact carbone. Sur le site de Penrith en Australie, une remise en état des rives du cours d'eau mitoyen est réalisée régulièrement ainsi qu'une régénération de la flore spécifique de ces abords.

## EN15

### **Nombre d'espèces menacées figurant sur la liste rouge mondiale de l'UICN et sur son équivalent national et dont les habitats se trouvent dans des zones affectées par des activités, par niveau de risque d'extinction**

Le reporting 2013 ne couvre pas ce thème.



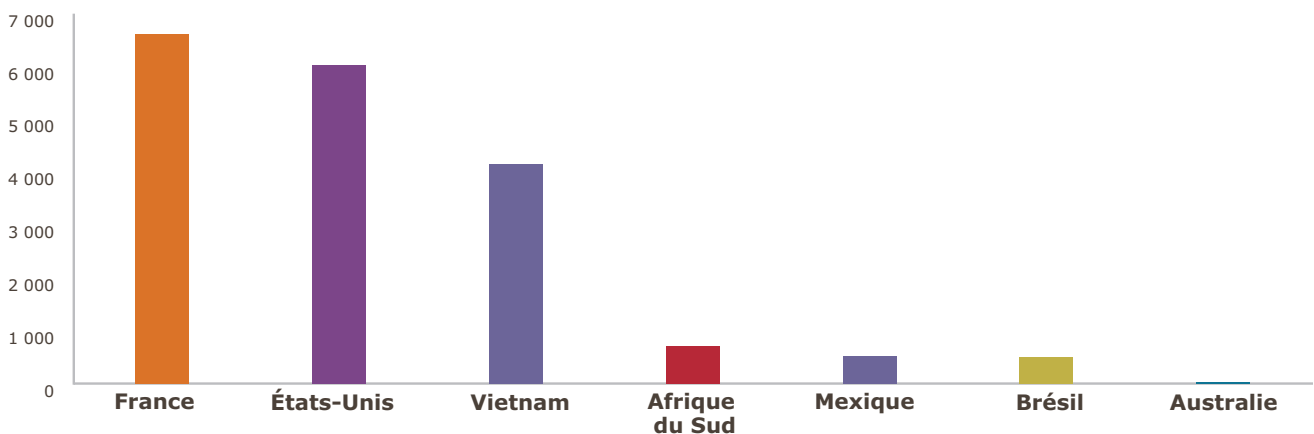
# ÉMISSIONS, EFFLUENTS ET DÉCHETS

Compte tenu de la nature de son activité industrielle pharmaceutique (notamment les technologies confinantes), Virbac ne crée pas de nuisances visuelles, sonores ou olfactives. Bien qu'ayant une activité non-polluante, Virbac investit de manière croissante dans le respect de l'environnement : intégration de la gestion des Projets Industriels au sein de la direction HSE renforcée et montée en puissance de la direction Gestion des Risques. En outre, les principes du Groupe en termes d'environnement sont adaptés en filiale selon les différentes réglementations locales.

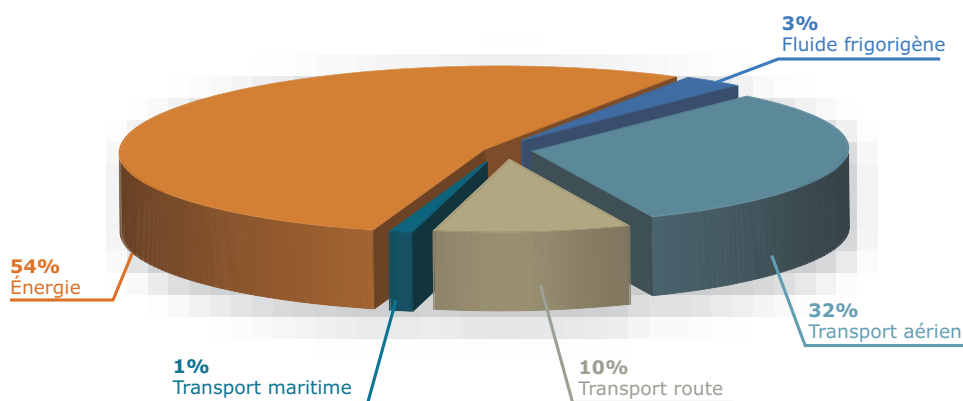
## EN16 émissions totales, directe ou indirectes, de gaz à effet de serre, en poids (teq CO<sub>2</sub>)

Les émissions liées aux énergies directes et indirectes sur la totalité des sites industriels à travers le monde incluent désormais les émissions de gaz à effets de serre liées aux fluides frigorigènes et représentent 18 580 tonnes en 2013.

### Monde : émissions de CO<sub>2</sub> (en tonnes)



### France (hors Virbac nutrition) : émissions de CO<sub>2</sub> (en %)



### Focus France : bilan carbone 2013 incluant certains postes d'émissions du Scope 3

En tenant compte du transport des produits finis au départ des sites de Carros, Magny et Wissous (France), et en ayant intégré l'impact des fluides frigorigènes de tous les groupes froids de ces sites, Virbac en France a généré 10 257 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> sur l'année 2013. Ce tonnage, dont plus de 50% sont représentés par les consommations

d'énergies directes et indirectes, reste stable par rapport à 2012. Conformément à la réglementation CO<sub>2</sub> pour les sociétés de plus de 500 salariés, Virbac en France a réalisé en fin d'année 2012, la déclaration au titre de l'année 2011 (accessible sur le site [www.virbac.com](http://www.virbac.com)) et s'est engagé dans un plan de réduction de gaz à effet de serre lié à la consommation énergétique (gaz et électricité) sur les trois prochaines années.

## EN17

### **Autres émissions indirectes pertinentes de gaz à effet de serre, en poids (teq CO<sub>2</sub>)**

Virbac ne génère pas d'autres d'émissions de CO<sub>2</sub> que celles citées en EN16.

## EN18

### **Initiatives pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et réductions obtenues**

Dans le cadre des transports des produits finis et tout en respectant la satisfaction client, Virbac a mis en place en France et aux États-Unis un groupage pour de multiples destinations nationales et internationales, réduisant ainsi la quantité de CO<sub>2</sub> émise due au transport. Pour l'ensemble du personnel des sites de Carros, Virbac met aussi à disposition une navette de liaison avec la gare SNCF desservant la zone industrielle. Également utilisée pour les liaisons intersites et le restaurant d'entreprise, cette navette a transporté près de 2 500 personnes par mois en 2013 soit près de 30% de plus qu'en 2012. Dans le cadre d'un PDIE (Plan de déplacement inter-entreprises), Virbac a participé activement à la mise en place en 2012 d'une "navette express" reliant différents points de la ville de Nice et la zone industrielle de Carros et en 2013 de deux nouvelles lignes entre l'ouest du département et la zone industrielle de Carros. Depuis 2010 en France et 2012 aux États-Unis, Virbac a aussi développé une politique incitative pour les véhicules de société et de fonction limitant l'impact carbone. Les sites australiens, quant à eux, prennent en compte les facteurs d'émission de gaz à effet de serre dans le choix des gaz réfrigérants pour chaque groupe de froid industriel. Enfin, au Mexique, une chaudière solaire produisant l'eau chaude industrielle est venue remplacer une chaudière thermique.

## EN19

### **Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone, en poids**

Les émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone sont liées aux éventuelles fuites de fluides frigorigènes des différents sites du Groupe. Depuis 2013, ces émissions sont suivies sur la totalité du périmètre Groupe.

## EN20

### **Émissions de NOx, SOx et autres émissions significatives dans l'air, par type et par poids**

Virbac, de par son activité, ne génère pas d'émissions significatives de NOx et SOx. Les autres émissions possibles, notamment les émissions de COv liées à l'activité, sont jugées non significatives du fait du confinement des opérations.

## EN21

### **Total des rejets dans l'eau, par type et par destination**

De par l'activité des sites industriels de Virbac, le principal polluant rejeté dans les eaux industrielles est la DCO (Demande chimique en oxygène). Sur la totalité du périmètre Groupe, cet indicateur suivi depuis 2013 montre que 67 tonnes de DCO ont été rejetées par les sites industriels.

## EN22

### **Masse totale de déchets, par type et par mode de traitement**

Chez Virbac, ils sont de deux natures différentes : les déchets industriels banals et les déchets industriels spéciaux. Ils sont gérés via des filières dédiées de collecte et de tri (sur les sites de Carros, l'évolution globale du tri est passée de 67% en 2011 à 69,5% en 2013) afin d'être recyclés ou valorisés de manière optimale en fonction de leur nature.



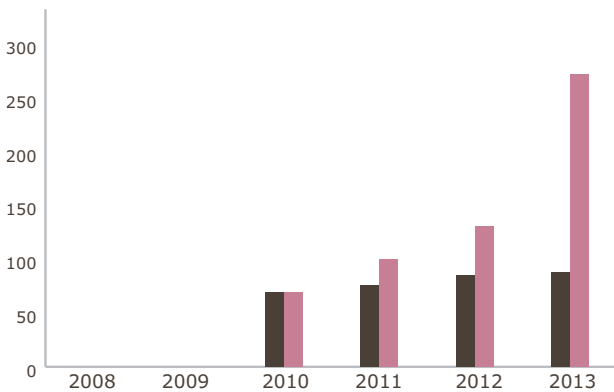
### Améliorer le tri à la source des déchets industriels banals et réduire leur volume

Depuis 2003, Virbac contribue au déploiement d'un système de collecte des déchets banals (aluminium, fer, verre, carton, plastique, papier, autres) sur la zone industrielle de Carros au travers de la démarche "Carros Indus'tri". Ce système spécifique géré par le CAIPDV (régulièrement étudié par les collectivités locales ou d'autres zones industrielles souhaitant le transposer) permet d'avoir une approche autonome, innovante et performante du traitement de ce type de déchets. Virbac optimise, pour ce faire, le tri à la source en mettant à disposition des salariés des moyens de collecte de proximité (cartons de recyclage, containers dédiés, cagettes plastique...).

Les 2 164 tonnes de déchets banals générés en 2013 sur le périmètre environnemental sont répartis dans les tableaux ci-après. La production de déchets banals des sites du Vietnam et du Brésil est incluse dans le total Groupe mais n'est pas représentée du fait des très faibles quantités générées sur ces deux sites.

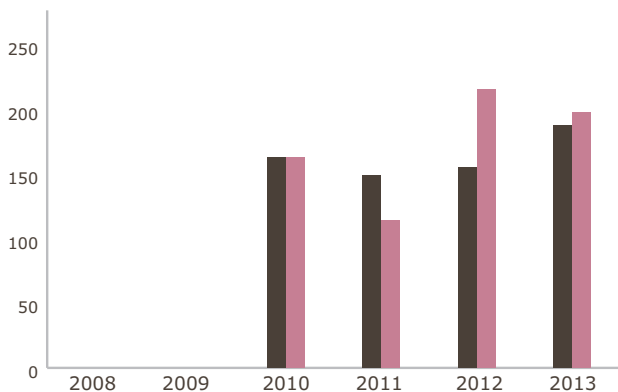
■ rapporté à l'activité ■ réalisé

### Déchets banals États-unis (en tonnes)



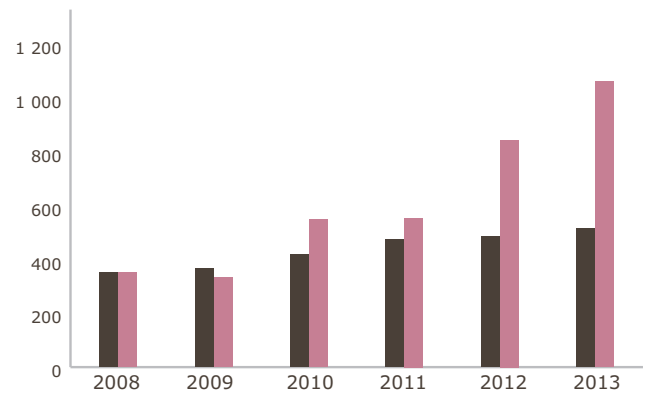
La très forte augmentation de la valeur de 2013 est la conséquence d'une augmentation de périmètre et également d'une fiabilisation des données notamment en prenant mieux en compte le tonnage des bennes de déchets générés.

### Déchets banals Mexique (en tonnes)



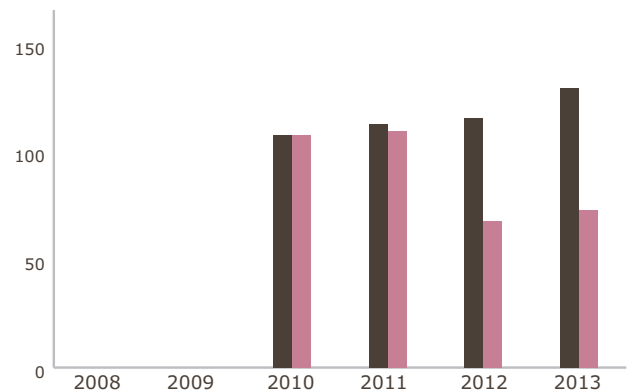
Les variations de 2012 et 2013 sont dues à un important travail de fiabilisation des données et une meilleure maîtrise des déchets banals suite à une optimisation du tri.

### Déchets banals France (en tonnes)



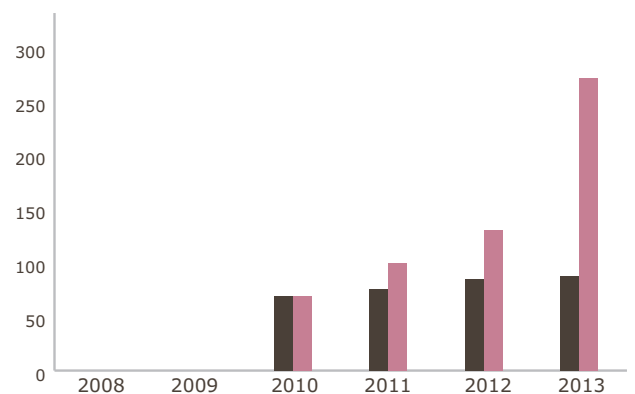
Sur le périmètre France, depuis 2012 les déchets banals générés ont connu un accroissement. Plusieurs facteurs expliquent cette augmentation : intégration des sites de Magny et Vauvert en 2012, de Wissous en 2013, mise en place de matériels à usage unique pour des raisons de conformité pharmaceutique et élimination de matériaux suite à différents projets particulièrement en 2013 avec les travaux du nouveau bâtiment de fabrication d'injectables et de tous les tests qui en ont découlés.

### Déchets banals Afrique du Sud (en tonnes)



Les variations de 2012 et 2013 sont dues à un important travail de fiabilisation des données.

### Déchets banals Australie (en tonnes)



Les variations de 2012 et 2013 sont dues à un important travail de fiabilisation des données.

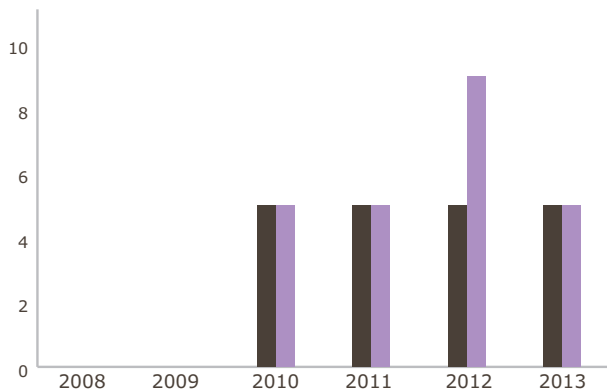
### Maîtriser les volumes des déchets industriels spéciaux

Virbac assure la traçabilité jusqu'à l'élimination de l'ensemble de ses déchets spéciaux : emballages souillés, déchets de laboratoire, de production, médicamenteux, à risque infectieux et effluents chimiques (majoritairement incinérés donc valorisés thermiquement ou recyclés pour récupération des solvants). Enfin, Virbac améliore régulièrement le système de collecte par la création de nouvelles filières encore plus sélectives permettant de diminuer la part de déchets pour lesquels il n'existe pas encore de recyclage.

Les 2 604 tonnes de déchets industriels spéciaux générés en 2013 sur la totalité du périmètre environnemental sont répartis de la manière suivante.

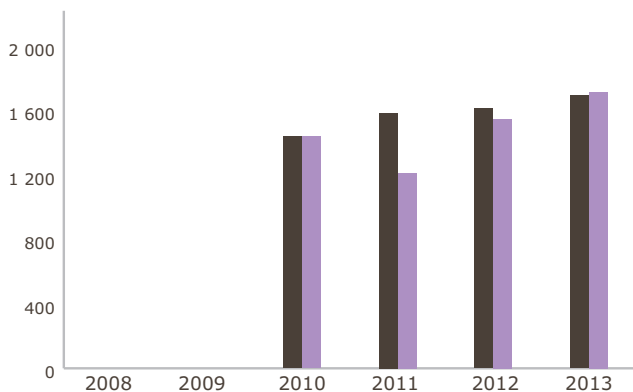
■ rapporté à l'activité ■ réalisé

### Déchets industriels Afrique du Sud (en tonnes)



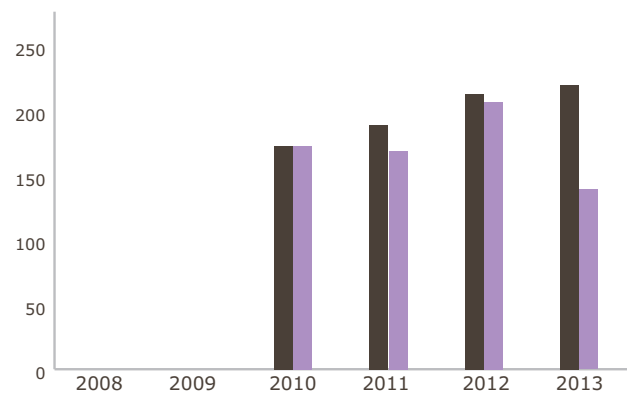
Les faibles volumes annuels de ce site ont été fortement impactés par des destructions à cheval sur deux années.

### Déchets industriels Australie (en tonnes)

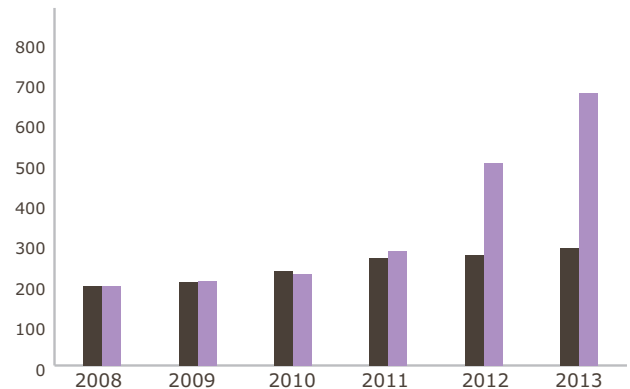


L'augmentation des déchets industriels, plus rapide que le niveau de production, est principalement liée à un mix produits défavorable et une quantité plus importante de lots de validation détruits.

### Déchets industriels États-Unis (en tonnes)

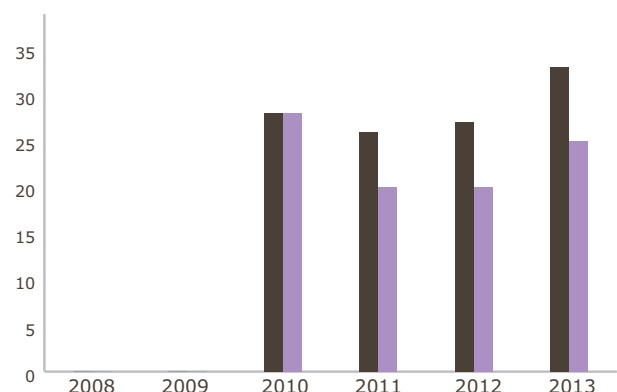


### Déchets industriels France (en tonnes)



En plus des sites de Magny et de Vauvert pris en compte depuis 2012, le site de Wissous est désormais comptabilisé depuis 2013, ce qui explique une bonne partie de l'augmentation de la quantité de déchets spéciaux générés. Les autres principales causes sont : déstockage et destruction de produits finis ou matières premières non conformes, généralisation de la destruction des premières eaux de rinçage en tant que déchets et augmentation des lots de validation dans le cadre de la conformité pharmaceutique (lots détruits par la suite).

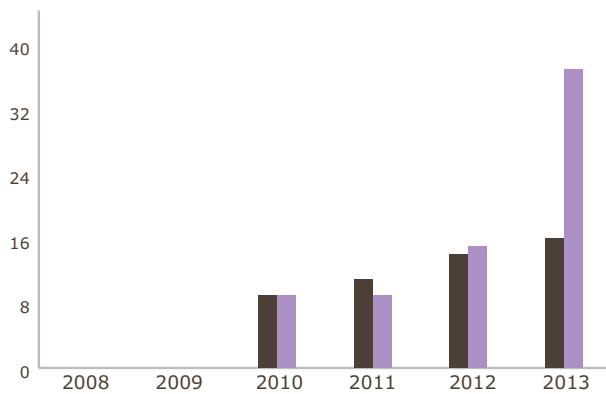
### Déchets industriels Mexique (en tonnes)



Même si l'augmentation relative des déchets industriels reste sous maîtrise, celle-ci est tout de même due à la destruction massive de matières premières et produits finis non commercialisables.

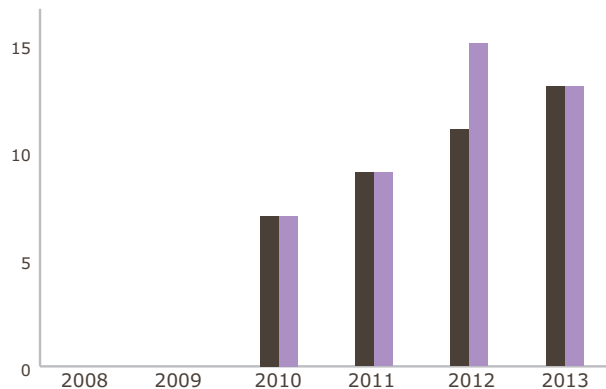


### Déchets industriels Brésil (en tonnes)



Une destruction ponctuelle de produits est intervenue début 2013.

### Déchets industriels Vietnam (en tonnes)



Les faibles volumes annuels de ce site ont été fortement impactés par des destructions à cheval sur deux années.

### EN23

#### Nombre total et volume des déversements accidentels significatifs

Aucun déversement accidentel significatif n'est intervenu sur l'ensemble des sites du Groupe en 2013.

### EN24

#### Masse des déchets transportés, importés, exportés ou traités et jugés dangereux aux termes de la Convention de Bâle, annexes I, II, III et VIII ; pourcentage de déchets exportés dans le monde entier

Virbac n'est pas concerné par cet indicateur.

### EN25

#### Identification, taille, statut de protection et valeur de biodiversité des sources d'approvisionnement en eau et de leur écosystème connexe significativement touchés par l'évacuation et le ruissellement des eaux de l'organisation

Le reporting 2013 ne couvre pas ce thème.

# PRODUITS ET SERVICES

## EN26

### Initiatives pour réduire les impacts environnementaux des produits et des services et portée de celles-ci Écotoxicité des produits

Pour chacun de ses produits enregistrés, Virbac procède à une analyse d'écotoxicité. Celle-ci est validée par l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché délivrée par les différentes autorités du médicament vétérinaire.

### Emballages produits

Chaque fois que possible, Virbac supprime les éléments de packaging permettant de réduire les déchets côté utilisateur. Par exemple, pour le produit Effipro (produit n°1 du portefeuille animaux de compagnie de Virbac en Europe), les cales cartons dans les *displays* et les étuis ont tous été supprimés en France.

### e-commerce

Depuis 2012, Virbac développe l'utilisation des tablettes tactiles pour remplacer les aides de visite papier lors des rencontres avec les vétérinaires et ainsi réduire les impressions. En 2013, après la France et l'Italie, cette initiative a été étendue à la République Tchèque, à la Pologne et à la Hongrie. Les bons de commandes électroniques sont également en développement et visent à remplacer les bons de commandes papier. Après la France en 2012, Virbac travaille à l'élargissement de cette initiative au Royaume-Uni et aux Pays-Bas.

### Green IT

L'équipe des Systèmes d'Information Groupe mène une politique active d'implantations de systèmes de communication permettant de réduire les impacts sur l'environnement :

- outils collaboratifs limitant les déplacements (système de vidéoconférence dans la plupart des filiales, espaces partagés, messagerie instantanée) ;
- outils de communication dématérialisant les échanges internes et externes (workflow, extranet, PDA, plateforme FTP) ;
- infrastructures informatiques réduisant les ressources matérielles nécessaires (virtualisation des serveurs, ERP Lean, automatisation).

Entre 2012 et 2013, Virbac a incité ses équipes à l'utilisation de la visioconférence (doublement du nombre de réunions via ce système). Cette politique a contribué à réduire le nombre de vols longue distance des collaborateurs du Groupe (- 25%).

## EN27

### Pourcentage de produits vendus et de leurs emballages recyclés ou réutilisés, par catégorie

Cette démarche n'est pas directement applicable à l'industrie pharmaceutique.

# RESPECT DES TEXTES

## EN28

### Montant des amendes significatives et nombre total de sanctions non pécuniaires pour non-respect des législations et des réglementations en matière d'environnement

En 2013, aucune indemnité significative n'a été versée à des tiers pour tous les sites du Groupe.

# TRANSPORT

## EN29

### Impacts environnementaux significatifs du transport des produits, autres marchandises et matières utilisés par l'organisation dans le cadre de son activité et du transport des membres de son personnel

Voir EN16 et EN18.

# GÉNÉRALITÉS

## EN30

### Total des dépenses et des investissements en matière de protection de l'environnement, par type

Ces budgets sont gérés localement par les filiales et ne font pas l'objet à ce stade d'une consolidation au niveau Groupe.



## INDICATEURS DE PERFORMANCE

# SOCIAL : EMPLOI, RELATIONS SOCIALES ET TRAVAIL DÉCENT

## Mesurer et améliorer le bien-être au travail

Tous les deux ans, Virbac réalise un baromètre d'opinion interne auprès de l'ensemble des salariés du Groupe. En 2013 un pilote électronique a été réalisé en France et dans les pays anglophones. La participation a augmenté, passant à 88% vs 84% en 2011. Les résultats au niveau Groupe ainsi qu'au niveau du siège sont restés élevés et au même niveau qu'en 2011 : le score moyen du siège est à 28 (contre 15 en 2005) et celui du Groupe est à 47 (contre 30 en 2005). Au niveau du siège, la note de satisfaction globale (pourcentage d'opinions positives) augmente, passant de 84% en 2011 à 88% en 2013.

En 2013, les résultats du Groupe ont été analysés et comparés à ceux de la base du partenaire en opinion d'entreprise. Il ressort que Virbac se situe au-dessus de la base en ce qui concerne l'engagement des collaborateurs, leur fierté d'appartenance, la confiance en l'avenir ainsi que le souhait de poursuivre leur carrière dans le Groupe. Les thèmes liés à la gestion des ressources humaines comme l'entretien d'évaluation les formations et la rémunération sont par ailleurs devenus une force avec des scores au-dessus du *benchmark*. Les investissements majeurs réalisés dans la gestion des ressources humaines du Groupe depuis plusieurs années ont porté leur fruit. Les thèmes qui ont connu la plus forte progression en 2013 sont la diversité aussi bien dans l'entreprise que dans la politique d'embauche, l'environnement ainsi que l'attention aux collaborateurs. Des progrès restent à faire sur le fonctionnement de l'organisation en matière de réunion ou de collaboration.

## Suppléments risques psychosociaux du baromètre France – édition 2013

Depuis 2011, un supplément sur les risques psychosociaux a été intégré au baromètre France et les résultats 2013 font apparaître un pourcentage inférieur de collaborateurs se déclarant "stressés". En effet en 2011, 60% des collaborateurs se déclaraient stressés (45% parvenaient à gérer leur stress et 15% n'y parvenaient pas). En 2013, ce pourcentage a évolué avec 48% de per-

sonnes se déclarant stressés (34% parviennent à gérer leur stress et 14% n'y parviennent pas). Ces progrès ont été réalisés grâce à un ensemble de mesures : plan d'embauches sur plusieurs années pour faire face à la charge, renforcement du plan d'action "risques psychosociaux" partagé entre la direction et les élus du personnel (formations et accompagnement des managers dans leur rôle d'arbitre des priorités, renforcement des formations gestion du stress qui sont passées à 2 jours afin de transmettre des compétences utiles pour gérer le stress...). Les participants analysent concrètement leur propre fonctionnement face au stress afin d'être capables d'agir à tout moment, de renforcer leur assertivité et de gérer les situations critiques ou de désaccord. Au total, 50 personnes ont été formées en 2013. Le plan de sensibilisation générale par le biais de conférences-débats "Le stress, parlons-en" a été également poursuivi. Tous les acteurs du groupe paritaire "Mieux être au travail" (assistant social externe, médecin du travail, infirmières, DRH, secrétaire du CHSCT, président du CHSCT et autres élus du personnel) travaillent ensemble afin de détecter les situations de tension et d'y apporter des solutions tout en promouvant la prévention par le biais du plan d'action détaillé ci-dessus.

Score baromètre Groupe



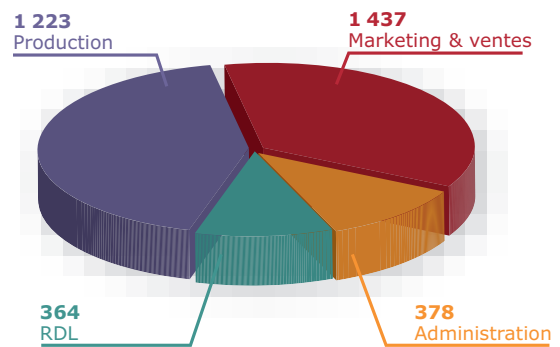
# EMPLOI

## LA1

### Effectif total par type d'emploi, contrat de travail et zone géographique

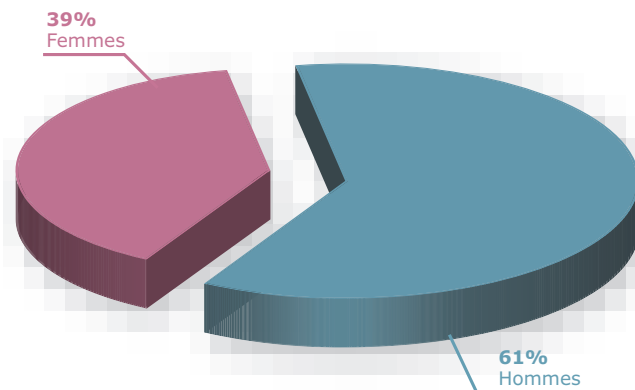
Le périmètre social 2013 est différent du périmètre social 2012 : la Colombie et le Vietnam sont venus rejoindre l'initiative de reporting développement durable volet social. Au total, sur le périmètre social comparable entre 2012 et 2013 (sans la Colombie et le Vietnam), le nombre de collaborateurs est de 3 171 et donc l'emploi a progressé de 97 personnes supplémentaires, soit 3,2% de croissance en effectif. Sur le périmètre social 2013 comprenant les 14 filiales les plus importantes en nombre de salariés et détenues à 100% par Virbac, le total des employés est de 3 402 personnes ce qui représente 78% du total des employés dans le Groupe (seuls les contrats permanents sont pris en compte).

### Effectif total par type d'emploi



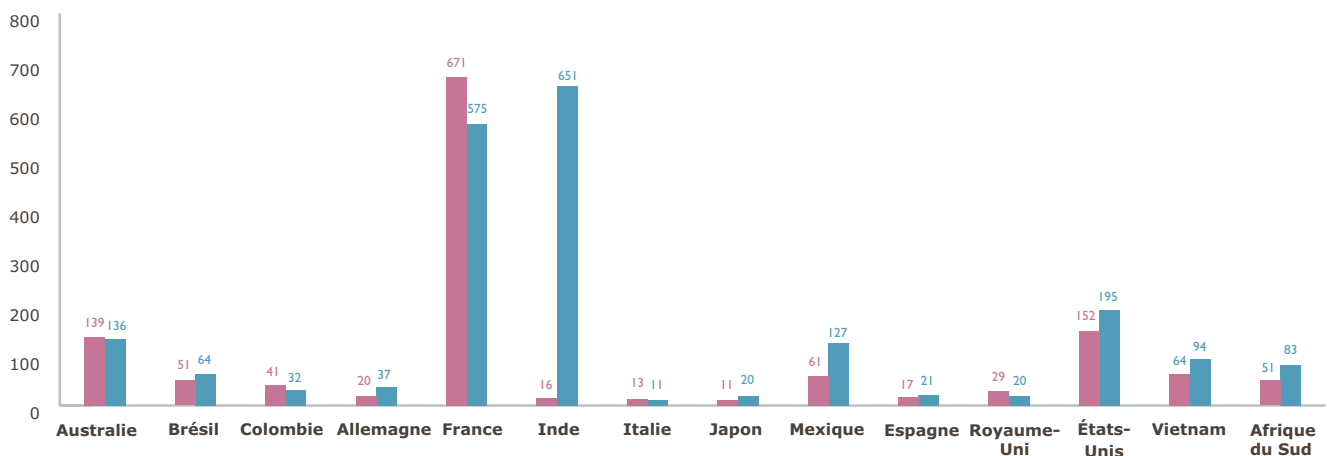
Tous les métiers sont représentés : 42% (vs 43% en 2012) des collaborateurs sont employés dans les fonctions marketing et ventes, 36% dans les fonctions industrielles, 11% dans les fonctions R&D (vs 10% en 2012) et 11% dans toutes les autres fonctions support et administratives. Il est à noter une baisse relative de 1% des compétences ventes et marketing au bénéfice des compétences recherche et développement qui passent de 10 à 11% du total des personnes (résultat d'une politique volontariste d'embauche dans ce domaine).

### Répartition hommes/femmes (en %)



Concernant la répartition des collaborateurs par sexe, il existe une différence très significative selon les pays. Sur le périmètre total, 61% sont des hommes et 39% sont des femmes. Ce chiffre global est fortement influencé par l'effectif en Inde (voir détail par pays).

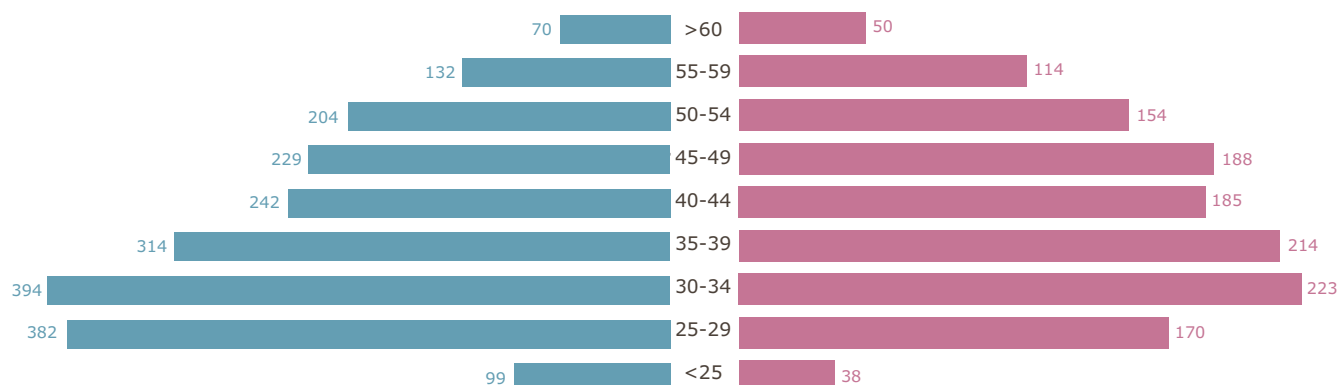
### Répartition hommes/femmes par pays



L'Inde est un cas particulier. La proportion dominante des hommes s'explique par le fait que 93% de l'effectif de la filiale est constitué de l'équipe commerciale. Pour des raisons de culture locale, de pénibilité et de sécurité (visites d'exploitations agricoles en 2 roues), ce type de postes s'adresse plus naturellement aux hommes.



## Pyramide des âges



Selon les régions du monde, l'équilibre entre les générations varie, avec notamment une importante représentation des séniors en Europe, Australie, Afrique du Sud et États-Unis, et une plus forte représentation des plus jeunes dans les régions en forte croissance comme l'Amérique latine ou l'Asie ; particulièrement en Inde (qui se distingue déjà dans la répartition hommes/femmes par une très grande majorité d'hommes) où les jeunes générations 25-35 ans sont fortement représentées.

Globalement, Virbac souhaite maintenir les séniors dans l'emploi tout en dynamisant l'embauche des jeunes générations, notamment en France. Afin de participer à l'effort de professionnalisation des jeunes, un nouvel accord intergénérationnel vient d'être signé en France. Il vise à renforcer l'intégration et la formation des jeunes ainsi qu'à embaucher ou maintenir les séniors dans l'emploi avec des aménagements particuliers pour favoriser la transition vers la retraite.

## LA2

### Turnover du personnel en nombre de salariés et en pourcentage par tranche d'âge, sexe et zone géographique

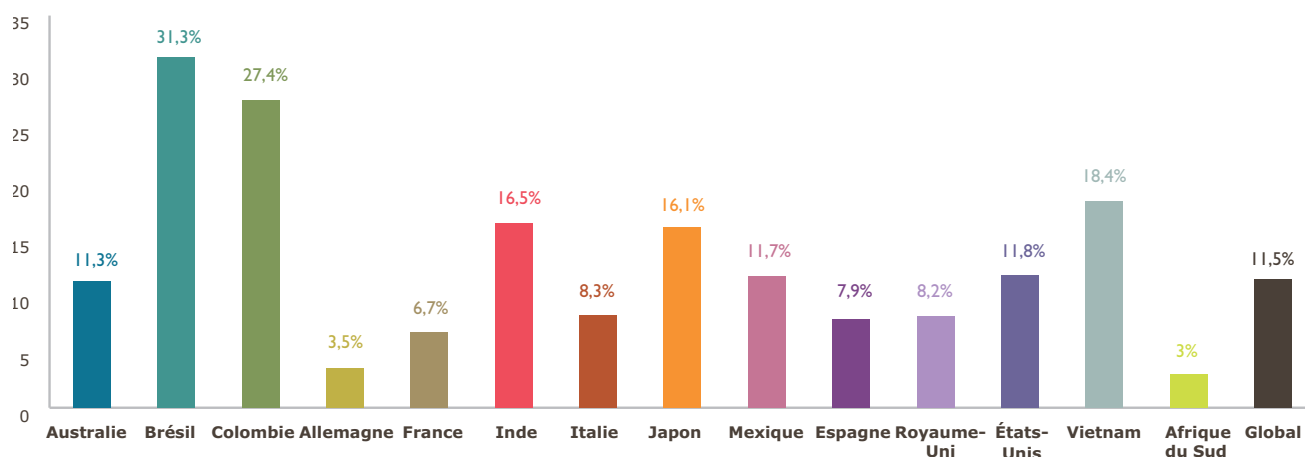
Le turnover du périmètre total considéré est de 11,5% (vs 8,7% en 2012). Ce pourcentage n'est pas strictement comparable car les deux nouveaux pays (Vietnam avec 18,4% et Colombie avec 27,4%) présentent des taux de turnover au-dessus de cette moyenne. Le Vietnam a connu des difficultés économiques sans précédent qui ont fait chuter les ventes et conduit à des démissions de vendeurs qui recherchaient à sécuriser des revenus fixes. En Colombie, la nouvelle stratégie commerciale a conduit à un redécoupage des secteurs et des attributions de portefeuille produits. Cette réorganisation de la force de ventes a conduit le Groupe à se séparer de collaborateurs n'étant pas mobiles géographiquement. Concernant les autres pays du périmètre social : quatre pays présentent un turnover en baisse, l'Allemagne, le Mexique, les États-Unis et l'Afrique du Sud, quatre pays en hausse légère à modérée, la France, l'Inde, le Japon et le Royaume-Uni et un

pays en forte hausse, le Brésil avec 31% de turnover (liés à des changements d'organisation en production et en finance, mais aussi à des licenciements liés à des problèmes de performance). Enfin, l'Italie et l'Espagne, qui avaient atteint les taux exceptionnels de 0 en 2012, reviennent en 2013 à des valeurs moyennes, respectivement 8,3% et 7,9%.

Malgré ces évolutions contrastées du turnover, l'attachement à l'entreprise est fort, et de ce fait la fidélisation est importante. Globalement, le turnover du personnel se situe dans la moyenne basse de chaque pays à part les cas exceptionnels cités ci-dessus. Ces indicateurs sont particulièrement favorables dans les pays en forte croissance comme l'Inde où "la guerre des talents" fait rage, ou encore en Australie où le plein emploi rend le marché très favorable aux candidats. À noter que la part des licenciements ne représente que 2,6% du total des collaborateurs des filiales du périmètre social.

Au siège en France, 20% du turnover est généré par les départs en retraite, ce qui abaisse encore le taux réel de départ de l'entreprise (licenciement ou démission) à 5,4%.

## Turnover du personnel (en %)



## Recrutements

En 2013, Virbac demeure très actif sur le marché de l'emploi national et international afin de couvrir ses besoins en recrutement. 437 personnes ont été recrutées dans les quatorze pays du périmètre social, soit l'équivalent de 13% des effectifs. Au total, sur le périmètre social comparable entre 2012 et 2013 (sans la Colombie et le Vietnam), la croissance nette du périmètre est de 97 personnes, soit 3,2% de croissance en effectif.

Cinq pays se distinguent en matière de recrutement : la France (126), l'Inde (102), les États-Unis (50), le Mexique (38) et le Brésil (33). L'employeur Virbac est attractif pour les candidats qui souhaitent rejoindre une entreprise globale à taille humaine et qui bénéficie d'une croissance régulière. Virbac représente une opportunité de carrière sérieuse pour les professionnels de la santé animale et propose à divers profils métiers un véritable projet de développement professionnel.

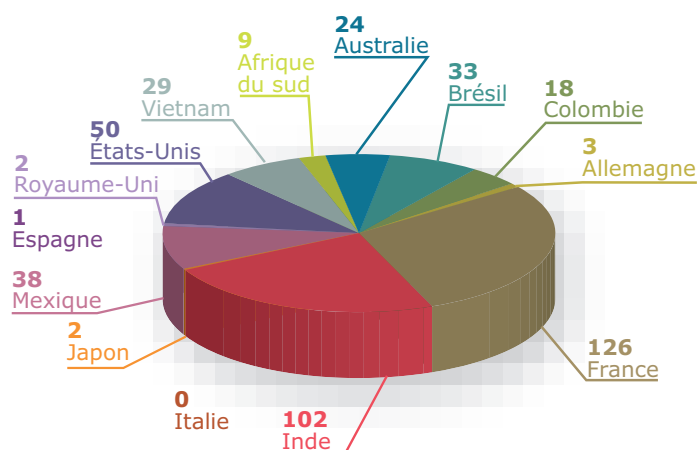
Les profils recrutés en France et dans les filiales ayant une activité industrielle sont majoritairement des scientifiques et des experts pharmacie dans le domaine industriel ou qualité, alors que les profils recrutés dans les filiales commerciales du Groupe sont majoritairement des professionnels de la vente et des experts marketing en santé animale pour les fonctions de marketing.

Le Groupe a formalisé un message employeur qui sera déployé en interne et en externe en 2014. Les enjeux auxquels le Groupe fait face imposent d'être encore plus performant dans cette dimension afin de susciter de l'intérêt auprès de profils experts n'ayant pas systématiquement le réflexe de poser leur candidature auprès de Virbac.

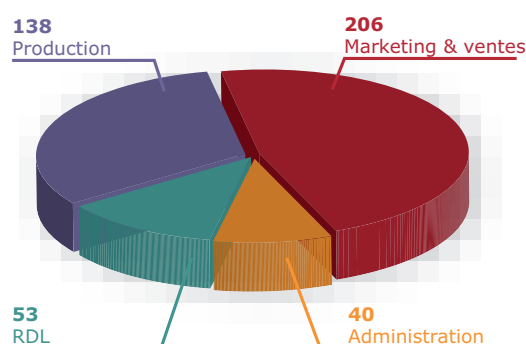
## Focus France : maintenir l'emploi et le développer

Grâce à une performance économique durable, Virbac a développé l'emploi en France de manière significative depuis plusieurs années. Les effectifs en contrat à durée indéterminée au 31 décembre 2013 sont de 1 246 personnes, soit 46 de plus qu'en 2012.

## Recrutement par pays



## Recrutement par filières



## LA3 Prestations versées aux salariés à temps plein qui ne sont pas versées aux intérimaires, ni aux salariés en contrat à durée déterminée, ni aux salariés à temps partiel, par activités majeures

Le reporting 2013 ne couvre pas ce thème.

# RELATIONS ENTRE LA DIRECTION ET LES SALARIÉS

## LA4

### Pourcentage de salariés couverts par une convention collective

Chaque filiale Virbac applique la réglementation sociale en vigueur dans son pays en matière d'obligations de négociation collective des salaires. La plupart de ces filiales disposent de budgets complémentaires afin que 100% des collaborateurs susceptibles d'obtenir une augmentation soient récompensés pour leur performance annuelle.

### Salariés couverts par une convention collective

Australie	0%
Brésil	100%
France	57%
Allemagne	0%
Inde	73%
Italie	0%
Japon	0%
Mexique	10%
Afrique du Sud	100%
Espagne	100%
États-unis/Canada	24%
Royaume-Uni	0%
Colombie	100%
Vietnam	10%

## LA5

### Délai minimal de notification préalable à toute modification d'organisation, en indiquant si ce délai est précisé dans une convention collective

Le reporting 2013 ne couvre pas ce thème.

# SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

## LA6

**Pourcentage de l'effectif total représenté dans des comités mixtes direction-salariés d'hygiène et de sécurité au travail visant à surveiller et à donner des avis sur les programmes de santé et de sécurité au travail**

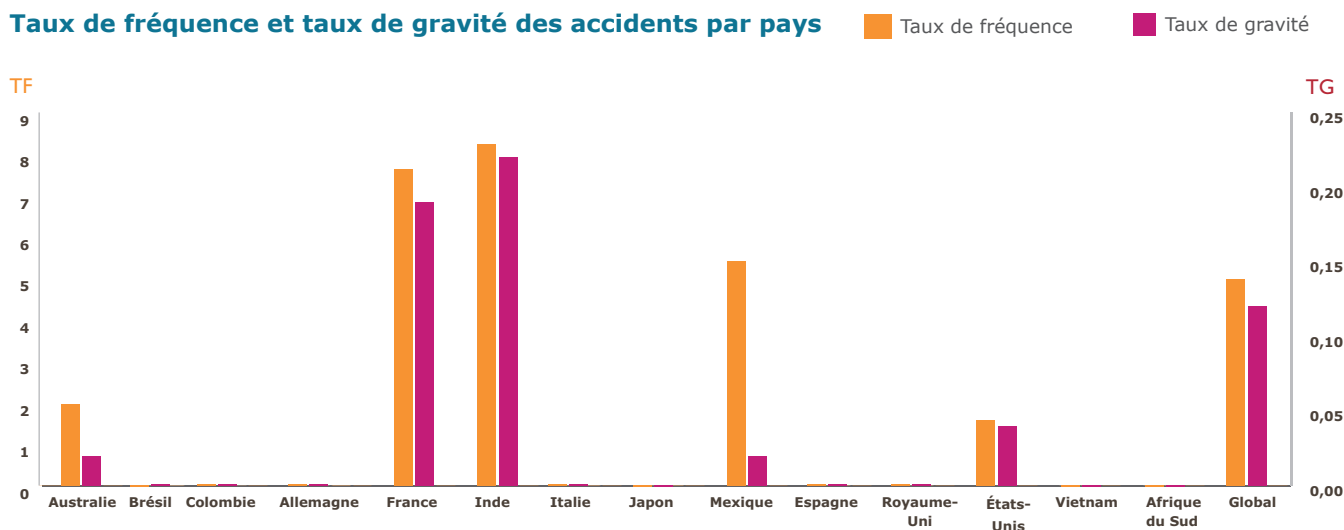
Le reporting 2013 ne couvre pas ce thème.

## LA7

**Taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, nombre de journées de travail perdues et nombre total d'accidents du travail mortels, par genre et par zone géographique**

En 2013, Virbac ne dénombre aucun accident du travail mortel sur l'ensemble du périmètre social.

### Taux de fréquence et taux de gravité des accidents par pays



Le taux de fréquence retenu est basé sur la réglementation française et se définit comme le nombre d'accidents du travail ayant occasionné au minimum un jour d'arrêt divisé par le nombre d'heures travaillées (hors toute autre absence) multiplié par un million. Le taux de gravité est également basé sur la réglementation française et se définit comme le nombre de jours d'arrêt (sans compter le premier jour) divisé par le nombre d'heures travaillées (hors toute autre absence) multiplié par mille. Les accidents et les heures travaillées ne concernent que les personnes sous contrat Virbac et donc hors emploi temporaire.

### Focus France : sécurité au travail

Cet axe, qui constitue une priorité pour le Groupe, a poursuivi son amélioration en 2013 avec une diminution de 28% des accidents avec arrêt. Le nombre de jours d'arrêt a pratiquement été divisé par trois sur la même période.

Les principales avancées 2013 sont les suivantes :

- dans le cadre de la réglementation sur la pénibilité au travail, un plan d'action a été construit en partenariat avec le CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) avec pour objectif de réduire de plus de 50% les expositions définies comme pénibles sur les trois prochaines années, le volet "port de charge" de ce plan d'action ayant déjà été traité sur l'année 2013 ;
- démultiplication de la démarche Ergonomie dans

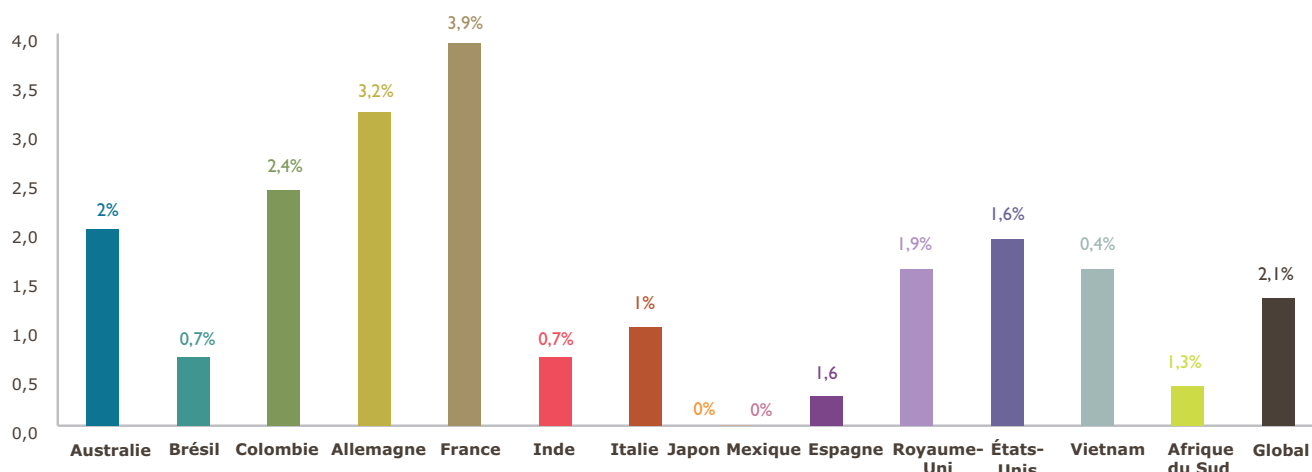
de nouveaux secteurs de production et mise en place d'une nouvelle démarche PRAP (Prévention des risques liés à l'activité physique) dans un secteur de production ;

- le processus d'accueil des nouveaux entrants a été revu avec la mise en place d'une part d'un triptyque pour les personnes extérieures et d'autre part avec un nouveau module sécurité dans la formation de tous les nouveaux entrants au sein de Virbac ;
- avec le renforcement de l'équipe sécurité en milieu d'année, la démarche a été étendue à d'autres secteurs tels que la R&D, Virbac France (activité commerciale). Enfin, la "vision HSE 2015" a été présentée et validée par le comité de direction donnant encore un nouvel élan et une plus grande visibilité à cet axe prioritaire.





### Absentéisme par pays et global (en %)



Le taux d'absentéisme sur le périmètre social 2013 répond à une autre définition qu'en 2012. En effet seul l'absentéisme pour maladie est rapporté, l'absentéisme lié aux accidents du travail n'en fait plus partie. Le taux est de 2,05% sur le périmètre 2013 qui comprend le Vietnam et la Colombie.

L'absentéisme lié aux accidents du travail est intégré dans le taux de gravité repris ci-dessus. La comparaison internationale est quasiment impossible du fait des systèmes sociaux très différents et de la pyramide des âges disparates selon les pays. Cependant, il est possible de considérer que le taux est plutôt bas en moyenne ce qui est cohérent avec le niveau d'engagement et d'appartenance des collaborateurs (cf. introduction chapitre Social). Au plan strictement quantitatif, le taux le plus élevé d'absentéisme est de 3,9% en France et le taux le plus bas est de 0% au Japon, identique à 2012. En 2013, aucune absence pour maladie professionnelle n'a été comptabilisée.

### LA8

**Programmes d'éducation, de formation, de conseil, de prévention et de maîtrise des risques mis en place pour aider les salariés, leurs familles ou les membres des communautés locales en cas de maladie grave**

#### Focus Afrique du Sud

En 2013, Virbac a poursuivi son initiative 2012 : une nouvelle journée d'information et d'éducation a été

organisée sur le thème du virus HIV. Cette journée s'adresse à tous les salariés ainsi qu'à tous les membres de leur famille. Cet événement propose également des tests de dépistage ainsi qu'un conseil médical direct dispensé par des médecins spécialisés locaux.

### LA9

**Questions de santé et de sécurité couvertes par des accords formels avec les syndicats**

Le reporting 2013 ne couvre pas ce thème.

## FORMATION ET ÉDUCATION

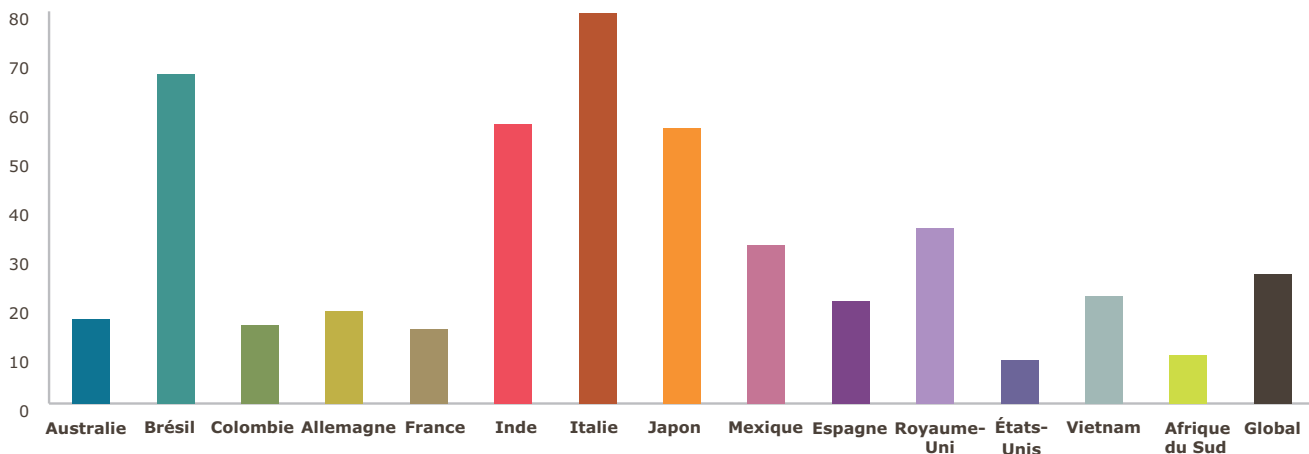
### LA10

**Nombre moyen d'heures de formation par an, par salarié et par catégorie professionnelle**

Sur le périmètre social, l'investissement formation est en hausse en 2013 avec 26,4 heures par salarié et par an en moyenne (vs 18,6 heures en 2012). Les formations métiers (industriels, HSE, marketing et ventes) sont en forte progression et expliquent en grande partie cette augmentation, en particulier avec la catégorie des opérateurs de production. En parallèle, le développement des compétences transversales comme les compétences comportementales ou bien managériales demeure un des principaux domaines d'investissement RH avec pour objectifs l'efficacité, l'épanouissement et l'évolution professionnelle des collaborateurs.

Moyenne d'heures de formation par an	Femmes	Hommes	Total
Leaders	24,1	21,5	<b>22,3</b>
Managers	22,1	20,2	<b>21,1</b>
Techniciens/assistants	16,3	20,0	<b>17,9</b>
Employés	17,8	49,5	<b>41,7</b>
Total	19,3	31,0	<b>26,4</b>

## Heures de formation par an



### LA11 Programmes de développement des compétences et de formation tout au long de la vie destinés à assurer l'employabilité des salariés et à les aider à gérer leur fin de carrière

Le groupe Virbac propose une politique de développement des managers poussée grâce à un cursus dédié aux fondamentaux du management complété par plusieurs modules d'approfondissement. Ce cursus couvre une grande variété d'aspects du management et permet aux managers de mieux accompagner leurs collaborateurs dans leur parcours professionnel. Ces ateliers management représentent en France 45% du total des formations délivrées en 2013. Ces formations renforcent avant tout le management de proximité, garant du bien-être et de l'épanouissement des collaborateurs.

Ce cursus managérial est disponible en anglais et en espagnol, et fait l'objet de revue régulière de la part de l'équipe RH internationale. L'efficacité de ces formations dépend de l'accompagnement des managers par le *business partner* RH de chaque pays à la mise en œuvre des bonnes pratiques tout au long des étapes majeures de la gestion de la performance.

### LA12 Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques, par genre

100% des collaborateurs du Groupe bénéficient a minima d'un entretien annuel ayant pour but de faire une évaluation de la performance, d'aborder les compétences et les besoins en formations et de définir les objectifs de l'année suivante en termes de résultats et de développement. Certaines filiales ont mis en place un entretien supplémentaire, à mi-année, afin de faire un point intermédiaire. En France, il s'agit d'un entretien de développement approfondi, distinct de l'entretien d'évaluation, permettant aux collaborateurs de faire le point sur leur parcours professionnel ainsi que d'éventuels arbitrages de priorités afin de prévenir des situations de surcharge.

En France en 2013, la mobilité interne est en nette progression (23% des postes pourvus par l'interne vs 15% en 2012). Ce résultat est à attribuer d'une part à une plus grande visibilité des opportunités liée aux évolutions dans les équipes, mais aussi au renfort des entretiens d'évolutions de carrières qui se tiennent à mi-année et en fin d'année.

## DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

Ces dernières années, Virbac a mis en place en France plusieurs initiatives en la matière. Un audit diversité a été conduit en 2011 afin de renforcer les actions dans ce domaine. Un accord seniors a été déployé entre 2010 et 2012 garantissant le maintien dans l'emploi des plus de 55 ans à hauteur de 100 personnes minimum, 121 personnes en 2013 (124 personnes en 2012). Un accord égalité Femmes-Hommes a été signé en 2012 : il régule les augmentations salariales des femmes de retour de maternité, vise au contrôle des écarts de salaires entre les hommes et les femmes, et enfin, apporte des améliorations au congé paternité ainsi qu'au respect des besoins d'équilibre temps personnel/temps professionnel pour les collaborateurs ayant des responsabilités familiales.

Enfin en 2013, l'accord seniors a été remplacé par un accord intergénérationnel qui vise autant à renforcer la politique d'embauche et d'intégration des jeunes de moins de 26 ans, qu'à renforcer les actions auprès des seniors. Parmi les nouveautés dans cet accord, le renforcement de la formation et de l'intégration des jeunes embauchés avec un entretien d'intégration partagé avec le manager et un référent, et pour les seniors la possibilité de réduction du temps de travail à 80% pour les 60+ travaillant sur un poste pénible payé 90%, ainsi que pour les personnes ayant atteint l'âge légal de la retraite et 150 trimestres, le départ en retraite progressive avec garantie des cotisations sociales sur une base de temps plein.



La situation concernant l'emploi des handicapés n'est pas à la hauteur des attentes du Groupe et la décision a été prise de signer un accord d'entreprise sur le handicap en 2013. Etant donné les enjeux nom-

breux avec les partenaires sociaux, il a été décidé de conduire un diagnostic sur le handicap avec un partenaire spécialisé. Les conclusions serviront de base à la signature d'un accord handicap en 2014.

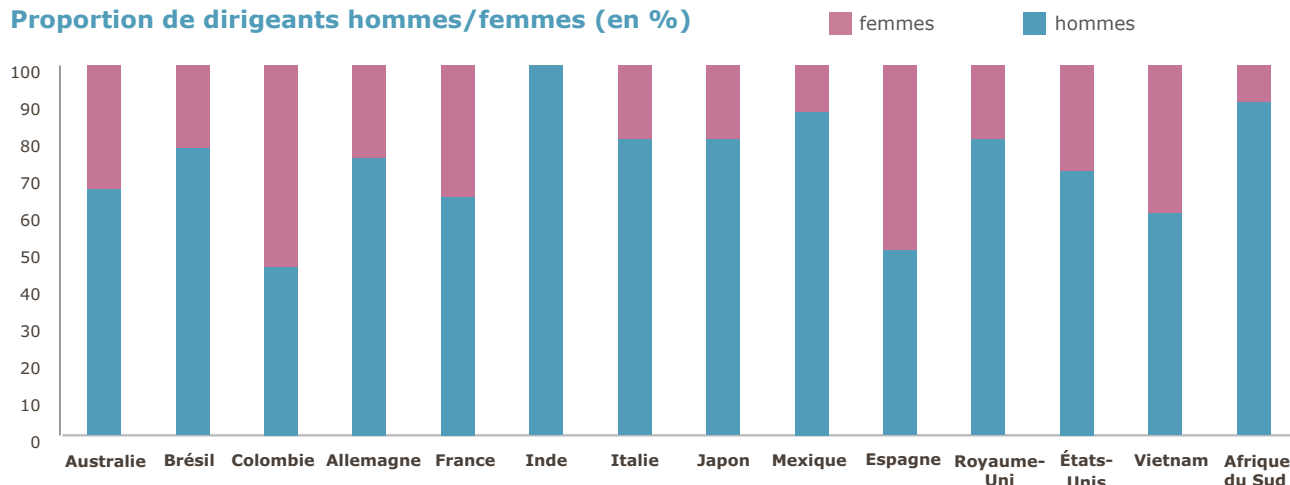
### LA13

## Composition des organes de gouvernance et répartition des employés par sexe, tranche d'âge, appartenance à une minorité et autres indicateurs de diversité

En 2013, Virbac a reçu du ministère des droits des femmes un prix pour sa 4<sup>e</sup> place au palmarès des entreprises qui ont la plus forte féminisation des instances dirigeantes. En effet, 50% des membres du conseil de surveillance et 40% du comité exécutif sont des femmes. Le Groupe a une politique de recrutement fermement basée sur les compétences.

Résultat : 50% ou plus des leaders en Espagne et en Colombie sont des femmes et entre 30% et 40% au Vietnam, en France et en Australie. Dans les autres pays, le taux oscille entre 10% et 30%. L'Inde est le seul pays à avoir une équipe de direction strictement masculine.

Proportion de dirigeants hommes/femmes (en %)



### LA14

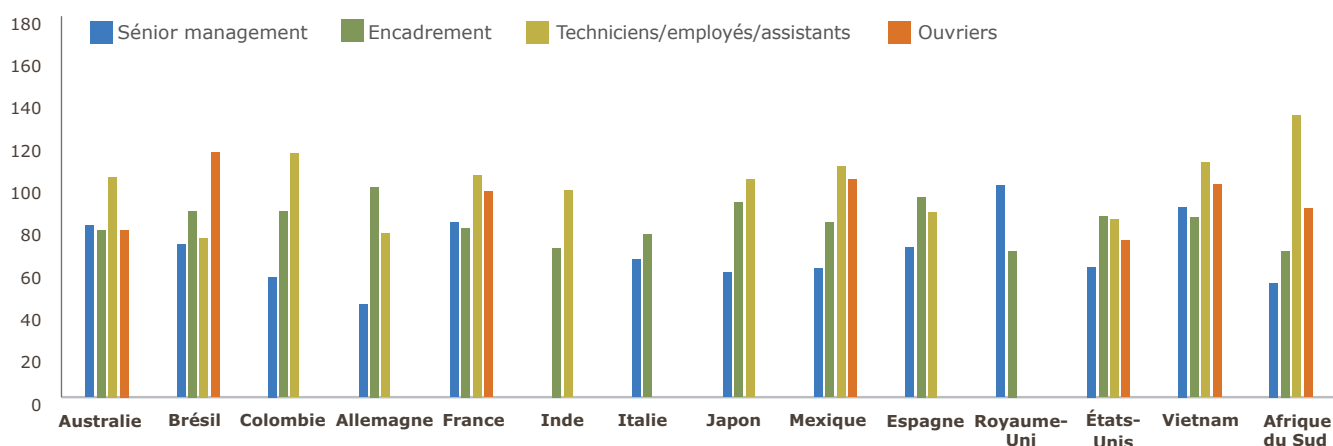
## Rapport du salaire de base des hommes et de celui des femmes par catégorie professionnelle

À l'échelle du Groupe, les opérateurs de production présentent un ratio comparatif Hommes/Femmes compris entre 74% (États-Unis) et 116% (Brésil), les techniciens et assistants entre 75% (Brésil) et 133% (Afrique du Sud). Dans la catégorie managers et cadres professionnels, trois pays présentent de fortes disparités avec un ratio aux environs de 70% alors que les autres pays se situent entre 77% et 99%, ce qui représente une évolution notable par rapport à 2012. Dans la catégorie leaders, les femmes représentent 30% des effectifs. Cette catégorie affiche également les plus grandes disparités avec un ratio com-

pris entre 44% et 100% (quatre pays entre 40% et 60%, cinq pays entre 60% et 80%, quatre pays entre 80% et 100%, l'Inde ne comptant que des hommes parmi ses leaders).

Comme en 2012, l'entreprise souhaite poursuivre sa politique de recrutement et de promotion basée strictement sur les compétences, mais à compétences égales, cherche dans la mesure du possible à augmenter la représentation des femmes dans les postes à responsabilité afin de bénéficier d'une plus grande diversité de points de vue.

Comparaison salaire hommes/femmes par catégorie (%)



# SOCIAL : DROITS DE L'HOMME

## PRATIQUES D'INVESTISSEMENT ET D'ACHAT

### HR1

**Pourcentage et nombre total d'accords d'investissement significatifs incluant des clauses relatives aux droits de l'Homme ou ayant été soumis à un contrôle sur ce point**

Le reporting 2013 ne couvre pas ce thème.

### HR2

**Pourcentage de fournisseurs et de sous-traitants majeurs dont le respect des droits de l'Homme a fait l'objet d'un contrôle ; mesures prises**

Pour les principaux fournisseurs (83% de la valeur des achats, en augmentation de 10 points vs 2012) de matières premières et à chaque appel d'offres, Virbac administre un questionnaire évaluant leur respect de l'environnement et des droits de l'Homme (pollution, travail des enfants, discrimination, corruption, conditions sanitaires...). En 2013, ce processus d'évaluation réalisé par Virbac n'a pas identifié de risques sur les enjeux de respect de droits de l'Homme auprès des fournisseurs évalués. Si Virbac devait identifier un fournisseur en écart, le Groupe

lui imposerait de se mettre en conformité sous peine d'arrêter son contrat.

### HR3

**Nombre total d'heures de formation des salariés sur les politiques et procédures relatives aux droits de l'Homme applicables dans leur activité ; pourcentage de salariés formés**

Le reporting 2013 ne couvre pas ce thème.

## NON-DISCRIMINATION

### HR4

**Nombre total d'incidents de discrimination et mesures prises**

Une procédure pour discrimination à l'embauche datant de 2009 est toujours en cours aux États-Unis sur le site de production de Saint Louis.



## LIBERTÉ SYNDICALE ET DROIT DE NÉGOCIATION

### HR5

**Activités identifiées au cours desquelles le droit à la liberté syndicale et à la négociation collective risque d'être menacé ; mesures prises pour assurer ce droit**

Aucune activité de ce type n'a été identifiée au sein du Groupe en 2013.

## TRAVAIL DES ENFANTS

### HR6

**Activités identifiées comme présentant un risque significatif d'incidents impliquant le travail d'enfants ; mesures prises pour contribuer à interdire ce type de travail**

Aucun enfant ne travaille au sein du groupe Virbac. Concernant ses principaux fournisseurs, le questionnaire d'évaluation éthique diffusé par Virbac les engage à respecter la législation sur le travail des enfants. En 2013, aucun des fournisseurs interrogés ne s'est révélé en défaut sur ce critère. Si Virbac devait identifier un fournisseur en écart, le Groupe interromprait la relation commerciale.

## TRAVAIL FORCÉ OU OBLIGATOIRE

### HR7

**Activités identifiées comme présentant un risque significatif d'incidents relatifs au travail forcé ou obligatoire ; mesures prises pour contribuer à abolir ce type de travail**

Le travail forcé n'existe pas au sein du groupe Virbac. Concernant ses principaux fournisseurs, le questionnaire d'évaluation éthique diffusé par Virbac les engage à respecter la législation sur le travail forcé. En 2013, aucun des fournisseurs interrogés ne s'est révélé en défaut sur ce critère. Si Virbac devait identifier un fournisseur en écart, le Groupe interromprait la relation commerciale.

## PRATIQUES DE SÉCURITÉ

### HR8

**Pourcentage d'agents en charge de la sécurité ayant été formés aux politiques ou procédures de l'organisation relatives aux droits de l'Homme applicables dans leur activité**

Le reporting 2013 ne couvre pas ce thème.

## DROITS DES POPULATIONS AUTOCHTONES

### HR9

**Nombre total d'incidents impliquant la violation des droits des populations autochtones et mesures prises**

Aucun incident n'a été reporté en 2013 dans le Groupe.

# SOCIAL : SOCIÉTÉ CIVILE

## COMMUNAUTÉS LOCALES

### S01

#### **Nature, portée et efficacité de tout programme et pratique d'évaluation et de gestion des impacts des activités, à tout stade d'avancement, sur les communautés**

Virbac États-Unis soutient *New horizons service dogs* (une organisation à but non lucratif) qui élève et forme des chiens pour personnes à mobilité réduite ou en fauteuil roulant. En 2013, Virbac États-Unis a fait don de 10 000 \$US, ainsi que des produits Virbac pour soutenir la santé et le bien-être des chiens dans le programme de formation. La filiale USA soutient également l'association à but non lucratif *Canine Companions for Independence* qui améliore la vie des personnes handicapées en leur fournissant des chiens d'assistance hautement qualifiés. Virbac États-Unis a fait don de produits (d'une valeur de 58 685 \$US) pour soutenir la santé et le bien-être des chiens participant au programme.

En 2013, la filiale sud-africaine a proposé, aux personnes sans emploi des zones rurales, des opportunités d'embauche ainsi que des formations. Ce programme vise à sensibiliser ces communautés rurales aux impératifs de santé animale, à la bonne utilisation des médicaments vétérinaires et aux soins préventifs pour leurs animaux. À travers cette démarche, Virbac Afrique du Sud offre des possibilités d'évolution sociale tant aux personnes recrutées qu'aux membres de la communauté.

En 2013, la filiale Virbac Inde a formé près de 60 000 éleveurs afin d'améliorer leurs connaissances sur les principales pathologies affectant les bovins. Au programme : développement d'actions de support technique et de formation spécifique. À travers cette démarche éducative, notamment sur la bonne utilisation des médicaments vétérinaires, Virbac aide ces élevages à améliorer la performance en matière de production de lait.

## CORRUPTION

### S02

#### **Pourcentage et nombre total de domaines d'activité stratégique**

#### **soumis à des analyses de risques en matière de corruption**

La cartographie des risques majeurs du Groupe a été actualisée en 2013 et, à cette occasion, le risque de corruption et plus généralement de fraude a été analysé. Le résultat de cette analyse fait ressortir un niveau de risque de fraude relativement faible au sein du Groupe. En parallèle, Virbac a poursuivi le déploiement du dispositif de gestion des risques dans deux nouvelles filiales : Inde et Mexique. Le risque de fraude a fait l'objet d'une analyse et d'une évaluation dans chacune de ces filiales. Enfin, un plan de prévention contre la corruption a été établi en 2013 et sera déployé dans le Groupe au cours de l'année 2014.

### S03

#### **Pourcentage de salariés formés aux politiques et procédures anti-corruption de l'organisation**

La charte de déontologie, dans laquelle les valeurs du Groupe sont clairement définies, est diffusée à l'ensemble des collaborateurs et notamment aux nouveaux entrants. Ces valeurs bannissent clairement les pratiques de corruption. Le plan de prévention contre la corruption qui sera déployé sur 2014 comprend une formation des salariés du Groupe.

### S04

#### **Mesures prises en réponse à des incidents de corruption**

Aucun incident de corruption n'a été identifié au sein du Groupe en 2013.

## POLITIQUES PUBLIQUES

### S05

#### **Affichage politique, participation à la formulation des politiques publiques et lobbying**

En 2013, le Groupe n'a aucun engagement dans ce domaine.

### S06

#### **Total des contributions versées en nature et en espèces aux partis politiques, hommes politiques et institutions connexes, par pays**

En 2013, le Groupe n'a versé aucune contribution de cette nature.

# COMPORTEMENT ANTI- CONCURRENTIEL

## S07

**Nombre total d'actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, infractions aux lois anti-trust et pratiques monopolistiques ; résultats de ces actions**

Aucune action de cette nature n'a été engagée contre une société du Groupe en 2013.

# RESPECT DES TEXTES

## S08

**Montant des amendes significatives et nombre total des sanctions non financières pour non-respect des lois et des réglementations**

En 2013, aucune amende significative n'a été reçue par le Groupe.

# SOCIAL : RESPONSABILITÉ DU FAIT DES PRODUITS

## SANTÉ ET SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS

Virbac s'engage à développer, produire et distribuer des produits et services visant à améliorer la qualité de vie et à garantir la santé des animaux tout en assurant confort et sécurité à ceux qui administrent ces produits : vétérinaires, éleveurs, propriétaires d'animaux...

Pour cela, Virbac répond aux plus hauts standards qualité-sécurité-efficacité applicables. En phase de développement, les Bonnes Pratiques de Laboratoire sont systématiquement respectées, par exemple, via la traçabilité des données. Durant l'étape de production, ce sont les Bonnes Pratiques de Fabrication qui sont appliquées, notamment à travers la certification de l'ensemble des usines Virbac. Enfin, pour l'acheminement des médicaments, Virbac déploie les Bonnes Pratiques de Distribution, comme par exemple, le respect de la chaîne du froid lorsque la nature des produits l'exige.

L'évaluation de la sécurité produit lors de son utilisation est réalisée chaque fois que nécessaire, notamment à travers le développement ou la sélection de packaging spécifiques. Concernant l'étiquetage pro-

duits, Virbac entend expliquer clairement l'ensemble des informations utiles à la bonne administration et à la compréhension des propriétés et contre-indications du produit. Le Groupe a également un rôle moteur dans le développement de schémas et pictogrammes permettant une compréhension optimisée des informations indispensables à la santé et à la sécurité des consommateurs.

Pour les espèces destinées à la consommation, Virbac s'assure durant les étapes de développement du produit que ses produits respectent les normes pharmaceutiques concernant les traces résiduelles de médicament dans les denrées alimentaires : viande, lait, œufs... Par ailleurs, ces règles d'utilisation sont systématiquement portées à la connaissance des utilisateurs via les éléments de conditionnement produit et les supports de communication associés.

Tout au long du cycle de vie des produits, y compris durant leur développement, Virbac mesure les attentes de ses clients et le niveau de satisfaction afin d'ajuster en permanence ses caractéristiques produits. En termes de marketing, l'ensemble des communications promotionnelles Virbac respecte les allégations scientifiques et techniques démontrées lors des étapes de développement du produit.

Enfin, le système qualité Virbac permet à l'entreprise de détecter, tracer et traiter de manière efficace l'intégralité des incidents qualité inhérents à l'activité pharmaceutique.

### PR1

#### Étapes du cycle de vie où sont évalués, en vue de leur amélioration, les impacts des produits et des services sur la santé et la sécurité, et pourcentage de catégories de produits et de services significatives soumises à ces procédures

A tous les stades du cycle de vie produits, Virbac, en conformité avec les réglementations de chaque pays, procède au contrôle systématique de la qualité de ses produits :

- avant la commercialisation (pendant la phase de

développement et jusqu'à la mise sur le marché des produits) ;

- après la mise sur le marché (via les études de stabilité en continu, le conseil et l'accompagnement des utilisateurs et la pharmacovigilance).

#### Produits soumis à enregistrement pharmaceutique

ÉVALUATION AVANT MISE SUR LE MARCHÉ	
Pré-développement : vérification de l'innocuité	<b>100%</b>
Développement : vérification de la qualité	
Développement : vérification de la stabilité	
Développement : vérification de l'innocuité pour l'animal	
Développement : vérification de l'innocuité pour l'homme	
Développement : vérification de l'innocuité pour l'environnement	





Développement : vérification de l'efficacité	100%
Production : contrôle des composants et matières premières à tous les stades de la fabrication	
ÉVALUATION APRÈS MISE SUR LE MARCHÉ	
Vérification de la stabilité (études en continu)	100%
Conseil et accompagnement utilisateurs	
Pharmacovigilance	

### Produits non soumis à enregistrement pharmaceutique

ÉVALUATION AVANT MISE SUR LE MARCHÉ	
Pré-développement : vérification de l'innocuité	100%
Développement : vérification de la qualité	
Développement : vérification de la stabilité	
Développement : vérification de l'innocuité pour l'animal	
Développement : vérification de l'innocuité pour l'homme (pour tous les produits appliqués localement et entrant en contact avec la peau humaine)	
Développement : vérification de l'innocuité pour l'environnement (au moment de la réalisation des lots pilotes)	
Développement : vérification de l'efficacité et/ou des bénéfices perçus	
Production : contrôle des composants et matières premières à tous les stades de la fabrication	
ÉVALUATION APRÈS MISE SUR LE MARCHÉ	
Conseil et accompagnement utilisateurs	100%
Pharmacovigilance	

### Produits nutritionnels non soumis à enregistrement pharmaceutique

ÉVALUATION AVANT MISE SUR LE MARCHÉ	
Pré-développement : vérification des recommandations nutritionnelles	100%
Pré-développement : vérification des matières premières	
Développement : vérification de l'innocuité pour l'animal	
Développement : vérification de la digestibilité et de l'appétence	
Développement : vérification de la stabilité	
Développement : vérification de l'efficacité et des bénéfices perçus	
Développement : validation en conditions réelles d'utilisation	
Contrôle et conformité des matières premières et des produits	
Contrôle des procédures de fabrication	
Contrôle de la digestibilité et de l'appétence	
ÉVALUATION APRÈS MISE SUR LE MARCHÉ	
Vérification de la stabilité	10%
Conseil et accompagnement utilisateurs	100%
Pharmacovigilance	

#### Pharmacovigilance

Comme tous les autres laboratoires pharmaceutiques, Virbac a l'obligation légale de surveiller le devenir en termes d'innocuité et d'efficacité des médicaments vétérinaires qu'il met sur le marché. Cette obligation s'appelle la Pharmacovigilance. Il s'agit de mettre en place une organisation qui recense les cas d'effets indésirables (qu'ils soient graves ou non graves) rapportés par les vétérinaires ou d'autres professionnels de santé, ou bien par des utilisateurs

de ces médicaments (propriétaires d'animaux de compagnie par exemple). Cette organisation, placée sous la responsabilité d'une personne qualifiée en pharmacovigilance (vétérinaire) et d'une personne qualifiée intérimaire, doit collecter les cas en provenance de tous les pays du monde, les analyser, décider si ces effets indésirables sont imputables ou non à l'utilisation du médicament concerné, et enfin déclarer officiellement ces cas aux autorités de tutelle. Périodiquement, l'ensemble des cas déclarés

sur une période donnée pour un médicament donné est compilé dans un rapport qui est envoyé à ces mêmes autorités. La compilation des effets indésirables imputés à un médicament permet à terme d'ajouter des précautions d'emploi dans les notices des médicaments et ainsi de rendre plus sûre leur utilisation. Du fait de la mondialisation croissante de ses médicaments, le groupe Virbac s'organise pour collecter les cas d'effets indésirables à l'échelle mondiale, en mettant en place un reporting de toutes ses filiales. Le groupe Virbac ambitionne d'avoir une pharmacovigilance irréprochable, c'est-à-dire permettant de collecter l'ensemble des cas d'effets indésirables attribués aux médicaments qu'il met sur le marché, de remplir l'ensemble de ses obligations dans les délais prescrits par l'administration, et de se servir de cet outil de Pharmacovigilance pour faire évoluer la connaissance de ses produits.

## PR2

### **Nombre total d'incidents de non-conformité aux réglementations et aux codes volontaires concernant les impacts sur la santé et la sécurité des produits et des services, par type de résultat**

Créée en 2011, la direction Assurance Qualité Groupe permet désormais à Virbac d'avoir un reporting complet sur cet indicateur. En 2013, sur un total de 8 328 références commercialisées dans le monde, Virbac a été directement alerté par des autorités nationales sur 35 cas de non-conformité observés sur le terrain. Aucun de ces cas ne présentait de danger pour la santé des animaux.

# ÉTIQUETAGE DES PRODUITS ET DES SERVICES

## PR3

### **Type d'information sur les produits et les services requis par les procédures et pourcentage de produits et de services significatifs soumis à ces exigences d'information**

En termes de sécurité des produits et de leurs composants, la politique Virbac est la suivante :

- mise à disposition des fiches de données de sécurité "matières premières" et "produits finis" au personnel Virbac ainsi qu'aux transporteurs ;
- organisation de l'acheminement selon la réglementation stricte européenne des transports de produits à risques :
  - disponibilité des fiches de données de sécurité des produits finis en français et en anglais,
  - conditionnement des produits dangereux dans des emballages répondant aux normes en vigueur;
- côté clients, Virbac se conforme aux directives

européennes concernant les indications et précautions d'emploi à figurer sur les packagings, à la fois pour les produits soumis à AMM et les produits dits nutritionnels (directive européenne 767). Chaque allégation est soutenue par les études cliniques appropriées. Par exemple, pour le produit phare de sa gamme d'antiparasitaires externes animaux de compagnie, Virbac s'est conformé à la législation en rajoutant un surblister empêchant l'ouverture du produit par les enfants.

## PR4

### **Nombre total d'incidents de non-conformité aux réglementations et aux codes volontaires concernant l'information sur les produits et les services et leur étiquetage, par type de résultat**

En 2012, sur un total de 8 328 références produits commercialisées dans le monde, Virbac a été informé par les autorités nationales de cinq non-conformités de conditionnement qui n'ont eu aucune conséquence sur la distribution des produits.

## PR5

### **Pratiques relatives à la satisfaction client et notamment résultats des enquêtes de satisfaction client**

Des études de marché sont systématiquement menées avant et pendant le développement de nouveaux médicaments afin de s'assurer de l'adéquation entre le cahier des charges et les besoins de santé des animaux, les pratiques de la profession vétérinaire et les attentes des propriétaires/éleveurs en termes d'observance. Par exemple, la bonne appétence des produits oraux (comprimés, liquides) et la facilité d'administration par le propriétaire sont deux critères validés pendant la phase de développement des produits.

Des études de marché sont également menées régulièrement après le lancement de nouveaux produits. Par exemple, en aval du lancement du premier vaccin européen contre la leishmaniose canine afin de valider le positionnement, le degré de satisfaction des vétérinaires en termes d'efficacité et le degré de reconnaissance parmi les propriétaires de chien.

# COMMUNICATION MARKETING

## PR6

### **Programmes de veille de la conformité aux lois, normes et codes volontaires relatifs à la communication marketing, y compris publicité, promotion et parrainage**

De par la nature même de son activité industrielle pharmaceutique, Virbac est soumis aux exi-

gences promotionnelles définies par les agences du médicament vétérinaire nationales ou supranationales. Toute allégation produit doit être scientifiquement démontrée et tenue à disposition des agences réglementaires. Le responsable pharmaceutique présent dans chaque filiale Virbac est garant du respect de la réglementation concernant la communication marketing dans son pays.

Ces principes s'appliquent à la fois aux médicaments disposant d'autorisations de mise sur le marché (AMM) et également aux aliments, aliments complémentaires et diététiques pour animaux pour lesquels Virbac est en conformité avec la nouvelle réglementation européenne 767/2009. Par ailleurs, Virbac ne fait pas la promotion directe des produits soumis à prescription (et non dérogatoires) auprès des propriétaires mais renvoie à la consultation vétérinaire pour promouvoir la médecine préventive.

#### **PR7**

#### **Nombre total d'incidents de non-conformité aux réglementations et aux codes volontaires relatifs à la communication marketing, y compris publicité, promotion et parrainage, par type de résultat**

En 2013, sur un total de 8 328 références produits commercialisées à travers le monde, aucune des communications effectuées par le groupe Virbac n'a généré d'incident de non-conformité aux réglementations et aux codes relatifs à la promotion marketing.

## **RESPECT DE LA VIE PRIVÉE**

#### **PR8**

#### **Nombre total de plaintes fondées pour atteinte à la vie privée et de perte de données relatives aux clients**

Aucune plainte de cette nature n'a été reçue par le groupe Virbac en 2013.

## **RESPECT DES TEXTES**

#### **PR9**

#### **Montant des amendes significatives encourues pour non-respect des lois et des réglementations concernant la mise à disposition et l'utilisation des produits et des services**

Aucune amende de ce type n'a été recensée dans le Groupe en 2013.

## VÉRIFICATION EXTERNE

# RAPPORT DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT, SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRON- NEMENTALES ET SOCIÉTALES CONSOLIDÉES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION INCLUS AU RAPPORT ANNUEL 2013

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Virbac SA désigné organisme tiers indépendant, dont la recevabilité de la demande d'accréditation a été admise par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation), nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2013, présentées dans le rapport de gestion inclus au rapport annuel 2013 (ci-après les "Informations RSE") en application des dispositions de l'article L225-102-1 du Code de commerce.

### Responsabilité de la société

Il appartient au directoire d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R225-105-1 du code de commerce, conformément aux référentiels utilisés par la société, (ci-après les "Référentiels") dont un résumé figure dans le chapitre "Développement Durable" du rapport annuel et qui sont disponibles sur demande auprès de la direction HSE et de la direction des Ressources Humaines.

### Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le Code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes d'exercice professionnel et des textes légaux et réglementaires applicables.

### Responsabilité du commissaire aux comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R225-105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée

sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément aux Référentiels (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de quatre personnes entre novembre 2013 et mars 2014 pour une durée d'environ quatre semaines. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE. Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000<sup>1</sup>.

### 1. Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R225-105-1 du Code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L233-3 du Code de commerce, avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée dans le paragraphe "paramètres du rapport" du chapitre "Développement Durable" du rapport annuel.

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons



de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

### 2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

#### *Nature et étendue des travaux*

Nous avons mené une quinzaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié des Référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité, leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;

- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les Informations RSE que nous avons considérées les plus importantes<sup>2</sup> :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur

concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;

- au niveau d'un échantillon représentatif des sites que nous avons sélectionnés<sup>3</sup> en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente 45% des effectifs et entre 31% et 91% des informations quantitatives environnementales.

Pour les autres Informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

### Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément aux Référentiels.

Marseille, le 24 mars 2014

L'un des commissaires aux comptes Deloitte & Associés

Hugues Desgranges

<sup>1</sup> ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

<sup>2</sup> Informations sociales quantitatives : effectif total, répartition hommes/femmes, répartition par pays, pyramide des âges, turnover du personnel, part des licenciements, nombre de recrutements par pays, taux de fréquence et taux de gravité par pays et global, absentéisme maladie par pays et global, nombre moyen d'heures de formation par employé, proportion de femmes leaders.

Informations sociales qualitatives : paragraphe "Diversité et égalité des chances".

Informations environnementales quantitatives : consommation de matières en poids, consommation d'énergie directe répartie par source d'énergie primaire (gaz naturel), consommation d'énergie indirecte répartie par source d'énergie primaire (électricité), volume total d'eau prélevé par source, émissions totales, directes ou indirectes, de gaz à effet de serre, en poids (teq CO<sub>2</sub>), tonnes de DCO rejetées, tonnes de déchets banals et industriels spéciaux.

Informations sociétales qualitatives : paragraphes "Pratiques d'investissement et d'achat : pourcentage de fournisseurs et de sous-traitants majeurs dont le respect des droits de l'Homme a fait l'objet d'un contrôle ; mesures prises", "Corruption : pourcentage et nombre total de domaines d'activité stratégique soumis à des analyses de risques en matière de corruption et pourcentage de salariés formés aux politiques et procédures anti-corruption de l'organisation", et paragraphe "Santé et Sécurité des consommateurs"

<sup>3</sup> Virbac US à Fort Worth et Saint Louis, Virbac SA à Carros.



Rapport  
financier  
2013

# Rapport de gestion

En 2013, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé à 736,1 millions €, en croissance de 5,9% à taux réels, 10,5% à taux constants et 2,1% à taux et périmètre constants.

La faible croissance organique est fortement liée aux tendances du marché avec un environnement économique maussade et des conditions climatiques défavorables, mais aussi à des ralentissements propres à Virbac avec peu deancements de nouveaux produits en 2013 et une baisse du CaniLeish en Europe liée au protocole vaccinal. Le chiffre d'affaires a également été fortement impacté par la variation très négative des taux de change sur 2013. La contribution des acquisitions récentes de Centrovét au Chili, de Stockguard en Nouvelle-Zélande ainsi que de Santa Elena en Uruguay, dorénavant contrôlée à 100%, a été significative et conforme aux attentes.

Le chiffre d'affaires du segment des animaux de compagnie à taux et périmètre constants est resté stable (+0,1%) malgré la baisse de CaniLeish et les tendances peu favorables des marchés en Europe

d'une part, et de la situation d'Iverhart Plus aux États-Unis d'autre part.

Le segment des animaux d'élevage progresse de 5,1%, avec un fort développement dans les pays émergents; cette évolution est toutefois partiellement compensée par les tendances négatives observées en Europe et une année difficile en Australie.

Sur le plan géographique, la croissance a été essentiellement le fait des marchés émergents (Amérique latine, Asie, Inde, Afrique du Sud). L'activité est restée stable globalement en Europe, de façon contrastée selon les régions, avec des croissances au Royaume-Uni, dans les pays scandinaves et d'Europe de l'Est, compensée par un léger déclin en France et en Europe du Nord et une baisse en Europe du Sud. Aux États-Unis les ventes sont en repli, conséquence du retrait d'Iverhart Plus, tandis que les autres spécialités (dermatologie, endocrinologie, gamme dentaire) ont enregistré une solide performance.

## ÉVÉNEMENTS MAJEURS DE L'ANNÉE 2013

Virbac a mis à profit le délai d'évaluation prévu par IFRS 3 pour finaliser la comptabilisation dans ses comptes consolidés de l'acquisition, de 51% des titres de HSA (Holdind Salud Animal S.A), la holding du groupe Centrovét le 23 novembre 2012. Cela s'est traduit notamment par une révision du prix d'acquisition provisoire, qui avait été évalué à 96,6 millions \$, le prix définitif s'établissant à 119,8 millions \$ (87,7 millions €). Compte tenu de l'ajustement de l'actif net acquis, le goodwill définitif s'élève à 45,5 millions \$ (32,6 millions €), contre un montant provisoire de 24,9 millions \$ dans les comptes consolidés au 31 décembre 2012. L'impact de cette opération dans les comptes consolidés est présenté dans la note A1 des comptes consolidés.

En mars 2013, dans le cadre de procédures de contrôle qualité, Virbac a détecté des problèmes de stabilité sur certains lots d'Iverhart Plus (anti-parasitaire interne), le premier produit de sa filiale américaine. Virbac a alors procédé à un rappel des lots concernés auprès des distributeurs et la commercialisation du produit a été temporairement interrompue. Virbac États-Unis a rapidement proposé en substitution son produit Iverhart Max, qui confère au chien une protection plus large, en

l'offrant au prix d'Iverhart Plus. Les coûts directs supportés par Virbac en 2013 pour cette opération s'élèvent à 8,3 millions \$.

Un plan d'optimisation pharmaceutique, qui comprend des recherches techniques au niveau des équipements, la formation du personnel ainsi que la qualification et la validation de nouveaux lots, a été lancé. Le Groupe espère reprendre la commercialisation d'Iverhart Plus au second semestre 2014.

En juillet 2013, Virbac Chine, après avoir obtenu la première AMM (Autorisations de mise sur le marché) animaux de compagnie il y a quinze ans, lance Cortavance et confirme ainsi son développement sur ce marché en devenant leader de la gamme dermatologique. Ce lancement a été suivi de celui en Afrique du Sud en septembre 2013.

En août 2013, suite au partenariat entre les équipes de Virbac Brésil et Virbac Mexique pour adapter le dossier d'AMM aux exigences réglementaires brésiliennes, le Brésil lance Maxflor, une solution injectable pour le traitement respiratoire des bovins et ovins déjà vendue depuis de nombreuses années dans certains pays d'Amérique latine et d'Asie.





En septembre 2013, Virbac a remporté l'appel d'offres pour la vaccination orale des renards en Grèce avec l'appât rage, Rabigen SAG2. Cette campagne de vaccination, destinée à être poursuivie au moins jusqu'en 2015, représente 1,5 million d'appâts fabriqués à Carros et distribués par voie aérienne dans la région de Thessalonique. En 2013, cela a généré 1 million € de chiffre d'affaires complémentaire.

Virbac a acquis le 12 septembre 2013, pour 18,3 millions \$ (16,4 millions €), une participation complémentaire de 69,175% dans le capital du laboratoire uruguayen Santa Elena basé à Montevideo, prenant ainsi le contrôle exclusif de la société qu'elle détenait à 30% depuis le 5 janvier 2010.

Santa Elena est spécialisée dans le domaine des vaccins destinés aux animaux de production. Cette société, présente depuis plus de cinquante ans en Uruguay, possède une grande expertise dans le développement et la fabrication de vaccins, bovins essentiellement, qu'elle commercialise en Uruguay et dans les pays d'Amérique latine.

L'acquisition de la totalité du capital de Santa Elena devrait permettre d'accélérer l'expansion dans de nombreux marchés internationaux sur le segment de marché destiné aux animaux de production, grâce à la solide plateforme commerciale que représente Virbac ainsi qu'à l'expertise de Santa Elena dans le domaine de la biologie.

La contribution de Santa Elena aux comptes consolidés du Groupe s'est élevée à 2,8 millions € en 2013. Cette opération constitue un regroupement d'entreprises au sens d'IFRS 3 dans les comptes consolidés.

Le 19 septembre, Virbac Australie a acquis la société Birch pour un prix de 5,2 millions de dollars australiens (3,4 millions €) auprès d'Axon Animal Health, société spécialisée dans le développement et la commercialisation de produits pharmaceutiques équinés. Cette acquisition permet à Virbac Australie de compléter sa gamme équine et de renforcer sa position sur ce segment grâce à un produit majeur destiné au traitement des ulcères gastriques chez les chevaux.

Cette opération constitue une acquisition d'actifs incorporels au sens d'IAS 38 et est comptabilisée comme telle dans les comptes consolidés.

En octobre 2013, Deltanil, un antiparasitaire pour-on pour bovins et ovins issu de la Recherche & Développement Virbac en animaux de production, a été lancé en France. Ce produit a été conçu pour répondre aux problématiques des éleveurs en termes de productivité et de sécurité de traitement et repose sur des innovations packaging prometteuses.

En 2013 le montant total des investissements s'est élevé à 54,8 millions € et correspond pour l'essentiel aux projets suivants :

- en décembre 2013, le nouveau bâtiment dédié à la production des injectables stériles à Carros a obtenu la certification BPF (Bonnes pratiques de fabrication) auprès de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses). Cette étape marque un tournant important dans la mise en route opérationnelle de cette nouvelle usine qui a débuté la production des premiers lots de validation dès janvier 2014 ;
- en décembre 2013, une nouvelle unité a été créée à proximité du site de production chilien. Elle intègre les magasins de stockage des produits avant expédition, les bureaux des fonctions commerciales, des fonctions support et de la direction ainsi que les nouveaux laboratoires de recherche et développement. Sur le site actuel, un projet industriel a été initié. Il permettra de définir la solution technique adaptée pour la nouvelle unité de production de vaccins injectables et oraux ;
- en 2013, la construction des bureaux, des zones de production et de stockage du nouveau site mexicain a été finalisée. Le transfert des différentes activités de stockage s'est déroulé entre le mois de décembre 2013 et février 2014 et le transfert des autres activités devrait s'étaler sur l'ensemble de l'année 2014 pour s'achever début 2015.

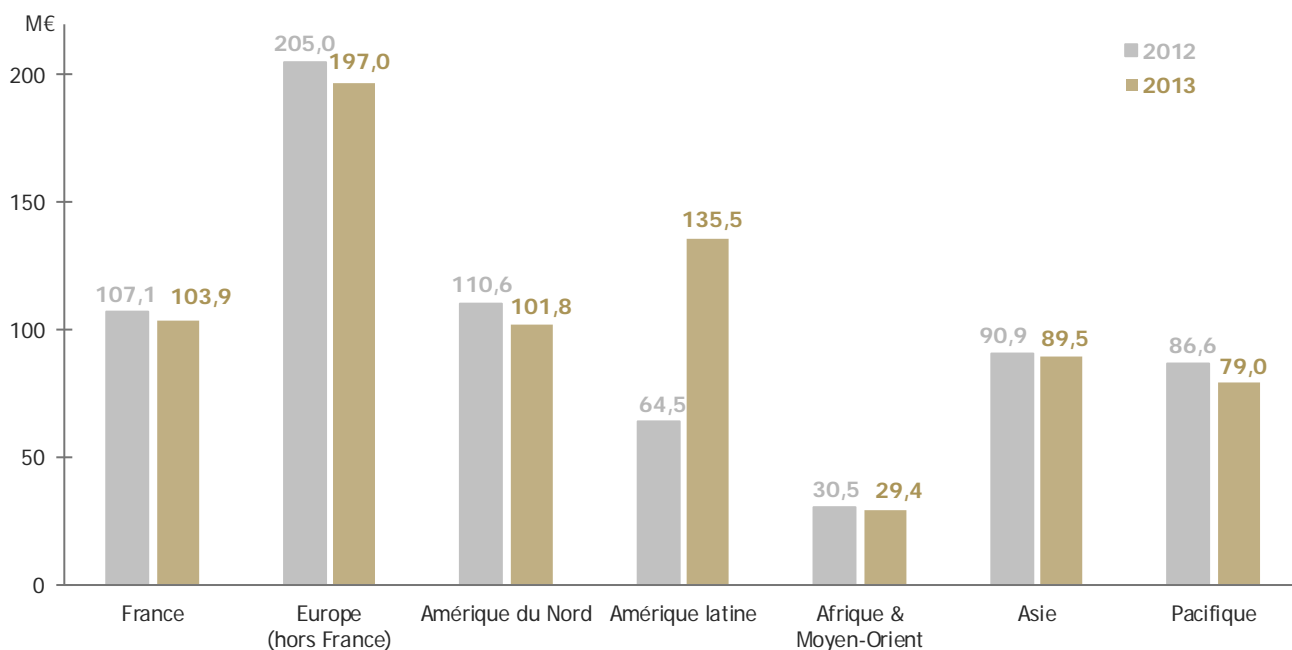
En 2013, les ventes du vaccin CaniLeish sont en baisse de plus de 30% par rapport à 2012. Cette évolution prévisible est en grande partie liée au protocole vaccinal qui demande une seule injection de rappel à partir de la deuxième année au lieu de trois en première année.

# ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS DU GROUPE EN 2013

## Évolution géographique de l'activité

En 2013, l'Amérique latine (hors effet des acquisitions), l'Asie, les zones Afrique et Moyen Orient enregistrent une évolution positive à taux et périmètre comparables. Cette évolution est négative à taux réels pour l'Asie et l'Afrique Moyen Orient du fait d'impacts de change défavorables. Les autres zones sont en recul par rapport à 2012 à taux constants et à taux réels, respectivement de -3,0% et -3,6% en Europe, de -5,0% et -8,0% en Amérique du Nord et de -0,8% et -8,8% dans la zone Pacifique.

Les principales contributions par zone géographique sont les suivantes :



### France

L'activité en France affiche un retrait facial de 3% dont la moitié s'explique par la cession de l'activité OTC (*Over the counter*) intervenue au cours du deuxième trimestre 2012.

À périmètre comparable, le chiffre d'affaires est en diminution de 1,5% par rapport à l'année précédente.

Le segment des animaux de compagnie a globalement souffert de ventes plus faibles d'antiparasitaires externes (en raison d'un démarrage tardif de la saison), d'antibiotiques, d'anesthésiques (en raison de ruptures chez le fournisseur du Vetflurane) et de produits d'hygiène, partiellement compensés par de bonnes ventes de vaccins notamment, après les ruptures connues en 2012 sur ces gammes.

Le segment des animaux de production est en retrait en 2013 par rapport à 2012, notamment sur le segment des ruminants, avec l'arrêt de la commercialisation de plusieurs produits en 2013, et des ruptures de stock sur les vaccins ruminants (Bovidec).

### Europe (hors France)

Le chiffre d'affaires des activités en Europe (hors France) marque le pas cette année à 197 millions €, en retrait de 3,9% à taux réels et de 3% à taux constants par rapport à l'année précédente. Toutefois, à taux et périmètre comparables (hors effet du désinvestissement OTC en Hollande), cette activité est stable par rapport à 2012.

Cette stagnation en Europe s'explique par un marché atone, et de manière plus spécifique pour Virbac, par une situation contrastée où la bonne performance au Royaume-Uni, au Portugal, en Grèce et dans les pays scandinaves a été érodée par des évolutions négatives dans les autres pays.

Les principales évolutions en Europe sont les suivantes :



### **Royaume-Uni**

La filiale réalise à nouveau une bonne progression de l'ordre de 5,9% à taux de change constants et 0,9% à taux de change réels. L'activité des animaux de compagnie continue de croître grâce à la dynamique des ventes dans l'ensemble des segments chiens et chats, notamment sous l'impulsion des gammes vaccins chiens et chats.

A l'inverse, les ventes du segment animaux de production sont en retrait par rapport à 2012, principalement sur les antibiotiques porcs et volailles.

### **Grèce**

En Grèce, la croissance se poursuit atteignant 14,6%, par rapport à 2012. Elle est générée cette année par les ventes significatives d'appâts rage liées à l'obtention d'un appel d'offre ainsi que la contribution positive des gammes animaux de compagnie telles que les diagnostics et le Milteforan, et des gammes industrielles en animaux de production.

### **Portugal**

Dans un contexte de marché en fort recul, la filiale enregistre une progression de 7,9% de son chiffre d'affaires. Toutes les gammes du segments animaux de compagnie soutiennent cette croissance en 2013 et en particulier les ventes du vaccin CaniLeish qui sont en augmentation par rapport à 2012.

### **Scandinavie**

L'activité de Virbac en Scandinavie connaît à nouveau une forte progression en 2013, de l'ordre de 11,0% à taux constants. Cette performance provient du segment des animaux de compagnie, grâce à de bonnes ventes réalisées sur les gammes reproduction et dermatologie.

### **Italie**

En 2013, Virbac Italie clôture l'année en léger retrait de 0,8%. Cette évolution est essentiellement liée à l'absence de ventes sur les appâts rage par rapport à 2012 et à une faible performance sur les gammes destinées aux animaux de production ; en contrepartie, les ventes des gammes animaux de compagnie se sont bien tenues.

### **Allemagne**

2013 est marquée par une stagnation de l'activité (+ 0,3%) par rapport à 2012, avec en animaux de compagnie un retrait sur les vaccins chiens, les antiparasitaires externes Effipro et l'identification électronique, compensé par la bonne performance du Luminal (anticonvulsant). En animaux de production, la bonne performance du vaccin Bovidec est compensée par les ruptures sur le Super Mastidol.

### **Espagne**

2013 est une année, comme anticipé, de forte décroissance pour Virbac Espagne dont le chiffre d'affaires est en diminution de 17,4% par rapport à 2012. Cette évolution s'explique par la diminution des ventes du vaccin CaniLeish lancé en janvier 2012, du fait du protocole vaccinal qui demande une seule injection de rappel à partir de la

deuxième année au lieu de trois en première année ainsi que de l'arrêt de certains produits.

### **Amérique du Nord**

Virbac États-Unis connaît une année plus difficile en 2013. Son chiffre d'affaires affiche une diminution de près de 5% à taux constants, et de 8% à taux réels, pénalisé par la dépréciation du dollar par rapport à l'euro.

Malgré de bonnes performances sur les ventes des gammes dermatologie, endocrinologie et dentaire, l'activité de Virbac États-Unis est globalement affectée par le retrait d'Iverhart Plus.

### **Amérique latine**

En 2013 l'Amérique latine réalise une forte croissance, avec une activité en hausse de 17,4% par rapport à 2012, à périmètre et taux constants.

### **Brésil**

2013 est à nouveau une excellente année pour Virbac Brésil qui voit ses ventes progresser de façon significative sur chacun des marchés animaux de compagnie et animaux de production. La croissance au Brésil par rapport à 2012 s'élève à près de 24% à taux constants, ramenée à 9,2% à taux réels en raison de la dépréciation du réal brésilien. En animaux de production, la filiale continue à enregistrer de belles progressions sur les ventes de Multibio et du Maxflor lancé en septembre 2013. En animaux de compagnie, Virbac Brésil affiche également une forte progression, tirée par la Rilixine et le lancement réussi d'Effipro spot-on.

### **Mexique**

À taux réels, la filiale enregistre une progression de 7,4%, portée à 7,8% à taux de change constants. Sur le segment animaux de compagnie, les gammes vaccins chiens et anesthésiques continuent de soutenir la croissance de l'activité. En animaux de production, la croissance se poursuit également, grâce à des produits comme le Fortius et Maxflor.

### **Chili**

Le chiffre d'affaires de Centrovét s'est élevé à 69,2 millions € en 2013, devenant ainsi la troisième filiale du Groupe en terme de chiffre d'affaires. L'activité a été tirée par les fortes ventes de vaccins oraux en début d'année pour le traitement des pathologies ISA (anémie infectieuse du saumon) et du SRS (septicémie rickettsienne des salmonidés). Les autres produits phares de la gamme aqua comme l'antibiotique Veterin 50% ont bénéficié de conditions très favorables et réalisent une très belle performance sur l'année qui compense largement le retrait sur les gammes industrielles destinées aux porcs et volailles.

### **Uruguay**

Le chiffre d'affaires de Santa Elena, société intégrée dans la consolidation du Groupe à partir de septembre 2013, s'est élevé à 2,8 millions € en 2013.

## Asie

Dans cette région, la progression du chiffre d'affaires s'élève à 9,7% par rapport à 2012 à taux constants et -1,6% à taux réels. L'évolution des devises est globalement défavorable et plus particulièrement sur l'Inde et le Japon.

### Inde

Virbac Inde poursuit sa croissance annuelle à deux chiffres et enregistre en 2013 une nouvelle progression de l'ordre de 15,3% à taux constants, restreinte à 1,8% à taux réels du fait d'un impact de change très défavorable sur la roupie.

L'activité animaux de production, qui représente 97% du chiffre d'affaires de la filiale, continue de croître fortement sous l'impulsion des compléments minéraux et nutritionnels pour bovins tels qu'Ostovet et Vimeral.

### Grande Chine

2013 est à nouveau une excellente année pour cette région qui affiche une progression à deux chiffres de 22,1% à taux réels (25% à taux constants).

La croissance est portée par le segment des animaux de compagnie, grâce en particulier aux performances en Chine du Rabigen Mono, de l'Epi-Otic et du Nutri plus gel associées aux ventes de la gamme dermatologie et des prémélanges Pulmodox à Taïwan.

### Asie (hors Grande Chine)

2013 a été une année en retrait en terme de croissance pour les filiales asiatiques à l'exception de la Thaïlande. L'impact des changes a significativement dégradé la performance du Japon.

Virbac Japon en particulier est en forte décroissance cette année après une bonne performance en 2012, affichant un chiffre d'affaires en diminution de 8,6% à taux de change constants (27,9% à taux réels), du fait d'une activité ralentie sur les gammes animaux de compagnie telles que les vaccins chiens et chats, la dermatologie et la gamme dentaire.

Le Vietnam affiche une tendance baissière par rapport à 2012, avec une diminution de son activité de 11,7% à taux constants (14,8% à taux réels), provenant d'un fléchissement des ventes en animaux de production sur des antibiotiques bovins (Multibio) et de la gamme industrielle porcs.

La Thaïlande se démarque cette année des autres filiales asiatiques par la progression de son activité de 12,2% à taux constants (et de 8,7% à taux réels), grâce notamment à la gamme aquaculture, aux antiparasitaires bovins, ainsi qu'à la contribution notable de toutes les gammes animaux de compagnie.

Enfin la Corée, à l'instar de la tendance de la zone, réalise également une année en repli par rapport à 2012, avec une diminution de son activité de 9,2% à taux constants (et 9,8% à taux réels), la majeure partie des gammes animaux de production étant en retrait (antiparasitaires bovins et antibiotiques).

## Pacifique

L'activité de Virbac dans la région a été fortement pénalisée par la forte dépréciation des dollars australien et néo-zélandais sur l'année 2013 ; elle affiche une diminution d'un peu moins de 1% à taux constants et près de 9% à taux réels. À périmètre et taux de changes comparables, l'activité est en léger repli de 2,7% par rapport à 2012.

### Australie

Après une année 2012 en demie teinte, l'activité a souffert en 2013 d'un ralentissement des ventes lié d'une part aux conditions climatiques défavorables (sécheresse dans certaines zones) et à la concurrence des génériques sur Cydectin, et d'autre part à un volume de ventes inférieur sur les segments des antiparasitaires externes et des vaccins chiens pour animaux de compagnie.

À taux constants, l'activité en Australie affiche un recul de 5,1% et près de 14% à taux réels.

### Nouvelle-Zélande

La Nouvelle-Zélande conforte sa croissance en 2013 bénéficiant notamment de l'impact positif lié à la récente acquisition de Stockguard. L'activité est en croissance de près de 19% à taux constants et près de 15% à taux réels.

## Afrique & Moyen-Orient

En 2013, l'activité de Virbac en Afrique et Moyen-Orient est en progression de 12% à taux constants mais affiche un recul de 3,6% à taux réels, pénalisée par la dépréciation du rand sud-africain.

Virbac Afrique du Sud a bénéficié cette année de conditions climatiques favorables, ce qui a eu pour impact de favoriser les ventes des produits animaux de production (Flukazole C, Multimin, Browse Plus, Prodose), ainsi que celles des gammes animaux de compagnie.

Les ventes à l'exportation vers l'Afrique et le Moyen-Orient, essentiellement constituées de produits destinés aux animaux de production, ont notablement progressé en 2013.



## Évolution par segment

En 2013, les activités du Groupe ont progressé de 2,1% à taux de change et périmètre constants, grâce à une croissance de 5,1% sur le segment des animaux de production et 6,4% sur les autres activités, neutralisée en partie par une stagnation à 0,1% sur le segment des animaux de compagnie.

en M€	Chiffre d'affaires 2013 à taux réels	Croissance par segment à taux et périmètre constants					
		> -5%	- 5% to 0%	0% to + 5%	+5% to +10%	+10% to +15%	> 15%
Antiparasitaires	101,3	-10,1%					
Immunologie	72,7			0,5%			
Antibiotiques/dermatologie	70,0				8,5%		
Spécialités	78,5			2,6%			
Équine	27,6			2,0%			
Alimentation spécialisée	26,5				6,4%		
Autres	27,0				6,2%		
<b>Animaux de compagnie</b>	<b>403,6</b>			<b>0,1%</b>			
Antiparasitaires bovins	42,4			2,2%			
Antibiotiques bovins	63,6			2,1%			
Autres produits ruminants	93,9				6,3%		
Antibiotiques porcs/volailles	43,0		-0,4%				
Autres produits porcs/volailles	20,5				8,1%		
Aquaculture	53,3						77,1%
<b>Animaux de production</b>	<b>316,7</b>				<b>5,1%</b>		
<b>Autres activités</b>	<b>15,8</b>				<b>6,4%</b>		
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>736,1</b>				<b>2,1%</b>		

### Animaux de compagnie

Au 31 décembre 2013, cette activité représente 55% du chiffre d'affaires du Groupe (en diminution par rapport à la contribution 2012 qui était de 61% du fait de l'impact des récentes acquisitions dans le domaine des animaux de production). Après une année 2012 marquée par une forte croissance organique, l'activité des animaux de compagnie affiche une stabilité en 2013, avec une croissance organique faible de 0,1% par rapport à l'année précédente.

Le segment des antiparasitaires est en net repli à hauteur de 10,1% impacté en grande partie par l'arrêt temporaire de la commercialisation d'Iverhart Plus aux États-Unis, mais également par un ralentissement des ventes des gammes d'antiparasitaires externes (Effipro) en Europe lié à un démarrage tardif de la saison.

La gamme immunologie est en très légère hausse de 0,5% cette année, ce qui est le résultat d'une situation contrastée entre les régions. Les vaccins chiens progressent fortement en Amérique latine, ainsi que les vaccins chiens et chats en France et au Royaume-Uni. Cette croissance est compensée en partie par des ventes de CaniLeish plus faibles en Espagne (effet primo vaccination) ainsi que de Canigen en Australie.

En antibiothérapie et dermatologie, les lancements réussis de produits majeurs comme Easotic et Rilexine comprimés aux États-Unis, ou encore Epi-Otic en Chine et les produits d'hygiène en Colombie, continuent d'alimenter de façon significative la croissance du segment.

Les spécialités continuent de croître malgré l'impact négatif des produits non conformes en stabilité, notamment grâce au développement de Suprelorin en Allemagne et aux États-Unis, ainsi que Zoletil en Europe, Mexique, Brésil et Corée.

Les segments équine, nutrition et autres produits pour animaux de compagnie, renouent avec la croissance cette année, grâce notamment au développement des gammes Vet Complex, au développement de l'équine en Australie et Nouvelle-Zélande, ainsi qu'aux des tests de diagnostic en Europe.

### Animaux de production

Cette activité représente 43% du chiffre d'affaires du Groupe, en hausse de 5,1% à taux de change et périmètre constants.

L'ensemble des gammes, à l'exception de la gamme des antibiotiques porcs et volailles, contribue à la croissance organique de l'activité.

La croissance du segment des antibiotiques pour bovins est générée en particulier au Brésil avec le lancement de Maxflor, ainsi que le développement de Multibio. La Nouvelle-Zélande participe également à la performance de la gamme intramammaire avec le lancement de Penclox, ce qui compense les difficultés de cette gamme en Europe.

Sur le segment très concurrencé des antiparasitaires bovins, Virbac continue de croître, grâce au développement continu de l'activité en Inde, qui compense les difficultés sur les gammes Cydectin en Australie, et Virbamec en Europe.

Les vaccins grands animaux commercialisés en Australie, ainsi que les compléments minéraux nutritionnels de l'Inde constituent les principaux moteurs de croissance du segment des autres produits pour ruminants.

De la même manière, la progression de l'activité des autres produits porcs et volailles provient essentiellement des compléments minéraux et vitaminés.

Enfin, à périmètre et taux de change constants, l'activité aquaculture effectuée à nouveau une belle percée, notamment en Thaïlande et en Inde et bénéficie de la contribution de l'activité au Chili sur douze mois.

### Autres activités

Ces activités, qui représentent 2% du chiffre d'affaires consolidé, correspondent à des gammes non stratégiques qui ne peuvent être assimilées ni aux animaux de compagnie ni aux animaux de production. Elles incluent principalement le façonnage réalisé pour des tiers aux États-Unis ou en Australie. En 2013, la croissance de ce segment s'explique par les ventes d'appâts rage en Grèce.

## ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE D'ACTIVITÉ DU GROUPE

Le 12 septembre 2013, Virbac a signé un amendement au *Share Purchase Agreement* conclu le 5 janvier 2010 qui lui conférait alors 30% des parts de la société Santa Elena en Uruguay. Cet amendement permet au Groupe d'acquérir pour 18,3 millions \$ (16,4 millions €) une participation complémentaire de 69,175% dans le capital de Santa Elena. Ainsi, à compter de cette date, Virbac a pris le contrôle exclusif de cette entité qui a été intégrée globalement dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2013.

Le chiffre d'affaires de Santa Elena, intégrée dans la consolidation du Groupe à partir de septembre 2013, s'est élevé à 2,8 millions € en 2013.

Cette opération constitue un regroupement d'entreprises au sens d'IFRS 3 et l'impact de cette opération dans les comptes consolidés est présenté dans la note A1 des comptes consolidés.

Le 19 septembre, Virbac Australie a acquis la société Birch pour un prix de 5,2 millions de dollars australiens (3,4 millions €) auprès d'Axon Animal

Health, société spécialisée dans le développement et la commercialisation de produits pharmaceutiques équinés. Cette acquisition permet à Virbac Australie de compléter sa gamme équine et de renforcer sa position sur ce segment grâce à un produit majeur destiné au traitement des ulcères gastriques chez les chevaux.

Cette opération constitue une acquisition d'actifs incorporels au sens d'IAS 38 et est comptabilisée comme telle dans les comptes consolidés. L'impact de cette opération est présenté dans les notes A2 et A3 des comptes consolidés.

## Périmètre au 31 décembre 2013

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2013 regroupent les états financiers des sociétés que Virbac contrôle directement ou indirectement, de droit ou de fait. La liste des sociétés consolidées est présentée en note A38.

Les changements intervenus dans le périmètre au cours de l'exercice sont les suivants :

- le 31 octobre 2013 : transmission universelle de patrimoine de la filiale Dog N'Cat International dans Virbac Nutrition ; Ces sociétés étant toutes les deux contrôlées par Virbac, cette fusion n'a pas d'impact dans les comptes consolidés du Groupe ;
- le 12 septembre 2013 : rachat des titres complémentaires de Santa Elena (69,175%), avec passage d'un contrôle conjoint à un contrôle exclusif. Cela se traduit donc comme suit, dans les comptes consolidés 2013 de Virbac :
  - constatation dans le résultat des sociétés mises en équivalence, à hauteur de la quote-part antérieurement acquise (30%), du résultat de Santa Elena pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2013,
  - sortie à l'actif des titres classés en "participations comptabilisées par mise en équivalence" et comptabilisation d'un produit non récurrent, résultant de la revalorisation à la juste valeur de cette participation,
  - comptabilisation à la juste valeur des actifs identifiables acquis, des passifs repris et du goodwill,
  - comptabilisation, dans le résultat opérationnel courant, des charges et produits de la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2013.



## RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT & LICENSING

Fondée sur les avancées technologiques et la recherche appliquée, l'innovation Virbac se base aussi sur la compréhension des besoins actuels et futurs des clients. La grande proximité entre les équipes de recherche et développement et les équipes marketing réunies dans la même organisation facilite cette approche technique-besoins.

Depuis 2012, face à l'internationalisation des développements de nouveaux produits, le Groupe a orienté sa stratégie en innovation produits vers des segments à vocation mondiale. Ces segments couvrent les besoins des filières animaux de compagnie, ruminants, porcs, aquaculture, et intègrent les fonctions de marketing stratégique, les ressources réglementaires et R&D (Recherche et Développement) du Groupe. Cette organisation traduit la volonté d'un rayonnement mondial des projets déjà amorcé par des coopérations régionales.

En 2013, les investissements en RDL (Recherche, Développement & Licensing) se sont encore renforcés, le Groupe y consacrant 7,9% de son chiffre d'affaires, soit 12% supplémentaires par rapport à 2012. Ces dépenses sont en partie liées aux dernières phases d'études liées à des projets prévus en obtention d'AMM en 2014 et 2015.

Les structures Recherche et Développement de Carros et des États-Unis concentrent et mutualisent leurs ressources et moyens sur des projets communs de R&D destinés au marché des animaux de compagnie, à une échelle mondiale depuis plusieurs années maintenant. En 2013, ces projets sont devenus prépondérants dans le portefeuille Innovation Produits du Groupe et représentent un enjeu majeur pour Virbac du fait de leur potentiel. Le Groupe a renforcé également son portefeuille projets dans ce segment avec la signature d'un accord de collaboration et de licence avec la société de biotechnologie NovaBay Pharmaceuticals Inc, en acquérant les droits exclusifs mondiaux vétérinaires de l'auriclosène, nouvel actif alternatif aux antibiotiques.

Dans la filière porc, la collaboration démarrée en 2012 entre les structures Innovation Virbac et les équipes SBC en Asie a continué de porter ses fruits en 2013 et a conduit à l'enregistrement de deux nouveaux vaccins porcs pour le Vietnam. L'enregistrement de deux nouveaux vaccins porcs et de deux vaccins "eau chaude" destinés aux poissons-chats attendus initialement en 2013 devraient être obtenus en 2014. Par ailleurs le portefeuille de projets en vaccins porcs devrait s'étoffer dans les prochaines années suite à la signature en 2013 de partenariats technologiques avec des universités de renommée mondiale.

L'année 2013 a vu l'intégration de Centrovét qui a permis de significativement renforcer la stratégie de Virbac en aquaculture : plusieurs projets de développements internationaux ont été lancés sur

la base des technologies novatrices apportées par Centrovét, notamment concernant les technologies de vaccination orale, à la fois pour le saumon mais aussi pour les poissons d'eau chaude (tilapia, poisson-chat). Des développements prometteurs basés sur les technologies complémentaires de SBC et Centrovét en matière de vaccins poissons ont également été initiés.

Dans le domaine réglementaire, Virbac a obtenu en 2013 plusieurs AMM majeures, notamment sur Cortavance en Chine et en Afrique du Sud et sur Deltanil en France.

Suite à la refonte du dossier d'AMM, Maxflor, déjà vendu dans certains pays d'Amérique latine a été lancé au Brésil.

En complément des nouveaux enregistrements obtenus, les départements des Affaires Réglementaires du Groupe continuent de se renforcer afin de maintenir et soutenir les enregistrements existants face à l'évolution de la réglementation en Europe, mais aussi dans les autres régions du monde.

Les structures réglementaires présentes en Afrique du Sud, au Brésil ou en Inde continuent notamment d'apporter leurs contributions aux différents centres de R&D grâce à leur présence locale et à l'adaptation des dossiers de produits aux exigences de leurs pays. Elles permettent aussi de générer et de suivre des développements de produits destinés à leur marché national.

Enfin dans le domaine du licensing, l'entrée en portefeuille de projets majeurs devrait se traduire par un apport de nouveaux produits dès 2014.

## PRODUCTION

### France

En 2013, Virbac a poursuivi la réalisation de son projet majeur d'un nouveau bâtiment de formes injectables stériles sur le site historique de Carros (France) et a modernisé son outil industriel en y intégrant de nouveaux processus de production, le tout en parfaite conformité avec les normes réglementaires les plus récentes.

Dans le cadre de la création d'un pôle d'excellence de production des formes stériles (biologiques et pharmaceutiques), les travaux engagés par Virbac en juin 2011 se sont poursuivis. Ainsi la phase d'aménagement intérieur de l'usine débutée au dernier trimestre 2012 a donné lieu à la création de zones d'exploitations dans le respect des exigences BPF (Bonnes pratiques de fabrication) et à la mise en service d'installations complexes et de haute technologie. En novembre 2013, l'ensemble des équipements et des infrastructures de ce site ont été réceptionnés et les équipes opérationnelles ont donc débuté les phases de qualification de performance ainsi que les essais industriels. En décembre, le nouveau site a obtenu la certification

BPF par l'Anses. La certification BPF et la validation des lots aseptiques (*Media Fill Test*) marquent un tournant important dans la mise en route opérationnelle de la nouvelle usine qui a débuté la production des premiers lots de validation dès janvier 2014.

Dans le cadre de la démarche de mise en conformité pharmaceutique des activités industrielles, plusieurs projets ont été menés. Ainsi, une nouvelle centrale de prélèvement des matières premières non stériles a été mise en service en décembre 2013. Enfin, un programme annuel d'étude de la stabilité de l'ensemble des formules des produits pharmaceutiques et biologiques fabriqués à Carros a été finalisé de manière à répondre aux exigences des réglementations européennes.

L'unité des formes sèches a été réaménagée afin d'accueillir de nouveaux équipements qui sont actuellement en phase de validation et de qualification et qui seront utilisés dès 2014 dans le cadre deancements majeurs pour le Groupe.

Sur le site de Magny-en-Vexin, des travaux de rénovation des locaux ont été menés pour recevoir une nouvelle ensacheuse qui a été mise en service en novembre.

Virbac Nutrition, l'unité de production spécialisée dans la nutrition animale située à Vauvert (Gard), a réalisé en 2013 des investissements visant à améliorer la productivité et la capacité du site dans la perspective de la croissance des volumes dans les années à venir et le lancement d'une nouvelle gamme d'aliments.

Ainsi, la zone réception a été totalement remise à neuf afin d'accueillir de nouveaux silos et en septembre dernier une station de dosage, permettant d'automatiser le transfert des matières premières reçues en *big bag*, a été mise en service.

## International

### États-Unis

La capacité de production de l'unité des comprimés a été étendue en 2013 grâce à l'installation d'équipements industriels supplémentaires et notamment d'un séchoir à lit fluidisé, d'un mélangeur et d'une ligne de mise en blister. À terme ces investissements doivent permettre de réduire les délais de production.

En parallèle, un projet de transformation de la zone de fabrication des rodenticides en zone de production pharmaceutique a été initié en vue de l'obtention d'un nouvel enregistrement auprès de la FDA (*Food and Drug Administration*).

### Australie

En 2013, les inspections des sites de Crookwell, Milperra et Penrith conduites par l'APVMA (*Australian pesticides and veterinary medicines authority*) ont été clôturées avec succès. Parallèlement l'audit débuté en 2012 par le TGA (*Therapeutics Good Ad-*

*ministration*) a abouti à l'obtention d'une licence d'exportation européenne.

Des investissements importants ont été réalisés pour augmenter la capacité de production de l'unité vaccins : extension du bâtiment, acquisition d'un nouveau réservoir d'inactivation et d'une nouvelle centrifugeuse pour le traitement de l'antigène. Ces acquisitions devraient être mises en service au premier trimestre 2014.

### Mexique

En 2013, la construction des bureaux, des zones de production et de stockage du nouveau site mexicain a été finalisée et le transfert des différentes activités s'est déroulé entre le mois de décembre 2013 et février 2014.

### Vietnam

Suite aux travaux menés en 2012 pour répondre au renforcement de la réglementation locale, l'accréditation WHO GMP (*World Health Organization Good manufacturing practices*) a été obtenue en avril 2013. Alors que la production des poudres, des formes liquides et des comprimés a légèrement diminué en 2013, la capacité de production des lamelles à mâcher a atteint son maximum pour répondre à la forte demande du marché américain. En conséquence, il a été décidé d'acquérir une seconde ligne de production qui sera mise en service courant 2014 et permettra ainsi de doubler la capacité de production des lamelles à mâcher.

### Brésil

En 2013, les investissements ont porté sur l'amélioration de la productivité et sur la mise en conformité. Ainsi des investissements réalisés sur le système d'air conditionné ont permis de réduire un risque microbiologique.

### Nouvelle-Zélande

Les opérations de transfert de site entre Auckland et Hamilton se sont poursuivies en 2013. Ainsi, la construction d'une nouvelle zone de stockage à Hamilton a été finalisée au dernier trimestre et le transfert des stocks a débuté fin décembre.

Dans le domaine réglementaire, après le succès de l'inspection de 2012, les installations de production ont reçu l'accréditation de l'autorité de régulation ACMV (*Agricultural Chemicals and Veterinary Medicines*).

### Afrique du Sud

Les accords de sous-traitance pour la fabrication du Multimin avec la société Deltamune ont été renégociés jusqu'à la fin de l'année 2014 et la production sera transférée en interne vers le site de Virbac Nouvelle-Zélande dès 2015.

### Chili

En 2013, des investissements ont été réalisés afin de sécuriser la fabrication des produits clés tels que la rénovation des bâtiments ainsi que l'achat de bioréacteurs et de lyophilisateurs.





Fin 2013 des travaux de rénovation ont été engagés dans les unités de production des injectables et des poudres ainsi que dans les bâtiments dédiés au stockage. Ces travaux devraient permettre d'obtenir le renouvellement de la certification BPF Europe.

## Uruguay

Un nouveau site de mise sous forme pharmaceutique a récemment été construit en Uruguay. Le site actuel, libéré de ces activités, pourra se consacrer à la production des principes actifs biologiques, viraux et bactériens.

L'optimisation des sites de production permettra de répondre aux besoins du marché et de mise en conformité en se rapprochant des standards de qualité européens.

À terme, cette nouvelle plateforme de production d'actifs biologiques constituera une pièce maîtresse dans la stratégie du Groupe pour devenir un leader des vaccins grands animaux.

## ASSURANCE QUALITÉ

Dans un contexte réglementaire fortement évolutif, Virbac a souhaité consolider à l'échelle du Groupe la maîtrise pharmaceutique en créant en 2011 le département Assurance Qualité.

Ce département est totalement dédié à la conformité pharmaceutique dans les activités industrielles et de recherche et développement.

Les actions initialement menées de manière prioritaire sur le site de Carros en France ont été progressivement étendues à l'international. Cette orientation se confirme en 2013 avec un changement d'organisation majeur et la nomination d'un nouveau directeur Assurance Qualité.

Ainsi deux nouveaux métiers sont intégrés au sein du département Assurance Qualité avec la création d'un pôle formation métier axé sur la qualité et la gestion du changement, et un pôle amélioration continue en charge de l'implémentation du système qualité Groupe.

Les efforts de formation se sont poursuivis en 2013 avec l'accompagnement des responsables pharmaceutiques en France et le lancement de la formation des "Qualified Person" au niveau européen.

## RESSOURCES HUMAINES

Les 4 352 collaborateurs du Groupe sont répartis dans 36 pays et 42 entités différentes au sein de Virbac.

## Stratégie

La réussite de l'entreprise est indissociable de l'engagement des collaborateurs, engagement qui s'explique par la place accordée aux hommes qui

sont au cœur de la conduite de l'entreprise et de ses décisions majeures.

La stratégie ressources humaines s'inscrit pleinement dans la stratégie globale de l'entreprise et a pour ambition "la recherche de l'excellence" en matière de gestion des hommes. Le défi est permanent dans une entreprise en forte croissance et qui, de plus, se transforme dans son mode de fonctionnement de plus en plus global, tout en respectant son modèle de proximité client/marché et donc en évitant les écueils de la centralisation.

Rechercher l'excellence en gestion des hommes dans un tel environnement dynamique, c'est accompagner la croissance et l'évolution du fonctionnement des organisations avec la volonté que chacun y trouve des sources d'épanouissement professionnel et d'évolution de carrière.

Virbac poursuit ses efforts dans cette recherche de l'excellence en combinant un programme de développement des managers qui ne cesse de s'enrichir, avec un accompagnement des *Business Partners* RH sur le terrain de la mise en œuvre de ces bonnes pratiques.

C'est par ce biais que l'entreprise fait le lien constant entre résultat d'entreprise et réussite personnelle. La satisfaction globale des collaborateurs dans l'ensemble des filiales du Groupe est ainsi mesurée par le biais d'un baromètre d'opinion interne. La participation mondiale en 2013 est de 88%. Le score mondial, qui a beaucoup progressé depuis 2005, demeure très élevé (47), ainsi que le pourcentage de personnes globalement satisfaites de travailler pour Virbac qui s'élève à 85%.

À partir de 2007, un programme de développement stratégique a vu le jour : le programme du Leadership Virbac destiné à 200 managers dans le monde, qu'ils soient responsables opérationnels ou fonctionnels. Les forces intrinsèques à l'entreprise comme l'innovation, la forte orientation client ou encore la capacité à bâtir des relations solides et chaleureuses y sont renforcées, mais ce sont les compétences clés pour la forte évolution du Groupe qui constituent le cœur des modules du Leadership : le développement des équipes ainsi que la dimension de collaboration transversale et interculturelle.

Cette formation contribue parallèlement à renforcer l'esprit d'équipe et la cohésion au sein du Groupe. Elle contribue à accompagner la croissance et l'évolution de fonctionnement du Groupe.

En 2012, une initiative de développement originale a vu le jour, le VSA (*Virbac Selling Attitude*), issue du partenariat entre les décideurs des activités commerciales et les ressources humaines afin de renforcer l'efficacité dans ce domaine.

Il s'agit d'un module de formation destiné, à terme, aux directeurs commerciaux du monde entier, afin de mieux les équiper pour sélectionner et accompagner les vendeurs qui réussissent dans Virbac.

Renforcer la culture centrée sur les hommes, accompagner la croissance des collaborateurs en nombre et en compétences et rechercher toujours plus d'efficacité pour l'entreprise et les personnes reste la mission centrale des acteurs RH.

## Recrutement et mobilité

2013 marque à nouveau une année dynamique chez Virbac avec en France 126 personnes qui ont rejoint l'entreprise en CDI. De plus, 85 CDD, 36 stagiaires et 30 apprentis ont été embauchés. Les candidatures viennent de sources variées : 26% par le biais de la mobilité interne, 20% par l'intérim, 18% par annonce, le reste arrivant spontanément, par cooptation ou par le vivier que représentent les stagiaires et alternants.

Toutes les organisations (ventes, marketing, opérations industrielles, recherche et développement) ont été concernées par l'embauche de professionnels, experts des métiers de la santé.

Les profils recherchés sont généralement des scientifiques ayant une expérience dans l'industrie pharmaceutique : pharmaciens, vétérinaires ou ingénieurs en biologie et chimie, parfois avec une dimension internationale.

Outre les profils scientifiques pointus, Virbac embauche aussi régulièrement des opérateurs et des techniciens dans les organisations industrielles et R&D de Carros en maintenant des actions constantes de recherche de candidats.

Ce besoin d'identifier et d'attirer de nouveaux talents a nécessité la mise en place de plusieurs actions de communication de recrutement avec notamment : la participation à plusieurs salons de l'emploi, le développement des partenariats avec les écoles cibles et l'intensification des collaborations avec des cabinets de recrutement.

311 personnes ont été embauchées en CDI dans le reste du groupe, dont 50 % en ventes et marketing et 28 % dans l'industriel.

Attirer de nouveaux talents demeure une priorité : pour cela la marque employeur de Virbac a été définie par le Groupe.

## Formation et développement

La formation et le développement sont une priorité stratégique du Groupe et des Ressources Humaines en vue d'assurer le développement des compétences dont nous avons besoin à l'avenir.

La gestion de la formation a considérablement progressé depuis 2008 avec la création des formations organisées chez Virbac et animées par des formateurs en interne. Elle représente, 70% des formations délivrées dans la seule année 2013. Les participations aux formations concernent toutes les catégories du personnel et atteignent cette année environ 2719 participations. Des efforts très importants ont été fournis en termes d'accompagnement et de formation des managers en charge de conduire des changements majeurs dans leurs organisations.

Grâce au processus de gestion de la performance, Virbac assure la cohérence des objectifs de performance des salariés avec les objectifs du Groupe. Elle

fait l'objet d'un cursus obligatoire complet pour tous les encadrants en France, traduit en anglais et en espagnol et déployé progressivement dans les différentes filiales étrangères du Groupe.

De même, le programme du Leadership Virbac créé par le Groupe depuis 2007 a été déployé auprès de 209 dirigeants dans le monde. Ainsi, l'entreprise poursuit cet investissement majeur qui est le socle de la culture Virbac. Dans le contexte de globalisation croissante de la plupart de ses métiers, le Leadership Virbac renforce les compétences stratégiques qui rendent possible sa croissance.

La Virbac selling attitude, formation lancée en novembre 2012 en Europe, visant à mieux équiper les managers commerciaux pour le recrutement et le développement des vendeurs, a été transmise aux principales filiales commerciales du Groupe en 2013.

Suite à leur formation en janvier 2013, les directeurs ventes et ressources humaines des zones Amérique du Nord et Amérique latine ont été certifiés "formateurs VSA". Rejoints en mars par la zone Apisa, les 33 "certified VSA trainers" ont depuis commencé le déploiement du module en cinq langues (anglais, français, portugais, allemand et espagnol) à l'ensemble des managers commerciaux du Groupe. Des résultats sont déjà visibles en fin d'année avec, par exemple, une diminution des erreurs de recrutement de vendeurs au Mexique.

## Rémunérations

Les résultats du baromètre d'opinion interne sont encore en progression sur les questions relatives à la rémunération sur le périmètre France.

Cette évolution positive, constatée depuis plusieurs années, est le résultat du travail de clarification et de communication auprès des collaborateurs et des managers ainsi que de l'adaptation des politiques de rémunérations et d'avantages sociaux en lien avec les pratiques marché et la récompense de la performance individuelle et collective.

Les programmes de formation délivrés aux nouveaux managers et aux nouveaux entrants permettent une acculturation rapide par le partage des bonnes pratiques et la mise à disposition d'outils pratiques.

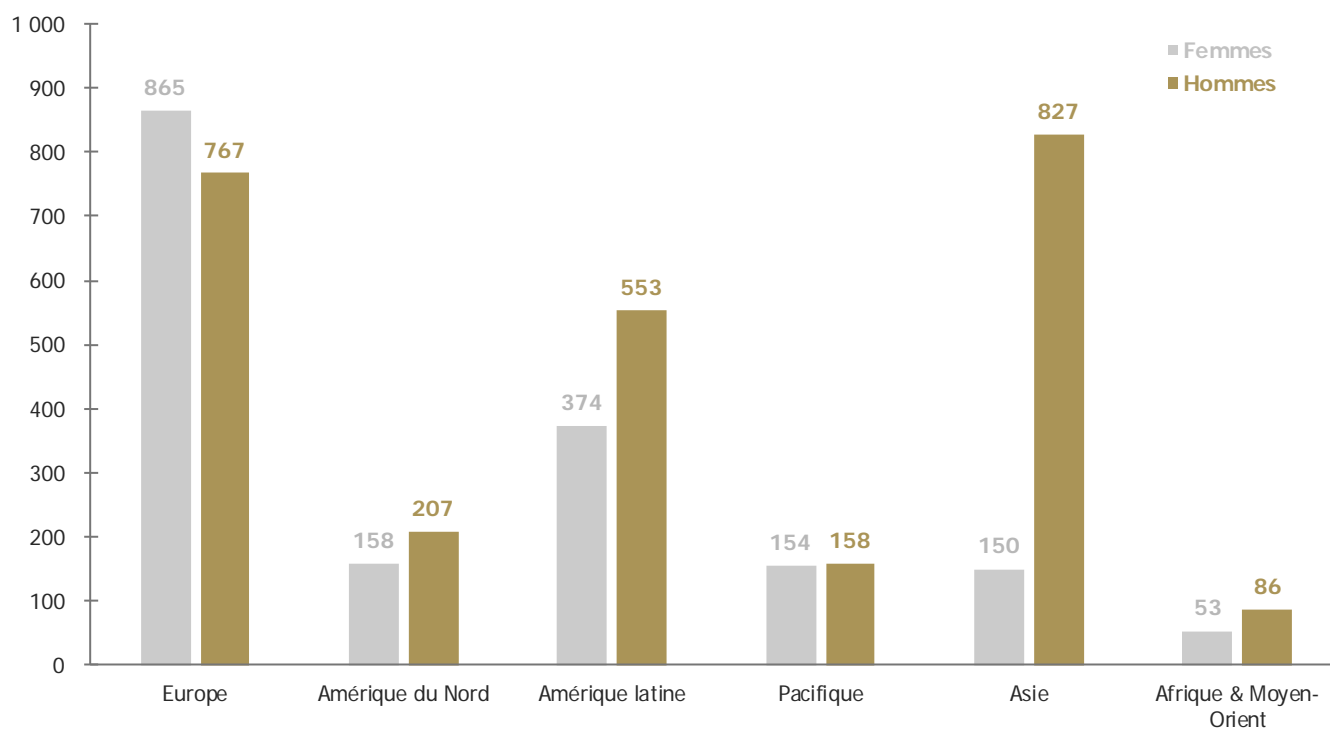
Ces programmes sont disponibles en anglais et en espagnol et font l'objet d'une adaptation à chaque filiale qui s'engage dans une dynamique similaire. L'équipe RH Corporate est de plus en plus mobilisée afin de soutenir ces initiatives dans le Groupe et rendre ces progrès plus homogènes.



## Effectifs juridiques du Groupe

À fin décembre 2013, Virbac compte 4 352 collaborateurs dont 2 598 hommes (60%) et 1 754 femmes (40%).

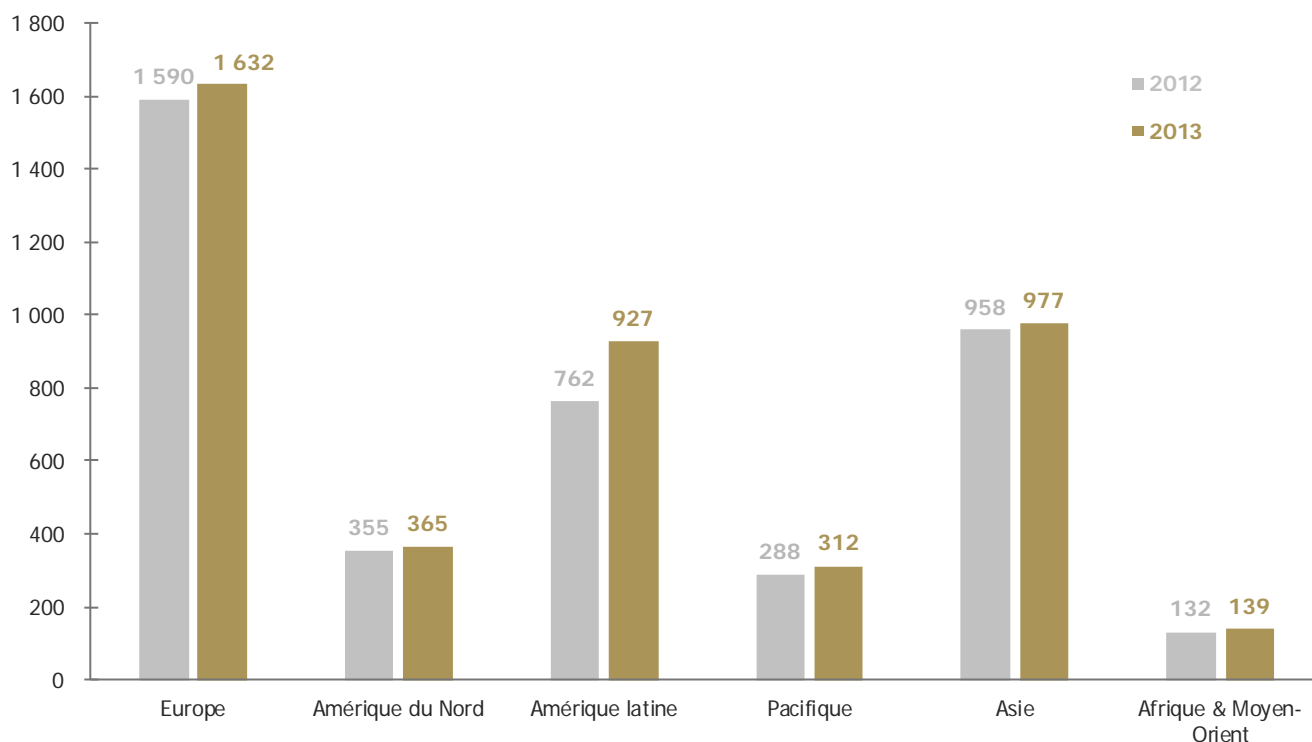
### Répartition des effectifs du Groupe



38% de l'effectif du Groupe est implanté en Europe dont 1 298 collaborateurs en France, soit 30%.

Les effectifs inscrits au 31 décembre 2013 augmentent de 7% par rapport à ceux inscrits au 31 décembre 2012, la plus forte hausse provenant de la région Amérique latine (22%) en raison de la prise en compte des effectifs de Santa Elena en Uruguay (120 employés).

## Évolution des effectifs par région



## Évolution des effectifs par fonction

	2013		2012	
Production	1 666	38%	1 465	36%
Administration	487	11%	500	12%
Commercial & marketing	1 739	40%	1 728	42%
Recherche & développement	460	11%	392	10%
<b>Effectifs</b>	<b>4 352</b>	<b>100%</b>	<b>4 085</b>	<b>100%</b>

La forte croissance des effectifs de Recherche & Développement de +17% provient essentiellement de la France (+28 personnes) et du Chili (+28 personnes également).

L'augmentation des effectifs de production de +14% est réparti principalement entre la France (+30 personnes), le Chili (+64 personnes) et la prise en compte des effectifs de Santa Elena en Uruguay (+79 personnes).

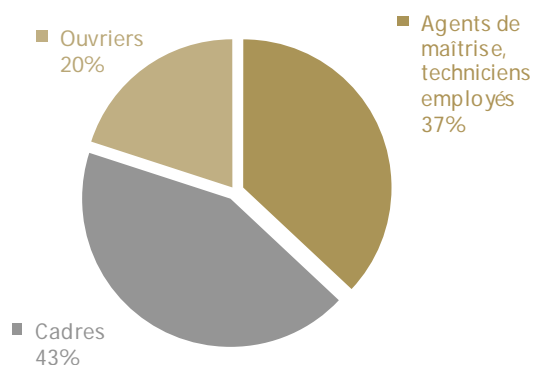
## Virbac en France

### Effectifs

En France, Virbac compte un effectif juridique de 1 298 salariés.

Ce chiffre comprend les CDD (contrats à durée déterminée) ainsi que les apprentis qui ne sont pas pris en compte dans la partie consacrée au développement durable qui s'appuie, elle, sur les effectifs permanents.

Avec 56% de femmes et 44% d'hommes, la répartition par catégorie socioprofessionnelle des effectifs est la suivante :





### Mouvement des effectifs

En 2013, avec 192 entrées et 126 sorties, le solde des entrées/sorties de personnel a été positif (+66 personnes) en France.

### Rémunérations

Les rémunérations brutes 2013 se sont élevées à 55 020 965 € et les charges sociales à 22 707 276 €. Le salaire brut annuel moyen étant de 45 792 € en progression de 2,76% par rapport à 2012.

### Œuvres sociales

La dotation versée en 2013 par l'entreprise s'est élevée à 519 893 €.

### Formation

Les dépenses de formation représentent cette année 3,56% de la masse salariale, soit un investissement de 1 995 317 €. Comme en 2012, les dépenses de formation en 2013 ont été optimisées par le déploiement de formations intra-entreprises et l'action d'animateurs internes.

### Temps de travail

L'ensemble du personnel est concerné par un accord de réduction de temps de travail (RTT). La période de référence est annuelle (du 1<sup>er</sup> juin au 31 mai) et la durée est de :

- 1 567 heures (complétées pour les encadrants d'un contingent de 130 heures), assorties de jours de RTT et qui s'articulent différemment selon les établissements et/ou les catégories ;
- pour les cadres, considérés comme autonomes dans l'organisation de la réalisation de leur mission, un forfait annuel plafonné à 213 jours est appliqué.

Un accord relatif au temps partiel permet à 6% maximum des effectifs de bénéficier d'une réduction à 4/5<sup>e</sup> ou à 90% du temps de travail. Dans le cas où le nombre de demandes est supérieur au quota, des critères pondérateurs ont été définis avec les partenaires sociaux et sont consolidés et comparés lors d'une commission paritaire. Les avenants au contrat de travail sont conclus sur la même période que les congés payés et les RTT pour en faciliter la gestion.

### Sécurité au travail

Cet axe, qui constitue une priorité pour le Groupe, a continué à s'améliorer de façon très nette en 2013 avec une baisse supérieure à 20% du nombre d'accidents avec et sans arrêt, le nombre de jours d'arrêt généré après ces accidents ayant baissé de plus de 25%.

De manière très concrète, sur 2013 les principales avancées ont été les suivantes :

- dans le cadre de la réglementation sur la pénibilité au travail, un plan d'action a été construit en partenariat avec le CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) avec pour objectif de réduire de plus de 50% les expositions définies comme pénibles

sur les trois prochaines années, le volet "port de charge" de ce plan d'action ayant déjà été atteint sur l'année 2013 ;

- démultiplication de la démarche ergonomie dans de nouveaux secteurs de production ainsi que la mise en place d'une nouvelle démarche PRAP (Prévention des risques liés à l'activité physique) dans un secteur de production;
- le processus d'accueil des nouveaux entrants a lui aussi été revu d'une part par la mise en place d'un triptyque pour les personnes extérieures et d'autre part par la mise en place d'un nouveau module sécurité dans la formation de tous les nouveaux entrants au sein de Virbac.

Avec le renforcement de l'équipe sécurité en milieu d'année, la démarche a été renforcée dans les secteurs tels que la R&D, Virbac France (activité commerciale) ; une "vision HSE 2015" a été présentée et validée par le comité de direction donnant encore un nouvel élan et une plus grande visibilité de cet axe prioritaire.

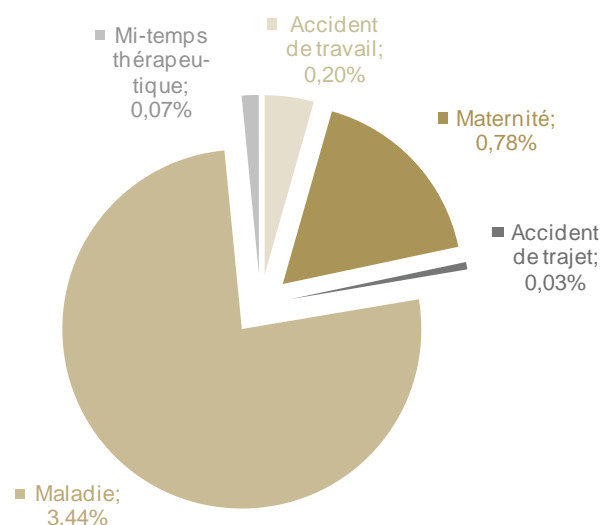
Concernant le sujet du stress au travail, le groupe paritaire a été remanié en intégrant de nouveaux collaborateurs pour apporter une vision complémentaire (salariés représentant d'autres secteurs, dont la production).

Le nouveau secrétaire du CHSCT a également rejoint le groupe et a été formé sur ce thème pour contribuer plus fortement aux idées d'amélioration. Un bilan a été fait à l'occasion du troisième anniversaire du groupe afin d'évaluer les actions entreprises et a permis l'identification des points de progrès qui feront partie du plan d'action 2014.

Ce dernier a été également alimenté par l'analyse du baromètre d'opinion interne, qui fait apparaître une légère régression depuis deux ans du niveau de stress ressenti, décliné par direction et dont découlera de nouvelles pratiques.

### Absentéisme

L'absentéisme dans l'entreprise s'est élevé à 4,52% et se décompose comme suit :



## Relations professionnelles

Les représentants du personnel ont été réélus en 2013 pour l'UES (Unité économique et sociale) pour un nouveau mandat de quatre ans, présenté par la CGT (Confédération générale du travail), la CFDT (Confédération française démocratique du travail) ou en candidature libre.

Les partenaires sociaux et la direction se sont entendus pour avoir recours à un mode d'administration des élections professionnelles innovant : le vote électronique.

Le comité d'entreprise de l'UES est composé de huit titulaires et sept suppléants. Les réunions ordinaires sont organisées mensuellement.

Les établissements de Carros disposent de dix délégués du personnel titulaires et huit suppléants ; ils sont au nombre de deux (titulaire et suppléant) à Virbac Distribution et un procès-verbal de carence a été dressé pour l'établissement de Magny-en-Vexin.

Un espace de communication électronique partagé a été mis en place afin de faciliter les échanges entre les délégués du personnel et la direction des ressources humaines.

Le CHSCT comprend sept membres élus à Carros et deux à Magny-en-Vexin.

Deux délégués syndicaux CGT et un représentant syndical CFDT sont présents en France.

## Travailleurs handicapés

Les établissements de l'UES Virbac emploient l'équivalent de 47 personnes justifiant d'un niveau de handicap ou d'invalidité reconnu par l'administration et équivalent à 26,14 unités. En complément, des actions de sous-traitance ou d'emploi de personnel intérimaire sont favorisées. Cependant, en fonction du temps de présence effective de ces salariés, une contribution a été versée en 2013 correspondant à 31,01 unités manquantes (159 195 €).

En 2013, suite à l'appel d'offre réalisé en 2012 auprès de huit ESAT (Établissements de service d'aide par le travail) de la région, Virbac a décidé de confier l'aménagement de ses espaces verts à un ESAT et de continuer à faire appel à de la mise à disposition de personnel en situation d'handicap pour réaliser des missions dans les locaux.

Virbac a également initié un partenariat avec une jeune entreprise adaptée niçoise (Aktisea) en lui confiant plusieurs missions à valeur ajoutée.

Afin de préserver le maintien dans l'emploi de ses collaborateurs, Virbac a également mis en place un plan d'action pénibilité ainsi qu'une démultiplication de la démarche ergonomie dans de nouveaux secteurs de production.

Dans le cadre de sa démarche diversité Virbac a continué en 2013 à déployer des actions de formation et de sensibilisation de ses managers à la non-discrimination et à l'égalité des chances. À ce jour 167 managers ont été formés.

De même, afin de renforcer et d'asseoir plus globalement sa politique diversité notamment au regard du handicap, Virbac a démarré en 2013 avec

l'accompagnement de la société Handy Conseil un diagnostic en y associant toutes les parties prenantes internes et externes. Cet état des lieux permettra d'élaborer les grands axes de l'accord handicap qui sera négocié en 2014 avec les représentants du personnel.

## Participation, intéressement et épargne des salariés

### Intéressement des salariés

L'accord d'intéressement en cours a été conclu en 2011 pour une durée de trois ans (2011 à 2013). La principale nouveauté consiste à avoir établi un accord d'intéressement de groupe entre Virbac, Virbac France, Alfamed et Virbac Distribution constituant une UES et Virbac Nutrition.

Cet accord reprend les caractéristiques de l'accord conclu en 2005 avec la 1<sup>ère</sup> UES, notamment l'association de deux ratios de rentabilité pour le calcul de l'intéressement :

- un ratio de rentabilité prenant en compte le résultat consolidé net part du Groupe par rapport à son chiffre d'affaires consolidé (identique à l'accord antérieur) ;
- un ratio de rentabilité prenant en compte le résultat opérationnel courant consolidé du Groupe Virbac par rapport à son chiffre d'affaires consolidé.

La combinaison de ces deux ratios pour le calcul de l'intéressement revêt un double objectif :

- attribuer aux salariés un intéressement en ligne avec la performance économique de l'entreprise (ratio basé sur le résultat net) ;
- récompenser la contribution collective des salariés (ratio basé sur le résultat opérationnel courant).

Les bénéficiaires de cet accord sont les salariés comptant trois mois d'ancienneté dans le Groupe au 31 décembre de l'exercice considéré pour le calcul.

### Participation des salariés au résultat de l'entreprise

L'accord de participation conclu en 2008 est un accord de participation de groupe entre Virbac, Virbac France, Alfamed et Virbac Distribution constituant une UES et Virbac Nutrition.

Chaque société du Groupe contribue à la constitution de la réserve globale pour la totalité du montant de sa propre réserve, calculée selon la formule légale. Les bénéficiaires sont les salariés comptant trois mois d'ancienneté dans le Groupe au 31 décembre de l'exercice considéré pour le calcul. La participation peut être affectée à trois fonds : le compte courant bloqué, le PEE (Plan épargne entreprise) et/ou le Perco (Plan d'épargne retraite collectif).

### Épargne salariale

Les sommes provenant des accords d'intéressement, de participation ou de versements volontaires peuvent être investies dans des fonds communs de placement. Un PEE est dédié aux salariés de l'UES composée des sociétés Virbac, Virbac Distribution, Virbac France et



Alfamed ; un autre PEE est également ouvert pour les salariés de Virbac Nutrition. Le Perco, géré par Generali Épargne Salariale, permet aux salariés des sociétés des deux UES de se constituer une épargne diversifiée en vue de la retraite.

## FACTEURS DE RISQUES

En 2013, le processus de gestion des risques a continué à être déployé et a encore gagné en maturité. Le groupe Virbac a procédé à une actualisation de sa cartographie des risques majeurs dont la dernière version datait de 2010.

Par ailleurs, des cartographies des risques ont été réalisées au sein de certaines filiales significatives. Les plans d'actions de ces différentes cartographies ont également fait l'objet d'un suivi régulier avec chacun des propriétaires de risques concernés.

L'organisation et les modalités de déploiement du dispositif au sein du Groupe sont présentées de manière détaillée dans le rapport de la présidente du conseil de surveillance en pages 109 et suivantes du présent rapport annuel.

Lors du processus d'actualisation de sa cartographie des risques majeurs, Virbac a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas, à ce jour, d'autres risques significatifs hormis ceux présentés dans le présent rapport.

Néanmoins, il est possible que certains risques non cités ou non identifiés à ce jour puissent potentiellement affecter les résultats du Groupe, ses objectifs, son image ou le cours de son action.

## Risques liés à l'activité et à la stratégie du Groupe

Le marché de la santé animale subit depuis plusieurs années des évolutions significatives qui induisent de nouveaux enjeux pour le secteur de la santé animale que le Groupe prend en compte au travers de sa stratégie (par marchés et par espèces).

### Risques liés au processus d'innovation (recherche, développement, licensing) et à l'enregistrement des produits

#### Facteurs de risque

Le domaine de l'industrie pharmaceutique vétérinaire est très compétitif, et chaque année, pour répondre aux évolutions et aux besoins du marché, maintenir ses parts de marché et assurer son développement, Virbac consacre des moyens importants à la recherche et au développement.

En 2013, Virbac a consacré 7,9% de son chiffre d'affaires à la R&D. Le processus de R&D s'étend en général sur plusieurs années et comporte différentes étapes afin de tester, entre autres, l'efficacité et la sécurité des produits. Il existe un risque, au cours de chacune de ces étapes, que les objectifs ne soient pas atteints et qu'un projet pour lequel d'importants montants ont été investis soit abandonné, y compris lors d'une phase avancée de développement.

Une fois la phase de recherche et développement achevée, Virbac, en sa qualité de laboratoire pharmaceutique vétérinaire, doit obtenir les autorisations administratives nécessaires à la commercialisation de ses produits, les AMM. Cette étape est souvent longue et complexe et ses chances de succès ne sont pas garanties. En effet, une demande d'enregistrement auprès des autorités compétentes n'entraîne pas automatiquement l'autorisation de commercialiser le produit. Celle-ci peut être partielle, c'est-à-dire se limiter à certains pays ou indications. Lorsque l'autorisation de mise sur le marché est obtenue, les produits font l'objet de contrôles permanents et peuvent encore être soumis à une restriction de commercialisation ou à un retrait du marché.

Par conséquent, les investissements en cours pour le développement et le lancement de produits futurs peuvent entraîner des coûts qui ne se traduisent pas nécessairement par une augmentation du chiffre d'affaires de Virbac.

Parallèlement aux projets de R&D internes qui font l'objet de processus extrêmement définis et d'un suivi régulier des différents projets en cours, le Groupe mène également une politique d'acquisition de licences qui lui permet d'avoir accès, soit à des produits nouveaux prêts à être commercialisés, soit à des projets en développement qu'il conduit lui-même jusqu'à leur terme. De la même manière que pour les projets de R&D internes, il existe un risque que ces projets n'aboutissent pas ou que les retombées commerciales se révèlent inférieures à celles attendues, pouvant conduire à la constatation d'une provision pour dépréciation de ces valeurs d'actif.

#### Dispositifs de gestion du risque

Pour limiter ces risques, Virbac sélectionne rigoureusement les projets de recherche et développement dans lesquels il s'engage (leur probabilité de succès, mesurée par une combinaison d'évaluations techniques, réglementaires et marketing doit être supérieure à 50%). De la même manière, Virbac cible à travers des études approfondies les produits devant faire l'objet d'accords de licence. Enfin, Virbac s'appuie sur l'expertise de son département Affaires Réglementaires en charge du dépôt, du suivi et du renouvellement des autorisations de mise sur le marché.

Le marché de la santé animale est extrêmement réglementé et Virbac affiche une volonté de conformité très forte en mettant en place tous les moyens nécessaires pour l'atteindre.

## Risques liés à la responsabilité produit

### Facteurs de risque

La responsabilité produit de Virbac peut être mise en cause en cas d'apparition d'effets secondaires indésirables des médicaments (non détectés au cours des essais cliniques préalables à l'AMM) ou de survenance d'une défaillance qualité. Les conséquences de tels événements pourraient être le rappel de lots commercialisés, voire la perte, temporaire ou non, de l'AMM. Si la responsabilité de Virbac était admise dans le cadre de réclamations importantes, la situation financière du Groupe pourrait être fortement affectée, ainsi que sa réputation. Dans le cas d'un problème qualité, s'ajouteraient les coûts de rappel du médicament.

### Dispositifs de gestion du risque

Virbac renforce constamment ses procédures de pharmacovigilance et ses contrôles qualité sur l'ensemble des produits que le Groupe commercialise. Dans le cadre des procédures de pharmacovigilance, le Groupe procède à une revue systématique et une analyse régulière du profil de sécurité de ses produits, afin de garantir la sécurité d'emploi des médicaments en surveillant les effets secondaires qui lui sont imputables.

Par ailleurs, Virbac a souscrit une assurance responsabilité du fait des produits valable pour toutes les filiales.

## Risques liés aux canaux de distribution

### Facteurs de risque

Virbac est présent dans de nombreux pays, soit par le biais de ses filiales, soit par le biais de distributeurs dans les pays où le Groupe ne possède pas de filiale. Les réseaux de distribution sont nombreux et leurs caractéristiques dépendent du pays de commercialisation. Toutefois, les produits du Groupe sont essentiellement distribués via des grossistes et des centrales d'achats auprès desquels les vétérinaires s'approvisionnent. Malgré l'encadrement de ces relations par des contrats qui sont régulièrement révisés, ce mode de distribution pourrait créer pour le Groupe une certaine dépendance ou une maîtrise insuffisante de sa présence et de son développement.

Par ailleurs, le secteur de la santé animale affiche, depuis quelques années, et dans certains pays, une tendance à la concentration des distributeurs et des vétérinaires au sein de grandes cliniques.

Cette tendance n'a, pour l'instant, pas affecté l'activité du Groupe.

De même, on constate l'apparition de nouveaux canaux de distribution tel qu'internet par exemple. Virbac reste néanmoins vigilant sur ces évolutions et sur l'impact qu'elles pourraient avoir sur le niveau de son chiffre d'affaires et de ses marges.

### Dispositifs de gestion du risque

Afin de diminuer sa dépendance vis-à-vis des distributeurs et de réduire les effets d'une consolidation potentielle, Virbac a mis en place une politique de sécurisation de ses marges et de consolidation de ses positions commerciales. Cette politique consiste à étudier systématiquement l'opportunité d'implanter une filiale de distribution chaque fois que les ventes atteignent une importance suffisante sur un marché donné. Virbac met alors en œuvre la solution la plus adaptée en procédant soit à l'acquisition de son distributeur, soit à la création d'une filiale.

De manière plus générale, le Groupe veille à adapter en permanence sa stratégie marketing de manière à limiter les risques associés, et a contrario, concrétiser les opportunités offertes par ces évolutions.

## Risques liés à l'intensification de la concurrence

### Facteurs de risque

Le secteur de la santé animale devient de plus en plus concurrentiel. Les produits de Virbac sont commercialisés dans des marchés compétitifs en termes de prix, de conditions financières et de qualité des produits.

Le Groupe doit souvent faire face à de puissants concurrents d'une taille supérieure à la sienne ou disposant de ressources plus importantes. Un phénomène de consolidation progressive ne peut être exclu. De nouvelles formes de concurrence peuvent être également observées telles que la verticalisation des activités de certains grands distributeurs, la mise totale ou partielle sur le marché de l'activité santé animale de grands laboratoires pharmaceutiques, le développement local d'acteurs innovants sur des marchés de niche, ou encore la mise en œuvre de partenariats stratégiques entre de plus petits acteurs du marché. Ces évolutions sont de nature à modifier l'environnement concurrentiel du Groupe.

### Dispositifs de gestion du risque

Virbac analyse et suit en permanence sur l'ensemble de ses marchés les mouvements de ses concurrents et poursuit une politique de croissance externe par acquisitions et/ou de partenariats qui lui permet de participer notamment au mouvement de consolidation du secteur.

Par ailleurs, le Groupe s'appuie sur une gestion rigoureuse de ses activités qui lui permet de rester compétitif sur un marché de plus en plus concurrentiel.

## Risques d'atteinte à l'image

### Facteurs de risque

Le succès de Virbac dépend de sa capacité à maintenir sa réputation de qualité, d'intégrité et de sérieux.

Bien que le Groupe porte une grande attention aux exigences de ses clients et à la qualité de ses produits, il ne peut garantir qu'il saura se préserver





des conséquences dommageables pour sa réputation que pourraient avoir un éventuel problème qualité ou un litige en responsabilité l'impliquant et qui feraient l'objet d'une couverture médiatique importante.

Le contexte actuel de pressions croissantes et de vigilance accrue dans l'industrie pharmaceutique augmente l'exposition de Virbac à ce risque.

### **Dispositifs de gestion du risque**

Le risque d'image est géré par Virbac à deux niveaux :

- une action continue quotidienne. Le risque d'image ne peut être géré indépendamment des autres risques dans la mesure où tous les risques peuvent avoir une influence sur la réputation d'une organisation. Il est donc géré au quotidien par les différentes politiques mises en place et les actions de contrôle interne. De plus, depuis début 2012, Virbac a mis en place un responsable e-réputation dont le rôle est d'assurer une veille constante sur les différents supports afin d'anticiper la survenance de crises médiatiques ;
- une action spécifique. Afin de répondre le plus rapidement et efficacement possible à la survenance de crises, Virbac a mis en place une politique de gestion de crise. Cette dernière repose sur une base de données "incidents et crises passées", une liste de scénarii de crises potentielles et des actions de formation à la communication. Ce processus de gestion de crise fait l'objet de mise à jour périodique.

## **Risques liés à la politique de croissance externe du Groupe**

### **Facteurs de risque**

Depuis son origine, Virbac poursuit une politique active de croissance externe qui l'a conduit à être aujourd'hui présent dans de nombreux pays et à disposer d'une large gamme de produits. Le Groupe envisage de poursuivre cette politique dans le futur afin de renforcer ses positions géographiques ou son offre produits.

Ce choix de croissance par acquisition comporte des risques financiers et opérationnels, liés notamment à l'évaluation des actifs et passifs correspondants et à l'intégration du personnel, des activités et des produits acquis.

Ces acquisitions impliquent, notamment, les incertitudes suivantes :

- les hypothèses de rentabilité future prises en compte dans les valorisations pourraient ne pas se vérifier ;
- le Groupe pourrait ne pas réussir l'intégration des sociétés acquises et de leurs gammes de produits.

### **Dispositifs de gestion du risque**

Virbac a défini un processus de fusions-acquisitions rigoureux visant à couvrir l'analyse des cibles potentielles ainsi que l'intégration des sociétés acquises :

- application de critères stricts de rentabilité des investissements ;
- mise en place d'équipes pluridisciplinaires compétentes, renforcées le cas échéant par des conseils externes, en charge de la réalisation de *due diligence* approfondies.

Ce processus implique une approbation du directeur et/ou du conseil de surveillance préalablement à toute acquisition.

Les résultats des acquisitions passées, anciennes et récentes, démontrent la capacité de Virbac à bien gérer ce processus et les enjeux qui l'accompagnent.

## **Risques liés à la capacité d'attirer les compétences clés**

### **Facteurs de risque**

En France, les compétences clés recherchées pour les fonctions centrales (Industrie/Assurance Qualité/Recherche et Développement) sont très demandées dans l'ensemble de l'industrie pharmaceutique, humaine et vétérinaire. En plus de cette concurrence entre employeurs, la localisation géographique du siège peut représenter un frein à l'embauche, du fait du faible bassin d'emploi pour les conjoints, ainsi que du coût élevé de la vie dans la région, en particulier l'immobilier.

En parallèle, dans les pays émergents, le marché de l'emploi est très dynamique mais la taille et la notoriété de Virbac ne permettent pas toujours d'attirer les meilleurs talents.

### **Dispositifs de gestion du risque**

La stratégie RH en gestion des talents consiste de manière récurrente et soutenue à faire connaître le dynamisme et la compétitivité du Groupe en matière de développement et de rémunération, tout en renforçant fortement la présence auprès des écoles et universités ainsi que le partenariat avec les acteurs majeurs de l'emploi dans l'industrie.

## **Risques pays**

### **Facteurs de risque**

Virbac est un groupe international qui peut être amené à opérer dans des pays présentant une certaine fragilité géopolitique et économique. Néanmoins, le degré d'exposition demeure limité dans la mesure où le Groupe ne détient aucun actif stratégique dans ces pays.

### **Dispositifs de gestion du risque**

Le Groupe reste toutefois vigilant et suit de près le niveau d'instabilité politique ou économique de certains pays afin d'anticiper les moyens possibles de réaction, voire de prévention, si ce niveau atteignait une ampleur pouvant avoir des conséquences majeures sur les employés, les actifs ou sur les activités de Virbac.

Par ailleurs, le Groupe a recours à des couvertures de type Coface, principale compagnie d'assurance française spécialisée dans l'assurance-crédit à l'exportation, pour sécuriser ses activités dans certaines régions.

# Risques industriels et environnementaux

En raison de ses activités opérées dans différents sites stratégiques à travers le monde, Virbac est soumis à un risque industriel et environnemental qui pourrait se traduire par des surcoûts significatifs d'exploitation et une responsabilité notamment en cas d'incendie ou d'explosion.

Le risque ultime serait la fermeture temporaire ou définitive d'un site pour non-conformité vis-à-vis de certaines réglementations ou suite à un incident majeur.

Virbac accorde toutefois une attention particulière à la prévention des risques industriels et à la protection de l'environnement en cohérence avec sa politique sociale et environnementale.

La politique de gestion des risques industriels incombe principalement aux responsables opérationnels des sites, qui veillent au respect de la réglementation et des normes dans ce domaine, à la mise en œuvre des procédures opérationnelles, des systèmes de qualité et d'un ensemble de mesures de sécurité, définis et dictés par le Groupe, en collaboration avec ses assureurs.

Plus d'informations sur les facteurs de risque industriels et environnementaux liés aux activités du Groupe, sont présentées dans le rapport de développement durable en pages 29 et suivantes..

## Risques liés à l'utilisation de matières dangereuses

### Facteurs de risque

Dans le cadre de son activité de fabrication de médicaments vétérinaires, Virbac fait usage de substances qui présentent des risques sanitaires, d'incendie et/ou d'explosion, d'émissions et de rejets polluants à différentes phases du processus d'élaboration et de commercialisation (R&D, fabrication, stockage, transport). Ces risques peuvent, s'ils se réalisent, causer des dommages aux personnes, aux biens et à l'environnement.

### Dispositifs de gestion du risque

Pour limiter ces risques, le Groupe se conforme aux mesures de sécurité prescrites par les lois et les réglementations en vigueur, met en œuvre les bonnes pratiques de fabrication et de laboratoire et s'assure de la formation de ses collaborateurs. Ses sites de fabrication et installations de recherche et développement sont également régulièrement inspectés par les autorités compétentes.

## Risques d'interruption d'activité liés à la perte d'un équipement ou d'une installation stratégique

### Facteurs de risque

Comme toute activité industrielle, les sites de production de Virbac sont exposés à la survenance d'incidents imprévus pouvant entraîner des arrêts

temporaires de production, voire la fermeture définitive du site.

Ces incidents sont de nature diverse : incendie, bris de machine, explosion, catastrophe naturelle, contamination, acte de malveillance, stockage de matières dangereuses.

### Dispositifs de gestion du risque

Virbac a mis en place un processus visant à assurer la sécurité des installations industrielles. La probabilité de survenance de tels événements ainsi que leur impact éventuel sur la production du Groupe et ses résultats se trouvent donc limités par les mesures suivantes :

- bâtiments conformes aux exigences réglementaires en matière de sécurité (exemple : systèmes de détection incendie généralisés sur les sites) ;
- audits annuels des installations ;
- visites et audits de prévention des assureurs ;
- investissements continus pour améliorer et sécuriser les opérations de production.

En 2013, le Groupe a mis en place une nouvelle organisation en créant une direction industrielle et assurance qualité Groupe qui a pour but de pérenniser et développer l'outil de production à l'échelle du groupe de manière, d'une part, à être conforme à l'ensemble des réglementations locales en vigueur et d'autre part, à créer les conditions d'une plus grande flexibilité et synergie entre les différents sites de production du Groupe. Enfin, Virbac a souscrit une assurance perte d'exploitation.

## Risques HSE (Hygiène, sécurité, environnement)

### Facteurs de risque

Dans le cadre de ses activités, Virbac est soumis à un ensemble de réglementations en lien avec les problématiques environnement, hygiène et sécurité.

La majorité des sites de production situés en France sont soumis à des arrêtés d'exploitation délivrés par les préfetures de tutelle.

Ces arrêtés regroupent toutes les prescriptions auxquelles les sites doivent répondre en matière environnementale notamment sur la gestion des déchets, le volume et la qualité des rejets d'eau, les règles de sécurité et de prévention des risques.

Les arrêtés d'exploitation auxquels sont soumis les sites de la société sont de niveau déclaration ou autorisation. Aucun site n'est soumis à la réglementation de la directive européenne Seveso.

Le non-respect de ces réglementations pourrait entraîner des amendes et surcoûts financiers et aboutir potentiellement à la fermeture d'un site par les autorités administratives.

D'autre part, compte tenu de la nature de son activité, le Groupe peut potentiellement avoir un impact sur l'environnement bien qu'il ne crée pas de nuisance visuelle, sonore ou olfactive.

### Dispositifs de gestion du risque

La protection de l'environnement et la sécurité de ses collaborateurs font partie des priorités du Groupe. Virbac attache une attention toute particulière à assurer la conformité de ses différents sites aux



réglementations existantes. Le Groupe dispose d'une direction HSE en France qui a pour mission d'orienter et d'assister les directions opérationnelles dans le développement et le maintien d'un niveau adéquat de protection des personnes et de l'environnement. Enfin, les problématiques HSE sont prises en compte lors des due diligence d'acquisition de nouveaux sites.

Les informations relatives à la thématique HSE, sont présentées en page 29 du rapport de développement durable.

## Risques juridiques

Virbac attache une importance toute particulière à la gestion des risques juridiques, compte tenu notamment de la complexification et de l'intensification de l'environnement concurrentiel et réglementaire et de la croissance du Groupe. La direction Juridique veille à la bonne gestion des risques juridiques en liaison avec les opérationnels et en cohérence avec le processus global de gestion des risques.

### Risques liés au maintien des droits de propriété intellectuelle

#### Facteurs de risque

La réussite du Groupe repose en grande partie sur sa capacité à obtenir et à défendre efficacement ses droits de propriété intellectuelle et notamment ses marques, ses dossiers d'enregistrement, ses formules et sa technologie.

Le risque encouru par la société est double : celui de voir un concurrent attaquer ou utiliser ses droits de propriété intellectuelle, et celui d'être poursuivi en contrefaçon par des tiers détenteurs de droits. Il n'est en effet pas rare dans la profession de voir certains concurrents lancer des actions en contrefaçon de brevet dans le seul but de retarder la mise sur le marché des produits.

#### Dispositifs de gestion du risque

La protection de la propriété intellectuelle du Groupe est assurée par deux départements travaillant en étroite collaboration.

Au sein du département R&D, la direction brevets a notamment pour rôle de :

- rédiger et déposer des brevets relatifs à des techniques ou des produits innovants ;
- assurer la veille de la concurrence afin de se prémunir d'une utilisation abusive des droits par un tiers ;
- analyser les brevets des tiers dès la phase de développement de nouveaux produits afin de ne pas nous mettre en contrefaçon.

Le département Juridique, quant à lui, s'assure à l'échelle du Groupe de la protection des différentes marques et noms de domaines déposés et conduit tous les litiges relatifs à la propriété intellectuelle.

### Risques liés à des changements réglementaires

#### Facteurs de risque

Le risque réglementaire relève de l'exposition de Virbac à des évolutions tant législatives que réglementaires, notamment celles concernant les politiques sanitaires. Tout changement des textes peut impacter les résultats et la situation financière du Groupe.

Virbac doit obtenir et conserver les autorisations de mise sur le marché nécessaires à la fabrication et la vente de ses produits. Compte tenu de l'implantation internationale du Groupe, ces autorisations réglementaires émanent d'autorités ou d'agences établies dans de nombreux pays. Le retrait d'une autorisation antérieure ou le fait de ne pas obtenir une autorisation pour un nouveau produit peut avoir un effet préjudiciable sur les résultats opérationnels. Il est important de noter que l'industrie pharmaceutique fait l'objet d'une attention accrue de la part des autorités et du public, ce qui génère le durcissement régulier des règles qui l'encadrent.

#### Dispositifs de gestion du risque

Chaque direction fonctionnelle et opérationnelle du Groupe a en charge la mise en place d'un dispositif de veille permanent de manière à identifier et anticiper toute modification réglementaire qui serait de nature à impacter les activités du Groupe.

Chaque direction peut, le cas échéant, être amenée à s'appuyer sur des experts locaux dans certaines régions du monde.

À titre d'exemple, une direction Groupe des Affaires réglementaires et publiques assure une veille continue sur les réglementations pharmaceutiques auxquelles le Groupe est soumis.

### Risques de litiges

#### Facteurs de risque

Virbac est implantée mondialement. Dans la conduite de ses activités, Virbac est susceptible d'être impliquée dans des litiges, procédures judiciaires, arbitrales ou administratives et "actions de groupe" n'importe où dans le monde. Tous les litiges significatifs sont évalués systématiquement par la direction juridique, assistée, si nécessaire, par des conseils externes.

#### Dispositifs de gestion du risque

Compte tenu de sa politique de provisionnement prudente, le Groupe estime que les provisions constatées dans les comptes au titre de ces litiges sont suffisantes pour couvrir le risque financier encouru en cas de condamnation.

À la date du présent rapport annuel, il n'existe pas de procédure judiciaire en cours dont Virbac serait menacée, ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

## Risques opérationnels

Par nature, les différentes activités du Groupe couvrant l'intégralité de la chaîne de valeur du secteur l'expose à des risques opérationnels de natures variées. Au sein du Groupe, la direction des opérations couvrant les activités de production ainsi que la direction achats contribuent à la sécurisation des risques associés.

### Risques de dépendance à l'égard des tiers pour l'approvisionnement ou la fabrication de certains produits

#### Facteurs de risque

La majorité des matières premières et des principes actifs entrant dans la composition des produits fabriqués par Virbac est fournie par des tiers.

Dans certains cas, le Groupe a également recours à des façonniers ou des partenaires industriels qui disposent de capacités ou maîtrisent des technologies particulières.

Mais il existe pour certains approvisionnements ou certaines technologies des situations où la diversification est difficile voire impossible, pouvant ainsi susciter un risque de rupture d'approvisionnement ou de pression sur les prix. Ces cas de mono-sourcing sont structurels et caractéristiques de l'industrie pharmaceutique.

#### Dispositifs de gestion du risque

La sélection des fournisseurs se fait suivant des critères rigoureux et dans la mesure du possible, Virbac diversifie ses sources d'approvisionnement en référençant plusieurs fournisseurs, tout en s'assurant que ces sources présentent les caractéristiques de qualité et de fiabilité suffisantes. Pour limiter ces risques, le Groupe élargit autant que possible sa recherche de fournisseurs diversifiés et peut, dans certains cas, sécuriser son approvisionnement en acquérant les technologies et capacités qui lui manquent et qui génèrent une dépendance trop forte.

Quelle que soit la solution adoptée, le Groupe s'assure systématiquement en amont de la pérennité de la source.

Par ailleurs, Virbac actualise régulièrement la cartographie de ses principaux fournisseurs incluant une revue des contrats et une analyse des sources alternatives possibles.

### Risques de fraude

#### Facteurs de risque

Virbac s'inscrit dans une démarche de formation et de déploiement de bonnes pratiques, qui ont pour vocation, entre autres, de prévenir les risques de fraude.

La charte de déontologie Virbac marque notamment l'engagement du Groupe d'exercer ses activités dans le respect du droit et de l'éthique et définit également

le Code de conduite et la nature des relations que Virbac souhaite avoir avec ses partenaires.

Le Groupe pourrait néanmoins connaître des cas de fraude interne ou externe qui pourraient entraîner des pertes financières et affecter la réputation du Groupe.

#### Dispositifs de gestion du risque

Virbac s'attache à renforcer le contrôle interne et accorde une importance toute particulière à la sensibilisation de ses équipes à ces problématiques. Le Groupe et notamment les fonctions centrales donnent régulièrement des directives et indications fortes en la matière. La séparation des tâches ainsi que la nomination de contrôleurs régionaux contribuent à renforcer le contrôle et à diminuer la probabilité de survenance de ce type de pratiques. Dès l'acquisition de nouvelles sociétés, ces dernières sont intégrées dans ces dispositifs de prévention de pratiques non éthiques.

### Risques liés à la sécurité et la fiabilité des systèmes d'information

#### Facteurs de risque

L'activité du Groupe repose, en partie, sur des systèmes d'information très intégrés. Une défaillance de ces systèmes pourrait impacter directement l'activité et les résultats de Virbac. D'autres facteurs de risques peuvent être envisagés tels que l'intrusion, le piratage, le vol de connaissances, de savoir-faire ou d'informations confidentielles, l'arrêt d'un ou de plusieurs systèmes suite à une panne informatique, l'obsolescence d'une partie du système d'information (application, serveur...) ainsi que les évolutions réglementaires notamment en lien avec internet (licences et droits d'auteur, données personnelles, etc...).

#### Dispositifs de gestion du risque

La direction des Systèmes d'Information (DSI) s'assure de manière continue de la sécurité des systèmes et réseaux informatiques. Les domaines traités sont les suivants :

- l'organisation et la sécurité générale des systèmes d'information ;
- la sécurité physique (intrusion, accidents) ;
- les réseaux (locaux, distants, internet) ;
- la disponibilité des applications et des données.

La DSI met en place et actualise régulièrement l'ensemble des mesures visant à préserver la confidentialité des données, protéger les systèmes informatiques contre les intrusions et minimiser les risques d'interruption de service (procédures de *back-up*, de redondance et de sauvegarde des serveurs, plan de reprise d'activité...).

Par ailleurs, une charte d'utilisation des systèmes informatiques s'applique à l'ensemble des salariés du Groupe.



## Risques liés aux accidents du travail et maladies professionnelles

### Facteurs de risque

Compte tenu de la nature des activités industrielles de Virbac, la possibilité de survenance d'un accident au travail (classique ou lié au risque de contamination par les produits) ne peut être écarté même si la dangerosité des activités concernées doit être appréciée au regard d'autres industries réputées plus dangereuses.

### Dispositifs de gestion du risque

L'exposition des collaborateurs fait l'objet de mesures spécifiques présentées en pages 46 et 47 du rapport du développement durable :

- définition d'une organisation sécurité claire et précise ;
- mise en place d'une politique de prévention et d'une démarche de progrès continu.

Pour ce faire, le Groupe a poursuivi la mise en œuvre des outils et des moyens d'accompagnement de l'ensemble des équipes, grâce à :

- la démarche Réflexe Prévention (sensibilisation et formation du personnel à la sécurité au travail) ;
- l'analyse des accidents au travail comme indicateur de performance ;
- l'évaluation médicale avant chaque recrutement (notamment aux États-Unis).

## Risques financiers

La politique de gestion des risques financiers est gérée et centralisée par la direction des Affaires Financières du Groupe et en particulier sa direction Trésorerie et Financement.

Les stratégies de financement, de placement et couverture des risques de taux et de change sont ainsi systématiquement revues et supervisées par la direction des Affaires Financières. Les opérations réalisées par les équipes locales sont également dirigées et suivies par la direction Trésorerie et Financement Groupe.

La détention d'instruments financiers se fait dans le seul but de réduire l'exposition aux risques de change et de taux et n'a aucune fin spéculative.

## Risques de marché

### Risques de change

#### ■ Facteurs de risque

Le risque de change se définit comme l'impact sur les flux financiers du Groupe lié aux fluctuations des taux de change dans l'exercice de ses activités. Du fait de ses activités internationales, le Groupe est exposé au risque de change sur transactions ainsi qu'au risque de change de conversion.

#### ■ Dispositifs de gestion du risque

La politique du Groupe consiste à assurer la couverture de risque de change quand l'ampleur de l'expo-

sition et les risques de fluctuation des devises sont élevés. À cet effet, il utilise les divers instruments disponibles sur le marché et pratique principalement des opérations de change à terme ou optionnelles. Les détails relatifs à ce risque sont présentés dans la note A30 des comptes consolidés.

### Risques de taux

#### ■ Facteurs de risque

Le compte de résultat du Groupe peut être impacté par le risque de taux. En effet, des variations défavorables de taux d'intérêt peuvent ainsi avoir un effet négatif sur les coûts de financement et les flux financiers futurs du Groupe.

L'exposition du Groupe au risque de taux reste néanmoins limitée dès lors qu'elle résulte principalement des lignes de crédit à taux variable mises en place en France.

#### ■ Dispositifs de gestion du risque

Pour gérer ces risques et optimiser le coût de son endettement, le Groupe suit les anticipations de taux de marché et peut être amené à mettre en place des swaps de taux d'intérêt (taux fixe) n'excédant pas la durée et le montant de ses engagements réels. Les détails relatifs à ce risque sont présentés dans la note A30 des comptes consolidés.

### Risques de liquidité

#### ■ Facteurs de risque

La liquidité se définit par la capacité du Groupe à faire face à ses échéances financières dans le cadre de son activité courante et à trouver de nouvelles sources de financements en cas de besoin, et ce de manière à assurer continuellement l'équilibre entre ses dépenses et ses recettes. Dans le cadre de son exploitation et de son programme d'investissements récurrents, le Groupe est ainsi exposé au risque d'insuffisance de liquidités pour financer sa croissance et à son développement.

#### ■ Dispositifs de gestion du risque

La politique de centralisation des excédents de trésorerie et des besoins de financement sur l'ensemble des zones permet d'affiner les positions nettes du Groupe et d'optimiser la gestion des placements ou des financements, assurant ainsi la capacité de Virbac à faire face à ses engagements financiers et à maintenir un niveau de disponibilité compatible avec sa taille et ses besoins.

Virbac dispose depuis juillet 2010 d'une ligne de crédit à taux variable pour un montant de 220 millions € destinée à financer les besoins liés à la croissance interne et externe. Cette ligne de crédit est d'une durée de cinq ans prorogable à six ans. Les détails relatifs à ce risque sont présentés dans la note A30 des comptes consolidés.

Le Groupe procède régulièrement à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

## Autres risques financiers

### Risques de crédit

#### ■ Facteurs de risque

Le risque de crédit peut se matérialiser lorsque le Groupe accorde un crédit au travers de délais de paiement à des clients. Le risque d'insolvabilité, voire de défaillance de certains d'entre eux peut entraîner un non-remboursement et ainsi impacter négativement le compte de résultat du Groupe et sa situation nette de trésorerie. L'impact peut se ressentir au niveau du paiement (non-paiement des prestations ou livraisons réalisées, risque clients), de la livraison (non-livraison de prestations ou fournitures payées, risque fournisseurs).

#### ■ Dispositifs de gestion du risque

Le Groupe limite les conséquences négatives de ce type de risque grâce à une très grande fragmentation et dispersion de ses clients et ce sur l'ensemble des pays où il opère. Le département Trésorerie préconise en fonction de la réglementation en vigueur, des usages, du rating, des limites imposées par l'assurance-crédit, les délais de règlement maximum et fixe les limites de crédit aux clients à appliquer par entités opérationnelles. La direction Trésorerie et Financement gère et pilote ces aspects de crédit au niveau des entités françaises dont elle a la responsabilité directe et préconise les mêmes pratiques via des guidelines et best practices au niveau du Groupe. De plus, il existe un contrat cadre groupe d'assurance-crédit dont bénéficie ou peut bénéficier toute filiale pour laquelle ce type de risque a été identifié. Les détails relatifs à ce risque sont présentés dans la note A30 des comptes consolidés.

### Risques de contrepartie

#### ■ Facteurs de risque

Le Groupe est exposé à un risque de contrepartie dans le cadre des contrats et instruments financiers qu'il souscrit, dans le cas éventuel où le débiteur se refuserait à honorer tout ou partie de son engagement ou serait *in fine* dans l'impossibilité de le faire.

#### ■ Dispositifs de gestion du risque

Le Groupe apporte une attention particulière au choix des établissements bancaires qu'il utilise, et ceci de façon encore plus critique lorsqu'il s'agit de gérer les placements de la trésorerie disponible. Virbac considère néanmoins avoir une exposition limitée au risque de contrepartie compte tenu de la qualité de ses principales contreparties. En effet, les placements ne se font qu'auprès d'établissements bancaires de premier ordre. Les détails relatifs à ce risque sont présentés dans la note A30 des comptes consolidés.

### Comptabilité de couverture

#### ■ Facteurs de risque

La comptabilité de couverture vise à compenser l'impact de l'élément couvert et de l'instrument de

couverture dans le compte de résultat. Pour pouvoir être pris en compte dans la comptabilité de couverture, les liens de couverture doivent satisfaire plusieurs conditions strictes en matière de documentation, de probabilité de réalisation, d'efficacité de la couverture et de fiabilité de la mesure.

#### ■ Dispositifs de gestion du risque

Le Groupe ne procède qu'à des opérations de couverture destinées à couvrir des expositions réelles ou certaines, il ne crée donc pas de risque spéculatif. En raison des contraintes de documentation des relations de couverture, le Groupe ne qualifie comptablement de couverture les instruments dérivés qu'il détient à la clôture que lorsque l'impact sur les comptes consolidés est réellement significatif et lorsque la relation de couverture peut être démontrée.

## Assurances et couverture des risques

### Politique générale de couverture

La politique d'assurance du Groupe s'appuie sur un dispositif de prévention et de couverture des risques propres aux activités de Virbac.

Virbac revoit régulièrement ses risques assurables et leur couverture financière en se faisant assister par un courtier intégré à un réseau international. Dans ce contexte, les contrats sont harmonisés au niveau du Groupe et la société mère apporte son aide et son soutien aux filiales pour l'établissement des polices d'assurance locales.

Les principaux risques assurables sont pris en compte par les polices d'assurance du Groupe avec un niveau de couverture que le Groupe estime adapté à sa situation en dehors d'événements d'ampleur tout à fait exceptionnelle.

### Programmes d'assurance

Le programme d'assurance dommages et pertes d'exploitation, ainsi que le programme d'assurance responsabilité civile générale et responsabilité civile produits couvrent la totalité du périmètre du Groupe. Un programme d'assurance transport unique, souscrit au niveau du Groupe, couvre la totalité des biens transportés à travers le monde sous la responsabilité de Virbac.

Pour tous ses programmes d'assurance, le Groupe fait appel à des assureurs et des réassureurs de premier plan. Les garanties ont été définies en fonction du profil de risque du Groupe. Cette centralisation des risques permet, tout en réalisant une économie, d'obtenir un niveau de protection au meilleur standard pour l'ensemble des entités du Groupe malgré des ressources locales inégales.

Les dommages aux biens sont assurés sur une base d'indemnisation en valeur à neuf et les pertes d'exploitation sur la base de la perte de marge brute

Le Groupe ne possède pas de société d'assurance ou de réassurance captive.



## DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le rapport complet sur le développement durable (pages 16 à 59) présente les valeurs et règles de conduite du Groupe dans les domaines social, économique et environnemental.

## ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

### Conseil de surveillance

Il est constitué de six membres dont trois membres indépendants (conformément aux critères du Code de gouvernement d'entreprise Afep-Medef décrits dans le rapport de la présidente du conseil de surveillance) : Philippe Capron, Olivier Bohuon et Grita Loeb sack.

#### Marie-Hélène Dick

Présidente du conseil de surveillance de Virbac.  
De nationalité française.

Date de première nomination : 1998.

Échéance du mandat en cours : 2016.

Âgée de 49 ans, docteur vétérinaire et diplômée d'un MBA HEC, Marie-Hélène Dick a été nommée présidente du conseil de surveillance de Virbac en avril 2006.

Autres mandats également exercés :

- présidente et directeur général de la société Okelen, SA (France) ;
- représentant permanent de la société Okelen qui préside la société Panmedica, SAS (France) ;
- présidente du conseil d'administration de la société Panpharma, SA (France).

Jetons de présence perçus en qualité de membre du conseil de surveillance au titre de 2013 : 21 000 €.

Rémunération perçue en qualité de présidente du conseil de surveillance au titre de 2013 : 95 000 €.

Nombre de titres détenus au 31 décembre 2013 : 1 635.

#### Jeanine Dick

Vice-présidente du conseil de surveillance de Virbac.  
De nationalité française.

Date de première nomination : 1992.

Échéance du mandat en cours : 2016.

Âgée de 77 ans, veuve du fondateur Pierre-Richard Dick, Jeanine Dick a été de nombreuses années présidente du conseil de surveillance de Virbac.

Autre mandat également exercé :

- gérante de la société civile Investec (France).

Jetons de présence perçus au titre de 2013 : 12 000 €.

Nombre de titres détenus au 31 décembre 2013 : 8 080.

#### Pierre Madelpuech

Représentant permanent de la société Asergi, membre du conseil de surveillance de Virbac.

De nationalité française.

Date de première nomination : 1995 (à titre personnel) et 2005 (en qualité de représentant permanent de la société Asergi).

Échéance du mandat en cours : 2016.

Âgé de 53 ans, Pierre Madelpuech est ingénieur Ensam et diplômé d'un MBA HEC.

Autres mandats également exercés :

- gérant de la société Asergi, SARL (France) ;
- administrateur de la société Panpharma, SA (France) ;
- administrateur de la société Okelen, SA (France) ;
- directeur général de la société Panmedica, SAS (France) ;
- gérant de la société Arteis Développement, SARL (France) ;
- directeur général de la société RPG, SAS (France) ;
- gérant de la société Art'Pro, SARL (France) ;
- gérant de la société Crearef, SARL (France) ;
- gérant de la société Crea Négoce, SARL (France) ;
- gérant de la société Color'I, SARL (France) ;
- gérant de la société civile P2LM (France).

Jetons de présence perçus au titre de 2013 par la société Asergi : 21 000 €.

Nombre de titres détenus au 31 décembre 2013 par le biais de la société Asergi : 10.

#### Philippe Capron

Membre du conseil de surveillance de Virbac.

De nationalité française.

Date de première nomination : 2004.

Échéance du mandat en cours : 2016.

Âgé de 55 ans, diplômé d'HEC et de l'Institut d'Études Politiques de Paris, Philippe Capron est ancien élève de l'Ena et a été inspecteur des finances.

Autre mandat également exercé :

- membre du directoire et directeur financier de la société Vivendi, SA cotée (France).

Autres mandats également exercés dans le Groupe Vivendi :

- administrateur et président du comité d'audit de la société SFR, SA (France) ;
- membre du conseil de surveillance de la société Groupe Canal Plus, SA cotée (France) ;
- membre du conseil de surveillance et président du comité d'audit de la société Canal Plus France, SA (France) ;
- membre du conseil de surveillance et président du comité d'audit de Maroc Telecom SA (Maroc) ;
- administrateur de la société GVT (Brésil).

Jetons de présence perçus au titre de 2013 : 24 000 €.

Nombre de titres détenus au 31 décembre 2013 : 410.

### **Olivier Bohuon**

Membre du conseil de surveillance de Virbac.

De nationalité française.

Date de première nomination : 2011.

Échéance du mandat en cours : 2014.

Âgé de 53 ans, docteur en pharmacie et diplômé d'un MBA HEC, Olivier Bohuon est membre de l'Académie nationale de pharmacie et de l'Académie des technologies.

Autres mandats également exercés :

- administrateur de la société Smith&Nephew Plc (Royaume-Uni) ;
- administrateur de la société HealthCare Promise Investments partners SA (Luxembourg).

Jetons de présence perçus au titre de 2013 : 21 000 €.

Nombre de titres détenus au 31 décembre 2013 : 45.

### **Renouvellement du mandat d'Olivier Bohuon, membre du conseil de surveillance**

Le mandat de membre du conseil de surveillance d'Olivier Bohuon arrivera à échéance à l'issue de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

En conséquence, il sera proposé à l'assemblée générale de renouveler son mandat pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

### **Cooptation d'un nouveau membre du conseil de surveillance**

Le conseil de surveillance lors de sa réunion du 20 décembre 2013, a constaté la démission de la société XYC de ses fonctions de membre du conseil de surveillance et a décidé de coopter Loeb sack en qualité de nouveau membre indépendant du conseil de surveillance. La cooptation de Grita Loeb sack sera proposée à la ratification de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

De nationalité allemande, Grita Loeb sack a passé plus de quinze ans dans le groupe L'Oréal, tout d'abord en tant que chef de produit L'Oréal Paris en Allemagne, puis en qualité de directrice générale Grande-Bretagne et Irlande, avant d'être nommée, en 2010, directrice générale de Vichy International.

Diplômée de la London School of Economics et d'un MBA à l'INSEAD, Grita Loeb sack a vécu au Brésil et en Argentine et parle cinq langues. Elle a débuté sa carrière au sein du Cabinet Mercer, conseil en stratégie, avant de rejoindre le groupe L'Oréal puis Unilever en 2010.

### **Politique d'échelonnement des mandats des membres du conseil de surveillance**

Lors de sa réunion du 18 mars 2014 le conseil de surveillance a décidé de procéder à un échelonnement des mandats de ses membres afin de se conformer aux recommandations du Code Afep-Medef. Les membres du conseil de surveillance ont entériné le principe d'une démission de certains membres au cours des exercices 2014 et 2015 afin de permettre à l'assemblée de procéder à leur réélection et d'attein-

dre rapidement un échelonnement équilibré des mandats. C'est la raison pour laquelle Jeanine Dick, vice-présidente du conseil de surveillance a présenté sa démission au conseil de surveillance du 18 mars 2014 avec effet au jour de l'assemblée générale d'approbation des comptes du 17 juin 2014. Une résolution de nouvelle nomination de Jeanine Dick pour un mandat de trois ans sera proposée à l'assemblée générale des actionnaires du 17 juin 2014.

### **Politique de versement des jetons de présence aux membres du conseil de surveillance**

Selon le Code Afep-Medef, le mode de répartition des jetons de présence doit tenir compte de la participation effective des administrateurs au conseil et dans les comités, et comporter une part variable prépondérante.

La société ne juge pas nécessaire d'appliquer cette recommandation du Code Afep-Medef. En effet, il n'apparaît pas souhaitable à la société de lier le versement des jetons de présence de manière prépondérante à la présence des membres du conseil de surveillance aux réunions de celui-ci, dès lors que l'implication des membres du conseil de surveillance dans les activités de supervision de la société ne se limite pas à leur participation aux débats périodiques formels du conseil de surveillance. La durée des réunions du conseil de surveillance, qui se tiennent sur une journée entière, ainsi que le taux de participation constaté de ses membres, qui a dépassé en moyenne 93% au cours des cinq derniers exercices, permettent d'affirmer que l'assiduité des membres du conseil de surveillance peut être garantie sans recours à un mécanisme de répartition complexe des jetons de présence. À titre d'information, il est précisé que le conseil de surveillance a décidé d'allouer une rémunération plus importante à Philippe Capron au titre de ses fonctions de président du comité d'audit.

Un tableau de synthèse situé pages 108 et 109 reprend les dispositions du Code Afep-Medef qui n'ont pas été retenues par la société et en explique les raisons.

### **Nomination à titre provisoire d'un censeur**

Le conseil de surveillance lors de sa réunion du 20 décembre 2013 a nommé à titre provisoire la société XYC représentée par Xavier Yon en qualité de censeur.

La nomination de Xavier Yon sera proposée à la ratification de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Âgé de 73 ans, diplômé de la Faculté des Sciences de Paris et de la Harvard Business School, Xavier Yon a anciennement été président-directeur général des Laboratoires Galderma. Xavier Yon a été membre du conseil de surveillance de Virbac, soit à titre personnel, soit en qualité de représentant légal de la société XYC depuis 2004.





## Directoire

### Éric Marée

Président du directoire de Virbac.

Âgé de 61 ans, diplômé d'HEC et d'un MBA de l'université de Cornell, Éric Marée a rejoint Virbac en octobre 1999 et assure depuis décembre de la même année la présidence du directoire.

Autres mandats également exercés dans des sociétés filiales de la société Virbac :

- président de la société Interlab, SAS (France) ;
- administrateur de la société Virbac (Australia) Pty Ltd (Australie) ;
- président de la société Virbac Corporation (États-Unis) ;
- administrateur de la société Virbac Limited (Royaume-Uni) ;
- administrateur de la société Virbac Animal Health India Private Limited (Inde) ;
- président de la société Virbac Trading (Shanghai) Co Ltd (Chine).

### Pierre Pagès

Décédé le 6 février 2014, il était membre du directoire et directeur général de Virbac.

Âgé de 61 ans et docteur vétérinaire et diplômé d'un MBA HEC, Pierre Pagès avait rejoint Virbac en 1980. Il était membre du directoire depuis décembre 1992.

Autre mandat également exercé :

- administrateur de la société Panpharma, SA (France).

Autres mandats également exercés dans des sociétés filiales de la société Virbac :

- président de la société Virbac Distribution, SAS (France) ;
- président de la société Virbac Nutrition, SAS (France) ;
- administrateur de la société Virbac (Australia) Pty Ltd (Australie) ;
- administrateur de la société Virbac Corporation (États-Unis) ;
- président de la société PP Manufacturing Corporation (États-Unis) ;
- administrateur de la société Virbac New Zealand Limited (Nouvelle-Zélande) ;
- co-gérant de la société Virbac Tierarzneimittel GmbH (Allemagne) ;
- co-gérant de la société Virbac Pharma Handelsgesellschaft GmbH (Allemagne) ;
- administrateur de la société Virbac Japan Co. Ltd (Japon) ;
- administrateur de la société Virbac Korea Co. Ltd (Corée du Sud) ;
- administrateur de la société Virbac Limited (Royaume-Uni) ;
- co-gérant de la société Virbac Österreich GmbH (Autriche) ;
- vice-président de la société Virbac Philippines Inc. (Philippines) ;
- président de la société Virbac RSA (Proprietary) Ltd (Afrique du Sud) ;
- administrateur de la société Virbac SRL (Italie) ;
- administrateur de la société Virbac Asia Pacific Co. Ltd (Thaïlande) ;
- administrateur de la société Laboratorios Virbac Mexico SA de CV (Mexique) ;
- administrateur de la société Virbac Mexico SA de CV (Mexique) ;

- vice-président de la société Virbac Hellas SA (Grèce) ;
- vice-président de la société Animedica SA (Grèce) ;
- président de la société Virbac Animal Health India Private Limited (Inde) ;
- administrateur de la société Virbac Colombia Ltda (Colombie) ;
- vice-président de la société Laboratorios Virbac Costa Rica SA (Costa Rica) ;
- président de la société Virbac Danmark A/S (Danemark) ;
- administrateur de la société Peptech Animal Health Pty Ltd (Australie) ;
- administrateur de la société Virbac Trading (Shanghai) Co Ltd (Chine) ;
- administrateur de la société Inmobiliaria Virbac Mexico SA de CV.

### Christian Karst

Membre du directoire de Virbac.

Âgé de 55 ans, docteur vétérinaire, Christian Karst a rejoint Virbac en 1984. Il est membre du directoire depuis décembre 1996 et directeur général depuis le 9 septembre 2013.

Autre mandat également exercé :

- gérant de la société civile immobilière Karst (France).

Autres mandats également exercés dans des sociétés filiales de la société Virbac :

- administrateur de la société Virbac (Australia) Pty Ltd (Australie) ;
- administrateur de la société Virbac Limited (Royaume-Uni) ;
- administrateur de la société Holding Salud Animal SA (Chili) ;
- administrateur de la société Centro Veterinario y Agrícola Limitada (Chili) ;
- administrateur de la société Bioanimal Corp. SA. (Chili) ;
- administrateur de la société Productos Quimicos Ehlinger S.A. (Chili).

### Michel Garaudet

Membre du directoire de Virbac.

Âgé de 59 ans, diplômé d'HEC, Michel Garaudet a rejoint le groupe Virbac en 1993. Il est membre du directoire depuis décembre 2002.

Autres mandats également exercés dans des sociétés filiales de la société Virbac :

- administrateur de la société Virbac de Portugal Laboratorios Lda (Portugal) ;
- administrateur de la société Virbac Corporation (États-Unis) ;
- président de la société Virbac (Switzerland) AG (Suisse) ;
- membre du directoire de la société Virbac Sp. z o.o. (Pologne) ;
- représentant permanent de la société Virbac, administrateur de la société Virbac Chile Spa (Chili) ;
- représentant permanent de la société Virbac, administrateur de la société Virbac Patagonia Limitada (Chili) ;
- administrateur de la société Holding Salud Animal SA (Chili) ;

- administrateur de la société Centro Veterinario y Agrícola Limitada (Chili) ;
- administrateur de la société Bioanimal Corp. SA. (Chili) ;
- administrateur de la société Productos Quimicos Ehlinger S.A. (Chili).

#### Jean-Pierre Dick

Membre du directoire de Virbac.

Âgé de 48 ans, Jean-Pierre Dick est docteur vétérinaire et diplômé d'un MBA HEC. Il est membre du directoire depuis décembre 1996.

Autres mandats également exercés :

- président de la Fondation d'Entreprise Virbac ;
- gérant de la société Absolute Dreamer SARL + ;
- co-gérant de la société civile immobilière Terre du Large.

#### Sébastien Huron

Membre du directoire de Virbac.

Âgé de 43 ans, vétérinaire de formation, Sébastien Huron a rejoint le Groupe Virbac en 2006. Il est membre du directoire depuis décembre 2012.

Autres mandats également exercés dans des sociétés filiales de la société Virbac :

- président de la société Virbac France, SAS (France) ;
- président de la société Alfamed, SAS (France) ;
- président de la société Bio Vétro Test, SAS (France) ;
- administrateur de la société Virbac Danmark A/S (Danemark) ;
- président de la société Virbac SRL (Italie) ;
- administrateur de la société Virbac Limited (Royaume-Uni) ;
- président de la société Virbac Hellas SA (Grèce) ;
- président de la société Animedica SA (Grèce) ;
- président de la société Virbac Sp. z o.o. (Pologne) ;
- président de la société Virbac de Portugal Laboratorios Lda (Portugal) ;
- administrateur de la société Virbac Belgium SA (Belgique).

## RÉMUNÉRATIONS DES MEMBRES DU DIRECTOIRE AU TITRE DE L'EXERCICE 2013

Conformément aux recommandations de l'Afep-Medef, le tableau ci-dessous présente une synthèse des rémunérations de toutes natures accordées aux membres du directoire et détaillées dans les tableaux suivants :

#### Montants bruts dus au titre de 2013

	Rémunérations dues au titre de 2013	Valorisation des options attribuées en 2013	Valorisation des actions de performance attribuées en 2013*	Rémunération totale
en €				
Éric Marée	438 088	-	-	<b>438 088</b>
Pierre Pagès	310 000	-	-	<b>310 000</b>
Christian Karst	308 398	-	-	<b>308 398</b>
Michel Garaudet	217 651	-	-	<b>217 651</b>
Sébastien Huron	282 876	-	-	<b>282 876</b>
Jean-Pierre Dick	54 781	-	-	<b>54 781</b>

\* selon la méthode retenue pour les comptes consolidés

#### Montants bruts dus au titre de 2012

	Rémunérations dues au titre de 2012	Valorisation des options attribuées en 2012	Valorisation des actions de performance attribuées en 2012*	Rémunération totale
en €				
Éric Marée	554 088	-	135 148	<b>689 236</b>
Pierre Pagès	381 020	-	101 660	<b>482 680</b>
Christian Karst	344 316	-	98 072	<b>442 388</b>
Michel Garaudet	252 644	-	60 996	<b>313 640</b>
Jean-Pierre Dick	51 481	-	-	<b>51 481</b>

\* selon la méthode retenue pour les comptes consolidés



## Tableau récapitulatif des rémunérations des membres du directoire

### Rémunérations brutes Éric Marée

en €	Exercice 2013		Exercice 2012	
	Montants dus au titre de l'exercice	Montants versés au cours de l'exercice	Montants dus au titre de l'exercice	Montants versés au cours de l'exercice
Rémunération fixe	315 000	315 000	300 600	300 600
Rémunération variable	50 000	180 000	180 000	139 470
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	70 000	70 000	70 400	70 400
Avantages en nature	3 088	3 088	3 088	3 088
<b>Total</b>	<b>438 088</b>	<b>568 088</b>	<b>554 088</b>	<b>513 558</b>

### Rémunérations brutes Pierre Pagès

en €	Exercice 2013		Exercice 2012	
	Montants dus au titre de l'exercice	Montants versés au cours de l'exercice	Montants dus au titre de l'exercice	Montants versés au cours de l'exercice
Rémunération fixe	213 400	213 400	206 120	206 120
Rémunération variable	30 000	108 000	108 000	83 435
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	66 600	66 600	66 900	66 900
Avantages en nature	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>310 000</b>	<b>388 000</b>	<b>381 020</b>	<b>356 455</b>

### Rémunérations brutes Christian Karst

en €	Exercice 2013		Exercice 2012	
	Montants dus au titre de l'exercice	Montants versés au cours de l'exercice	Montants dus au titre de l'exercice	Montants versés au cours de l'exercice
Rémunération fixe	209 000	209 000	201 020	201 020
Rémunération variable	52 000	96 000	96 000	82 655
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	45 000	45 000	45 000	45 000
Avantages en nature	2 398	2 398	2 296	2 296
<b>Total</b>	<b>308 398</b>	<b>352 398</b>	<b>344 316</b>	<b>330 971</b>

### Rémunérations brutes Michel Garaudet

en €	Exercice 2013		Exercice 2012	
	Montants dus au titre de l'exercice	Montants versés au cours de l'exercice	Montants dus au titre de l'exercice	Montants versés au cours de l'exercice
Rémunération fixe	187 100	187 100	182 463	182 463
Rémunération variable	15 500	55 000	55 000	42 130
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	12 900	12 900	13 100	13 100
Avantages en nature	2 151	2 151	2 081	2 081
<b>Total</b>	<b>217 651</b>	<b>257 151</b>	<b>252 644</b>	<b>239 774</b>

### Rémunérations brutes Sébastien Huron

en €	Exercice 2013		Exercice 2012	
	Montants dus au titre de l'exercice	Montants versés au cours de l'exercice	Montants dus au titre de l'exercice	Montants versés au cours de l'exercice
Rémunération fixe	215 000	215 000		
Rémunération variable	66 400	91 854		
Rémunération exceptionnelle	-	-		
Jetons de présence	-	-		
Avantages en nature	1 476	1 476		
<b>Total</b>	<b>282 876</b>	<b>308 330</b>		

### Rémunérations brutes Jean-Pierre Dick

en €	Exercice 2013		Exercice 2012	
	Montants dus au titre de l'exercice	Montants versés au cours de l'exercice	Montants dus au titre de l'exercice	Montants versés au cours de l'exercice
Rémunération fixe	38 000	38 000	35 200	35 200
Rémunération variable	16 000	15 500	15 500	14 476
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	781	781	781	781
<b>Total</b>	<b>54 781</b>	<b>54 281</b>	<b>51 481</b>	<b>50 457</b>

### **Critères d'assiette de la part variable**

Chaque membre du directoire a un objectif de rémunération variable qui représente un pourcentage de sa rémunération fixe.

La rémunération variable des membres du directoire est essentiellement fonction des objectifs suivants :

- croissance du chiffre d'affaires ;
- croissance du résultat opérationnel courant ;
- maîtrise des stocks ;
- acquisitions significatives, pour le Groupe, de sociétés ou de produits (taille, contribution financière, importance stratégique).

Pour l'exercice 2013, les critères d'attribution de la part variable de la rémunération du directoire ont été fixés de la manière suivante :

- croissance du chiffre d'affaires Groupe, représentant 40% pour Eric Marée, Pierre Pagès, Christian Karst et Michel Garaudet, 15% pour Jean-Pierre Dick et 5% pour Sébastien Huron ;
- croissance du résultat opérationnel courant Groupe, représentant 35% pour Eric Marée, Pierre Pagès et Michel Garaudet, 25% pour Christian Karst, 15% pour Jean-Pierre Dick et 10% pour Sébastien Huron ;



- ratio stocks sur chiffre d'affaires, représentant 10% pour Eric Marée, Pierre Pagès, Michel Garaudet et Sébastien Huron ;
- acquisition de sociétés, représentant 17,5% pour Christian Karst, 15% pour Eric Marée, Pierre Pagès, Michel Garaudet et 5% pour Sébastien Huron ;
- acquisition de produits, représentant 7,5% pour Christian Karst ;
- résultat de Centrovet, représentant 10% pour Christian Karst ;
- croissance du chiffre d'affaires Europe et croissance du résultat opérationnel Europe, représentant chacun 35% pour Sébastien Huron ;
- taux de notoriété de la marque et respect du programme de relations clients, représentant chacun 35% pour Jean-Pierre Dick.

À titre d'information, il est précisé que le conseil de surveillance se réserve le droit d'appliquer un coefficient multiplicateur ou diviseur en raison d'événements de contexte exceptionnels.

Pour l'exercice 2013, la part variable potentielle maximale de la rémunération des membres du directoire a représenté, en pourcentage de leur rémunération fixe respective :

- 61% pour Eric Marée ;
- 64% pour Pierre Pagès ;
- 50% pour Christian Karst ;
- 32% pour Michel Garaudet ;
- 38% pour Sébastien Huron
- 42% pour Jean-Pierre Dick.

Les montants bruts correspondants aux rémunérations variables perçues au titre de l'année 2013 figurent aux tableaux des pages 89 et 90.

### **Autres avantages**

En sus des différents éléments de rémunération, les membres du directoire bénéficient des avantages ci-dessous.

#### **■ Retraite**

Un plan de retraite supplémentaire à prestations définies (12,5% du traitement de référence et 22% en cas d'ancienneté supérieure à 30 ans) dont les conditions d'attribution sont les suivantes :

- ancienneté dans le Groupe supérieure à dix ans (dont neuf ans en tant que membre du directoire) ;
- être âgé d'au moins 60 ans ;
- achever sa carrière dans le Groupe.

La période de référence correspond aux cinq années qui précèdent les 60 ans du dirigeant.

Le conseil de surveillance ne souhaite pas appliquer une des recommandations du Code Afep-Medef concernant le régime des retraites supplémentaires, qui prévoit que le groupe des bénéficiaires doit être sensiblement plus large que les seuls mandataires sociaux. La politique de Virbac consiste à accorder une retraite supplémentaire aux seuls membres du directoire, pour trois raisons :

- d'une part, la retraite supplémentaire ainsi accordée est d'une ampleur maîtrisée et sujette au respect par les éventuels bénéficiaires de plusieurs conditions ;
- d'autre part, un élargissement de la catégorie de bénéficiaires n'est pas jugé souhaitable en raison du poids croissant de la fiscalité dans ce dispositif ;

- enfin, Virbac a mis en place une politique sociale d'un bon niveau au profit de l'ensemble de ses salariés en termes de prévoyance, d'intéressement et d'épargne (plan d'épargne entreprise, plan d'épargne pour la retraite collectif, abondement...).

Par ailleurs, la société va au-delà des recommandations du Code en ce qui concerne le montant et l'augmentation des droits potentiels puisque les droits potentiels représentent 12,5% du traitement de référence pour une ancienneté comprise entre 10 et 30 ans et sont limités à 22% pour une ancienneté supérieure à 30 ans.

Un tableau de synthèse situé pages 108 et 109 reprend les dispositions du Code Afep-Medef qui n'ont pas été retenues par la société et en explique les raisons.

#### **■ Indemnités de départ**

Les engagements pris par la société et les sociétés qu'elle contrôle au bénéfice de ses dirigeants en cas de cessation de fonctions sont les suivants :

- Éric Marée : 483 000 € ;
- Pierre Pagès : 404 000 € ;
- Christian Karst : 326 000 €.


Le conseil de surveillance du 16 décembre 2011 a renouvelé les mandats des membres du directoire. Conformément aux dispositions de la loi du 21 août 2007, le conseil de surveillance, lors de sa réunion du 5 mars 2012, a renouvelé les engagements pris par la société et les sociétés qu'elle contrôle en cas de cessation des fonctions du président du directoire, Éric Marée, et de certains membres du directoire, Pierre Pagès et Christian Karst.

Ces engagements ont été adoptés par l'assemblée générale du 18 juin 2012, et ils reprennent les mêmes conditions et modalités que celles fixées par le conseil de surveillance du 22 décembre 2008, à savoir : les indemnités de départ ne pourront être versées qu'en cas de départ contraint, à l'initiative de la société. Elles ne seront pas dues en cas de démission, de départ à la retraite ou de faute grave des mandataires sociaux concernés. Le montant de ces indemnités est sensiblement inférieur à la limite de deux ans de rémunération de l'Afep-Medef et soumise à la réalisation de conditions de performances exigeantes : ratio résultat opérationnel courant sur chiffre d'affaires des deux semestres précédant le départ du dirigeant, supérieur ou égal à 7%.

Ces explications figurent dans un tableau, situé pages 108 et 109 du rapport, qui synthétise les dispositions du Code Afep-Medef qui n'ont pas été retenues par la société.

#### **■ Attribution d'actions de performance**

Le directoire, conformément à l'autorisation de l'assemblée générale, a consenti depuis 2006 à certains salariés dirigeants de Virbac et de ses filiales des attributions d'actions de performance. Ces attributions sont soumises à la réalisation d'un objectif de performance lié à la rentabilité et à l'endettement net du Groupe qui a été ou sera constaté respectivement à l'issue des exercices 2008 à 2014.



Les modalités relatives à la période de conservation pour les dirigeants sont les suivantes : 35% des actions acquises par le président du directoire et 25% pour les autres mandataires sociaux ne pourront pas être cédées tant qu'ils exerceront une activité dans le Groupe. Cette contrainte sera néanmoins levée dans le cas où les mandataires sociaux auront constitué un portefeuille d'actions Virbac représentant deux années de rémunération annuelle cible (salaire brut et bonus cible) à l'exception du président pour qui ce montant est fixé à trois années de rémunération cible.

## **Options de souscription ou d'achat d'actions**

La société n'a pas de plan d'options de souscription ou d'achat d'actions.

## **Actions de performance**

### **Actions de performance attribuées**

Selon le Code Afep-Medef, les actions de performance attribuées aux dirigeants mandataires sociaux doivent être conditionnées à l'achat d'une quantité définie d'actions lors de la disponibilité des actions attribuées. Le conseil de surveillance n'a pas souhaité suivre cette recommandation. Toutefois, il a décidé que 35% des actions acquises par le président du directoire et 25% par les autres mandataires sociaux ne pourront être cédées tant qu'ils exerceront une activité dans le Groupe. Il est également à noter que le montant cumulé des actions de performance attribuées aux membres du directoire au cours des cinq dernières années représente au total moins de 0,25% du capital social de la société. Par ailleurs, le conseil de surveillance a jugé plus pertinent de lier les conditions de performance à satisfaire pour l'attribution des actions à la performance de la dernière année précédant l'attribution et non, comme le préconise le Code Afep-Medef, à une performance évaluée sur une période de plusieurs années consécutives. En outre, les performances prises en compte ne sont pas liées à la performance d'autres entreprises ou d'un secteur de référence en raison du faible nombre d'éléments de comparaison fiables, la majorité des entreprises ayant une activité semblable à celle de Virbac étant, soit non cotées, soit des divisions de grands groupes pharmaceutiques cotés.

Cette explication figure dans un tableau situé pages 108 et 109 du rapport, qui synthétise les dispositions du Code Afep-Medef qui n'ont pas été retenues par la société.

Au cours de l'exercice 2013, aucune action de performance n'a été attribuée.



Le tableau récapitulatif des attributions d'actions de performance accordées aux membres du directoire est présenté ci-dessous :

	Nombre d'actions attribuées	Valorisation des actions *	Date d'acquisition	Date de disponibilité **
Plan 2009 - 19/06/2009	1 800	99 180 €	2012	2014
Plan 2010 - 31/05/2010	1 460	115 355 €	2013	2015
Plan 2011 - 01/07/2011	1 150	133 400 €	2014	2016
Plan 2012 - 29/06/2012	1 130	135 148 €	2015	2017
<b>Actions attribuées à Éric Marée</b>	<b>5 540</b>	<b>483 083 €</b>		
Plan 2009 - 19/06/2009	1 300	71 630 €	2012	2014
Plan 2010 - 31/05/2010	1 080	85 331 €	2013	2015
Plan 2011 - 01/07/2011	850	98 600 €	2014	2016
Plan 2012 - 29/06/2012	850	101 660 €	2015	2017
<b>Actions attribuées à Pierre Pagès</b>	<b>4 080</b>	<b>357 221 €</b>		
Plan 2009 - 19/06/2009	1 200	66 120 €	2012	2014
Plan 2010 - 31/05/2010	1 000	79 010 €	2013	2015
Plan 2011 - 01/07/2011	820	95 120 €	2014	2016
Plan 2012 - 29/06/2012	820	98 072 €	2015	2017
<b>Actions attribuées à Christian Karst</b>	<b>3 840</b>	<b>338 322 €</b>		
Plan 2009 - 19/06/2009	800	44 080 €	2012	2014
Plan 2010 - 31/05/2010	665	52 542 €	2013	2015
Plan 2011 - 01/07/2011	510	59 160 €	2014	2016
Plan 2012 - 29/06/2012	510	60 996 €	2015	2017
<b>Actions attribuées à Michel Garaudet</b>	<b>2 485</b>	<b>216 778 €</b>		
Plan 2009 - 19/06/2009	600	33 060 €	2012	2014
Plan 2010 - 31/05/2010	600	47 406 €	2013	2015
Plan 2011 - 01/07/2011	520	60 320 €	2014	2016
Plan 2012 - 29/06/2012	520	62 192 €	2015	2017
<b>Actions attribuées à Sébastien Huron</b>	<b>2 240</b>	<b>202 978 €</b>		
<b>Actions attribuées aux membres du directoire</b>	<b>18 185</b>	<b>1 598 381 €</b>		

\* selon la méthode retenue pour les comptes consolidés

\*\* sauf pour partie : se référer au chapitre attributions d'actions de performance ci-dessus

Il est rappelé que Sébastien Huron n'est membre du directoire que depuis le 21 décembre 2012. L'assemblée générale du 18 juin 2012 a adopté une résolution visant à reconduire pour une nouvelle période de trois ans la possibilité de procéder à l'attribution d'actions de performance de la société, dans les conditions des articles L225-197-1 et suivants du Code de commerce. Cette résolution permet l'attribution d'actions de performance au profit de cadres salariés ou assimilés, ou de certaines catégories d'entre eux ainsi que des mandataires sociaux visés à l'article L225-197-1 du Code de commerce, tant de la société Virbac que des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement dans les conditions de l'article L225-197-2 du Code de commerce.

Le nombre total d'actions de performance attribuées ne pourra représenter plus de 1% du capital de la société Virbac. L'attribution se fait sans dilution, la société achetant sur le marché le nombre d'actions nécessaires. Comme pour l'ancienne autorisation, les attributions gratuites d'actions de performance ne seront définitives qu'au terme d'une période d'acquisition d'une durée minimale de deux ans, les titres alors détenus devant être conservés également deux ans au minimum après la fin de la période d'acquisition. Le directoire déterminera l'identité des bénéficiaires ainsi que les conditions et les critères d'attribution des actions qui seront liées à l'augmentation de la performance du Groupe.

Les dirigeants mandataires ont pris l'engagement de ne pas recourir à des opérations de couverture de leur risque sur les actions de performance, jusqu'à la fin de la période de conservation des actions fixée par le conseil de surveillance.

### Actions de performance distribuées au cours de l'exercice

En 2013, le plan d'actions de performance de 2010 a été distribué. Les actions de performance distribuées aux membres du directoire sont les suivantes :

	N° et date du plan	Nombre d'actions distribuées	Nombre d'actions attribuables
Éric Marée	Plan 2010 - 31/05/2010	1 460	1 460
Pierre Pagès	Plan 2010 - 31/05/2010	1 080	1 080
Christian Karst	Plan 2010 - 31/05/2010	1 000	1 000
Michel Garaudet	Plan 2010 - 31/05/2010	665	665
Sébastien Huron	Plan 2010 - 31/05/2010	600	600
<b>Nombre total d'actions</b>		<b>4 805</b>	<b>4 805</b>

### Actions de performance devenues disponibles au cours de l'exercice

En 2013, le plan d'actions de performance de 2008 est devenu disponible pour partie (voir l'explication sur les modalités relatives à la période de conservation en page 92). Le détail par membre du directoire des actions de performance devenues disponibles figure ci-dessous :

	N° et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles
Éric Marée	Plan 2008 - 17/03/2008	1 170
Pierre Pagès	Plan 2008 - 17/03/2008	975
Christian Karst	Plan 2008 - 17/03/2008	900
Michel Garaudet	Plan 2008 - 17/03/2008	600
Sébastien Huron	Plan 2008 - 17/03/2008	600
<b>Nombre total d'actions</b>		<b>4 245</b>





## Contrats, régimes et indemnités

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire si conditions remplies	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non concurrence
<u>Éric Marée</u> Fonction : président du directoire Date de début de mandat : décembre 2011 Date de fin de mandat : décembre 2014	Non	Oui	Oui	Oui
<u>Pierre Pagès</u> Fonction : membre du directoire et directeur général Date de début de mandat : décembre 2011 Date de fin de mandat : 6 février 2014	Oui	Oui	Oui	Non
<u>Christian Karst</u> Fonction : membre du directoire et directeur général Date de début de mandat : décembre 2011 Date de fin de mandat : décembre 2014	Oui	Oui	Oui	Non
<u>Michel Garaudet</u> Fonction : membre du directoire Date de début de mandat : décembre 2011 Date de fin de mandat : décembre 2014	Oui	Oui	Non	Non
<u>Sébastien Huron</u> Fonction : membre du directoire Date de début de mandat : décembre 2011 Date de fin de mandat : décembre 2014	Oui	Oui	Non	Non
<u>Jean-Pierre Dick</u> Fonction : membre du directoire Date de début de mandat : décembre 2011 Date de fin de mandat : décembre 2014	Suspendu	Oui	Non	Non

## Opérations réalisées sur les titres de la société

En application des dispositions des articles L621-18-2 du Code monétaire et financier et 222-15-3 du règlement général de l'AMF (Autorité des marchés financiers), l'état récapitulatif ci-dessous présente les opérations réalisées au cours de l'exercice écoulé, par les dirigeants et les personnes qui leur sont liées et pour lesquelles le Groupe a reçu une notification.

### Par les dirigeants et les personnes qui leur sont liées

	Nombre d'actions	Montant cumulé des transactions
Éric Marée	-	-
Pierre Pagès	-	-
Christian Karst	240	38 590 €
Michel Garaudet	-	-
Sébastien Huron	1 000	140 036 €
<b>Achats</b>	<b>1 240</b>	<b>178 626 €</b>
Éric Marée	-	-
Pierre Pagès	-	-
Christian Karst	480	77 463 €
Michel Garaudet	-	-
Sébastien Huron	1 900	292 444 €
<b>Ventes</b>	<b>2 380</b>	<b>369 907 €</b>

### Par les membres du conseil de surveillance et les personnes qui leur sont liées

Aucun mouvement n'a été déclaré en 2013.

## Répartition du capital

#### Au 31 décembre 2013

	Actions	Droits de vote	Capital	Droits de vote
Groupe familial Dick	4 200 916	8 389 077	49,67%	65,74%
Plan d'épargne entreprise	79 073	154 873	0,93%	1,21%
Public	4 147 558	4 216 930	49,04%	33,05%
Autocontrôle	30 453	-	0,36%	-
<b>Total</b>	<b>8 458 000</b>	<b>12 760 880</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

#### Au 31 décembre 2012

	Actions	Droits de vote	Capital	Droits de vote
Groupe familial Dick	4 200 916	8 273 636	49,67%	65,50%
Plan d'épargne entreprise	75 800	151 600	0,90%	1,20%
Public	4 143 481	4 206 337	48,99%	33,30%
Autocontrôle	37 803	-	0,45%	-
<b>Total</b>	<b>8 458 000</b>	<b>12 631 573</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

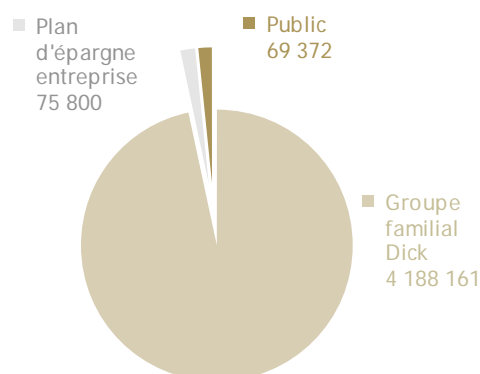


## Informations susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

En application de l'article L225-100-3 du Code de commerce, il est précisé que certains titres comportent des droits de contrôle spéciaux.

Les actions d'autocontrôle (30 453) ne comportent pas de droits de vote.

Un droit de vote double est accordé à tous les actionnaires détenant leur titre au nominatif pendant deux ans au minimum). Les actions comportant des droits de vote double sont les suivantes :



## Franchissements de seuil

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, Virbac n'a été informé d'aucun franchissement des seuils légaux ou statutaires de détention de ses actions ou de ses droits de vote.

## Données boursières

en €	2009	2010	2011	2012	2013
Cours le plus haut	75,85	130,00	133,00	149,85	189,80
Cours le plus bas	49,82	70,35	101,15	106,50	136,20
Cours moyen	60,11	92,49	118,86	129,06	156,97
Dernier cours	72,73	130,00	119,90	149,85	155,30

## Actionnariat et bourse

Virbac fournit une information régulière, claire et transparente à ses actionnaires individuels ou institutionnels ainsi qu'à leurs prescripteurs (analystes financiers).

L'information est assurée par des avis financiers diffusés dans la presse nationale, des communiqués diffusés sur les sites internet financiers et sur celui de l'AMF, ainsi que par les publications légales trimestrielles du chiffre d'affaires et semestrielles des résultats du Groupe.

## Relation avec les investisseurs individuels

Le site internet virbac.com comprend un volet destiné à la communication financière régulièrement mis à jour.

Il permet d'obtenir et de télécharger l'information financière du Groupe : communiqués, comptes annuels et semestriels et rapport annuel. Les inter-

nautes ont également la possibilité de poser des questions d'ordre financier au Groupe à l'adresse [finances@virbac.com](mailto:finances@virbac.com).

Depuis 2007, conformément aux obligations de la directive transparence et du règlement général de l'AMF, le volet destiné à la communication financière est enrichi d'une partie sur l'information réglementée intitulée "Information réglementée" et qui regroupe l'ensemble des informations requises par la directive.

## Relation avec les investisseurs institutionnels

Les dirigeants sont largement impliqués dans la communication avec les investisseurs et analystes qu'ils rencontrent tout au long de l'année, principalement sur les places financières de Paris et Londres. Des réunions et des conférences téléphoniques avec les analystes sont organisées à l'occasion des

publications de résultats, opérations de croissance externe ou événements importants pour le Groupe. La direction des Affaires Financières est à la disposition des investisseurs et analystes pour répondre à leurs questions concernant la stratégie du Groupe, les produits, les résultats publiés et les faits marquants.

## ANALYSE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2013

### Comptes consolidés

#### Évolution de l'exploitation

Le chiffre d'affaires s'élève à 736,1 millions € en augmentation de 40,9 millions €, soit 5,9% à taux réels (10,5% à taux constants) par rapport à 2012. Le résultat opérationnel courant a progressé de 6,9% par rapport à l'exercice précédent grâce à la maîtrise des charges externes qui sont stables par rapport à 2012, ainsi qu'aux effets de la croissance externe, avec l'intégration de Centrovet sur l'année 2013, ainsi que Santa Elena depuis septembre. Les taux de change ont eu un fort impact négatif sur le résultat opérationnel qui, à taux constants, aurait progressé de 15,5%.

Les marges sur coûts d'achat augmentent de 5,2% à taux réels (9,3% à taux constants), soit une progression légèrement inférieure à celle du chiffre d'affaires qui s'explique principalement par une dégradation des marges aux États-Unis liée au retrait temporaire d'Iverhart Plus et en Espagne avec la forte baisse du chiffre d'affaires liée au CaniLeish.

Les autres charges opérationnelles courantes, nettes de produits, s'élèvent à 399,8 millions €, soit une progression à taux réels de 18,2 millions € (4,8%).

Cette augmentation porte sur :

- les frais de personnel, et résulte des créations de postes de l'exercice 2013, de l'effet année pleine des créations de postes intervenues en 2012 et des écarts de périmètre entre 2012 et 2013 liés à l'acquisition au Chili fin 2012 et à la consolidation par intégration globale de l'Uruguay au 31 décembre 2013 ;
- les amortissements et provisions, et correspond principalement aux amortissements sur les actifs acquis lors des dernières opérations de croissance externe (Chili essentiellement, mais aussi Nouvelle-Zélande et Australie) ;
- les autres produits et charges courants, essentiellement du fait de l'écart de périmètre sur le Chili.

Les autres produits et charges non courants s'élèvent à -0,8 million € en 2013 contre 0,1 million € en 2012. Le détail est disponible dans la note A24 des comptes consolidés en page 156.

Le résultat financier s'élève à -8,5 millions € contre -2,7 millions € l'année précédente.

Cette variation s'explique par la hausse des charges d'intérêts inhérente à l'augmentation de l'endettement (+44,2 millions € en 2013) ainsi qu'aux pertes de change liées à la dévaluation des monnaies.

La charge d'impôt s'élève à 25,7 millions €, en baisse de 8,5% par rapport à 2012. Le taux effectif d'impôt du Groupe est en baisse : 29,3% en 2013 contre 31,8% en 2012.

Le résultat de la période attribuable aux intérêts non contrôlés s'élève à 8,5 million € en 2013 contre 0,6 million € en 2012 du fait de l'effet année pleine de l'intégration des entités chiliennes détenues à 51%.

Le résultat net part du Groupe s'établit à 60,5 millions € en 2013, contre 66,6 millions € l'année précédente, soit une baisse à taux réels de 6,1 millions € qui est principalement liée à la baisse des résultats aux États-Unis, en Australie et au Pays-Bas.

#### Bilan consolidé et financement

La capacité d'autofinancement du Groupe s'élève à 98,1 millions € contre 92,5 millions € en 2012, soit une progression de 6%. La dette financière nette atteint 178,1 millions € au 31 décembre 2013. L'endettement net à fin 2013 représente 1,82 fois la capacité d'autofinancement et 49,3% des capitaux propres, part du Groupe.

L'augmentation des immobilisations corporelles s'explique principalement par les investissements réalisés par la société mère (nouveau site pour les injectables à Carros), par le Mexique (changement de site) et par le Chili (création d'un nouveau site à proximité du site actuel) ainsi que l'impact de l'intégration des actifs de Santa Elena.

Le besoin en fonds de roulement est en forte hausse par rapport à l'exercice précédent et s'établit à 105 millions € contre 78,5 millions € en 2012. Cette évolution provient essentiellement d'une hausse des postes stocks et clients en lien avec le niveau d'activité et l'intégration de Santa Elena.

En date du 16 juillet 2010, Virbac avait ouvert une ligne de crédit d'un montant de 220 millions € auprès d'un pool de banques pour une durée de cinq ans. Cette ligne de crédit a été prorogé d'un an au cours de l'exercice 2013 et se terminera donc en 2016.

À ce titre, le Groupe doit respecter deux types d'engagements :

- respect des ratios financiers :
  - endettement net consolidé/capacité d'autofinancement,
  - endettement net consolidé/fonds propres consolidés ;
- communication des comptes.

La ligne de crédit est tirée à hauteur de 115 millions € à fin 2013 et le Groupe respecte pleinement ses engagements contractuels.

Au 31 décembre 2013, les trois crédits ouverts en 2009 pour une durée de cinq ans et un montant total de 20 millions € ont été utilisés à hauteur de 4,5 millions €.

En 2013, trois nouveaux contrats de financement ont été mis en place pour un montant de 75 millions € et une durée de sept ans. Au 31 décembre 2013, ces financements sont utilisés à hauteur de 41 millions €.

## Comptes sociaux

Le chiffre d'affaires de la société mère Virbac s'élève à 232,8 millions € au 31 décembre 2013 soit une augmentation de 1,6 million € (0,7%) par rapport à 2012.

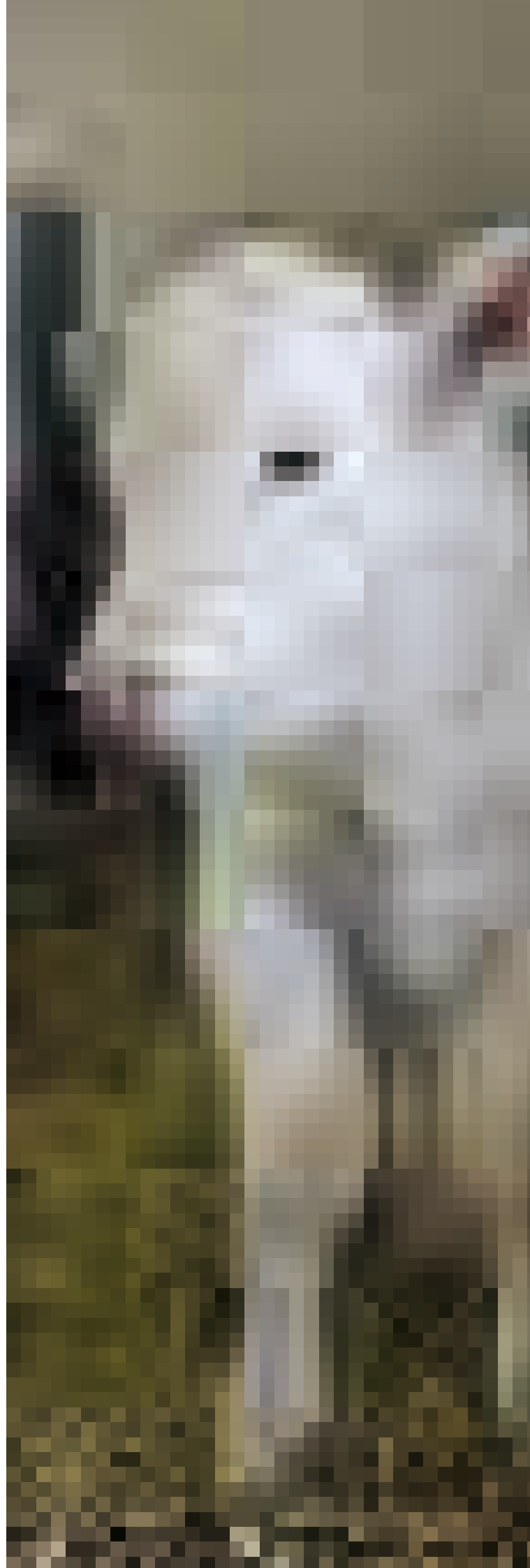
La part du chiffre d'affaires réalisée par Virbac avec les filiales du Groupe représente 89% des ventes totales. Les 11% restant correspondent aux ventes directes de Virbac dans les pays où la société ne possède pas de filiale. En 2013, les gammes qui contribuent le plus à cette progression sont les vaccins chiens et chats, grâce à l'amélioration de l'approvisionnement des filiales par rapport à 2012. Cette progression est compensée par une baisse des ventes de la gamme Effipro à la filiale américaine, liée à la constitution d'un stock de produits en 2012.

Le résultat d'exploitation s'élève à -4,2 millions € au 31 décembre 2013, soit une baisse de 8,7 millions € par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution résulte d'une croissance des frais supérieure à celle du chiffre d'affaires, et s'explique par une hausse des frais de personnel, notamment en recherche et développement.

Le résultat financier est en hausse de 4,4 millions € (14,6%) et provient principalement de l'augmentation des dividendes perçus (+3,7 millions € par rapport à 2012) ainsi que des revenus de prêts au Groupe.

Le résultat exceptionnel s'élève à -3,4 millions € et enregistre principalement les amortissements dérogatoires pour une dotation nette de 2,4 millions €.

Les dépenses non déductibles visées à l'article 39-4 du CGI (Code général des impôts) se sont élevées à 214 039 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013. Le bénéfice net après impôt s'établit à 33,9 millions € contre 36,2 millions € en 2012.



## Tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices (Virbac société mère)

en €	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Situation financière en fin d'exercice</b>					
Capital social	10 892 940	10 892 940	10 892 940	10 572 500	10 572 500
Nombre d'actions existantes	8 714 352	8 714 352	8 714 352	8 458 000	8 458 000
Nombre d'actions donnant droit à dividendes	8 714 352	8 714 352	8 714 352	8 458 000	8 458 000
<b>Résultat global des opérations effectives</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	167 355 013	194 745 558	216 096 212	231 213 892	232 795 954
Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	34 470 897	37 935 964	45 398 411	48 019 531	44 220 515
Impôts sur les bénéfices	-5 860 794	-4 288 960	-4 618 341	-6 623 939	-8 673 947
Participation des salariés	-	120 000	-	-	-
Dotations aux amortissements et provisions	9 739 982	9 330 377	14 068 234	18 487 592	18 937 032
Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	30 591 708	32 774 547	35 948 518	36 155 878	33 957 429
Résultat à distribuer	11 502 945	13 071 528	14 801 500	16 070 200	16 070 200
<b>Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés, avant amortissements et provisions	4,63	4,83	5,74	6,46	6,25
Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	3,51	3,76	4,13	4,27	4,01
Dividende attribué à chaque action	1,32	1,50	1,75	1,90	1,90
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés	835	863	964	1 014	1 083
Montant de la masse salariale	34 147 855	37 024 861	40 376 362	45 057 692	47 776 070
Sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	16 742 600	20 556 102	20 847 241	23 156 256	23 628 028

### Délais de paiement fournisseurs

Conformément à l'article L441-6-1 du Code de commerce, introduit par la loi de modernisation de l'économie, l'information sur les délais de paiement des fournisseurs de la société mère Virbac est présentée ci-après.

#### Au 31 décembre 2013

en €	Échues	À échoir entre			Total
		0 et 30 jours	31 et 60 jours	Plus de 60 jours	
Dettes fournisseurs	7 667 949	11 727 475	3 726 382	267 893	<b>23 389 700</b>

#### Au 31 décembre 2012

en €	Échues	À échoir entre			Total
		0 et 30 jours	31 et 60 jours	Plus de 60 jours	
Dettes fournisseurs	1 827 878	10 485 230	4 347 551	62 923	<b>16 723 582</b>

En 2013, le montant des échéances à plus de 60 jours s'élève à 267 893 € sur un montant global de dette fournisseurs s'élevant à 23 389 700 millions € soit 1,1%. Ces paiements correspondent essentiellement aux fournisseurs étrangers dont le délai de règlement a été défini à 60 jours fin de mois le 10.



## Affectation du résultat

Le bénéfice net de la société mère Virbac s'est élevé à 33 957 429,18 €.

Il sera proposé à l'assemblée générale d'attribuer un dividende net de 1,90 € par action de nominal de 1,25 €. Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est précisé que l'intégralité des dividendes distribués est éligible à la réfaction de 40% mentionnée à l'article 158-3-2 du CGI, cet abattement ne bénéficiant qu'aux actionnaires personnes physiques domiciliés en France.

Le bénéfice de l'exercice sera affecté comme suit :

- distribution de dividendes 16 070 200 € ;
- report à nouveau 17 887 229 € ;
- total égal au bénéfice de l'exercice 33 957 429 €.

Le montant du dividende correspondant aux actions auto-détenues à la date de mise en paiement sera affecté au compte de report à nouveau. Le paiement des dividendes sera effectué le 25 juin 2014.

## Dividendes des trois derniers exercices

Il est rappelé qu'au titre des trois derniers exercices, les dividendes versés se sont élevés à :

en €	Au titre des exercices		
	2010	2011	2012
Dividende par action	1,50	1,75	1,90
Distribution effective	13 018 970	14 748 377	16 014 785

Les associés sont informés que, conformément aux dispositions de l'article 117 *quater* nouveau du Code général des impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui perçoivent des revenus distribués seront assujetties à un prélèvement forfaitaire non libératoire de 21% (hors prélèvements sociaux). Ces mécanismes ne sont pas applicables aux personnes morales.

## Programme de rachat d'actions

L'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2013 a autorisé la société mère Virbac à procéder à des rachats de ses propres actions sur le fondement des articles L225-209 et suivants du Code de commerce et conformément au plan de rachat décrit dans la note d'information publiée auprès de du diffuseur professionnel et sur le site internet de la société le 4 juin 2013, en conformité avec les dispositions de la directive transparence entrée en vigueur le 20 janvier 2007.

Au 31 décembre 2013, Virbac possédait au total 30 453 actions propres acquises sur le marché pour un montant global de 4 110 358 € hors frais, soit un coût moyen de 134,97 € par titre.

Au cours de l'exercice, la société a procédé à l'achat de 37 384 actions propres (au cours moyen de 156,82 €) dans le cadre du contrat d'animation du

titre. Virbac a également cédé 44 734 actions dont 32 899 actions au titre du contrat d'animation (au cours moyen de 159,35 €) et 11 835 actions (cédées à titre gratuit) dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance. Ces opérations ne font plus l'objet de prélèvement de frais.

Les actions propres au 31 décembre 2013 représentent 0,36% du capital de Virbac. Elles sont destinées en partie à l'animation du titre et à l'attribution d'actions de performance, conformément à la onzième résolution adoptée par l'assemblée générale du 17 juin 2013.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale une résolution autorisant le rachat d'actions de la société dans la limite de 10% du capital. Les acquisitions pourront être effectuées en vue :

- d'assurer la liquidité ou d'animer le marché du titre par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissements agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'AMF ;
- de permettre des attributions gratuites d'actions de performance ;
- de permettre la réduction du capital de la société par annulation de tout ou partie des titres achetés sous réserve de l'adoption par l'assemblée générale de l'autorisation de l'annulation des titres conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 17 juin 2013, pour une durée de 26 mois.

Le prix maximum d'achat ne devra pas être supérieur à 300 € par titre. Pour le calcul du nombre maximal d'actions, il sera tenu compte des actions déjà acquises dans le cadre des autorisations précédentes mentionnées ci-dessus, ainsi que de celles qui pourront être acquises dans le cadre du contrat de liquidité.

## Participation des salariés au capital social

En application de l'article L225-102 du Code de commerce, le personnel de la société et des sociétés qui lui sont liées détenait 75 800 actions Virbac, soit 0,90% du capital social, au travers du PEE au 31 décembre 2013. Le deuxième alinéa de l'article L225-129-6 du Code de commerce impose que tous les trois ans, une assemblée générale extraordinaire se prononce sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés, dès lors que les actions détenues par le personnel de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L225-180 du Code de commerce représentent moins de 3% du capital.

Conformément aux dispositions de l'article L225-129-6 du Code de commerce, cette résolution a été présentée à l'assemblée générale du 18 juin 2012 et n'a pas été adoptée.

## PERSPECTIVES 2014

Pour 2014, Virbac anticipe un retour de la croissance des marchés à des niveaux plus proches de ceux que le Groupe a connus dans un passé récent, dans un contexte de conjoncture économique mondiale un peu plus dynamique. En Europe, la croissance devrait être encore relativement modeste, tant en raison de la situation économique générale que de facteurs propres à Virbac : la nouvelle vague d'innovations que Virbac s'apprête à lancer ne devrait avoir encore qu'un impact assez limité en 2014 puisque les dates de mises sur le marché se situent plutôt en fin d'année. Par ailleurs, la croissance devrait être encore assez modeste aux États-Unis, le retour d'Iverhart Plus sur le marché ne devant s'effectuer qu'au deuxième semestre. Les perspectives de croissance sont en revanche beaucoup plus importantes en Asie/Pacifique et en Amérique latine. Cela devrait se traduire dans les chiffres par une croissance organique de 4 à 6% et un maintien de la rentabilité opérationnelle au niveau de 2013 à taux de change constants, compte tenu de la progression prévue à deux chiffres des dépenses de R&D.

## Calendrier Prévisionnel de communication financière

Le calendrier prévisionnel pour 2014 est le suivant :

- 16 janvier 2014 après la clôture de la bourse : communication du chiffre d'affaires annuel 2013,
- 19 mars 2014 après la clôture de la bourse : communication des résultats annuels 2013,
- 15 avril 2014 après la clôture de la bourse : communication du chiffre d'affaires du premier trimestre 2014 ,
- 17 juin 2014 : assemblée générale ordinaire annuelle,
- 17 juillet 2014 après la clôture de la bourse : communication du chiffre d'affaires du deuxième trimestre 2014,
- 29 août 2014 après la clôture de la bourse : communication des résultats du premier semestre 2014,
- 16 octobre 2014 après la clôture de la bourse : communication du chiffre d'affaires du troisième trimestre 2014,
- 15 janvier 2015 après la clôture de la bourse : communication du chiffre d'affaires annuel 2014.

## Modifications statutaires

Il sera proposé à l'assemblée générale d'approuver une refonte globale des statuts de la société et l'adoption de leur nouvelle rédaction incluant les principaux changements suivants :

- Actualisation de l'objet social (article 3 des nouveaux statuts) ;
- Modification de la durée de la société afin de proroger la durée de la société de 99 ans, soit jusqu'au 17 juin 2113 (article 5 des nouveaux statuts) ;
- Augmentation du nombre maximal des membres du conseil de surveillance afin de porter à dix le nombre maximal de membres du conseil de surveillance et augmentation d'une action à dix actions le nombre minimal d'actions que doit détenir un membre du conseil, lesquelles actions devront être sous forme nominative (article 10 des nouveaux statuts) ;
- Modification du nombre des membres du directoire dans la limite légale afin de porter à 2 le nombre minimal et à sept le nombre maximal des membres du directoire (article 15 des nouveaux statuts) ;
- Modification du délai applicable aux déclarations de franchissement de seuils statutaires afin de le ramener de quinze jours à cinq jours de bourse (article 7 des nouveaux statuts).

Les statuts actuels de la société ainsi que le projet des nouveaux statuts ont été mis à la disposition des actionnaires sur le site [www.virbac.com](http://www.virbac.com).





## HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RÉSEAUX PRIS EN CHARGE PAR LE GROUPE

en k€	Deloitte & Associés				Novances - David & Associés Réseau Nexia			
	2013		2012		2013		2012	
Émetteur	141,7	14%	127,0	14%	63,6	74%	65,5	78%
Filiales intégrées globalement	786,5	80%	717,9	82%	22,0	26%	18,1	22%
<b>Commissariat aux comptes, examen des comptes individuels et consolidés</b>	<b>928,2</b>	<b>94%</b>	<b>844,9</b>	<b>96%</b>	<b>85,6</b>	<b>100%</b>	<b>83,6</b>	<b>100%</b>
Émetteur	-	-%	-	-%	-	-%	-	-%
Filiales intégrées globalement	35,6	4%	27,6	3%	-	-%	-	-%
<b>Autres diligences et prestations directement liées à la mission des commissaires aux comptes</b>	<b>35,6</b>	<b>4%</b>	<b>27,6</b>	<b>3%</b>	<b>-</b>	<b>-%</b>	<b>-</b>	<b>-%</b>
<b>Prestations d'audit</b>	<b>963,8</b>	<b>98%</b>	<b>872,5</b>	<b>99%</b>	<b>85,6</b>	<b>100%</b>	<b>83,6</b>	<b>100%</b>
Prestations juridiques, fiscales, sociales	17,0	2%	6,5	1%	-	-%	-	-%
Autres	-	-%	-	-%	-	-%	-	-%
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>	<b>17,0</b>	<b>2%</b>	<b>6,5</b>	<b>1%</b>	<b>-</b>	<b>-%</b>	<b>-</b>	<b>-%</b>
<b>Total honoraires</b>	<b>980,8</b>	<b>100%</b>	<b>879,0</b>	<b>100%</b>	<b>85,6</b>	<b>100%</b>	<b>83,6</b>	<b>100%</b>

# Rapport de la présidente du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise et sur les dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques

## GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

*Article L225-68 du Code de commerce*

Le présent rapport a été soumis au comité d'audit dont les recommandations ont été prises en compte, et adopté à l'unanimité par le conseil de surveillance lors de sa réunion en date du 18 mars 2014.

Le contenu du présent rapport repose sur une analyse de la situation et de l'organisation du Groupe réalisée essentiellement au travers d'une série d'entretiens avec le directoire de Virbac.

Le rapport fait référence aux recommandations du code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées élaboré et consolidé par l'Afep et le Medef, qui a été adopté par le conseil de surveillance comme code de référence. Le Code Afep-Medef est consultable sur Internet à l'adresse suivante : [www.medef.com](http://www.medef.com).

Conformément aux recommandations de l'AMF (Autorité des marchés financiers) un tableau de synthèse situé pages 108 et 109 reprend les dispositions du Code Afep-Medef qui n'ont pas été retenues par la société et en explique les raisons.

## Préparation et organisation des travaux du conseil de surveillance

### Missions et composition du conseil de surveillance

La société a choisi un mode de gouvernance dualiste à directoire et conseil de surveillance favorisant la distinction claire entre la direction de la société et la supervision de celle-ci.

Le conseil de surveillance a pour mission de contrôler la gestion du directoire. Il exerce ses pouvoirs de contrôle en se réunissant tous les trimestres afin d'examiner notamment les tableaux de bord d'activité et les comptes semestriels et annuels de la société et du Groupe qui lui sont présentés par le directoire. Il accomplit sa mission en s'informant au besoin auprès des commissaires aux comptes. Il étudie également plus particulière-

ment les projets de croissance externe à partir des analyses élaborées par le directoire.

Le conseil de surveillance est composé de six membres, dont trois membres indépendants, Philippe Capron, Olivier Bohuon et Grita Loeb sack. Le critère retenu pour définir l'indépendance est identique aux recommandations du Code Afep-Medef, à savoir qu'un membre du conseil de surveillance « est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, son groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement ».

Les mandats des membres du conseil de surveillance, à l'exception du mandat d'Olivier Bohuon, ont été renouvelés par l'assemblée générale du 17 juin 2013 pour une période de trois années. L'assemblée générale du 28 juin 2011 a nommé Olivier Bohuon en qualité de nouveau membre du conseil de surveillance pour une durée de trois ans.

Le conseil de surveillance du 20 décembre 2013 a constaté la démission de la société XYC et a coopté Grita Loeb sack en qualité de nouveau membre du conseil de surveillance. Il a par ailleurs nommé, à titre provisoire, la société XYC en qualité de censeur. La cooptation de Grita Loeb sack en qualité de membre du conseil de surveillance, ainsi que la nomination de la société XYC en qualité de censeur, seront soumises à la ratification de l'assemblée générale du 17 juin 2014.

Lors de sa réunion du 18 mars 2014 le conseil de surveillance a décidé de procéder à un échelonnement des mandats de ses membres afin de se conformer aux recommandations du Code Afep-Medef. En conséquence, les membres du conseil de surveillance ont entériné le principe d'une démission de certains membres au cours des exercices 2014 et 2015 afin de permettre à l'assemblée de procéder à leur réélection et d'atteindre rapidement un échelonnement régulier des mandats.

Il est par ailleurs rappelé à titre d'information que le renouvellement du mandat d'Olivier Bohuon sera soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale des actionnaires.



Le conseil de surveillance est composé à égalité de trois femmes et de trois hommes. La présidente est une femme. Les membres du conseil de surveillance ont des compétences diverses, liées à leur expérience professionnelle. L'âge de ses membres varie entre 43 et 77 ans. Cinq membres du conseil de surveillance ont la nationalité française, un membre du conseil de surveillance est de nationalité allemande.

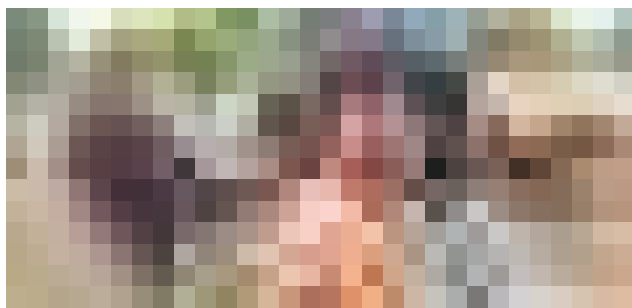
La politique du conseil de surveillance en matière de diversité de sa composition consiste à se donner pour objectif de maintenir le niveau actuel de diversité, notamment en ce qui concerne les compétences de ses membres.

Il est enfin précisé qu'aucun membre du conseil de surveillance ne cumule son mandat avec un contrat de travail dans le groupe Virbac.

Les mandats exercés par les membres du conseil de surveillance figurent en pages 85 et 86 rapport annuel.

### Réunions du conseil de surveillance

Les commissaires aux comptes sont convoqués à toutes les réunions du conseil de surveillance. Les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à l'accomplissement de la mission des membres du conseil et correspondant aux sujets à l'ordre du jour des réunions sont communiqués, par envoi express, dans les meilleurs délais préalablement à la séance. Les réunions du conseil de surveillance se déroulent en principe au siège social. Les procès-verbaux des réunions du conseil de surveillance sont établis à l'issue de chaque réunion et soumis à l'approbation des membres du conseil lors de la réunion suivante. Conformément aux statuts, le conseil de surveillance se réunit au moins une fois chaque trimestre. Au cours de l'exercice écoulé, celui-ci s'est réuni cinq fois. Tous les membres du conseil de surveillance ont assisté à l'ensemble des réunions à l'exception de Jeanine Dick, Philippe Capron, Olivier Bohuon qui étaient présents à quatre réunions sur cinq. Les membres du conseil de surveillance se sont en outre réunis plusieurs fois au cours de l'année pour des sessions informelles de travail et de réflexion. Au cours des réunions de l'exercice 2013, le conseil de surveillance a notamment examiné les comptes annuels et semestriels, les chiffres d'affaires trimestriels, le budget, les rapports du directoire relatifs à l'activité du Groupe, ses résultats, ses évolutions et perspectives ainsi que l'évolution de l'activité de chacune des grandes fonctions du Groupe, les orientations, les plans stratégiques et les projets d'acquisitions. En fonction de la teneur des réunions, tout ou partie des membres du directoire étaient présents, ainsi que d'une manière *ad hoc* des directeurs de zone ou des directeurs fonctionnels du Groupe.



### Règlement intérieur du conseil de surveillance et modalités de fonctionnement

Le conseil de surveillance, lors de sa séance du 13 mars 2009, a approuvé son règlement intérieur qui précise sa composition, ses modalités de fonctionnement, ses missions, les modalités d'information du conseil ainsi que la composition, le fonctionnement et les missions des comités spécialisés.

Le règlement intérieur du conseil de surveillance ne prévoit pas de cas d'autorisation préalable spécifique par le conseil de surveillance s'agissant des décisions prises par le directoire. La société a en effet jugé souhaitable de se limiter aux cas d'autorisation préalable expressément prévus par la loi, étant rappelé que le rôle du conseil de surveillance est de superviser la gestion du directoire sans y prendre part. La pratique de la société consiste néanmoins à soumettre toute opération d'acquisition ou de cession significative à l'approbation du conseil de surveillance.

Une revue de ces règles et modalités de fonctionnement doit être faite une fois par an par le conseil de surveillance et une évaluation formalisée devra être réalisée tous les trois ans. Le conseil de surveillance s'est réuni de manière formelle le 9 mai 2012 afin d'effectuer une évaluation de son mode de fonctionnement. Chaque membre du conseil avait répondu à un questionnaire d'évaluation. Cette évaluation a donné lieu à des actions internes.

### Comités spécialisés

#### ■ Comité des rémunérations

La composition et la mission du comité des rémunérations sont décrites en page 13 du rapport annuel. Le comité des rémunérations, présidé par la présidente du conseil de surveillance, s'est réuni deux fois au cours de l'année 2013.

Tous les membres du comité des rémunérations ont assisté à l'ensemble des réunions.

Lors de ses réunions, il a traité principalement de la rémunération du directoire (partie fixe et partie variable) et de l'attribution éventuelle d'actions de performance aux membres du directoire et à certains cadres du Groupe.

#### ■ Comité d'audit

La composition et la mission du comité d'audit sont décrites en page 13 du rapport annuel. Le comité d'audit, présidé par Philippe Capron, un membre indépendant du conseil de surveillance, s'est réuni trois fois au cours de l'année 2013 en présence du président du directoire, du directeur des Affaires Financières et des commissaires aux comptes. Tous les membres du comité d'audit ont assisté à l'ensemble des réunions, à l'exception d'Olivier Bohuon qui était présent à deux réunions sur trois. À l'échéance du mandat des commissaires aux comptes, le comité d'audit procède à la sélection de ces derniers, en coordination avec la direction des affaires financières.

Afin de ne pas allonger les délais entre l'arrêté des comptes par le directoire et le contrôle exercé par le conseil de surveillance, et en raison du lieu du siège social de la société situé près de Nice, la réunion du comité d'audit relative à l'examen des comptes se tient la veille de la réunion du conseil de surveillance pour l'arrêté des comptes annuels et le même jour pour les comptes semestriels. Cependant, les documents relatifs aux comptes, en ce compris un document de synthèse préparé par les commissaires aux comptes et les éventuels commentaires qu'ils ont à formuler, sont systématiquement transmis aux membres du comité d'audit, ainsi qu'aux autres membres du conseil de surveillance, plusieurs jours avant la tenue de la réunion du comité d'audit.

Au cours de l'année 2013, le comité d'audit a examiné les comptes annuels 2012 et les comptes semestriels 2013.

Il a procédé à la validation des informations financières et s'est prononcé sur le traitement comptable des opérations significatives de l'exercice qui lui ont été soumises, soit par les commissaires aux comptes, soit par les membres du directoire, et notamment sur les opérations d'acquisition récentes. Il a également pris acte des dispositions prises par le directoire pour s'assurer de l'existence et de l'efficacité des procédures de contrôle interne, identifier les risques et mettre en place les dispositifs jugés nécessaires pour en assurer la maîtrise.

#### ■ Absence de comité de sélection ou de nomination

Le conseil de surveillance n'a pas jugé utile de créer un comité de sélection ou de nomination. Cette décision est justifiée par les considérations suivantes :

- la taille de la société et la stabilité de ses organes de direction ;
- la taille réduite du conseil de surveillance ;
- le souhait des membres du conseil de surveillance de s'impliquer directement dans la définition de la composition des instances dirigeantes.

C'est dans ce cadre que le conseil a procédé à la nomination d'un nouveau membre du directoire, Sébastien Huron en décembre 2012.

## Préparation et organisation des travaux du directoire

### Composition du directoire

Le directoire est composé de six membres.

Dans sa séance du 16 décembre 2011, le conseil de surveillance a renouvelé, pour trois ans, tous les membres du directoire dans leurs fonctions :

- Éric Marée assume la présidence du directoire depuis décembre 1999. Il supervise directement les fonctions ressources humaines, communication, systèmes d'information et hygiène, sécurité et environnement ;

- Pierre Pagès supervise les opérations mondiales, les activités de production et d'assurance qualité Groupe ;
- Christian Karst supervise la recherche et le développement, le marketing et la veille stratégiques, le licensing et les acquisitions ;
- Michel Garaudet supervise les fonctions financières et juridiques ;
- Jean-Pierre Dick est en charge des projets spéciaux et président de la Fondation d'Entreprise Virbac ;
- Sébastien Huron, a été nommé en qualité de nouveau membre du directoire par le conseil de surveillance lors de la réunion du 21 décembre 2012. Il supervise la zone Europe et a pris en charge la nouvelle direction Global Marketing.

En fin d'année 2013, pour tenir compte de l'indisponibilité de Pierre Pagès, une réorganisation des fonctions des différents membres du directoire a été annoncée. Cette réorganisation a été entérinée par le conseil de surveillance du 18 mars 2014.

Ainsi, le président du directoire supervise-t-il désormais la direction des Opérations Industrielles Groupe, la direction des opérations industrielles France ainsi que la direction des Achats Groupe.

Le directeur du développement supervise la direction Assurance Qualité Groupe et assume la fonction de vétérinaire responsable de Virbac, conformément aux articles L5142-1 et suivants du Code de la santé publique.

Le directeur de la zone Europe devient quant à lui directeur des Opérations Commerciales Monde.

Les fonctions des autres membres restent inchangées.

### Réunions du directoire

Les membres du directoire se réunissent, conformément à la loi, afin de rendre compte chaque trimestre au conseil de surveillance et chaque fois que la marche des affaires le justifie. Au cours de l'année 2013, le directoire s'est réuni 10 fois de manière formelle. Conformément à la loi 2006-1770 du 30 décembre 2006 sur le développement de la participation et de l'actionnariat salarié, les principes et les règles de détermination des rémunérations et avantages de toute nature accordés aux membres du directoire sont décrits en pages 88 à 95 du rapport annuel.

## Modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale

Les assemblées générales d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les réunions se tiennent, soit au siège social, soit en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation. Les assemblées sont présidées par la présidente du conseil de surveillance. Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux membres de l'assemblée disposant du plus



grand nombre de voix et acceptant cette fonction. Le bureau de l'assemblée désigne le secrétaire qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

Les principaux pouvoirs de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires consistent en la possibilité d'approuver ou de rejeter les comptes sociaux et les comptes consolidés, de fixer la répartition des bénéfices, la distribution d'un dividende, de nommer ou révoquer les membres du conseil de surveillance, de désigner les commissaires aux comptes. Les décisions de l'assemblée générale ordinaire sont prises à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

L'assemblée générale extraordinaire peut prendre des décisions telles que modifier les statuts, autoriser des opérations financières qui sont de nature à modifier le capital social, approuver ou rejeter des fusions ou des scissions, consentir ou rejeter des options de souscription ou d'achat d'actions ou des attributions d'actions de performance. Les décisions de l'assemblée générale extraordinaire sont prises à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, a le droit de participer à l'assemblée ou de s'y faire représenter par un autre actionnaire, par son conjoint, par le partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité et également par toute autre personne physique ou morale de son choix, ou bien de voter par correspondance. Les personnes morales actionnaires participent aux assemblées par leurs représentants légaux ou par toute personne désignée à cet effet par ces derniers. Conformément à la loi, le droit pour les propriétaires d'actions de participer personnellement, par mandataire ou par correspondance aux assemblées générales est subordonné à l'enregistrement comptable des actions au nom de l'actionnaire ou au nom de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée, à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus pour la société par son mandataire soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire bancaire ou financier habilité, teneur de leurs comptes titres.

L'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité doit être constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier, annexée au formulaire de vote par correspondance ou de procuration ou à la demande de carte d'admission établie au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit. Pour être retenu, tout formulaire de vote par correspondance ou par procuration doit avoir été reçu effectivement au siège social de la société ou au lieu fixé par les avis de convocation au plus tard trois jours avant la date de réunion de l'assemblée générale, sauf délai plus court mentionné dans les avis de convocation.

Chaque actionnaire a droit à autant de voix qu'il possède ou représente d'actions sans limitation. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom d'un même actionnaire.



# Tableau de synthèse des exceptions faites aux recommandations du Code Afep-Medef

Recommandations du Code Afep-Medef "Le Code"	Pratiques de la société et justifications	Référence
<p><b>Échelonnement des mandats des membres du conseil de surveillance</b> (article 14 du code) L'échelonnement des mandats doit être organisé de façon à éviter un renouvellement en bloc et à favoriser un renouvellement harmonieux des administrateurs</p>	<p>Lors de sa réunion du 18 mars 2014 le conseil de surveillance a décidé de procéder à un échelonnement des mandats de ses membres afin de se conformer aux recommandations du Code Afep-Medef. En conséquence, les membres du conseil de surveillance ont entériné le principe d'une démission de certains membres au cours des exercices 2014 et 2015 afin de permettre à l'assemblée de procéder à leur réélection et d'atteindre rapidement un échelonnement régulier des mandats. Il est par ailleurs rappelé à titre d'information que le renouvellement du mandat d'Olivier Bohuon sera soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale des actionnaires.</p>	<p>page 104</p>
<p><b>Création d'un comité de sélection ou de nomination</b> (article 17 du code)</p>	<p>La société n'a pas retenu cette recommandation en raison d'une part de la taille de la société et la stabilité de ses organes de direction et d'autre part le souhait des membres du conseil de surveillance de s'impliquer directement dans la définition de la composition des instances dirigeantes. C'est dans ce cadre que le conseil a procédé à la nomination d'un nouveau membre du directoire, Sébastien Huron, en décembre 2012.</p>	<p>page 106</p>
<p><b>Délai d'examen des comptes par le comité d'audit</b> (article 16.2.1 du code) Les délais d'examen des comptes doivent être suffisants au minimum deux jours avant l'examen par le conseil</p>	<p>Afin de ne pas allonger les délais entre l'arrêté des comptes par le directoire et le contrôle exercé par le conseil de surveillance, et en raison du lieu du siège social de la société situé près de Nice, la réunion du comité d'audit relative à l'examen des comptes se tient la veille de la réunion du conseil de surveillance. Cependant, les documents relatifs aux comptes, qui comprennent les éventuels commentaires formulés par les commissaires aux comptes, sont systématiquement transmis aux membres du comité, ainsi qu'aux autres membres du conseil de surveillance, plusieurs jours avant la tenue de la réunion du comité d'audit.</p>	<p>page 106</p>
<p><b>Actions de performance</b> (article 23.2.4 du code) Les actions de performance attribuées aux dirigeants mandataires sociaux doivent être conditionnées à l'achat d'une quantité définie d'actions lors de la disponibilité des actions attribuées</p>	<p>Les actions de performance attribuées aux membres du directoire ne sont pas conditionnées à l'achat d'une quantité définie d'actions lors de la disponibilité des actions attribuées mais 35% des actions acquises par le président du directoire et 25% par les autres mandataires sociaux ne pourront être cédées tant qu'ils exerceront une activité dans le Groupe. Il est également à noter que le montant cumulé des actions de performance attribuées aux membres du directoire au cours des cinq dernières années représente au total moins de 0,25% du capital social de la société. Par ailleurs, le conseil de surveillance a trouvé plus pertinent de lier les conditions de performance à satisfaire pour l'attribution des actions à la performance de la dernière année précédant l'attribution et non, comme le préconise l'Afep-Medef, à une performance évaluée sur une période de plusieurs années consécutives. En outre, les performances prises en compte ne sont pas liées à la performance d'autres entreprises ou d'un secteur de référence en raison du faible nombre d'éléments de comparaison fiables, la majorité des entreprises ayant une activité semblable à celle de Virbac étant, soit non cotées, soit des divisions de grands groupes pharmaceutiques cotés.</p>	<p>page 92</p>
<p><b>Indemnités de départ</b> (article 23.2.5 du code) Autorisation d'indemnisation d'un dirigeant qu'en cas de départ contraint et lié à un changement de contrôle ou de stratégie</p>	<p>Les engagements pris par la société en cas de cessation de fonction de ses dirigeants ont été adoptés par l'assemblée générale du 18 juin 2012 et ils reprennent les mêmes conditions que celles fixées par le conseil de surveillance lors de sa réunion du 22 décembre 2008, à savoir : les indemnités de départ ne pourront être versées qu'en cas de départ contraint, à l'initiative de la société. Elles ne seront pas dues en cas de démission, de départ à la retraite ou de faute grave des mandataires sociaux concernés.</p>	<p>page 91</p>



<p><b>Retraite supplémentaire</b> (article 23.2.6 du code) Le groupe des bénéficiaires potentiels doit être sensiblement plus large que les seuls mandataires sociaux</p>	<p>Le conseil de surveillance ne souhaite pas appliquer une des recommandations concernant le régime des retraites supplémentaires. La politique de Virbac consiste à accorder une retraite supplémentaire aux seuls membres du directoire, pour trois raisons : d'une part, la retraite supplémentaire ainsi accordée est d'une ampleur maîtrisée et sujette au respect par les éventuels bénéficiaires de plusieurs conditions ; d'autre part, un élargissement de la catégorie de bénéficiaires n'est pas jugé souhaitable en raison du poids croissant de la fiscalité dans ce dispositif ; enfin, Virbac a mis en place une politique sociale d'un bon niveau au profit de l'ensemble de ses salariés en termes de prévoyance, d'intéressement et d'épargne (plan d'épargne entreprise, plan d'épargne pour la retraite collectif, abondement...). Par ailleurs, la société va au-delà des recommandations du code en ce qui concerne le montant et l'augmentation des droits potentiels puisque les droits potentiels représentent 12,5% du traitement de référence pour une ancienneté comprise entre 10 et 30 ans et sont limités à 22% pour une ancienneté supérieure à 30 ans.</p>	page 91
<p><b>Jetons de présence du conseil de surveillance</b> (article 21.1 du code) Règles de répartition des jetons de présence : la rémunération doit comporter une part variable prépondérante</p>	<p>La société ne juge pas nécessaire d'appliquer cette recommandation du code. En effet, il n'apparaît pas souhaitable à la société de lier le versement des jetons de présence de manière prépondérante à la présence des membres du conseil de surveillance aux réunions de celui-ci, dès lors que l'implication des membres du conseil de surveillance dans les activités de supervision de la société ne se limite pas à leur participation aux débats périodiques formels du conseil de surveillance. La durée des réunions du conseil de surveillance, qui se tiennent sur une journée entière, ainsi que le taux de participation constaté de ses membres, qui a dépassé en moyenne 93% au cours des 5 derniers exercices, permettent d'affirmer que l'assiduité des membres du conseil de surveillance peut être garantie sans recours à un mécanisme de répartition complexe des jetons de présence. A titre d'information, il est précisé que le conseil de surveillance a décidé d'allouer une rémunération plus importante à Philippe Capron au titre de ses fonctions de président du comité d'audit.</p>	page 86

## DISPOSITIFS DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Conformément à l'article L225-68 du Code de commerce, la présidente du conseil de surveillance a établi son rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques définies et mises en œuvre par le groupe Virbac.

Le présent rapport a été préparé sur la base des contributions de plusieurs directions, notamment les directions Affaires Financières, Juridique, Ressources Humaines, et Gestion des Risques du Groupe et a été revu par le directoire qui a validé son contenu. L'intégralité du rapport a par la suite été communiquée aux commissaires aux comptes pour discussion et au comité d'audit pour revue avant son approbation définitive par le conseil de surveillance.

Le présent rapport a été approuvé par le conseil de surveillance lors de sa réunion du 18 mars 2014.

### Définition et objectifs du contrôle interne et de gestion des risques

#### Référentiel

Le Groupe s'appuie sur le cadre de référence et son guide d'application publiés initialement en janvier

2007 et mis à jour le 22 juillet 2010 par l'AMF pour définir son référentiel de contrôle interne et de gestion des risques et structurer ainsi son approche. Conformément à une recommandation du rapport de l'AMF 2010-15 du 7 décembre 2010, le groupe Virbac a souhaité présenter les différentes informations demandées selon le plan précisé dans le cadre de référence.

#### Périmètre

Le périmètre du contrôle interne et de la gestion des risques comprend la société mère et les sociétés intégrées dans les comptes consolidés du Groupe.

La liste des filiales figure en pages 170 et 171 du présent rapport.

#### Objectifs et principes du contrôle interne

Le contrôle interne tel que mis en œuvre chez Virbac vise à assurer que :

- la réalisation des objectifs économiques et financiers s'effectue en conformité avec les lois et réglementations en vigueur ;
- les orientations fixées par le directoire sont mises en œuvre ;
- le patrimoine de la société est valorisé et ses actifs protégés ;

- l'intégration des sociétés acquises s'effectue en conformité avec les règles du Groupe ;
- et que les informations financières et comptables du Groupe sont fiables et sincères.

En contribuant à prévenir et maîtriser les risques auxquels le Groupe est exposé, le dispositif de contrôle interne et de gestion globale des risques doit favoriser et sécuriser son développement industriel et économique et ce dans un environnement de contrôle adapté à ses métiers et à leurs enjeux respectifs.

En cohérence avec les objectifs fixés, le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques du groupe Virbac repose sur les éléments structurants suivants :

- une organisation adaptée et pérenne ;
- la diffusion en interne d'une information fiable et ciblée ;
- une mise en œuvre de ce dispositif ;
- des activités de contrôle adaptées concourant à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière ;
- un pilotage continu et la formalisation d'axes de progrès.

## Limites

Un dispositif de contrôle interne ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et en aucun cas absolue, quant à la maîtrise globale des risques auxquels le Groupe est confronté et à la réalisation de ses objectifs. La probabilité d'atteindre ceux-ci est soumise aux limites inhérentes à tout système de contrôle interne, qu'il s'agisse du jugement exercé lors des prises de décisions qui peut être défaillant, de la nécessité d'étudier le rapport coûts sur bénéfices avant la mise en place de contrôles, ou qu'il s'agisse de dysfonctionnements qui peuvent survenir en raison d'une défaillance ou d'une erreur humaine.

# Une organisation adaptée et pérenne

## Composantes du dispositif

L'environnement de contrôle, essentiel au dispositif de contrôle interne, à la bonne gestion des risques et à l'application des procédures, s'appuie sur une organisation spécifique des comportements et des hommes.

### Organisation

L'organisation du contrôle interne repose d'abord sur des facteurs clés profondément ancrés dans la culture de l'entreprise et qui ont fait son succès tels que la prise d'initiative, la confiance dans les hommes et les femmes du Groupe et leur responsabilisation. L'organisation opérationnelle du contrôle interne est construite autour de trois niveaux : Groupe, zones et filiales. Chaque niveau est directement impliqué et responsabilisé dans la conception et la mise en œuvre du contrôle en fonction du niveau de centralisation voulu par le directoire. À chacun des trois niveaux, le contrôle

interne est décliné en procédures spécifiques d'organisation, de délégation des responsabilités, de sensibilisation et de formation du personnel qui sont conformes au cadre général du Groupe. Il requiert une implication forte de la part de chaque responsable opérationnel ou fonctionnel en attendant d'eux qu'ils s'approprient les politiques et procédures définies au niveau du Groupe, contribuent à leur mise en œuvre et à leur respect et complètent leur contenu par des mesures adaptées aux spécificités des activités ou domaines dont ils ont la charge.

Le dispositif de contrôle mis en place au sein du Groupe repose également sur une structure de gouvernement resserrée qui garantit la transparence et la traçabilité des décisions, tout en préservant les principes de subsidiarité et de décentralisation considérés comme essentiels et nécessaires à la gestion optimale des activités industrielles et commerciales du Groupe.

### Délégations de pouvoirs

Les filiales sont presque toutes détenues directement ou indirectement à 100% par le groupe Virbac. La maison mère est ainsi représentée directement ou indirectement (par filiale interposée) aux conseils d'administration des filiales. Une attention particulière est portée à la composition et au fonctionnement des conseils d'administration des filiales de Virbac. Chaque nomination ou changement d'administrateur fait l'objet d'une validation par les membres du directoire de Virbac.

Pour les sociétés non contrôlées à 100%, des règles de gouvernance sont définies et régies par des pactes d'actionnaires (SBC Virbac Taiwan et Centrovét au Chili).

En complément, une procédure Groupe décrit les règles de délégations de pouvoirs et de signatures. Elle a fait l'objet d'une diffusion à l'ensemble des filiales afin qu'elles vérifient et adaptent, le cas échéant, leurs procédures à ces instructions. Les délégations de pouvoir sont établies, gérées et mises à jour avec le concours de la direction Juridique du Groupe.

### Valeurs

Les valeurs et principes de comportement du Groupe ont été formalisés et diffusés à l'ensemble des collaborateurs dans sa charte de déontologie. Ce code énonce les valeurs du Groupe et expose ses principes d'action et de comportement à l'égard de ses collaborateurs, actionnaires, clients, fournisseurs et concurrents. Il mentionne les principes de comportement individuel que tous les collaborateurs se doivent de respecter, ainsi que l'attitude à observer dans les pays où le Groupe est présent. Adoptée en 2004, à l'initiative du directoire, et diffusée à l'ensemble des collaborateurs, cette charte fixe un cadre auquel chacun se réfère pour mener à bien sa mission, en accord avec les valeurs et principes d'action du Groupe.





## **Chartes**

Le groupe Virbac a mis à disposition des salariés d'autres chartes permettant de structurer et de promouvoir l'environnement de contrôle interne. Toutes les chartes sont disponibles dans l'Intranet.

### ■ **Charte de déontologie Groupe**

La charte de déontologie Groupe est décrite au paragraphe précédent.

### ■ **Charte de déontologie achats**

Une charte de déontologie spécifique à la pratique des achats a également été rédigée à l'attention des acheteurs professionnels et occasionnels. Elle décrit les principes directeurs de la fonction au sein du Groupe, définit les rôles et les responsabilités de chacun dans l'application de ses fonctions et elle constitue ainsi un guide dans l'exercice des responsabilités de chacun.

### ■ **Charte de déontologie boursière**

Une charte de déontologie boursière a été élaborée et diffusée à l'ensemble des collaborateurs du Groupe. Cette charte précise les règles en vigueur au sein de Virbac et de l'ensemble de ses filiales concernant la négociation de titres cotés de la société et, le cas échéant, de ses filiales. Elle a pour but à la fois de rappeler les grands principes de la réglementation boursière en matière de transactions sur des titres cotés et de fixer quelques règles de conduite internes destinées à assurer la régularité et la transparence des opérations effectuées par les collaborateurs du Groupe.

### ■ **Charte d'utilisation des systèmes d'information**

Une charte d'utilisation des systèmes d'information décrit les modalités d'utilisation des différents outils mis à la disposition des collaborateurs du Groupe.

## **Procédures et normes encadrant les activités**

Des politiques Groupe ont été définies par les directions fonctionnelles pour l'ensemble des processus alimentant les comptes, notamment les ventes, les achats, la gestion des stocks et des immobilisations. Ces directions établissent des politiques Groupe qui définissent l'organisation, les responsabilités, les principes de fonctionnement et de *reporting* propres au domaine respectif d'expertise dont ils sont responsables. Ces politiques se déclinent ensuite en procédures spécifiques de suivis, de règles de validation, d'autorisation et de comptabilisation.

À titre d'exemple, le Groupe s'est doté des politiques suivantes :

- une politique achat qui fixe les règles, les objectifs et les bonnes pratiques en termes d'achat et d'éthique ;
- une politique de sécurisation des moyens de paiement qui définit les moyens à mettre en œuvre afin de limiter les risques de fraude ;
- une politique de protection des personnes qui vise à donner un niveau de protection équivalent à tous les collaborateurs du Groupe, qu'ils soient expatriés, locaux, ou encore en mission ;
- une politique de sécurité et d'environnement qui fixe des règles de conduite pour une

réduction permanente des risques inhérents à toute activité industrielle ;

- une politique d'investissement qui est validée par le directoire au moment de l'établissement des plans stratégiques, puis des budgets. Tout investissement majeur prévu dans ces budgets fait néanmoins l'objet d'une revalidation par la direction des Opérations Mondiales ou le directoire. Tout changement intervenant au cours d'un exercice par rapport aux projets budgétés fait l'objet d'une autorisation préalable spécifique.

En parallèle de ce *corpus* de procédures d'ordre général, le Groupe se conforme aux différents référentiels en vigueur au sein de l'industrie pharmaceutique. Ces textes encadrent, à chaque stade, les opérations conduites, que ce soit au niveau des méthodes de recherche et développement ou au niveau des normes de fabrication, de conditionnement, de distribution, de commercialisation et de promotion des médicaments et vaccins.

## **Politique de gestion des ressources humaines**

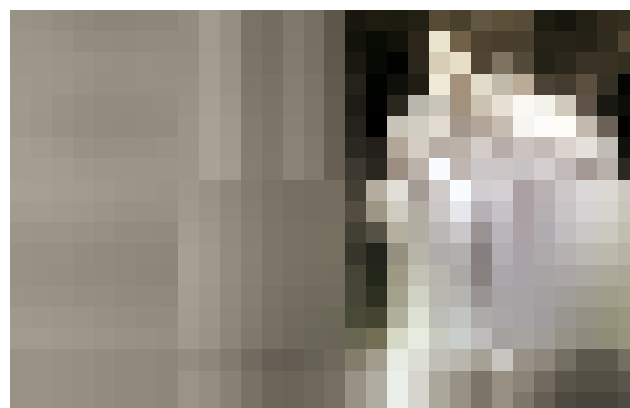
La gestion des ressources humaines contribue au dispositif de contrôle interne de Virbac en permettant au Groupe de s'assurer que ses salariés ont un niveau de compétence approprié au regard des missions et des responsabilités qui leur sont confiées, qu'ils sont conscients de ces responsabilités et de leurs limites et qu'ils sont informés et respectueux des règles du Groupe.

### ■ **Politique de recrutement et de développement**

Pour soutenir sa croissance, le Groupe recrute dans tous les pays et toutes les fonctions. Afin d'assurer la cohérence et la pertinence de ces recrutements, la direction des Ressources Humaines définit des standards et vérifie les pratiques.

Parallèlement, un processus de gestion de la performance et de l'évolution des collaborateurs appelé Perf (Performance, évaluation, rémunération, formation) est mis en œuvre ; il comporte plusieurs volets dont la fixation d'objectifs individuels et les réalisations annuelles évaluées par les responsables hiérarchiques, dans le cadre duquel les situations individuelles sont examinées.

Le directoire partage au sein du comité "performance annuelle", les évaluations, les rémunérations et les hypothèses d'évolution professionnelle des 60 personnes clés du Groupe ainsi que des hauts potentiels identifiés au cours du processus Perf.



## ■ Politique de rémunération

La revue des rémunérations est effectuée annuellement. Elle porte notamment sur le salaire de base et les bonus individuels et collectifs. Cette révision des rémunérations s'effectue suivant une politique globale visant à renforcer leur compétitivité, leur cohérence et leur évolution au sein du Groupe. Elles visent tout autant à rémunérer la performance individuelle selon des critères objectifs et partagés entre toutes les fonctions. Les pratiques de bonus en vigueur dans le Groupe sont par ailleurs homogènes et reposent notamment sur des critères comparables en valeur et en nature.

Le comité de rémunération revoit également la politique globale des rémunérations des membres du directoire en prenant en considération les recommandations du Code Afep-Medef.

Afin de se conformer aux dernières recommandations dudit Code, le détail des rémunérations individuelles des membres du directoire est présenté dans le rapport de gestion pages 88 à 90, sous forme de tableaux de synthèse et de tableaux de rémunérations établis selon la présentation visée par le Code.

De plus, conformément aux nouvelles dispositions du Code Afep-Medef, les actionnaires seront consultés sur les éléments de rémunérations des membres du directoire lors de la prochaine assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice (voir résolutions page 206).

## Principaux acteurs

### Conseil de surveillance et ses comités spécialisés

Le conseil de surveillance exerce un contrôle permanent sur la gestion du Groupe menée par le directoire. Dans ce cadre, il est notamment informé par le directoire de la mise en place des dispositifs de contrôle interne dans le Groupe.

Pour l'assister dans sa mission, le conseil a constitué deux comités spécialisés : le comité des rémunérations et le comité d'audit. La composition de ces comités figure en page 13 du rapport annuel.

Le comité des rémunérations a pour rôle de fixer la rémunération des membres du directoire.

Le comité d'audit est chargé :

- de s'assurer de la pertinence, de la permanence et de la fiabilité des méthodes comptables ;
- de s'assurer de l'existence et de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;
- de l'examen du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les commissaires aux comptes ;
- de se prononcer sur le traitement comptable des opérations significatives ;
- et de veiller à l'indépendance des commissaires aux comptes.

### Directoire

Le directoire assure la responsabilité opérationnelle et fonctionnelle de l'ensemble des activités du

Groupe pour mettre en œuvre la stratégie préalablement discutée en comité stratégique et validée par le conseil de surveillance. En particulier, il est responsable de la mise en œuvre effective des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques au sein du Groupe.

La composition du directoire figure page 12 du rapport annuel.

La répartition des fonctions entre ses membres est décrite ci-dessous.

Le président du directoire a pour mission de superviser et de coordonner l'action de tous les membres du directoire. Il remplit dans leur intégralité les fonctions légales de chef d'entreprise et en assume les responsabilités. Il représente la société et agit en son nom en toutes hypothèses et notamment en justice. Dans l'organisation interne de la société, il a en charge par ailleurs et plus spécifiquement les directions centrales suivantes : la direction des Ressources Humaines Groupe ; la direction des Systèmes d'Information Groupe ; la direction de la Communication Groupe y compris la communication financière en collaboration avec le directeur des Affaires Financières.

Le directeur général assiste le président dans ses tâches et le supplée en accord avec lui, exerçant les mêmes pouvoirs conformément à la loi. Il assume la fonction de vétérinaire responsable de Virbac, conformément aux articles L5142-1 et suivants du Code de la santé publique. Dans l'organisation interne de la société, il supervise les directions suivantes : la direction des Opérations Mondiales, assurant la responsabilité opérationnelle des filiales et des activités export réparties en quatre zones : Europe, Amérique du Nord, Amérique latine, Apisa (Asie, Pacifique, Inde, Afrique du Sud) ; la direction des Opérations Industrielles Groupe, assurant notamment l'élaboration et la conduite de la stratégie industrielle du Groupe, la coordination des sites de production dont les principaux sont basés en France et la coordination des actions permettant de s'assurer du respect strict de l'environnement réglementaire ; et la direction de l'Assurance Qualité Groupe.

Le directeur du Développement supervise les directions suivantes : la direction de l'Innovation Produits Groupe, responsable de la définition de la stratégie R&D du Groupe, de la mise en œuvre des projets et de la coordination des centres de recherche répartis dans les différentes zones géographiques, ainsi que du marketing et de la veille stratégiques ; la direction du Business Développement, qui recouvre le licensing (activité qui consiste essentiellement en l'acquisition ou la cession de droits relatifs aux principes actifs de produits finis ou en développement, conformément à la stratégie du Groupe) et les acquisitions.

Le directeur des Affaires Financières est responsable de la politique financière du Groupe et supervise : la trésorerie et le financement, l'élaboration de l'information financière et comptable consolidée, les processus de planification budgétaire et financière et le contrôle de gestion ; la direction Juridique, en



charge du droit des sociétés, de la politique d'assurances, de la négociation, l'élaboration et la gestion des contrats et des contentieux, et la direction Gestion des Risques présentée page 113 du rapport annuel.

Le directeur chargé des projets spéciaux assure la communication et le développement de la notoriété de Virbac à travers les actions de sponsoring et les relations avec les médias qui y sont associées. Par le biais d'opérations de relations publiques organisées autour du programme sportif dont il est l'acteur central, en tant que skipper du bateau Virbac-Paprec, il contribue au renforcement de l'image de Virbac auprès des clients vétérinaires.

Il est également président de la Fondation d'Entreprise Virbac dont la mission est de sensibiliser et d'éduquer le public, en particulier les enfants, sur le respect des animaux et les responsabilités envers les compagnons familiers en ce qui concerne notamment leur santé, leur sécurité et leur bien-être. Elle remplit ses objectifs par des campagnes d'information grand public, par le développement d'actions et de partenariats avec les professionnels de la santé, les cabinets vétérinaires, les collectivités territoriales et les institutions françaises ou internationales.

Le directeur de la zone Europe supervise et coordonne les activités commerciales des treize filiales de la zone ainsi que de la région Rest of Europe. Il assure avec ses équipes la définition de la stratégie commerciale et du développement du business existant et futur. Il a également pris en charge la nouvelle direction Global Marketing.

### **Comité stratégique**

Le comité stratégique présidé par le président du directoire est composé des directions suivantes, représentant ainsi :

- les membres du directoire ;
- les directeurs de zone : Europe, Amérique du Nord, Amérique latine, Apisa, ainsi que le directeur de la division Aquaculture ;
- la direction des Ressources Humaines Groupe ;
- la direction des Opérations Industrielles et de l'Assurance Qualité Groupe ;
- la direction de l'Innovation Produits Groupe ;
- la direction Juridique Groupe ;
- la direction Achats Groupe ;
- la direction Business Development Groupe ;
- la direction des Systèmes d'Information Groupe ;
- la direction de la Communication Groupe.

Le comité stratégique contribue à élaborer et mettre en œuvre les grandes décisions stratégiques du Groupe, présentées et validées par le conseil de surveillance : stratégie par métier, par fonction et par projet majeur.

### **Comité exécutif France**

Le comité exécutif France présidé par le président du directoire est composé des directions suivantes, représentant ainsi :

- les membres du directoire ;
- la direction des Ressources Humaines Groupe ;
- la direction Industrielle France ;
- la direction de l'Assurance Qualité Groupe ;

- la direction de l'Innovation Produits Groupe ;
- la direction de la Communication Groupe ;
- la direction des Systèmes d'Information Groupe ;
- la direction Europe ;
- la direction France ;
- la direction R&D Europe ;
- la direction Achats Groupe ;
- la direction Juridique Groupe.

Le comité exécutif France a principalement un rôle de décision, de coordination et d'information sur tous les sujets qui concernent le Groupe des sociétés françaises et constitue un relais pour la diffusion de l'information dans les différents services.

### **Directions opérationnelles**

Conformément aux principes de décentralisation opérationnelle du Groupe, les responsables de chaque activité ont les pouvoirs nécessaires pour organiser, diriger, gérer et déléguer les opérations qu'ils ont en charge.

Chaque activité privilégie l'organisation la mieux adaptée à ses marchés en tenant compte de ses caractéristiques commerciales, industrielles ou géographiques propres. Il est de sa responsabilité d'adopter des dispositifs de contrôle interne cohérents d'une part avec son organisation et d'autre part avec les principes et règles du Groupe.

### **Directions fonctionnelles**

Les directions fonctionnelles centrales (Finance, Juridique, Ressources Humaines, Innovation Produits, Communication, Systèmes d'Information, Achats et Hygiène, Sécurité et Environnement) assurent une double mission : organisation et contrôle des opérations du Groupe relevant de leur domaine respectif d'expertise et assistance technique aux activités opérationnelles dans ces domaines lorsque cela est nécessaire.

La présence des fonctions centrales et leur organisation contribuent significativement aux dispositifs de contrôle interne du Groupe. Les responsables de ces fonctions disposent notamment d'une autorité fonctionnelle sur tous les responsables qui exercent des missions relevant de leur domaine d'expertise dans les activités opérationnelles.

### **Direction Gestion des Risques**

Cette direction est devenue, depuis sa création fin 2009, un acteur à part entière du dispositif de gestion des risques et du contrôle interne du Groupe. Rattaché hiérarchiquement au directeur des Affaires Financières (membre du directoire) et fonctionnellement au directoire, le directeur Gestion des Risques est responsable de la définition et de la mise en œuvre des dispositifs de gestion des risques. Il coordonne l'analyse des risques, contribue à la transversalité et au partage des meilleures pratiques entre les entités et les directions du Groupe. Ses rôles et responsabilités sont présentés en détail pages 114 et 115 du rapport annuel.

## Diffusion en interne d'une information fiable et ciblée

L'information et la communication ont trait aux flux d'informations qui accompagnent les procédures de contrôle interne, depuis les orientations de la direction jusqu'aux plans d'actions. Elles contribuent à la mise en place de l'environnement de contrôle, à la diffusion d'une culture de contrôle interne, à la promotion des activités de contrôle pertinentes participant à la maîtrise des risques.

Les objectifs poursuivis sont divers :

- informer et sensibiliser l'ensemble des salariés du Groupe sur la mise en place de bonnes pratiques ;
- partager les expériences afin de favoriser la diffusion de ces bonnes pratiques y compris en matière de dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques.

Des outils de communication spécifiques mis en œuvre par le Groupe favorisent l'atteinte de ces objectifs. Le journal interne Action présente les orientations générales de Virbac, son organisation, ses activités, ses projets. D'autres outils, tel que l'Intranet, permettent la diffusion des politiques et procédures Groupe. Virbac s'efforce par ailleurs de donner à chacun des managers nouvellement recrutés, une vision d'ensemble du Groupe, de son organisation, de ses principaux métiers et de sa stratégie. Des sessions d'accueil des nouveaux arrivants, organisées au siège ou localement, participent à cet effort. Enfin, en complément des formations organisées par les unités opérationnelles, des séminaires Groupe permettent aux salariés d'approfondir certaines expertises métiers (finance, marketing, ressources humaines, gestion de projets, etc.) et favorisent les échanges des meilleures pratiques.

L'information et les vecteurs de communication s'appuient également sur les systèmes d'information. La direction des Systèmes d'Information Groupe est responsable de l'ensemble des systèmes d'information du Groupe. Elle est composée de départements sous la responsabilité directe de la direction des Systèmes d'Information Groupe et de départements décentralisés au sein des unités opérationnelles. Le rôle des départements Groupe est de définir les politiques systèmes d'information, de coordonner les processus de pilotage de la fonction systèmes d'information et de gérer les infrastructures et services informatiques mondiaux en cohérence avec les priorités du Groupe. Les départements décentralisés développent et gèrent les applications spécifiques à leurs unités, ainsi que les infrastructures et services informatiques dédiés.

Des canaux d'information ascendante et descendante ont été définis afin de permettre la transmission en temps utile d'informations pertinentes et fiables.

Concernant la remontée d'information, les traitements d'information comptable et financière sont

effectués selon des processus et avec des outils communs d'enregistrement et de contrôle (logiciel de reporting et de consolidation commun et partagé dans l'ensemble du Groupe sous l'autorité de la direction des Affaires Financières).

Pour ce qui est de l'information descendante, les résolutions des organes de décision sont relayées auprès des directions concernées. Toute évolution du cadre réglementaire, et ce quelle que soit la matière concernée, est communiquée de façon appropriée aux entités et directions concernées.

Enfin, la communication à destination des parties prenantes est encadrée par des dispositifs appropriés visant à garantir la qualité de l'information.

De plus, le Groupe a diffusé une procédure de gestion de crise dont l'objectif est d'anticiper autant que possible l'émergence potentielle de crises par la mise en place de principes de gestion et d'alertes couvrant toutes les régions et activités du Groupe.

## Mise en œuvre du dispositif de gestion des risques

### Objectifs

De manière à renforcer la capacité du Groupe à anticiper, analyser, hiérarchiser ses risques de toutes natures et à s'assurer de l'adéquation du développement du Groupe au regard de ces risques, la direction Gestion des Risques a été créée fin 2009.

Cette direction a bâti son cadre méthodologique en cohérence avec les meilleures pratiques et référentiels du marché et notamment le cadre de référence de l'AMF sur les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne.

Les objectifs de la direction Gestion des Risques reposent sur quatre points fondamentaux :

- connaître et anticiper : s'assurer qu'une veille permanente est en place sur les risques du Groupe pour garantir qu'aucun d'eux n'est oublié ou sous-estimé et pour anticiper une évolution de leur nature ou intensité ;
- organiser : s'assurer que les principaux risques identifiés sont effectivement pris en compte par l'organisation, au niveau le plus approprié au sein du Groupe. De nombreux risques opérationnels sont gérés au niveau des filiales ; d'autres, qui exigent une expertise particulière ou ont une composante essentiellement transversale ou stratégique, sont pris en charge directement au niveau du siège ;
- contrôler : s'assurer que les organisations et moyens mis en place sont efficaces pour réduire les risques identifiés ;
- informer : communiquer auprès du directoire sur l'évolution de la situation.



## Analyse régulière et structurée des principaux risques du Groupe

Le dispositif de contrôle interne se fonde sur l'environnement de contrôle interne et s'inscrit dans une démarche continue d'identification, d'évaluation et de gestion des facteurs de risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs et des opportunités pouvant améliorer les performances. La responsabilité en matière d'identification, d'évaluation et de gestion des risques a vocation à être déclinée à tous les niveaux appropriés de l'organisation.

Il est rendu compte formellement et de manière plus précise des principaux risques du Groupe, de leurs modalités de gestion et de contrôle au chapitre "Facteurs de risques" en pages 77 et suivantes du rapport annuel.

Grâce à un processus structuré, destiné à appréhender les principaux risques du Groupe et à les analyser, Virbac est en mesure d'apprécier l'adéquation des dispositifs de contrôle interne existants, de mettre en place des plans d'action pertinents de façon à en améliorer l'efficacité et, plus généralement, d'accroître la protection de la valeur d'entreprise du Groupe dans le respect des lois et réglementations en vigueur.

### Dispositif de gestion des risques

Le dispositif de gestion des risques repose à la fois sur une organisation et sur un processus de gestion des risques clairement définis :

- l'organisation est placée sous la responsabilité de la direction Gestion des Risques qui s'appuie elle-même sur trois comités (le directoire, le comité stratégique et le comité exécutif France) pour valider la politique de gestion des risques et le processus d'identification, d'évaluation et de traitement des risques. L'organisation comprend également des propriétaires de risques dont le rôle est de définir et de piloter des plans d'actions sur les risques majeurs du Groupe ;
- le processus de gestion des risques mis en œuvre à partir de 2010 repose sur :
  - l'identification des risques : la mise à jour régulière de la cartographie des risques majeurs du Groupe permet un recensement des principales expositions du Groupe ;
  - l'évaluation des risques : des cadres dirigeants participent activement à l'évaluation et à la hiérarchisation des risques identifiés. Ces managers possèdent une large expérience du secteur de la santé animale et de l'entreprise elle-même, ce qui représente un atout pour apprécier l'impact, l'occurrence et le niveau de maîtrise de chacun des risques ;
  - le traitement des risques : chacun des risques évalué comme majeur a été analysé et hiérarchisé. Pour chacun d'eux, des propriétaires de risques ont été nommés. Il s'agit principalement de cadres dirigeants faisant partie des trois comités cités ci-dessus. Leur rôle est de concevoir et de déployer des plans d'actions en coordination avec les différentes organisations opérationnelles et fonctionnelles ; cela afin de limiter l'exposition de l'entreprise sur les risques dont ils ont la responsabilité ;

- le pilotage des actions : la direction Gestion des Risques assure la coordination du processus en partenariat avec les propriétaires de risques. Enfin, elle rédige un reporting à l'attention du directoire afin de l'informer à date régulière de l'évolution de la situation.

## Analyse des risques liés à la politique de croissance externe du Groupe

Virbac a défini un processus de fusions-acquisitions rigoureux visant à couvrir l'analyse des cibles potentielles ainsi que l'intégration des sociétés acquises au travers de :

- l'application de critères stricts de rentabilité des investissements ;
- et la mise en place d'équipes pluridisciplinaires compétentes, renforcées le cas échéant par des conseils externes, en charge de la réalisation de due diligence, permettant une évaluation des forces et faiblesses des sociétés acquises et des risques associés.

La gestion des risques s'inscrit pour Virbac dans un cycle d'amélioration continue du dispositif de contrôle interne en s'ancrant dans les processus de l'entreprise et en prenant systématiquement en compte les enjeux fondamentaux de l'organisation, qu'ils soient de nature opérationnelle, juridique, réglementaire ou de gouvernance.

## Activités de contrôle adaptées concourant à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Ce dispositif couvre non seulement les processus de préparation de l'information financière mais également l'ensemble des processus opérationnels en amont concourant à la production de cette information. Le contrôle interne, dans toutes ses composantes, notamment financière et opérationnelle, est essentiel pour Virbac. L'objectif constant du Groupe est de maintenir l'équilibre entre la décentralisation nécessaire à ses activités, le meilleur contrôle opérationnel et financier et la diffusion des expertises et bonnes pratiques.

### Organisation financière dédiée

Le dispositif de contrôle et les procédures de production de l'information comptable et financière sont uniformes à l'intérieur du Groupe. Ce dispositif est constitué d'une organisation comptable transversale au Groupe, de normes comptables homogènes, d'un système de reporting consolidé unique et d'un contrôle qualité de l'information financière et comptable produite.

Les opérations comptables et financières sont pilotées par la direction des Affaires Financières du Groupe. Son organisation centrale comporte :

- une direction du Contrôle de Gestion et des Comptabilités Groupe qui supervise l'ensemble des fonctions relatives à l'élaboration et l'analyse de l'information financière. Cet ensemble est constitué par :
  - le service Comptable et Consolidation qui a la responsabilité d'assurer la préparation et la présentation des états financiers de la société Virbac et des états consolidés du Groupe. Il a également en charge le suivi de la fiscalité au sein du Groupe ;
  - le service Contrôle de Gestion, qui a la responsabilité d'assurer la préparation et la consolidation des données du budget et d'un reporting de gestion mensuel qui intègre une analyse des performances du Groupe à la fois par rapport aux objectifs budgétaires et par rapport à l'année antérieure ;
- une direction de la Trésorerie et du Financement, qui a notamment la responsabilité d'assurer l'animation et le suivi des reportings relatifs à la dette financière et au résultat financier du Groupe. Concernant l'exposition aux risques de change en particulier, les directives de la direction des Affaires Financières proscrivent les positions spéculatives et imposent de ne couvrir que des positions économiques, soit réelles soit futures, mais certaines.

En raison de l'organisation décentralisée des fonctions comptables et financières, le directeur financier de chaque filiale exerce un rôle clé. Il est notamment chargé de veiller sur le terrain à la bonne application de l'ensemble des procédures de contrôle interne comptable et financier. Chaque directeur financier de filiale est fonctionnellement rattaché à un contrôleur de gestion de zone qui intervient dans le cadre d'une zone. Il est lui-même fonctionnellement rattaché au directeur des Affaires Financières du Groupe.

### **Outils appropriés : procédures et référentiels**

Les règles comptables et financières décrites dans des instructions spécifiques rédigées par la direction des Affaires Financières Groupe sont applicables à toutes les entités opérationnelles et juridiques du Groupe. En conformité avec les normes IFRS adoptées dans l'Union européenne, elles incluent les éléments suivants :

- un rappel des principes et prescriptions comptables générales à respecter ;
- un plan de comptes détaillé ;
- une définition des méthodes comptables du Groupe applicables pour les postes et/ou les opérations les plus significatives ;
- des procédures de contrôle pour les catégories de comptes les plus importantes, et notamment les principaux rapprochements comptables à effectuer pour contrôler l'information produite ;
- des règles définissant le cadre des informations de gestion appelées *Group financial reporting guidelines* ;

- des règles à suivre pour gérer les besoins en trésorerie et leurs financements, les placements des excédents de trésorerie, la couverture du risque de change.

Ces documents sont mis à jour régulièrement, à chaque modification ou application de nouvelles normes comptables, sous la responsabilité de la direction du Contrôle de Gestion et des Comptabilités Groupe. Pour assurer la qualité et la fiabilité de ses informations financières, Virbac s'est doté d'un système de reporting déployé dans toutes les entités du Groupe. Il est alimenté par les données comptables locales, soit par interface, en puisant les données nécessaires dans les modules financiers des ERP dont ces entités disposent, soit par saisie manuelle.

Des procédures spécifiques ont été définies concernant les engagements hors bilan. Ces derniers proviennent essentiellement des garanties données par la société. Les constitutions de sûretés, cautions, avals et garanties font l'objet des contrôles suivants :

- pour la maison mère : autorisations spécifiques du conseil de surveillance lorsque de telles garanties excèdent les limites de l'autorisation permanente donnée au directoire ;
- pour les filiales : les engagements hors bilan significatifs doivent faire l'objet d'une autorisation préalable de la maison mère.

### **Processus formalisés**

Les processus financiers mis en place contribuent à la qualité et à la fiabilité de l'information comptable et financière.

#### **Processus comptable et consolidation**

La production de l'information est assurée au travers du processus de consolidations semestrielles encadré par une cellule dédiée au sein de la direction des Affaires Financières et reposant sur des principes comptables valables pour l'ensemble des filiales, garantissant ainsi l'harmonie des méthodes.

#### **Processus budgétaire et reporting de gestion**

Le Contrôle de Gestion anime le processus de consolidation budgétaire et de reporting mensuel au sein du Groupe, à partir des informations transmises par les différentes directions opérationnelles et les filiales. La concordance entre les informations de gestion issues du reporting et les données comptables constitue le principe clé de contrôle visant à fiabiliser l'information comptable et financière. Le système de reporting de gestion permet de suivre les résultats mensuels et les principaux indicateurs de gestion, de les comparer avec le budget et avec les résultats de l'exercice précédent. Les indicateurs de gestion sont commentés et analysés par le Contrôle de Gestion en collaboration avec les directeurs financiers locaux.

Le directoire examine chaque mois les synthèses ressortant du reporting de gestion, analyse les variations importantes et décide des actions correctrices à mettre en œuvre si besoin.



### **Processus trésorerie**

Un processus de détermination d'un plan annuel de trésorerie est mis en œuvre pour l'ensemble du Groupe et permet d'encadrer et de consolider l'exercice de prévision des mouvements de trésorerie des filiales, reflet de la qualité des prévisions d'activité, de dépenses et de gestion des besoins en fonds de roulement : recouvrement clients, gestion des stocks et délais règlement fournisseurs.

Une politique de centralisation quotidienne des excédents de trésorerie et des besoins de financements sur la zone euro permet d'affiner les positions nettes du Groupe et d'optimiser la gestion des placements ou des financements. Hors Europe, une politique de centralisation du cash a également été mise en place dans le but de limiter les risques de contrepartie et d'optimiser l'utilisation des lignes de crédit.

## **Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique**

En application de l'article L225-100-3 du Code de commerce, les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique, à savoir l'existence d'un droit de vote double attribué à toute action inscrite au nominatif depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire, sont exposés dans le rapport annuel page 97.

Ainsi l'actionnaire principal de Virbac, le groupe familial Dick dispose de 49,7% des actions et 65,5% des droits de vote.

## **Pilotage des dispositifs et axes de progrès**

### **Actions de surveillance et d'amélioration des dispositifs**

Le groupe Virbac met en œuvre des actions permanentes d'optimisation de ses dispositifs de contrôle interne sous la supervision du directoire et du comité exécutif France, et sous la surveillance du comité d'audit et du conseil de surveillance.

### **Conseil de surveillance**

Le rôle du conseil de surveillance et de ses comités spécialisés a été décrit en page 112 du rapport annuel.

### **Directoire**

Le directoire est chargé du pilotage et de la définition des orientations en matière de contrôle interne et de gestion des risques et s'appuie sur les directions opérationnelles pour assurer leur mise en œuvre (voir pages 112 et 113 du rapport annuel). Les directions fonctionnelles procèdent, par leur réseau de spécialistes ou par des audits réguliers, à l'examen du fonctionnement de leurs domaines respectifs (voir page 113 du rapport annuel).

### **Commissaires aux comptes**

Tous les éléments comptables et financiers préparés par les filiales consolidées font l'objet au minimum d'un examen limité lors des clôtures semestrielles pour les plus significatives d'entre elles, et d'un audit lors des clôtures annuelles par les auditeurs externes. Les missions d'audit dans les différents pays sont confiées aux membres du réseau des commissaires aux comptes statutaires du Groupe. Ils certifient la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes consolidés et des comptes sociaux. Ils sont informés des éléments clés de l'exercice en amont du processus d'élaboration des comptes et présentent la synthèse de leurs travaux aux responsables comptables et financiers du Groupe et au comité d'audit à l'occasion de la situation semestrielle et de la clôture annuelle.

### **Communication financière**

L'importance et le rôle croissants de la communication et la nécessité de délivrer une information financière complète et de qualité ont conduit le groupe Virbac à se doter des fonctions et compétences nécessaires à la présentation de cette information ainsi qu'à la maîtrise des risques d'image.

### **Rapport annuel et information financière périodique**

La direction des Affaires Financières est en charge de l'élaboration du rapport annuel et de l'information financière périodique, en étroite partenariat avec la direction de la Communication Groupe, ce qui implique notamment :

- la définition et la validation des informations figurant dans le document annuel, le rapport semestriel et les avis financiers périodiques ;
- la supervision de la réalisation des travaux effectués par le comité de pilotage du rapport annuel ;
- la diffusion de l'information financière ;
- l'application de la réglementation boursière en matière de communication financière et les relations avec l'AMF.

### **Communiqués de presse**

La direction Communication Groupe est responsable des actions engagées auprès des médias qui pourraient avoir un impact sur l'image, la notoriété, l'intégrité de la marque Virbac. Elle travaille sur ce sujet en étroite collaboration avec la direction des Affaires Financières, notamment dans le cadre d'actions et de diffusion d'informations qui pourraient avoir un impact sur le cours de l'action Virbac.



## Plan de progrès du dispositif de contrôle interne et gestion des risques

Le groupe Virbac s'est engagé dans une démarche d'amélioration progressive et continue de son contrôle interne et de sa gestion des risques en ligne avec les orientations générales et les priorités fixées par le président du directoire. Les actions mises en œuvre sont placées sous la responsabilité des directions fonctionnelles et opérationnelles. Elles font l'objet de présentation au comité d'audit.

### Principales réalisations en 2013

Les membres du directoire ont approuvé les commentaires suivants sur l'année 2013, qui a été particulièrement marquée par :

- l'actualisation de la cartographie des risques majeurs du Groupe dont la dernière version datait de 2010. Elle a été menée par la direction des Gestion des Risques au travers d'entretiens avec une vingtaine de cadres dirigeants : les membres du directoire, du comité stratégique, du comité exécutif France mais aussi des propriétaires de risques déjà impliqués dans le processus de gestion des risques ;

Cette actualisation a permis, selon le directoire de faire ressortir :

- un nombre de risques stable par rapport à la précédente version ;
- pas de nouveaux risques mais des risques dont le périmètre évolue. Il s'agit principalement de risques en lien avec le marché de la santé animale sur lequel intervient Virbac ;
- une évaluation des risques qui tient compte des actions déjà réalisées et qui reflète bien l'évolution des principaux enjeux de la société ;
- la poursuite du déploiement à l'international du dispositif de gestion des risques. En 2013, ce dispositif a été déployé dans les filiales indienne et mexicaine du Groupe ;
- le déploiement d'une formation en interne ayant pour objectif de conforter la culture risk management du Groupe. En 2013, une cinquantaine de managers ont été formés au siège de la société ;
- la définition et la mise en œuvre de cadres méthodologiques en partenariat avec certaines fonctions de l'entreprise ayant pour objectif de permettre à ces fonctions de gérer de façon autonome les risques inhérents à leur activité. En 2013, ces outils ont été développés pour les directions R&D Europe et Achats Groupe.

L'ensemble de ces actions a été présenté au Conseil de Surveillance du Groupe qui s'est tenu le 9 septembre 2013.

En ce qui concerne la société chilienne Centrovét, le Directoire a indiqué au conseil de surveillance les éléments suivants : l'intégration de la filiale chilienne Centrovét, détenue à 51% par Virbac depuis fin 2012, a commencé en 2013 avec le déploiement progressif de procédures et outils en vigueur dans le Groupe permettant l'élaboration et l'analyse de l'information financière au travers de la mise en place et du suivi des principaux indicateurs de gestion, ainsi qu'au travers de la diffusion des bonnes pratiques mises en œuvre au sein du groupe Virbac. Pour ce

faire, un nouveau responsable administratif et financier a été nommé et les fonctions financières et administratives ont été réorganisées afin de s'adapter aux besoins du Groupe. Un processus d'élaboration de budgets et plans aligné avec celui du Groupe a été mis en place ; les procédures, contenus et calendriers de production de l'information comptable et financière ont été uniformisés afin que Centrovét soit intégré pleinement au système de reporting et d'analyse de performance du Groupe. La société produit ainsi, chaque mois, à l'instar des autres filiales, un tableau de bord détaillé intégrant les principaux éléments financiers relatifs notamment à son activité, ses résultats, investissements, situation de trésorerie. Ces éléments sont transmis au Contrôle de Gestion qui en assure la consolidation et l'analyse à destination du directoire. Elle produit également chaque semestre les données spécifiques répondant aux besoins de la consolidation comptable du Groupe, qui font désormais l'objet d'un audit par le cabinet Deloitte, co-commissaire aux comptes de Virbac. Pour 2014, l'objectif est de poursuivre et d'approfondir ce processus d'intégration de Centrovét et d'assurer l'accompagnement dans la mise en place des outils de gestion et des bonnes pratiques.

### Perspectives 2014

Les perspectives pour l'année à venir sont les suivantes :

- poursuite du déploiement à l'international du dispositif de gestion des risques en mettant l'accent sur les filiales majeures en termes d'enjeux ;
- développement de la culture risk management avec la poursuite de la formation sur le risk management auprès des activités opérationnelles du siège ;
- support aux opérationnels au travers de l'accompagnement dans la mise en œuvre d'un cadre méthodologique de gestion des risques dans leurs activités ;
- poursuite de l'accompagnement des propriétaires de risques et renforcement de leur rôle dans la mise en œuvre et le suivi des plans d'action.





# Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport de la présidente du conseil de surveillance

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Virbac et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par la présidente du conseil de surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Il appartient à la présidente d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-68 du

Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport de la présidente concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

## INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport de la présidente. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport de la présidente ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;

- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport de la présidente.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport de la présidente du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

## AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport de la présidente du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Nice et Marseille, le 24 mars 2014  
Les commissaires aux comptes

Novances – David & Associés  
Christian Dechant

Deloitte & Associés  
Hugues Desgranges

# Comptes consolidés

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### État de la situation financière

en k€	Notes	2013	2012
Goodwill	A1-A3	133 532	122 594
Immobilisations incorporelles	A2-A3	198 240	208 598
Immobilisations corporelles	A4	186 254	152 110
Autres actifs financiers	A5	12 278	4 458
Participations comptabilisées par mise en équivalence	A6	6 766	11 511
Impôts différés actifs	A7	8 071	4 644
<b>Actif non courant</b>		<b>545 141</b>	<b>503 915</b>
Stocks et travaux en-cours	A8	138 777	132 238
Créances clients	A9	118 627	111 924
Autres actifs financiers	A5	3 780	240
Autres débiteurs	A10	54 936	39 632
Trésorerie et équivalents de trésorerie	A11	34 971	39 749
Actifs destinés à être cédés	A12	-	-
<b>Actif courant</b>		<b>351 091</b>	<b>323 783</b>
<b>Actif</b>		<b>896 232</b>	<b>827 698</b>
Capital émis		10 573	10 573
Réserves attribuables aux propriétaires de la société mère		350 357	335 596
<b>Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère</b>	A13	<b>360 930</b>	<b>346 169</b>
Intérêts non contrôlés		53 444	52 247
<b>Capitaux propres</b>		<b>414 374</b>	<b>398 416</b>
Impôts différés passifs	A7	35 795	33 239
Provisions pour avantages du personnel	A14	11 141	8 716
Autres provisions	A15	2 705	3 027
Autres passifs financiers	A16	185 979	146 543
Autres créditeurs	A17	1 352	1 528
<b>Passif non courant</b>		<b>236 972</b>	<b>193 053</b>
Autres provisions	A15	683	718
Dettes fournisseurs	A18	77 795	74 036
Autres passifs financiers	A16	30 143	27 146
Autres créditeurs	A17	136 265	134 329
<b>Passif courant</b>		<b>244 886</b>	<b>236 229</b>
<b>Passif</b>		<b>896 232</b>	<b>827 698</b>



## État du résultat de la période

en k€	Notes	2013	2012	Variation
<b>Revenu des activités ordinaires</b>	<b>A19</b>	<b>736 080</b>	<b>695 155</b>	<b>5,9%</b>
Achats consommés	A20	-231 416	-215 498	
Charges externes	A21	-158 961	-158 741	
Charges de personnel		-196 484	-185 611	
Impôts et taxes		-14 620	-14 620	
Dépréciations et provisions	A22	-27 737	-23 771	
Autres produits et charges courants	A23	-1 974	1 166	
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>104 888</b>	<b>98 080</b>	<b>6,9%</b>
Autres produits et charges non courants	A24	-819	103	
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>104 069</b>	<b>98 183</b>	<b>6,0%</b>
Produits et charges financiers	A25	-8 485	-2 722	
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>95 584</b>	<b>95 461</b>	<b>0,1%</b>
Impôt sur le résultat	A26	-25 725	-28 107	
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		-850	-152	
<b>Résultat de la période</b>		<b>69 009</b>	<b>67 202</b>	<b>2,7%</b>
attribuable aux propriétaires de la société mère		60 523	66 625	-9,2%
attribuable aux intérêts non contrôlés		8 486	577	1370,7%
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère, par action	A27	7,18 €	7,91 €	-9,2%
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère, dilué par action	A27	7,18 €	7,91 €	-9,2%

## État du résultat global

en k€	2013	2012	Variation
<b>Résultat de la période</b>	<b>69 009</b>	<b>67 202</b>	<b>2,7%</b>
Écarts de conversion	-37 300	-5 440	
Partie efficace des profits et pertes sur instruments de couverture	1 043	-1 120	
<b>Autres éléments du résultat global - Éléments recyclables</b>	<b>-36 257</b>	<b>-6 560</b>	<b>452,7%</b>
Écarts actuariels	-39	-916	
<b>Autres éléments du résultat global - Éléments non recyclables</b>	<b>-39</b>	<b>-916</b>	<b>-95,7%</b>
<b>Autres éléments du résultat global (avant impôt)</b>	<b>-36 296</b>	<b>-7 476</b>	<b>385,5%</b>
Impôt sur les autres éléments recyclables du résultat global	-359	385	
Impôt sur les autres éléments non recyclables du résultat global	8	290	
<b>Résultat global</b>	<b>32 362</b>	<b>60 401</b>	<b>-46,4%</b>
attribuable aux propriétaires de la société mère	30 453	59 727	-49,0%
attribuable aux intérêts non contrôlés	1 909	674	183,2%

## État de variation des capitaux propres

	Capital émis	Primes	Réserves	Réserves de conversion	Résultat de la période	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	Intérêts non contrôlés	Capitaux propres
en k€								
<b>Capitaux propres au 31/12/2011</b>	<b>10 893</b>	<b>6 534</b>	<b>235 526</b>	<b>916</b>	<b>57 516</b>	<b>311 385</b>	<b>2 481</b>	<b>313 866</b>
Affectation du résultat 2011	-	-	57 516	-	-57 516	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-14 748	-	-	-14 748	-1 302	-16 050
Titres d'autocontrôle	-320	-	-229	-	-	-549	-	-549
Mouvements de périmètre	-	-	-9 646	-	-	-9 646	50 394	40 748
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat global	-	-	-1 361	-5 537	66 625	59 727	674	60 401
<b>Capitaux propres au 31/12/2012</b>	<b>10 573</b>	<b>6 534</b>	<b>267 058</b>	<b>-4 621</b>	<b>66 625</b>	<b>346 169</b>	<b>52 247</b>	<b>398 416</b>
Affectation du résultat 2012	-	-	66 625	-	-66 625	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-16 015	-	-	-16 015	-712	-16 727
Titres d'autocontrôle	-	-	323	-	-	323	-	323
Mouvements de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat global	-	-	653	-30 723	60 523	30 453	1 909	32 362
<b>Capitaux propres au 31/12/2013</b>	<b>10 573</b>	<b>6 534</b>	<b>318 644</b>	<b>-35 344</b>	<b>60 523</b>	<b>360 930</b>	<b>53 444</b>	<b>414 374</b>

L'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2013 a décidé de verser un dividende de 16 015 k€, soit un dividende par action de 1,90 €.



## État des flux de trésorerie

en k€	2013	2012
<b>Résultat de la période</b>	<b>69 009</b>	<b>67 202</b>
Élimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence	850	152
Élimination des amortissements et provisions	28 783	24 677
Élimination de la variation d'impôts différés	-1 351	1 212
Élimination des résultats de cessions	-1 346	-4 082
Autres charges et produits sans impact trésorerie	2 131	3 358
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>98 076</b>	<b>92 519</b>
Incidence de la variation nette des stocks	-16 021	-5 570
Incidence de la variation nette des créances clients	-13 910	1 056
Incidence de la variation nette des dettes fournisseurs	8 083	8 185
Incidence de la variation nette des autres créances et dettes	-7 888	-1 596
<b>Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>-29 736</b>	<b>2 075</b>
Intérêts financiers nets décaissés	5 293	2 439
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>73 633</b>	<b>97 033</b>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-4 498	-6 922
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-54 797	-28 952
Cessions d'immobilisations	365	1 223
Variation des actifs financiers	-1 733	-2 349
Variation des dettes relatives aux acquisitions d'actifs	1 964	30 529
Acquisitions de filiales ou d'activités	-36 115	-122 254
Cessions de filiales ou d'activités	-	7 079
Dividendes reçus	39	40
<b>Flux net affecté aux investissements</b>	<b>-94 775</b>	<b>-121 606</b>
Dividendes versés aux propriétaires de la société mère	-16 015	-14 748
Dividendes versés aux intérêts non contrôlés	-1 000	-1 052
Variation des titres d'autocontrôle	-620	-1 480
Augmentation/réduction de capital	-	-
Placements de trésorerie	-3 351	-
Souscriptions d'emprunts	109 515	110 449
Remboursements d'emprunts	-57 769	-52 007
Intérêts financiers nets décaissés	-5 293	-2 439
<b>Flux net provenant du financement</b>	<b>25 467</b>	<b>38 723</b>
<b>Flux de trésorerie</b>	<b>4 325</b>	<b>14 150</b>

## État de variation de la trésorerie

en k€	2013	2012
Trésorerie et équivalents de trésorerie	39 749	23 826
Concours bancaires courants	-9 590	-10 830
Intérêts courus non échus passifs	-28	-38
<b>Trésorerie nette d'ouverture</b>	<b>30 131</b>	<b>12 958</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	34 971	39 749
Concours bancaires courants	-4 526	-9 590
Intérêts courus non échus passifs	-26	-28
<b>Trésorerie nette de clôture</b>	<b>30 419</b>	<b>30 131</b>
Impact des écarts de conversion	-4 213	-1 162
Impact des mouvements de périmètre	176	4 185
<b>Variation nette de la trésorerie</b>	<b>4 325</b>	<b>14 150</b>

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### Note d'information générale

Virbac est un laboratoire mondial indépendant exclusivement dédié à la santé animale et dispose sur ce marché d'une gamme complète destinée aux animaux de compagnie et aux animaux de production.

L'action Virbac est cotée à la bourse de Paris sur le compartiment A de l'Eurolist.

Virbac est une société anonyme de droit français à directoire et conseil de surveillance. Son nom commercial est "Virbac". La société a été créée en 1968 à Carros. Les statuts actuels de la société fixent sa durée jusqu'au 2 janvier 2028, sous réserve d'une nouvelle prorogation. Le siège social est situé à 1<sup>ère</sup> avenue 2065m LID, 06511 Carros. La société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Grasse sous le numéro 417350311 RCS Grasse.

Les comptes consolidés de l'exercice 2013 ont été arrêtés par le directoire le 18 mars 2014.

Ils seront soumis pour approbation à l'assemblée générale des actionnaires du 17 juin 2014 qui dispose du pouvoir de les faire modifier.

Les notes explicatives ci-après accompagnent la présentation des comptes consolidés et en sont partie intégrante.

### Événements significatifs de la période

Virbac a mis à profit le délai d'évaluation prévu par IFRS 3 pour finaliser la comptabilisation, dans ses comptes consolidés, de l'acquisition, le 23 novembre 2012, de 51% des titres de Holding Salud Animal (HSA), la holding du groupe Centrovet. Cela s'est traduit notamment par une révision du prix d'acquisition provisoire, qui avait été évalué à 96,6 millions de dollars américains, le prix définitif s'établissant à 119,8 millions de dollars américains (c'est-à-dire 87,7 millions €). Compte tenu de l'ajustement de l'actif net acquis, le goodwill définitif s'élève à 45,5 millions de dollars américains (soit 32,6 millions €), contre un montant provisoire de 24,9 millions de dollars américains dans les comptes consolidés au 31 décembre 2012. L'impact de cette opération dans les comptes consolidés est présenté dans la note A1.

Le 12 septembre 2013, Virbac a signé un amendement au *Share Purchase Agreement* conclu le 5 janvier 2010 qui lui conférait alors 30% des parts de la société Santa Elena en Uruguay. Cet amendement permet au Groupe d'acquies pour 18 320 kUSD (soit 16 435 k€) une participation complémentaire de 69,175% dans le capital de Santa Elena. Ainsi, à compter de cette date, Virbac a pris le contrôle exclusif de cette entité qui a été intégrée globalement dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2013. L'impact de cette opération dans les comptes consolidés est présenté dans la note A1.



Début 2013, Virbac a décidé l'arrêt temporaire de la commercialisation des produits Iverhart Plus aux États-Unis, suite à des contrôles montrant une instabilité de la molécule d'ivermectine sur certains lots. Cette décision a entraîné le rappel et retrait des lots d'Iverhart Plus chez les distributeurs et les vétérinaires. Virbac a fait aux clients une offre de remplacement des produits Iverhart Plus par des produits Iverhart Max, au même prix que l'Iverhart Plus. Les coûts directs supportés par Virbac en 2013 pour cette opération s'élèvent à 8,3 millions de dollars américains.

Le 19 septembre 2013, Virbac Australie a acquis la société Birch pour un prix de 5 175 kAUD (soit 3 355 k€), auprès d'Axon Animal Health, société spécialisée dans le développement et la commercialisation de produits pharmaceutiques équinés. Cette acquisition permet à Virbac Australie de compléter sa gamme équine et de renforcer sa position sur ce segment grâce à un produit majeur destiné au traitement des ulcères gastriques chez les chevaux. Cette opération constitue une acquisition d'actifs incorporels au sens d'IAS 38 et est comptabilisée comme telle dans les présents comptes consolidés. Son impact est présenté dans les notes A2 et A3.

## Événements significatifs postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'événement significatif postérieur à la clôture.

## Périmètre

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2013 regroupent les états financiers des sociétés que Virbac contrôle directement ou indirectement, de droit ou de fait. La liste des sociétés consolidées est présentée en note A38.

Les changements intervenus dans le périmètre au cours de l'exercice sont les suivants :

- transmission universelle de patrimoine de la filiale Dog N'Cat International dans Virbac Nutrition. Ces sociétés étant toutes les deux contrôlées par Virbac, cette fusion n'a pas d'impact dans les comptes consolidés du Groupe ;
- rachat de titres complémentaires de Santa Elena (69,175%), avec passage d'un contrôle conjoint à un contrôle exclusif. Cela se traduit donc comme suit, dans les comptes consolidés 2013 de Virbac :
  - constatation dans le résultat des sociétés mises en équivalence, à hauteur de la quote-part antérieurement acquise (30%), du résultat de Santa Elena pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2013,
  - sortie à l'actif des titres classés en "participations comptabilisées par mise en équivalence" et comptabilisation d'un produit non récurrent, résultant de la revalorisation à la juste valeur de cette participation,

- comptabilisation à la juste valeur des actifs identifiables acquis, des passifs repris et du goodwill,
- comptabilisation, dans le résultat opérationnel courant, des charges et produits de la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2013.

## Principes comptables appliqués

Les comptes consolidés du groupe Virbac sont établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union européenne (référentiel disponible sur le site ec.europa.eu). Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (*International financial reporting standards*), les IAS (*International accounting standards*) et leurs interprétations SIC (*Standards interpretations committee*) et IFRIC (*International financial reporting interpretations committee*).

Pour la présentation des comptes consolidés de l'exercice 2013, le Groupe a appliqué l'ensemble des normes et interprétations entrées en vigueur au niveau européen, applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Ces normes et interprétations sont les suivantes :

- IFRS 13, "évaluation de la juste valeur", applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 ;
- amendements à IFRS 1, "hyperinflation grave et suppression des dates d'application fermes pour les nouveaux adoptants", applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 ;
- amendements à IFRS 1, "prêts gouvernementaux", applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 ;
- amendements à IFRS 7, "information à fournir - compensation des actifs et passifs financiers", applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 ;
- amendements à IAS 1, "présentation des autres éléments du résultat global", applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012 ;
- amendements à IAS 12, "recouvrement des actifs sous-jacents", applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 ;
- amendements à IAS 19, "avantages du personnel", applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 ;
- améliorations annuelles (cycle 2009-2011), "améliorations annuelles des normes IFRS publiées en mai 2012", applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 ;
- IFRIC 20, "frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert", applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

L'application de ces nouvelles normes n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés de l'exercice 2013, y compris les amendements à la norme IAS 19 révisée qui avaient été appliqués par anticipation par le Groupe dans les comptes consolidés 2012.

À la date d'arrêté des présents comptes consolidés, les normes et interprétations suivantes étaient adoptées par l'Union européenne et applicables par anticipation :

- IFRS 10, "états financiers consolidés", applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;
- IFRS 11, "accords conjoints", applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;
- IFRS 12, "informations à fournir sur les participations dans d'autres entités", applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;
- amendements à IFRS 10, 11 et 12, "dispositions transitoires", applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;
- amendements à IAS 27, "états financiers individuels", applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;
- amendements à IAS 28, "participations dans des entreprises associées et dans des co-entreprises", applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;
- amendements à IFRS 10, 12 et IAS 27, "entités d'investissement", applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;
- amendements à IAS 32, "compensation des actifs et passifs financiers", applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;
- amendements à IAS 36, "informations à fournir – valeur recouvrable des actifs non financiers", applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;
- amendements à IAS 39 "novation des dérivés et maintien de la relation de couverture", applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

À la date d'arrêté des présents comptes consolidés, les normes et interprétations suivantes étaient émises par l'IASB (*International accounting standards board*) mais non encore adoptées par l'Union européenne ou non applicables par anticipation :

- IFRIC 21, "droits ou taxes", applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;
- améliorations annuelles (cycle 2010-2012), "améliorations annuelles des normes IFRS publiées en décembre 2013", applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014 ;
- améliorations annuelles (cycle 2010-2013), "améliorations annuelles des normes IFRS publiées en décembre 2013", applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014 ;
- IFRS 9, "instruments financiers" (date d'entrée en vigueur non connue à ce stade).

Le Groupe mène actuellement des analyses sur les conséquences pratiques de ces nouveaux textes et les effets de leur application dans les comptes. Le Groupe appliquera le cas échéant ces normes dans ses comptes dès leur adoption par l'Union européenne.

## Règles de consolidation

### Méthodes de consolidation

Les comptes des entreprises sous contrôle exclusif sont consolidés par intégration globale. Les entreprises sur lesquelles Virbac exerce un contrôle

conjoint ou une influence notable sont comptabilisées par mise en équivalence. Toutes les sociétés ont été consolidées sur la base des comptes arrêtés au 31 décembre 2013.

### Conversion des états financiers

La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères du Groupe est la monnaie locale en vigueur, à l'exception de Santa Elena en Uruguay dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis selon les principes suivants :

- les postes du bilan sont convertis au taux en vigueur à la clôture de la période. L'écart de conversion résultant de l'application d'un taux de change différent sur les capitaux propres d'ouverture est porté en capitaux propres au bilan consolidé ;
- les comptes de résultat sont convertis au taux moyen de la période. L'écart de conversion résultant de l'application d'un taux de change différent du taux de bilan est porté en capitaux propres au bilan consolidé.

### Élimination des opérations entre sociétés du Groupe

Toutes les transactions réalisées entre les sociétés du Groupe, ainsi que les profits internes sont éliminés dans les comptes consolidés.

## Principes et méthodes comptables

### Goodwill

La norme IFRS 3 révisée offre deux méthodes possibles pour la détermination du goodwill : la méthode du goodwill partiel ou la méthode du goodwill complet. Dans l'unique transaction intervenue au cours de l'exercice et traitée conformément à IFRS 3 révisée (acquisition de la participation complémentaire de 69,175% dans le capital de Santa Elena en Uruguay), le Groupe a appliqué la méthode du goodwill complet.

Les goodwill comptabilisés à l'actif de l'état de la situation financière correspondent donc à l'excédent du coût d'acquisition des titres des sociétés acquises sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date d'acquisition. Ils incluent également le montant des fonds de commerce acquis. Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 "dépréciation d'actifs", la valeur des goodwill est testée au moins une fois par an, au cours du second semestre, indépendamment de tout indice de perte de valeur, et systématiquement dès lors que des événements ou des circonstances nouvelles indiquent une perte de valeur.

Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées par UGT (Unité génératrice de trésorerie). Dans le cas des goodwill, c'est l'entité





juridique qui est retenue comme UGT. Dans la mise en œuvre des tests de perte de valeur des goodwill, le Groupe applique une approche par les flux de trésorerie estimés futurs (estimation de la valeur d'utilité). Cette approche consiste à déterminer la valeur d'utilité de l'UGT par actualisation des flux de trésorerie estimés futurs. Lorsque la valeur d'utilité de l'UGT se révèle inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur des goodwill est comptabilisée afin de ramener la valeur nette comptable des actifs de l'UGT à leur valeur recouvrable, définie comme la plus élevée de la juste valeur nette et de la valeur d'utilité.

Les évaluations effectuées lors des tests de perte de valeur des goodwill sont sensibles aux hypothèses retenues en matière de prix de vente et de coûts futurs, mais aussi en matière de taux d'actualisation et de croissance. Les flux de trésorerie futurs utilisés pour les tests de perte de valeur sont calculés sur la base d'estimations pouvant aller de cinq à vingt ans. Le choix de la durée de projection des flux de trésorerie tient compte du cycle de vie des produits dans l'industrie vétérinaire, qui est très long et dépasse généralement largement cinq années. Pour les projections de flux de trésorerie, les taux de croissance à l'infini retenus en fonction des produits et des anticipations de croissance de marché, ainsi que les taux d'actualisation basés sur la méthode du coût moyen pondéré du capital après impôt sont présentés en note A3.

### **Immobilisations incorporelles**

Conformément aux critères établis par la norme IAS 38, un actif incorporel est comptabilisé à l'actif de l'état de la situation financière s'il est probable que des avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront au Groupe. Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition historique, incluant les frais d'acquisition, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles dont la durée de vie ne peut être définie font l'objet d'une revue annuelle afin de s'assurer que la durée d'utilité n'est pas devenue finie.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité finie font l'objet d'un amortissement suivant le mode linéaire, dès lors que l'actif est prêt à être utilisé :

- concessions, brevets, licences et autorisations de mise sur le marché (AMM) : amortissement sur la durée d'utilité,
- logiciels standards (outils bureautiques...) : amortissement sur une durée de trois ou quatre ans,
- ERP : amortissement sur une durée de cinq à dix ans.

Au cours de la durée de vie d'une immobilisation incorporelle, il peut apparaître que l'estimation de sa durée d'utilité soit devenue inadéquate. Ainsi que le prévoit IAS 38, la durée d'amortissement et le mode d'amortissement de cette immobilisation sont réexaminés et si la durée d'utilité attendue de

l'actif est différente des estimations antérieures, la durée d'amortissement est modifiée en conséquence. Les frais de recherche et développement sont portés à l'actif à partir du moment où ils satisfont aux critères établis par IAS 38. Dans le cadre des activités du Groupe, l'essentiel des frais de développement est lié à des produits dont l'exploitation nécessite l'obtention d'une AMM. Le Groupe considère que jusqu'à la date d'obtention de cette AMM, l'ensemble des critères d'IAS 38 ne sont pas remplis et les coûts engagés sont comptabilisés en charges.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 "dépréciation d'actifs", la perte de valeur éventuelle des actifs incorporels est étudiée chaque année. Un test est effectué au cours du second semestre de chaque année pour les actifs à durée de vie indéfinie, indépendamment de tout indice de perte de valeur, et systématiquement dès lors que des événements ou des circonstances nouvelles indiquent une perte de valeur pour les actifs à durée de vie définie. Pour les besoins de ce test, le Groupe tient compte des ventes générées par l'actif incorporel acquis. Dans la mise en œuvre des tests de perte de valeur des immobilisations incorporelles, le Groupe combine une approche par valeur de marché (estimation de la juste valeur) et une approche par les flux de trésorerie estimés futurs (estimation de la valeur d'utilité). Les flux de trésorerie futurs utilisés pour les tests de perte de valeur sont calculés sur la base d'estimations pouvant aller de cinq à vingt ans. Pour les projections de flux de trésorerie, les taux de croissance à l'infini retenus en fonction des produits et des anticipations de croissance de marché, ainsi que les taux d'actualisation basés sur la méthode du coût moyen pondéré du capital après impôt, sont présentés en note A3.

### **Immobilisations corporelles**

Conformément à IAS 16, les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition historique, incluant les frais d'acquisition, ou au coût de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Conformément à IAS 23 révisée, les coûts des emprunts sont incorporés dans le coût d'acquisition des actifs éligibles. Conformément à IAS 17, les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens.

Les actifs sont décomposés, chaque composant ayant une durée d'amortissement spécifique, en ligne avec la durée d'amortissement des actifs de même nature.

Les immobilisations corporelles sont amorties suivant les durées d'utilité estimées ci-après :

- bâtiments :
  - structure : quarante ans,
  - composants : de dix à vingt ans,
- matériels et outillages industriels :
  - structure : vingt ans,
  - composants : de cinq à dix ans,
- matériel informatique : trois ou quatre ans ;

- autres immobilisations corporelles : de cinq à dix ans.

### Actifs financiers

Les autres actifs financiers du Groupe comprennent principalement les prêts (notamment les prêts au personnel), les autres créances immobilisées et les autres créances d'exploitation.

Ils sont reconnus et comptabilisés pour le montant initial de la créance. Une provision est comptabilisée, le cas échéant, en cas de risque de non recouvrement.

### Autres actifs financiers à la juste valeur

Tous les actifs financiers du Groupe évalués à la juste valeur le sont par référence à des données observables. Les seuls actifs financiers entrant dans cette catégorie sont des instruments de couverture et des valeurs mobilières de placement.

### Stocks et travaux en-cours

Les stocks et en-cours sont comptabilisés à la valeur la plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût des stocks inclut tous les coûts d'acquisition, coûts de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes non récupérables, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à leur acquisition. Les remises et autres éléments similaires sont déduits de ce coût.

Les stocks de matières premières et approvisionnements sont évalués suivant la méthode du "coût moyen pondéré".

Le stock de produits de négoce est également évalué suivant la méthode du "coût moyen pondéré". Le coût d'acquisition des stocks de matières premières comprend tous les frais accessoires d'achat.

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés à leur coût réel de fabrication incluant les coûts directs et indirects de production.

Les produits finis sont valorisés dans chaque filiale au prix facturé par la société du Groupe vendeuse, augmenté des frais d'approche ; la marge incluse dans ces stocks est annulée dans les comptes consolidés en tenant compte du coût complet moyen de production constaté chez la société du Groupe vendeuse.

Les pièces détachées font l'objet d'un inventaire tournant et le stock à la clôture est valorisé sur la base du dernier prix d'achat.

Une perte de valeur est constatée pour ramener les stocks à leur valeur nette de réalisation, lorsque les produits deviennent périmés ou inutilisables ou encore selon les perspectives de vente de ces produits appréciées en fonction du marché.

### Créances clients

Les créances clients sont classées en actif courant dans la mesure où elles font partie du cycle normal d'exploitation du Groupe.

Les créances clients sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture déduction faite des provisions pour dépréciation. Une estimation du montant des créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie se compose de soldes bancaires, placements et équivalents de trésorerie offrant une grande liquidité. Les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) sont exclus de la trésorerie et reclassés dans les autres actifs financiers.

### Actions d'autocontrôle

Les actions de la société mère qui sont détenues par elle-même ou par une de ses filiales consolidées (qu'elles soient classées en immobilisation financière ou en valeur mobilière de placement dans les comptes sociaux) sont comptabilisées en réduction des capitaux propres, pour leur coût d'acquisition. Le résultat de cession de ces titres est imputé (net d'impôt) directement en capitaux propres et ne contribue pas au résultat de l'exercice.

### Réserves de conversion

Ce poste représente d'une part l'écart de conversion des situations nettes d'ouverture des sociétés étrangères, qui provient des différences entre le taux de conversion à la date d'entrée dans le périmètre de consolidation et le taux de clôture de la période, et d'autre part l'écart de conversion constaté sur le résultat de la période, provenant des différences entre le taux de conversion du compte de résultat (taux moyen) et le taux de clôture de la période.

### Réserves

Ce poste représente la part attribuable aux propriétaires de la société mère dans les réserves accumulées par les sociétés consolidées, depuis leur entrée dans le périmètre de consolidation.

### Intérêts non contrôlés

Ce poste représente la part des actionnaires extérieurs au Groupe dans les capitaux propres et dans les résultats des sociétés consolidées.



## **Instruments dérivés et comptabilité de couverture**

Le Groupe détient des instruments financiers dérivés uniquement dans le but de réduire son exposition aux risques de taux et de change sur ses éléments de bilan et ses engagements fermes ou hautement probables.

Virbac applique de façon quasi-systématique une comptabilité de couverture visant à compenser l'impact de l'élément couvert et de l'instrument de couverture dans le compte de résultat, lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- l'impact sur le compte de résultat est significatif ;
- les liens de couverture et l'efficacité de la couverture peuvent être valablement démontrés.

## **Autres passifs financiers**

Les autres passifs financiers représentent principalement les emprunts auprès des établissements de crédit et les dettes relatives aux contrats de location-financement. Ces emprunts et dettes sont comptabilisés au coût amorti.

## **Régimes de retraite, indemnités de fin de carrière et autres avantages postérieurs à l'emploi**

### **Régimes de retraite à cotisations définies**

Les avantages liés à des régimes de retraite à cotisations définies sont inscrits en charges lorsqu'ils sont encourus.

### **Régimes de retraite à prestations définies**

Les engagements du Groupe résultant de régimes de retraite à prestations définies sont déterminés en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. L'évaluation de ces engagements a lieu à chaque date de clôture. Le modèle de calcul des engagements est basé sur un certain nombre d'hypothèses actuarielles. Le taux d'actualisation retenu est déterminé par référence au taux de rendement des obligations privées de première qualité (entreprises notées "AA"). Les engagements du Groupe font l'objet d'une provision pour leur montant net de la juste valeur des actifs de couverture. Conformément à la norme IAS 19 révisée, les écarts actuariels sont constatés dans les autres éléments du résultat global.

## **Autres provisions**

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle résultant d'un fait générateur passé qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, et est actualisé lorsque l'effet est significatif.

## **Impôts**

Les filiales du Groupe comptabilisent leur impôt en fonction des règles applicables localement. La société mère et ses principales filiales françaises font partie d'un groupe intégré fiscalement. La convention d'intégration fiscale prévoit que chaque société intégrée comptabilise son impôt comme si elle était imposée séparément.

Le produit ou la charge d'intégration fiscale est constaté dans les comptes de la société mère.

Le Groupe comptabilise un impôt différé dès qu'il existe une différence temporaire entre la valeur comptable et la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif. Les actifs et passifs d'impôt ne sont pas actualisés.

Conformément à la norme IAS 12 qui autorise sous certaines conditions la compensation des dettes et créances d'impôt, les impôts différés actifs et passifs ont été compensés par entité fiscale.

## **Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées**

IFRS 5 impose qu'une activité soit considérée comme abandonnée quand les critères de classification d'actif détenu en vue de la vente ont été remplis ou quand le Groupe a cessé l'activité. Un actif est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue.

Au 31 décembre 2013, aucun actif détenu n'a été classé comme actif destiné à être cédé.

## **Revenu des activités ordinaires**

Le revenu des activités ordinaires est composé de la valeur hors taxes des biens et des services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité, après élimination des ventes intra-groupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés, généralement lors de la réception physique du produit par le client. Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, c'est-à-dire après déduction des remises ou rabais commerciaux.

Certaines dépenses, dont le montant est proportionnel aux ventes et qui répondent à la définition des produits des activités ordinaires, sont comptabilisées en déduction du chiffre d'affaires du Groupe.

Les escomptes de règlement et les provisions pour retours sont également comptabilisés en déduction du chiffre d'affaires.

Le Groupe évalue ses provisions pour remises différées accordées aux clients sur la base de ses engagements contractuels ou implicites identifiés à la clôture.

## **Charges de personnel**

Elles incluent notamment le coût des régimes de retraite. Conformément à la norme IAS 19 révisée,

les écarts actuariels sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global.

Elles incluent également l'intéressement et la participation des salariés.

### **Impôts et taxes**

Le Groupe a opté pour une comptabilisation de la CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) dans le poste "Impôts et taxes" du résultat opérationnel.

### **Résultat opérationnel**

Le résultat opérationnel correspond au produit des activités ordinaires, diminué des frais opérationnels.

Les frais opérationnels incluent :

- les achats consommés et les charges externes ;
- les charges de personnel ;
- les impôts et taxes ;
- les amortissements et les dépréciations ;
- les autres produits et charges opérationnels.

Les éléments opérationnels incluent aussi les crédits d'impôt qualifiables de subvention publique et répondant aux critères de la norme IAS 20 (Crédit d'impôt recherche et Crédit d'impôt compétitivité des entreprises).

### **Résultat opérationnel courant**

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat opérationnel, hors impact des autres produits et charges non courants.

### **Autre produits et charges non courants**

Les autres produits et charges non courants sont des produits et charges non récurrents, ou qui résultent de décisions ou opérations ponctuelles d'un montant inhabituel. Ils sont présentés sur une ligne distincte du compte de résultat pour faciliter la lecture et la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Ils comprennent principalement les éléments suivants qui font l'objet, le cas échéant, d'une description en note annexe (note A24) :

- les charges de restructuration liées à des plans d'une certaine envergure ;
- les charges d'impairment des actifs d'une certaine ampleur ;
- l'effet de la revalorisation à la juste valeur, des stocks acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ;
- ainsi que l'éventuelle réévaluation de la participation antérieurement détenue, en cas de changement de contrôle.

### **Autres produits et charges financiers**

Ils comprennent principalement les intérêts et les autres produits et charges assimilés.

Ils incluent également les gains et pertes de change qui sont systématiquement comptabilisés au compte de résultat.

### **Résultat par action**

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère par le nombre total d'actions émises et en circulation à la clôture de la période (c'est-à-dire, net des actions d'autocontrôle). Le résultat net dilué par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère par le nombre total d'actions en circulation auquel on ajoute, en cas d'émission d'instruments dilutifs, le nombre maximal d'actions susceptibles d'être émises (lors de la conversion en actions ordinaires des instruments donnant droit à un accès différé au capital de Virbac).

## **Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations**

L'établissement des états financiers consolidés préparés conformément aux normes comptables internationales implique que le Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses jugées réalistes et raisonnables.

Certains faits et circonstances pourraient conduire à des changements de ces estimations et hypothèses, ce qui affecterait la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du Groupe.

### **Prix d'acquisition**

Certains contrats d'acquisition relatifs à des regroupements d'entreprises ou à l'achat d'actifs incorporels immobilisés incluent une clause susceptible de faire varier le prix d'acquisition, en fonction d'objectifs liés à des résultats financiers, à l'obtention d'AMM, ou aux résultats de tests d'efficacité.

Dans ce cas, le Groupe doit estimer, à la clôture, le prix d'acquisition en fonction des hypothèses les plus réalistes d'atteinte des objectifs.

### **Goodwill et autres immobilisations incorporelles**

Le Groupe possède à son actif des immobilisations incorporelles achetées ou acquises par le biais d'opérations de regroupements d'entreprises, ainsi que les goodwill en résultant. Comme indiqué dans le chapitre "Principes et méthodes comptables", le Groupe procède au minimum à un test annuel de perte de valeur des goodwill et des immobilisations incorporelles dont la durée de vie ne peut être définie. Ces tests de perte de valeur sont fondés sur une évaluation des flux de trésorerie futurs sur une période pouvant aller de cinq à vingt ans. Les évaluations effectuées lors de ces tests sont sensibles aux hypothèses retenues en matière de prix de vente et de coûts futurs, mais aussi en terme de taux d'actualisation et de croissance. Des calculs de sensibilité permettant de mesurer l'exposition du Groupe à des variations significatives des taux de croissance à l'infini ont été réalisés.



Le Groupe peut être amené dans le futur à déprécier certaines immobilisations en cas de dégradation des perspectives de rendement de ces actifs, ou si l'on constate un indice de perte de valeur d'un de ces actifs.

Au 31 décembre 2013, le montant net des goodwill est de 133 532 k€ et la valeur des immobilisations incorporelles s'élève à 198 240 k€.

### Impôts différés

Les impôts différés actifs comptabilisés résultent des différences temporelles déductibles entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs. Les actifs d'impôts différés, et notamment ceux relatifs au report en avant des pertes fiscales, ne sont reconnus que s'il est probable que le Groupe disposera des bénéfices imposables futurs suffisants, ce qui repose sur une part de jugement importante.

À chaque clôture, le Groupe doit analyser l'origine des pertes pour chacune des entités fiscales concernées et réévaluer le montant des actifs d'impôts différés en fonction de la probabilité de réalisation de bénéfices imposables futurs suffisants.

### Provisions pour retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi

Comme indiqué en note A14, le Groupe a mis en place des régimes de retraites ainsi que d'autres

avantages postérieurs à l'emploi.

L'engagement correspondant est fondé sur des calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le salaire de référence des bénéficiaires du régime et la probabilité que les personnes concernées seront en capacité de bénéficier du régime, ainsi que sur le taux d'actualisation. Ces hypothèses sont mises à jour annuellement. Les écarts actuariels sont constatés immédiatement en autres éléments du résultat global. Au 31 décembre 2013, le montant net des engagements relatifs aux avantages du personnel est de 11 141 k€.

### Autres provisions

Les risques divers font l'objet de provisions dont le montant est estimé par la direction en fonction des informations disponibles à la date d'arrêt des comptes. Au 31 décembre 2013, le montant des autres provisions est de 3 388 k€.

## A1. Goodwill

### Évolution des goodwill par UGT

en k€	Valeur brute au 31/12/2012	Perte de valeur au 31/12/2012	Valeur comptable au 31/12/2012	Augmen- tations	Cessions	Perte de valeur	Ajustement des valeurs provisoires	Écarts de conversion	Valeur comptable au 31/12/2013
Italie	1 585	-	1 585	-	-	-	-	-	1 585
Danemark	4 643	-	4 643	-	-	-	-	-	4 643
Vaccin leishmaniose	5 421	-	5 421	-	-	-	-	-	5 421
Grèce	1 358	-	1 358	-	-	-	-	-	1 358
Colombie	2 530	-	2 530	-	-	-	-	-263	2 267
Inde	15 617	-	15 617	-	-	-	-	-2 212	13 405
États-Unis	50 326	-3 108	47 218	-	-	-	-	-1 974	45 244
Australie	3 674	-392	3 282	-	-	-	-	-290	2 992
Peptech	3 879	-	3 879	-	-	-	-	-748	3 131
Nouvelle-Zélande	15 800	-194	15 606	-	-	-	-	-603	15 003
Chili	18 884	-	18 884	-	-	-	17 656	-3 977	32 563
Santa Elena	-	-	-	3 606	-	-	-	-156	3 450
Autres UGT	4 372	-1 801	2 571	-	-	-	-	-101	2 470
<b>Goodwill</b>	<b>128 089</b>	<b>-5 495</b>	<b>122 594</b>	<b>3 606</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>17 656</b>	<b>-10 324</b>	<b>133 532</b>

Suite à la fusion des entités Stockguard Animal Health Ltd et Stockguard Laboratories Ltd dans Virbac New Zealand Ltd, la Nouvelle-Zélande constitue désormais une seule UGT à part entière.

## Regroupements d'entreprises

### Acquisition des intérêts non contrôlés de Santa Elena

Le 5 janvier 2010, Virbac a signé un accord (*Share Purchase Agreement*), qui lui a permis d'acquérir 30% de la société Santa Elena. Cette transaction qualifiée de contrôle conjoint a été comptabilisée par mise en équivalence, dans les comptes consolidés de 2010 à 2012 de Virbac.

Santa Elena est une société basée en Uruguay et spécialisée dans le domaine des vaccins destinés aux animaux de production. Cette société, présente depuis plus de cinquante ans en Uruguay, possède une grande expertise dans le développement et la fabrication de vaccins, bovins essentiellement, qu'elle commercialise en Uruguay et dans les pays d'Amérique latine.

Le 12 septembre 2013, Virbac et les co-actionnaires ont signé un amendement au *Share Purchase Agreement*, par lequel Virbac acquiert 69,175 % complémentaires dans le capital de Santa Elena.

Il s'agit d'une acquisition par étapes successives, avec pour conséquence le passage d'un contrôle conjoint à un contrôle exclusif sur Santa Elena. Cette opération constitue donc un regroupement d'entreprises au sens d'IFRS 3 et est comptabilisée comme tel dans les comptes consolidés 2013 de Virbac.

Cela se traduit donc comme suit :

- comptabilisation à la juste valeur des actifs identifiables acquis, des dettes reprises et du goodwill ;
- comptabilisation dans le compte de résultat des charges et produits relatifs à Santa Elena pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2013 (l'impact du résultat pour la période du 1<sup>er</sup> au 12 septembre étant non significatif) ;
- constatation dans le résultat net des sociétés mises en équivalence, de la quote-part (30%) du résultat de Santa Elena pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2013 ;
- sortie des titres mis en équivalence et réévaluation à la juste valeur des 30% déjà détenus, entraînant la constatation dans le compte de résultat, d'une plus-value à hauteur de 2 742 kUSD (soit 1 755 k€).

Le goodwill s'élève à 4 758 kUSD (soit 3 606 k€).

À travers cette acquisition, Virbac se donne les moyens de devenir un acteur de premier plan dans le segment des vaccins bovins en Amérique latine. Virbac va également pouvoir accroître la commercialisation de ses produits pour bovins et chevaux en Uruguay, mais également ceux destinés au marché des animaux de compagnie.

Le tableau ci-dessous décrit le calcul du goodwill :

en kUSD	Juste valeur dans les comptes consolidés au 31 décembre 2013
Prix payé en 2013 pour l'acquisition des 69,175%	15 910
Estimation du complément de prix payable en 2015	26
Estimation du complément de prix payable en 2016	2 383
Juste valeur des 30% acquis en 2010	7 223
Juste valeur des intérêts non contrôlés	218
<b>Total à allouer</b>	<b>25 760</b>
Juste valeur des actifs nets acquis	21 002
<b>Goodwill</b>	<b>4 758</b>

La différence entre le prix total d'acquisition estimé et le prix payé à la date d'acquisition a été comptabilisée en dette.

Les actifs acquis, qui s'élèvent à 21 002 kUSD (soit 16 089 k€) sont détaillés ci-après :



en kUSD	Juste valeur dans les comptes consolidés au 31 décembre 2013
Immobilisations incorporelles	15 534
Immobilisations corporelles	7 066
Stocks et en-cours	5 093
Autres actifs	1 185
Provisions et dettes financières	-5 378
Impôt différé passif	-4 538
Autres créances et dettes d'exploitation	2 040
<b>Actifs nets acquis</b>	<b>21 002</b>

Le produit des activités ordinaires de Santa Elena, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013, s'élève à 12,2 millions de dollars américains (c'est-à-dire 9,2 millions €), dont 4,3 millions de dollars américains réalisés entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2013.

Le résultat net réalisé au cours de cette même période s'élève à 1,2 million de dollars américains (soit 0,9 million €).

### **Ajustement du prix d'acquisition de Centrovét pendant la période d'évaluation**

Au terme de l'accord signé le 23 novembre 2012, Virbac a acquis 51% des titres de la société Holding Salud Animal S.A (HSA), la holding du groupe Centrovét, un leader du marché de la santé animale au Chili.

Virbac ayant pris le contrôle de Centrovét, cette opération constitue un regroupement d'entreprises au sens d'IFRS 3 et a été comptabilisée comme tel dans les comptes consolidés 2012 de Virbac.

Selon l'accord signé par Virbac, le prix d'achat se compose des éléments suivants :

- un paiement initial d'un montant de 61,4 millions de dollars américains versé à la date de signature du contrat d'acquisition, complété par des paiements à hauteur de 20,8 millions de dollars américains en 2013 sur la base du résultat opérationnel courant corrigé de 2012 ;
- un complément de prix payable en 2014 sur la base du résultat opérationnel cumulé normalisé des exercices 2012 et 2013 ;
- des redevances basées sur les ventes de produits en développement jusqu'au 31 décembre 2017.

Virbac a donc estimé la juste valeur, à la date d'acquisition, des éléments constitutifs de la transaction, c'est-à-dire :

- le prix d'acquisition total dans les comptes consolidés 2012, avec pour contrepartie la comptabilisation d'un passif relatif aux compléments de prix à acquitter sur les exercices 2013 à 2017 ;
- les actifs identifiables acquis dans le cadre de cette transaction et les dettes reprises ;
- et par différence, le goodwill provisoire.

L'acquisition étant intervenue à la fin du mois de novembre 2012, Virbac n'avait pas le temps matériel de finaliser, pour la clôture de l'exercice 2012, le processus d'évaluation à la juste valeur des com-

posantes de la transaction : prix d'acquisition, actifs acquis et dettes reprises.

Le passif relatif au complément de prix doit être réévalué à chaque clôture.

L'application de la formule contractuelle de calcul des compléments de prix conduit à un prix d'acquisition total des 51% ré-estimé au 31 décembre 2013 sensiblement supérieur au montant provisoire comptabilisé en 2012.

Les normes IFRS prévoient la possibilité de comptabiliser cet écart par le goodwill, quand les conditions suivantes sont remplies :

- l'ajustement est constaté dans la période d'évaluation ;
- cet ajustement est lié à des événements ou à des circonstances existant à la date d'acquisition.

En conséquence, le goodwill définitif comptabilisé dans les comptes consolidés de Virbac s'établit à 45,5 millions de dollars américains (32,6 millions €), contre 24,9 millions de dollars américains (soit 18,9 millions €) au 31 décembre 2012.

À travers cette acquisition Virbac accède aux technologies et au marché des produits destinés à la protection et au traitement des élevages en aquaculture. C'est un segment en plein essor du marché vétérinaire, dans lequel Virbac était peu présent.

À travers cette opération, Virbac met également un pied au Chili, avec la possibilité de commercialiser progressivement ses propres produits sur ce nouveau marché.

La différence entre le prix total d'acquisition et les montants déjà versés a été comptabilisée en dette. Au 31 décembre 2013, la dette résiduelle s'établit à 37,6 millions de dollars américains (c'est-à-dire 27,2 millions €) et est incluse dans la ligne "Autres créanciers" de l'état de la situation financière.

Juste valeur dans les comptes  
consolidés  
au 31 décembre 2013

en kUSD

Montant total déjà payé au 31 décembre 2013	82 187
Dettes sur complément de prix	37 576
<b>Prix total d'acquisition des titres</b>	<b>119 763</b>
Quote-part de la juste valeur des actifs nets acquis (51%)	74 275
<b>Goodwill</b>	<b>45 488</b>

Juste valeur dans les comptes  
consolidés  
au 31 décembre 2013

en kUSD

Immobilisations incorporelles	130 183
Immobilisations corporelles	18 368
Stocks et en-cours	24 721
Trésorerie & équivalents de trésorerie	5 522
Provisions	-1 080
Impôt différé passif	-26 628
Dettes financières	-30 510
Autres créances et dettes d'exploitation	25 061
<b>Actifs nets acquis</b>	<b>145 637</b>

Par ailleurs, le tableau ci-après précise les ajustements à la juste valeur des actifs et passifs acquis dans le cadre du *Purchase Price Allocation* (PPA) provisoire comptabilisés dans les comptes consolidés du 31 décembre 2012, par rapport à ceux qui ont été comptabilisés dans les comptes consolidés du 31 décembre 2013.

Ajustements provisoires dans  
les comptes consolidés  
au 31 décembre 2012

Ajustements définitifs dans  
les comptes consolidés  
au 31 décembre 2013

en kUSD

Immobilisations incorporelles	127 659	130 062
Immobilisations corporelles	3 389	3 332
Stocks et en-cours	4 252	4 389
Provisions	-1 080	-1 080
Impôt différé passif	-26 846	-27 341
<b>Actifs nets acquis</b>	<b>107 374</b>	<b>109 362</b>





## A2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles du Groupe sont constituées principalement :

- des droits relatifs aux brevets, *know-how* et AMM nécessaires aux activités de production et de commercialisation du Groupe ;
- des marques ;
- des licences et autres coûts d'acquisition des systèmes d'information du Groupe.

Elles se classent en deux catégories : les actifs incorporels à durée de vie finie ou à durée de vie indéfinie.

Les actifs incorporels à durée de vie indéfinie incluent principalement des marques et certaines AMM acquises et dont la durée de vie n'est pas définissable.

La classification des immobilisations incorporelles résulte de l'analyse de tous les facteurs économiques et juridiques pertinents permettant de conclure qu'il y a ou qu'il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce que l'actif génère, pour l'entité, des entrées nettes de trésorerie.

Les produits innovants ou différenciés en général, et les vaccins et autres actifs issus des biotechnologies en particulier, sont généralement classés en actifs incorporels à durée de vie indéfinie, après une analyse détaillée et avis des experts sur leur potentiel. Cette approche est fondée sur l'expérience passée de Virbac.

### Concessions, brevets, licences et marques

Les augmentations du poste "Concessions, brevets, licences et marques" sont principalement liées aux acquisitions d'actifs incorporels dans les opérations de croissance externe. Ainsi, au 31 décembre 2013 :

- les marques et AMM acquises dans le regroupement au Chili représentent 83 588 k€ ;
- les brevets, les marques et le portefeuille clients acquis dans le regroupement en Nouvelle-Zélande sont évalués à 8 295 k€ ;
- l'acquisition des droits de Multimin pour l'Afrique du Sud, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, comptabilisée conformément à IAS 38, s'élève à 11 448 k€ ;
- les marques et technologies acquises auprès de Santa Elena s'élèvent à 11 194 k€ ;
- les marques et technologies acquises auprès d'Axon/Birch par Virbac Australie s'élèvent à 2 818 k€.

Toutefois, l'exercice 2013 est marqué par des effets de change défavorables qui impactent de façon significative la valeur nette de ces actifs, qui diminue de 19,7 millions €.

Au 31 décembre 2013, la valeur des marques au bilan s'élève à 49 652 k€.

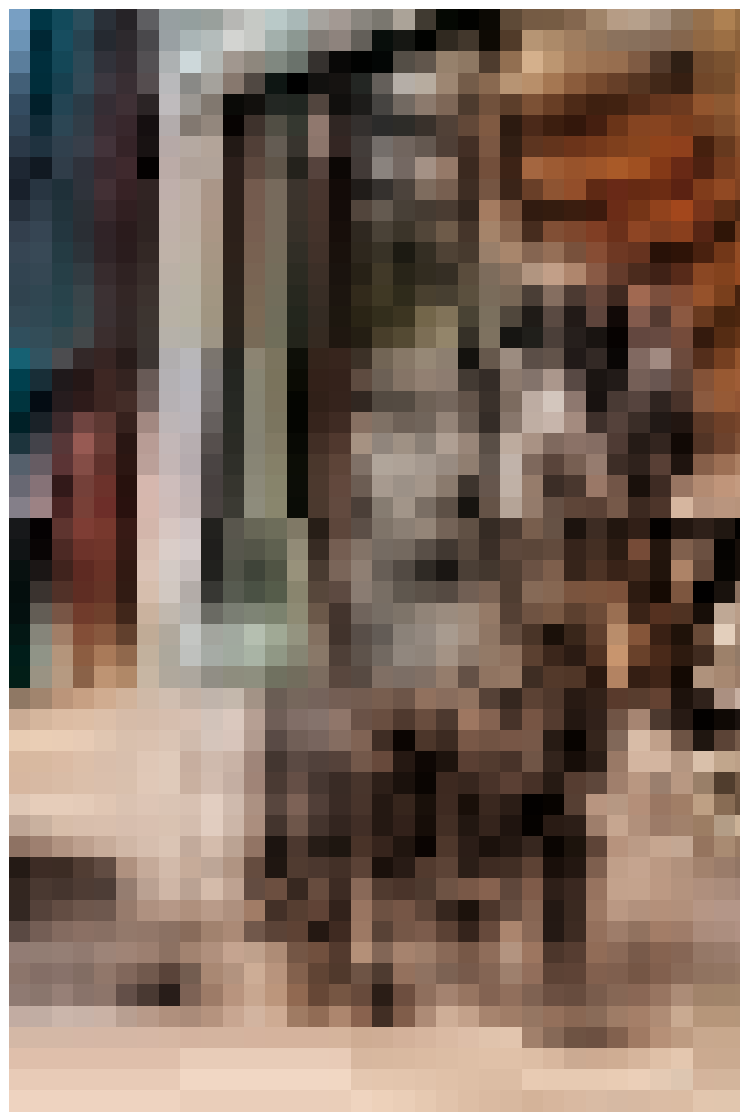
La quasi-totalité des marques est relative aux acquisitions suivantes :

- la division vétérinaire de GlaxoSmithKline en Inde acquise en 2006 ;
- les gammes de produits acquises auprès de Schering-Plough en 2008 ;
- les gammes de produits acquises auprès de Synthesis en 2011 ;
- les gammes de produits acquises auprès de Peptech en 2011 ;
- les gammes de produits acquises auprès de Centrovét en 2012 ;
- les gammes de produits acquises auprès de Stockguard en 2012 ;
- les gammes de produits acquises auprès d'Axon en 2013 ;
- les gammes de produits acquises auprès de Santa Elena en 2013.

Aucune marque n'est classée en immobilisation incorporelle à durée de vie finie et donc aucune marque n'est amortie.

### Autres immobilisations incorporelles et immobilisations incorporelles en-cours

L'augmentation de ces deux postes correspond essentiellement à des projets informatiques dans plusieurs filiales du Groupe.



en k€	Concessions, brevets, licences et marques		Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en-cours	Immobilisations incorporelles
	Durée indéfinie	Durée finie			
<b>Valeur brute au 31/12/2012</b>	<b>123 260</b>	<b>107 433</b>	<b>38 991</b>	<b>5 136</b>	<b>274 820</b>
Acquisitions / Augmentations	1 154	2 534	1 894	2 299	7 881
Cessions / Sorties	-	-1 476	-84	-442	-2 002
Mouvements de périmètre	10 515	1 227	113	-	11 855
Ajustement des valeurs provisoires	1 753	-	2	-	1 755
Transferts	-6 133	6 718	369	-1 050	-96
Écarts de conversion	-9 670	-11 156	-623	-226	-21 675
<b>Valeur brute au 31/12/2013</b>	<b>120 879</b>	<b>105 280</b>	<b>40 662</b>	<b>5 717</b>	<b>272 538</b>
<b>Dépréciations au 31/12/2012</b>	<b>-6 716</b>	<b>-30 648</b>	<b>-28 858</b>	<b>-</b>	<b>-66 222</b>
Dotations aux amortissements	-	-7 585	-3 640	-	-11 225
Dépréciations nettes	-35	-48	-	-	-83
Cessions / Sorties	-	1 476	84	-	1 560
Mouvements de périmètre	-	-	-81	-	-81
Ajustement des valeurs provisoires	-	1	-	-	1
Transferts	128	46	-65	-	109
Écarts de conversion	3	1 153	488	-	1 644
<b>Dépréciations au 31/12/2013</b>	<b>-6 620</b>	<b>-35 606</b>	<b>-32 072</b>	<b>-</b>	<b>-74 298</b>
<b>Valeur nette au 31/12/2012</b>	<b>116 544</b>	<b>76 785</b>	<b>10 133</b>	<b>5 136</b>	<b>208 598</b>
<b>Valeur nette au 31/12/2013</b>	<b>114 259</b>	<b>69 675</b>	<b>8 590</b>	<b>5 717</b>	<b>198 240</b>

Aucune immobilisation n'a été générée en interne.

L'effet change génère une diminution de 20,0 millions € de la valeur nette des actifs incorporels.

### A3. Dépréciation des actifs

À la clôture de l'exercice 2013, Virbac a réexaminé la valeur des goodwill et des immobilisations incorporelles et corporelles associés à ses UGT, en s'assurant que la valeur recouvrable des UGT excédait leur valeur nette comptable, y inclus les écarts d'acquisition. La valeur recouvrable des UGT est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs (méthode dite des *discounted cash flows* ou DCF).

La valeur recouvrable de chaque UGT a donc été déterminée par actualisation de ses flux de trésorerie futurs nets d'impôt, en utilisant des prévisions de flux de trésorerie cohérents avec le budget 2014 et les prévisions moyen terme les plus récentes.

Sauf indice de perte de valeur intervenu entre la date d'acquisition et la date d'arrêté des comptes annuels, les actifs acquis au cours de l'exercice ne font pas l'objet d'un test de perte de valeur en fin d'année. Cela concerne cette année les actifs acquis auprès de Santa Elena et de Birch/Axon.



Les hypothèses clés retenues sont présentées dans les tableaux ci-après.

**Au 31 décembre 2013**

en k€	Valeur nette comptable au 31/12/2013		Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini
	Goodwill	Incorporel		
Italie	1 585	-	7,50%	2,00%
Danemark	4 643	-	7,50%	2,00%
Vaccin leishmaniose	5 421	18 393	7,50%	2,00%
Grèce	1 358	-	9,50%	2,00%
Colombie	2 267	4 073	9,50%	2,00%
Inde	13 405	10 553	9,50%	5,00%
États-Unis	45 244	5 449	7,50%	2,00%
Australie (hors Peptech)	2 992	2 163	7,50%	2,00%
Peptech	3 131	1 722	7,50%	2,00%
Gamme de produits acquise auprès de Schering-Plough en Europe	-	16 559	7,50%	2,00%
Leucogen	-	212	7,50%	N/A
Multimin	-	11 448	7,50%	2,00%
Nouvelle-Zélande	15 003	8 295	7,50%	2,00%
Centrovét	32 563	83 596	9,50%	2,00%
Autres UGT	1 861	5 929	7,50% - 9,50%	0,00% - 2,00%
<b>Total actifs testés</b>	<b>129 473</b>	<b>168 392</b>		
Santa Elena	3 450	11 194	N/A	N/A
Birch / Axon	-	2 818	N/A	N/A
Autres	609	1 529	N/A	N/A
<b>Total actifs non testés</b>	<b>4 059</b>	<b>15 541</b>		
<b>Valeur totale</b>	<b>133 532</b>	<b>183 933</b>		

La valeur nette comptable des UGT intègre les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles ainsi que les autres actifs et passifs pouvant être rattachés directement aux UGT.

Au 31 décembre 2012

en k€	Valeur nette comptable au 31/12/2012		Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini
	Goodwill	Incorporel		
Italie	1 585	-	8,27%	2,00%
Danemark	4 643	-	8,27%	2,00%
Vaccin leishmaniose	5 421	18 560	8,27%	2,00%
Grèce	1 358	-	10,27%	2,00%
Colombie	2 530	4 809	10,27%	2,00%
Inde	15 617	12 415	10,27%	5,00%
États-Unis	47 218	5 048	8,27%	2,00%
Australie	3 282	2 672	8,27%	2,00%
Peptech	3 879	2 286	8,27%	2,00%
Gamme de produits acquise auprès de Schering-Plough en Europe	-	18 040	8,27%	2,00%
Leucogen	-	1 290	8,27%	N/A
Multimin (Afrique)	-	5 044	10,27%	2,00%
Autres UGT	2 728	6 744	8,27% - 10,27%	0,00% - 2,00%
<b>Total actifs testés</b>	<b>88 261</b>	<b>76 908</b>		
Multimin (Acquisition Pacifique)	-	10 174	N/A	N/A
Stockguard	15 449	9 371	N/A	N/A
Centrovet	18 884	96 875	N/A	N/A
<b>Total actifs non testés</b>	<b>34 333</b>	<b>116 420</b>		
<b>Valeur totale</b>	<b>122 594</b>	<b>193 328</b>		

### Tests de sensibilité

Plusieurs calculs de valeur d'utilité ont été réalisés en faisant varier les hypothèses clés :

- conservation du taux de croissance à l'infini et augmentation du taux d'actualisation de +2,0 points ;
- conservation du taux d'actualisation et diminution du taux de croissance à l'infini de -2,0 points.

Dans les deux cas, Virbac n'aurait été amené à constater aucune dépréciation.



Pour les principales UGT, les résultats de ces changements d'hypothèses sont présentés dans les tableaux ci-après.

en k€	Valeur nette comptable de l'UGT au 31/12/2013	Taux d'actualisation de l'hypothèse clé +2,0 points	Taux de croissance de l'hypothèse clé	Dépréciation
Italie	1 585	9,50%	2,00%	-
Danemark	4 643	9,50%	2,00%	-
Vaccin leishmaniose	27 497	9,50%	2,00%	-
Grèce	1 358	11,50%	2,00%	-
Colombie	6 340	11,50%	2,00%	-
Inde	25 966	11,50%	5,00%	-
États-Unis	76 639	9,50%	2,00%	-
Australie (hors Peptech)	5 155	9,50%	2,00%	-
Peptech	4 853	9,50%	2,00%	-
Gamme de produits acquise auprès de Schering-Plough en Europe	16 559	9,50%	2,00%	-
Leucogen	10 277	9,50%	N/A	-
Multimin	11 948	9,50%	2,00%	-
Nouvelle-Zélande	24 632	9,50%	2,00%	-
Centrovét	141 738	11,50%	2,00%	-

en k€	Valeur nette comptable de l'UGT au 31/12/2013	Taux d'actualisation de l'hypothèse clé	Taux de croissance de l'hypothèse clé -2,0 points	Dépréciation
Italie	1 585	7,50%	0,00%	-
Danemark	4 643	7,50%	0,00%	-
Vaccin leishmaniose	27 497	7,50%	0,00%	-
Grèce	1 358	9,50%	0,00%	-
Colombie	6 340	9,50%	0,00%	-
Inde	25 966	9,50%	3,00%	-
États-Unis	76 639	7,50%	0,00%	-
Australie (hors Peptech)	5 155	7,50%	0,00%	-
Peptech	4 853	7,50%	0,00%	-
Gamme de produits acquise auprès de Schering-Plough en Europe	16 559	7,50%	0,00%	-
Leucogen	10 277	7,50%	N/A	-
Multimin	11 948	7,50%	0,00%	-
Nouvelle-Zélande	24 632	7,50%	0,00%	-
Centrovét	141 738	9,50%	0,00%	-

Le taux d'actualisation, combiné à un taux de croissance perpétuel nul, à partir duquel Virbac serait amené à constater une dépréciation est indiqué ci-après :

en k€	Valeur nette comptable de l'UGT au 31/12/2013	Taux d'actualisation, combiné à un taux de croissance perpétuel nul, à partir duquel une dépréciation serait constatée
Italie	1 585	51,6%
Danemark	4 643	75,3%
Vaccin leishmaniose	27 497	17,0%
Grèce	1 358	108,1%
Colombie	6 340	39,8%
Inde	25 966	33,5%
États-Unis	76 639	29,7%
Australie (hors Peptech)	5 155	94,1%
Peptech	4 853	82,5%
Gamme de produits acquise auprès de Schering-Plough en Europe	16 559	19,1%
Leucogen	10 277	70,7%
Multimin	11 948	41,9%
Nouvelle-Zélande	24 632	18,3%
Centrovét	141 738	23,0%

## A4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des biens qui ont été achetés ou acquis par le biais de contrats de location-financement.

Au 31 décembre 2013, la valeur brute des biens acquis en location-financement et retraités en immobilisations corporelles, conformément à la norme IAS 17, s'élève à 12 685 k€.

En application de la norme IAS 23 révisée, le Groupe incorpore le coût des emprunts dans le coût d'acquisition des actifs éligibles selon son taux d'intérêt effectif. Au 31 décembre 2013, les coûts d'emprunts capitalisés s'élèvent à 700 k€, dont 195 k€ sur l'exercice 2013 au taux d'intérêt effectif de 1,4%.

Les principaux actifs constituant les immobilisations corporelles du Groupe sont :

- les terrains ;
- les constructions, qui comprennent :
  - les bâtiments,
  - l'aménagement des bâtiments,
- les installations techniques, les matériels et outillages industriels ;
- les autres immobilisations corporelles, qui incluent notamment :
  - le matériel informatique,
  - le mobilier de bureau,
  - les véhicules.



en k€	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en-cours	Immobilisations corporelles
<b>Valeur brute au 31/12/2012</b>	<b>18 195</b>	<b>120 154</b>	<b>106 343</b>	<b>22 597</b>	<b>23 095</b>	<b>290 384</b>
Acquisitions / Augmentations	2 143	7 469	9 414	3 320	32 436	54 782
Cessions / Sorties	-	-84	-599	-2 180	-45	-2 907
Mouvements de périmètre	1 282	1 391	1 980	447	1 511	6 611
Ajustement des valeurs provisoires	-2 298	2 001	483	-	305	491
Transferts	-	3 935	5 914	451	-10 423	-122
Écarts de conversion	-1 999	-3 988	-4 366	-1 508	-1 360	-13 222
<b>Valeur brute au 31/12/2013</b>	<b>17 323</b>	<b>130 878</b>	<b>119 170</b>	<b>23 127</b>	<b>45 519</b>	<b>336 017</b>
<b>Dépréciations au 31/12/2012</b>	<b>-</b>	<b>-60 438</b>	<b>-62 608</b>	<b>-15 228</b>	<b>-</b>	<b>-138 274</b>
Dotations aux amortissements	-	-5 929	-7 948	-2 595	-	-16 472
Dépréciations nettes	-	-	-107	-	-	-107
Cessions / Sorties	-	83	383	2 108	-	2 574
Mouvements de périmètre	-	-257	-794	-205	-	-1 256
Ajustement des valeurs provisoires	-	-327	-383	-	-	-710
Transferts	-	-	21	48	-	69
Écarts de conversion	-	1 297	2 189	926	-	4 412
<b>Dépréciations au 31/12/2013</b>	<b>-</b>	<b>-65 570</b>	<b>-69 246</b>	<b>-14 946</b>	<b>-</b>	<b>-149 763</b>
<b>Valeur nette au 31/12/2012</b>	<b>18 195</b>	<b>59 716</b>	<b>43 735</b>	<b>7 369</b>	<b>23 095</b>	<b>152 110</b>
<b>Valeur nette au 31/12/2013</b>	<b>17 323</b>	<b>65 308</b>	<b>49 923</b>	<b>8 181</b>	<b>45 519</b>	<b>186 254</b>

Les augmentations de ce poste sont principalement liées aux opérations de croissance externe avec l'impact de l'entrée de périmètre de Santa Elena en intégration globale, ainsi qu'à la construction des nouvelles unités de production sur le site de Carros en France pour les injectables stériles, au Mexique, avec le projet de construction Argo Navis, au Chili avec le projet de construction sur le site de Salomon Sack, et aux États-Unis sur le site de Saint-Louis.

L'effet change génère quant à lui une diminution de la valeur nette des actifs de 8,8 millions €.

## A5. Autres actifs financiers

### Variation des autres actifs financiers

en k€	2012	Augmen- tations	Diminu- tions	Mouvements de périmètre	Transferts	Écarts de conversion	2013
Prêts et autres créances immobilisées	3 088	2 895	-33	159	-1 441	-80	4 588
Instruments dérivés de change et de taux	-	7 653	-	-	-	-	7 653
Trésorerie soumise à restriction	1 365	3	-1 326	-	-	-14	28
Autres	5	-	-30	-	37	-3	9
<b>Autres actifs financiers, non courant</b>	<b>4 458</b>	<b>10 551</b>	<b>-1 389</b>	<b>159</b>	<b>-1 404</b>	<b>-97</b>	<b>12 278</b>
Prêts et autres créances immobilisées	-	3 350	-	-	-	-305	3 045
Instruments dérivés de change et de taux	240	495	-	-	-	-	735
Trésorerie soumise à restriction	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
<b>Autres actifs financiers, courant</b>	<b>240</b>	<b>3 845</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-305</b>	<b>3 780</b>
<b>Autres actifs financiers</b>	<b>4 698</b>	<b>14 396</b>	<b>-1 389</b>	<b>159</b>	<b>-1 404</b>	<b>-402</b>	<b>16 058</b>

L'augmentation des autres actifs financiers est principalement liée aux instruments financiers dérivés, avec un impact fortement positif dû au *cross currency swap* en devise chilienne.

## Autres actifs financiers classés selon leur échéance

Au 31 décembre 2013

en k€	Échéances			Total
	moins d'1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	
Prêts et autres créances immobilisées	3 045	4 588	-	7 633
Instruments dérivés de change et de taux	735	7 653	-	8 388
Trésorerie soumise à restriction	-	28	-	28
Autres	-	-	9	9
<b>Autres actifs financiers</b>	<b>3 780</b>	<b>12 269</b>	<b>9</b>	<b>16 058</b>

Au 31 décembre 2012

en k€	Échéances			Total
	moins d'1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	
Prêts et autres créances immobilisées	-	3 088	-	3 088
Instruments dérivés de change et de taux	240	-	-	240
Trésorerie soumise à restriction	-	1 365	-	1 365
Autres	-	-	5	5
<b>Autres actifs financiers</b>	<b>240</b>	<b>4 453</b>	<b>5</b>	<b>4 698</b>

## A6. Participations comptabilisées par mise en équivalence

en k€	Comptes individuels des sociétés mises en équivalence				Comptes consolidés	
	Total bilan	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat net	Capitaux propres	Résultat
Vetz GmbH	-	776	-	-	373	-
Société sud-africaine	-	5	-	-	-	-1
Santa Elena (Uruguay) *	-	-	-	-	-	161
SBC Virbac Limited (Hong Kong)	10 957	3 249	1 730	-2 061	6 393	-1 010
<b>Participations comptabilisées par mise en équivalence</b>					<b>6 766</b>	<b>-850</b>

(\*) Le montant indiqué correspond à la quote-part de résultat de Santa Elena mise en équivalence entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 août 2013.

## A7. Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12 qui autorise sous certaines conditions la compensation des dettes et créances d'impôt, les impôts différés actifs et passifs ont été compensés par entité fiscale. Le Groupe ne recense aucune différence temporaire active non prise en compte.





## Variation des impôts différés

en k€	2012	Variations	Mouvements de périmètre	Ajustement des valeurs provisoires	Transferts	Écarts de conversion	2013
Impôts différés actifs	18 680	2 258	562	496	188	-776	21 408
Impôts différés passifs	47 275	1 258	3 440	307	1 159	-4 308	49 131
<b>Impôts différés compensés</b>	<b>-28 595</b>	<b>1 000</b>	<b>-2 878</b>	<b>189</b>	<b>-971</b>	<b>3 532</b>	<b>-27 723</b>

La variation des impôts différés présentée ci-dessus exclut l'impôt différé sur la part efficace des profits et pertes sur instruments de couverture qui s'élève à -359 k€ sur 2013.

## Impôts différés ventilés par nature

### Au 31 décembre 2013

en k€	Impôts différés actifs	en k€	Impôts différés passifs
Marges sur stocks	6 914	Retraitements sur immobilisations incorporelles	35 989
Engagements retraites et indemnités de fin de carrière	2 519	Retraitements sur immobilisations corporelles	4 811
Déficits reportables	2 059	Retraitement des provisions à caractère fiscal	6 744
Ajustements sur ventes (IAS 18)	547	Activation des dépenses liées aux acquisitions	897
Ajustements sur stocks (IAS 2)	2 739	Retraitement des locations-financements	691
Autres provisions non déductibles	1 811		
Autres charges à déductibilité différée	2 733		
Autres produits taxés d'avance	2 086		
<b>Total par nature</b>	<b>21 408</b>	<b>Total par nature</b>	<b>49 132</b>
Impact de la compensation par entité fiscale	-13 337	Impact de la compensation par entité fiscale	-13 337
<b>Impôts différés actifs nets</b>	<b>8 071</b>	<b>Impôts différés passifs nets</b>	<b>35 795</b>

L'activation des déficits reportables porte sur le périmètre de l'intégration fiscale en France, le Groupe estimant hautement probable l'utilisation de ces déficits dans les prochaines années.

### Au 31 décembre 2012

en k€	Impôts différés actifs	en k€	Impôts différés passifs
Marges sur stocks	7 005	Retraitements sur immobilisations incorporelles	35 563
Engagements retraites et indemnités de fin de carrière	2 179	Retraitements sur immobilisations corporelles	4 272
Déficits reportables	-	Retraitement des provisions à caractère fiscal	5 942
Ajustements sur ventes (IAS 18)	471	Activation des dépenses liées aux acquisitions	896
Ajustements sur stocks (IAS 2)	2 117	Retraitement des locations-financements	602
Autres provisions non déductibles	3 170		
Autres charges à déductibilité différée	1 863		
Autres produits taxés d'avance	1 875		
<b>Total par nature</b>	<b>18 680</b>	<b>Total par nature</b>	<b>47 275</b>
Impact de la compensation par entité fiscale	-14 036	Impact de la compensation par entité fiscale	-14 036
<b>Impôts différés actifs nets</b>	<b>4 644</b>	<b>Impôts différés passifs nets</b>	<b>33 239</b>

## A8. Stocks et travaux en cours

en k€	Matières premières et approvisionnements	En-cours de production	Produits finis et marchandises	Stocks et travaux en-cours
<b>Valeur brute au 31/12/2012</b>	<b>52 734</b>	<b>11 596</b>	<b>76 489</b>	<b>140 818</b>
Variations	595	-480	13 025	<b>13 139</b>
Mouvements de périmètre	1 003	1 041	1 816	<b>3 860</b>
Ajustement des valeurs provisoires	-1 253	-	1 186	<b>-67</b>
Transferts	-	-	-	-
Écarts de conversion	-3 449	-132	-7 661	<b>-11 243</b>
<b>Valeur brute au 31/12/2013</b>	<b>49 630</b>	<b>12 024</b>	<b>84 855</b>	<b>146 508</b>
<b>Dépréciations au 31/12/2012</b>	<b>-1 935</b>	<b>-732</b>	<b>-5 913</b>	<b>-8 580</b>
Dotations	-1 726	-1 366	-2 191	<b>-5 282</b>
Reprises	1 074	732	3 994	<b>5 800</b>
Mouvements de périmètre	-	-	-	-
Ajustement des valeurs provisoires	-141	-	-25	<b>-167</b>
Transferts	10	-	-10	-
Écarts de conversion	218	-	281	<b>499</b>
<b>Dépréciations au 31/12/2013</b>	<b>-2 500</b>	<b>-1 366</b>	<b>-3 864</b>	<b>-7 730</b>
<b>Valeur nette au 31/12/2012</b>	<b>50 799</b>	<b>10 864</b>	<b>70 575</b>	<b>132 238</b>
<b>Valeur nette au 31/12/2013</b>	<b>47 130</b>	<b>10 658</b>	<b>80 989</b>	<b>138 777</b>

L'augmentation de ce poste est principalement liée à la croissance de l'activité et à l'intégration des stocks résultant des opérations de croissance externe avec l'intégration des stocks de Santa Elena. Les écarts de conversion génèrent une diminution de valeur de 11,7 millions €.



## A9. Créances clients

en k€	Créances clients
<b>Valeur brute au 31/12/2012</b>	<b>115 272</b>
Variations	14 318
Mouvements de périmètre	1 912
Transferts	320
Écarts de conversion	-9 638
<b>Valeur brute au 31/12/2013</b>	<b>122 184</b>
<b>Dépréciations au 31/12/2012</b>	<b>-3 348</b>
Dotations	-754
Reprises	445
Mouvements de périmètre	-
Transferts	-20
Écarts de conversion	120
<b>Dépréciations au 31/12/2013</b>	<b>-3 557</b>
<b>Valeur nette au 31/12/2012</b>	<b>111 924</b>
<b>Valeur nette au 31/12/2013</b>	<b>118 627</b>

Le risque de crédit des créances clients et autres débiteurs est présenté en note A30.

Les écarts de conversion génèrent une diminution de la valeur nette des créances clients de 9,5 millions €.

## A10. Autres débiteurs

en k€	2012	Variations	Mouvements de périmètre	Transferts	Écarts de conversion	2013
Créance d'impôt sur le résultat	7 432	-509	126	6 511	-252	13 308
Créances sociales	819	5 178	10	7	-534	5 480
Autres créances sur l'État	14 185	4 855	497	199	-696	19 040
Avances et acomptes sur commandes	2 045	401	400	1	-212	2 635
Dépréciations des autres créances diverses	-	-	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	4 522	-1 321	155	2	-127	3 231
Autres créances diverses	10 629	7 354	32	-6 527	-246	11 242
<b>Autres débiteurs</b>	<b>39 632</b>	<b>15 958</b>	<b>1 220</b>	<b>193</b>	<b>-2 067</b>	<b>54 936</b>

Les créances sont constituées principalement des crédits d'impôt en France (Crédit impôt recherche et Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) et au Chili.

Le montant du CICE en France pour l'année 2013 s'élève à 827 k€.

## A11. Trésorerie et équivalents de trésorerie

en k€	2012	Variations	Mouvements de périmètre	Transferts	Écarts de conversion	2013
Disponibilités	22 252	658	176	-	-2 242	20 844
Valeurs mobilières de placement	17 497	-1 171	-	-	-2 199	14 127
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>39 749</b>	<b>-513</b>	<b>176</b>	<b>-</b>	<b>-4 441</b>	<b>34 971</b>
Concours bancaires courants	-9 590	4 836	-	-	228	-4 526
Intérêts courus non échus passifs	-28	2	-	-	-	-26
<b>Trésorerie passive</b>	<b>-9 618</b>	<b>4 838</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>228</b>	<b>-4 552</b>
<b>Trésorerie nette</b>	<b>30 131</b>	<b>4 325</b>	<b>176</b>	<b>-</b>	<b>-4 213</b>	<b>30 419</b>

## A12. Actifs destinés à être cédés

Au cours de l'exercice 2013, comme en 2012, aucun actif n'a été classé comme actif destiné à être cédé.

## A13. Capitaux propres

en k€	2013	2012
Capital	10 573	10 573
Primes liées au capital	6 534	6 534
Réserve légale	1 089	1 089
Autres réserves et report à nouveau	207 769	187 627
Réserves de consolidation	110 692	78 931
Réserves de conversion	-35 344	-4 621
Écarts actuariels	-905	-588
Résultat de la période	60 523	66 625
<b>Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère</b>	<b>360 930</b>	<b>346 169</b>
Autres réserves et report à nouveau	52 364	51 796
Réserves de conversion	-7 406	-126
Résultat de la période	8 486	577
<b>Intérêts non contrôlés</b>	<b>53 444</b>	<b>52 247</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>414 374</b>	<b>398 416</b>

### Politique de gestion du capital

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation, afin de servir un rendement aux actionnaires, de procurer des avantages aux autres partenaires et de maintenir une structure de capital optimale afin de réduire le coût du capital.

Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut soit :

- ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires ;
- rembourser du capital aux actionnaires ;
- émettre de nouvelles actions ;

- ou vendre des actifs pour réduire le montant des dettes.

Le Groupe utilise différents indicateurs, dont le levier financier (endettement net/capitaux propres) qui fournit aux investisseurs une vision de l'endettement du Groupe comparativement au total des capitaux propres. Ces fonds propres incluent notamment la réserve des variations de valeur des couvertures des flux de trésorerie et la réserve de variation de valeur des actifs financiers disponibles à la vente.



### Actions d'autocontrôle

Virbac détient des actions propres, qui ne comportent pas de droit de vote, destinées essentiellement à alimenter les plans d'attribution d'actions de performance. Le montant de ces actions propres est comptabilisé en réduction des capitaux propres.

### Actions à droit de vote double

Des droits de vote double sont accordés à tous les actionnaires détenant leur titre au nominatif pendant deux ans au minimum. Sur les 8 458 000 actions composant le capital social, 4 333 333 sont à droit de vote double.

### Programme de rachat d'actions

L'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2013 a autorisé la société mère Virbac à procéder à des rachats de ses propres actions sur le fondement des articles L225-209 et suivants du Code de commerce et conformément au plan de rachat décrit dans la note d'information publiée, auprès du diffuseur professionnel et sur le site Internet de la société le 4 juin 2013, en conformité avec les dispositions de la directive transparence entrée en vigueur le 20 janvier 2007.

Au 31 décembre 2013, Virbac possédait au total 30 453 actions propres acquises sur le marché pour un montant global de 4 110 358 € hors frais, soit un coût moyen de 134,97 € par titre.

Au cours de l'exercice, la société a procédé à l'achat de 37 384 actions propres (au cours moyen de 156,82 €) dans le cadre du contrat d'animation du titre. Virbac a également cédé 44 734 actions dont 32 899 actions au titre du contrat d'animation (au cours moyen de 159,35 €), et 11 835 actions (cédées à titre gratuit) dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance. Ces opérations ne font plus l'objet de prélèvement de frais.

Les actions propres au 31 décembre 2013 représentent 0,36% du capital de Virbac. Elles sont destinées en partie à l'animation du titre et à l'attribution d'actions de performance, conformément à la onzième résolution adoptée par l'assemblée générale du 17 juin 2013.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale une résolution autorisant le rachat d'actions de la société dans la limite de 10% du capital. Les acquisitions pourront être effectuées en vue :

- d'assurer la liquidité ou d'animer le marché du titre par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissements agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'AMF ;
- de permettre des attributions gratuites d'actions de performance ;
- de permettre la réduction du capital de la société par annulation de tout ou partie des titres achetés, sous réserve de l'adoption, par l'assemblée générale, de l'autorisation de l'annulation des titres conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 17 juin 2013, pour une durée de 26 mois.

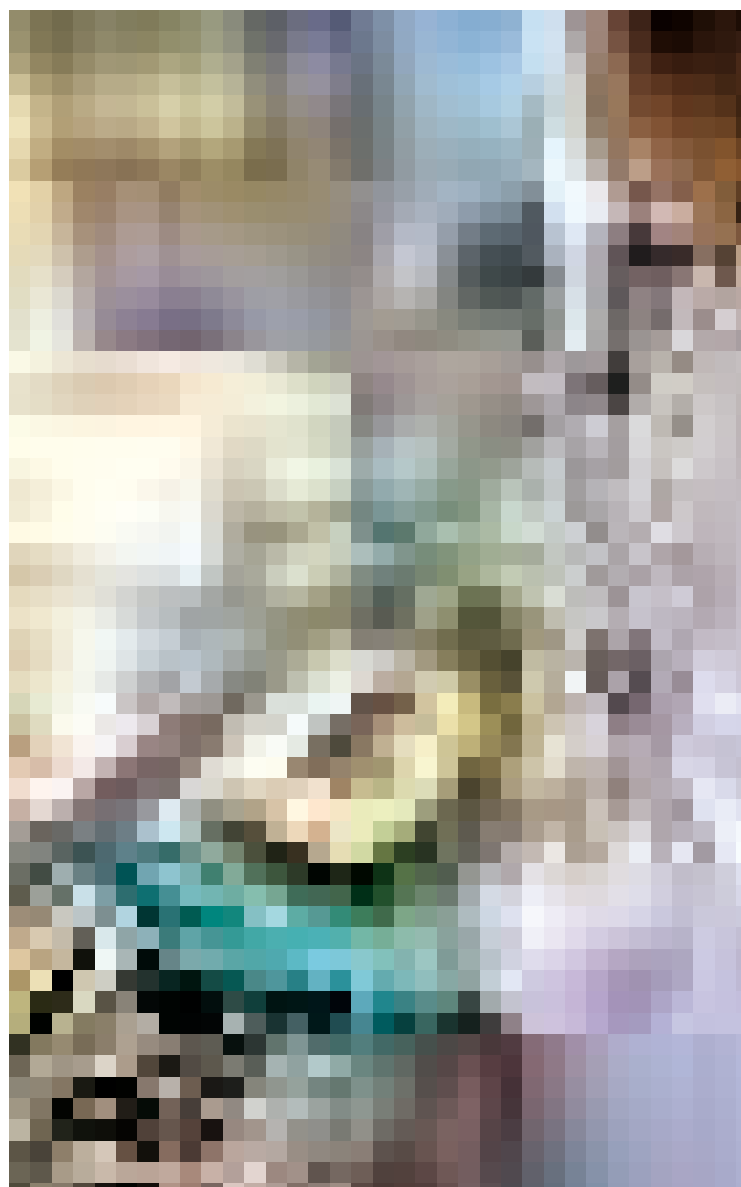
Le prix maximum d'achat ne devra pas être supérieur à 300 € par titre. Pour le calcul du nombre maximal d'actions, il sera tenu compte des actions déjà acquises dans le cadre des autorisations précédentes mentionnées ci-dessus, ainsi que de celles qui pourront être acquises dans le cadre du contrat de liquidité.

## A14. Avantages du personnel

Les engagements relatifs aux régimes des avantages du personnel sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetés. Les engagements futurs font l'objet d'une provision pour charge.

Lorsqu'un engagement est préfinancé par des versements dans un fonds, la provision correspond à la différence entre l'engagement total à la date de clôture et le montant de l'actif de couverture. L'actif de couverture est constitué du montant du fonds, augmenté des produits de placement.

Le Groupe a décidé d'appliquer la norme IAS 19 révisée par anticipation au 1<sup>er</sup> janvier 2012.



## Évolution des provisions par pays

en k€	2012	Dotations	Reprises	Transferts	Capitaux propres	Autres variations	Ecarts de conversion	2013
France	4 491	496	-345	-	231	-	-	4 873
Pays-Bas	87	-	-87	-	-	-	-	-
Italie	509	94	-13	-	9	-	-	599
Allemagne	67	13	-	-	-	-	-	80
Grèce	54	37	-	-	-	-	-	91
Mexique	82	16	-10	-	7	-	-5	90
Corée	-2	69	-67	-	-	-	-	-
Taiwan	208	46	-16	-	64	-	-17	285
Thaïlande	-	28	-15	123	-	-	-12	124
Uruguay	-	100	-	-	-	555	-27	628
<b>Indemnités de fin de carrière et indemnités de départ</b>	<b>5 496</b>	<b>899</b>	<b>-553</b>	<b>123</b>	<b>311</b>	<b>555</b>	<b>-61</b>	<b>6 770</b>
France	638	331	-	-	-176	-	-	793
Japon	1 032	168	-36	-	90	-	-244	1 010
<b>Régimes de retraite à prestations définies</b>	<b>1 670</b>	<b>499</b>	<b>-36</b>	<b>-</b>	<b>-86</b>	<b>-</b>	<b>-244</b>	<b>1 803</b>
Afrique du Sud	1 137	-	-29	-	12	-	-263	857
<b>Couverture médicale</b>	<b>1 137</b>	<b>-</b>	<b>-29</b>	<b>-</b>	<b>12</b>	<b>-</b>	<b>-263</b>	<b>857</b>
Inde	413	113	-	-	-197	-	-54	275
<b>Indemnités compensatoires pour absence</b>	<b>413</b>	<b>113</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-197</b>	<b>-</b>	<b>-54</b>	<b>275</b>
Australie	-	230	-134	1 459	-	-	-175	1 380
Espagne	-	56	-	-	-	-	-	56
<b>Autres avantages long terme</b>	<b>-</b>	<b>286</b>	<b>-134</b>	<b>1 459</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-175</b>	<b>1 436</b>
<b>Provisions pour avantages du personnel</b>	<b>8 716</b>	<b>1 797</b>	<b>-752</b>	<b>1 582</b>	<b>40</b>	<b>555</b>	<b>-797</b>	<b>11 141</b>

## Principaux engagements

Les principaux régimes d'avantages au personnel se situent en France, en Australie, au Japon et en Afrique du Sud. Au 31 décembre 2013, ils contribuent respectivement à 51%, 12%, 9% et 8% des provisions relatives aux régimes des avantages du personnel.

### Indemnités de fin de carrière et indemnités de départ

#### ■ France

Conformément à la convention collective, les sociétés françaises du Groupe versent à leurs salariés qui partent à la retraite une indemnité de fin de carrière qui est fonction de leur rémunération et de leur ancienneté.

L'acquisition des droits s'effectue comme suit :

- cadres et assimilés : 12% par année d'ancienneté,
- non cadres : 10% par année d'ancienneté.

### Régimes de retraite à prestations définies

#### ■ France

Le régime se traduit par le versement d'une rente à l'assuré, réversible à 60% au profit du conjoint (ou ex-conjoint) calculée en fonction :

- d'une condition d'éligibilité : être membre du directoire et être âgé d'au moins 60 ans à la date de départ à la retraite,
- d'un taux de rente qui varie selon deux critères :
  - si l'activité du bénéficiaire dans le Groupe est inférieure à dix ans ou si le bénéficiaire est membre du directoire depuis moins de neuf ans, le taux de rente est de 0%,
  - si l'activité du bénéficiaire dans le Groupe est comprise entre dix et trente ans et si le bénéficiaire est membre du directoire dans une période comprise entre neuf et quinze ans, le taux de rente est de 12,5%,



- si l'activité du bénéficiaire dans le Groupe est supérieure à trente ans ou si le bénéficiaire est membre du directoire depuis plus de quinze ans, le taux de rente est de 22%.

Ce régime fait l'objet d'un préfinancement dans un fonds géré par un assureur.

#### ■ Japon

Le régime se traduit par des versements sous forme d'un capital.

Les conditions d'éligibilité sont les suivantes :

- être salarié depuis au moins deux ans dans l'entreprise à la date de clôture ;
- être âgé d'au moins 60 ans.

Le montant du capital est calculé à partir du salaire de base multiplié par un coefficient qui varie de 5 à 53 en fonction de l'ancienneté.

#### Couverture médicale

##### ■ Afrique du Sud

Le programme mis en place par Virbac Afrique du Sud prévoit la prise en charge par la société de la contribution versée par les employés à la retraite qui souhaiteraient souscrire une assurance médicale volontaire.

La condition d'éligibilité est d'être salarié de la société depuis le 30 avril 1995 au plus tard.

La contribution d'assurance prise en charge par Virbac Afrique du Sud se situe entre 50% et 100% en fonction du niveau de couverture choisi par le

bénéficiaire. En cas de décès du bénéficiaire, ses ayants-droit continuent de bénéficier de la participation de Virbac Afrique du Sud, sous certaines conditions.

Compte tenu de la nature du plan qui n'est pas dédié aux seuls salariés de Virbac Afrique du Sud, l'évaluation est faite sur la base des cotisations versées par Virbac Afrique du Sud, revalorisées du taux d'inflation relatif aux frais médicaux.

#### Congés d'ancienneté

##### ■ Australie

Conformément à la réglementation en Australie, Virbac verse aux salariés des congés d'ancienneté qui sont fonction de leur rémunération et de leur ancienneté. Chaque salarié a droit à 3 mois de congés après 15 ans d'ancienneté dont l'acquisition s'effectue comme suit :

- si le salarié est licencié entre 5 et 10 ans d'ancienneté, il a droit à la quote-part des droits acquis ;
- si le salarié quitte la société pour toute autre raison entre 5 et 10 ans d'ancienneté, il n'a aucun droit ;
- si le salarié quitte la société, quelle qu'en soit la raison, après 10 ans d'ancienneté, il a droit à la quote-part des droits acquis.

La provision est déterminée comme la somme des droits individuels proratisés par le rapport entre l'ancienneté du salarié en date de clôture et l'ancienneté des pleins droits.

## Paramètres de calcul des principaux régimes d'avantages du personnel dans le Groupe

### Hypothèses au 31 décembre 2013

	Taux d'actualisation	Progression future des salaires
France	3,00%	2,50% - 1,25%
Afrique du Sud	9,40%	N/A
Japon	1,20%	3,00%
Inde	9,25%	7,00%

### Hypothèses au 31 décembre 2012

	Taux d'actualisation	Progression future des salaires
France	3,00%	2,50% - 1,50%
Afrique du Sud	8,00%	N/A
Japon	1,50%	3,00%
Inde	8,35%	7,00%

Les taux d'actualisation sont définis par référence aux taux d'obligations privées de grande qualité avec une durée similaire à celle de l'obligation concernée.

Conformément à la norme IAS 19 révisée, le taux de rendement attendu des actifs est considéré comme étant égal au taux d'actualisation.

Une augmentation ou une diminution de 0,5 point du taux d'actualisation entraînerait respectivement une diminution de la provision pour avantages au personnel d'environ 570 k€ ou une augmentation d'approximativement 610 k€ dont la contrepartie serait comptabilisée en autres éléments du résultat global. Par ailleurs, une augmentation ou une diminution de 0,5 point du taux de progression future des salaires entraînerait respectivement une augmentation de la provision pour avantages au personnel d'approximativement 420 k€ ou une diminution d'approximativement 420 k€ dont la contrepartie serait comptabilisée en autres éléments du résultat global.

## Dotation de l'année

en k€	Dotation 2013
Coût des services rendus	1 657
Charge d'intérêts	494
Produit d'intérêts	-213
Changement de régime	56
Reconnaissance immédiate des (gains)/pertes actuariels de l'année	-198
Coût administratif reconnu en charge	1
<b>Charge nette/(produit net) reconnu dans le compte de résultat</b>	<b>1 797</b>

Les contributions employeur (y compris les paiements de prestations directement payées par l'employeur) versées en 2013 s'élèvent à 751 k€ et sont estimées à 310 k€ pour 2014.

## Mouvements dans les montants comptabilisés dans l'état de la situation financière

Les tableaux suivants réconcilient les mouvements dans les montants inscrits dans l'état de la situation financière (dette actuarielle, actifs de couverture, provision pour avantages au personnel).

en k€	Dette actuarielle
<b>Valeur actualisée au 1<sup>er</sup> janvier 2013</b>	<b>13 303</b>
Prestations servies	-828
Coût des services rendus et charge d'intérêt	2 151
Rupture de fin de contrat	-
(Gains)/Pertes actuariels dus aux hypothèses démographiques	-12
(Gains)/Pertes actuariels dus aux hypothèses financières	-148
(Gains)/Pertes actuariels d'expérience	23
Changement de régime	56
Autres variations	860
Transferts	1 582
Écarts de conversion	-906
<b>Valeur actualisée au 31 décembre 2013</b>	<b>16 082</b>

Les dettes actuarielles sont préfinancées en France, en Inde et en Corée du Sud au travers d'actifs de couverture (contrats d'assurance) garantissant annuellement des intérêts financiers.





en k€		Actifs de couverture
<b>Juste valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2013</b>		<b>4 587</b>
Cotisations versées		751
Prestations servies		-828
Produit d'intérêt		213
Gains/(Pertes) actuariels		-81
Taxe sur les primes versées		-1
Autres variations		305
Ajustement		103
Écarts de conversion		-108
<b>Juste valeur au 31 décembre 2013</b>		<b>4 941</b>

en k€		Avantages du personnel
Juste valeur des actifs de couverture		-4 941
Valeur actualisée de la dette actuarielle		16 082
<b>(Actif)/Passif reconnu dans la provision au 31 décembre 2013</b>		<b>11 141</b>

en k€		Avantages du personnel
<b>Provision au passif au 1<sup>er</sup> janvier 2013</b>		<b>8 716</b>
Charge/(Produit) comptabilisé en compte de résultats - dotation		1 797
Montant reconnu en capitaux propres		40
Contributions employeur/Prestations payées		-751
Autres variations		555
Transferts		1 582
Écarts de conversion		-798
<b>Provision au passif au 31 décembre 2013</b>		<b>11 141</b>

## A15. Autres provisions

en k€	2012	Dotations	Reprises	Mouvements de périmètre	Transferts	Écarts de conversion	2013
Litiges commerciaux ou prud'homaux	1 292	860	-724	-	-	-	1 428
Litiges fiscaux	-	-	-	-	-	-	-
Risques et charges divers	1 735	380	-615	-	-109	-114	1 277
<b>Autres provisions, non courant</b>	<b>3 027</b>	<b>1 240</b>	<b>-1 339</b>	<b>-</b>	<b>-109</b>	<b>-114</b>	<b>2 705</b>
Litiges commerciaux ou prud'homaux	150	20	-	-	-	-28	142
Litiges fiscaux	463	13	-118	-	78	-33	403
Risques et charges divers	105	111	-76	-	-	-2	138
<b>Autres provisions, courant</b>	<b>718</b>	<b>144</b>	<b>-194</b>	<b>-</b>	<b>78</b>	<b>-63</b>	<b>683</b>
<b>Autres provisions</b>	<b>3 745</b>	<b>1 384</b>	<b>-1 533</b>	<b>-</b>	<b>-31</b>	<b>-177</b>	<b>3 388</b>

Les autres provisions concernent essentiellement des litiges et risques commerciaux en France pour 828 k€, un risque de sous-évaluation des engagements sociaux au Chili pour 716 k€, ainsi que des indemnités de départ des agents commerciaux en Italie à hauteur de 557 k€.

Les provisions reprises ont été utilisées conformément à leur objet.

## A16. Autres passifs financiers

### Variation des autres passifs financiers

en k€	2012	Augmen- tations	Diminu- tions	Mouvements de périmètre	Transferts	Écarts de conversion	2013
Emprunts	144 646	62 132	-5 828	1 769	-12 446	-10 610	179 663
Concours bancaires	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus non échus passifs	-	-	-	-	-	-	-
Dette relative aux contrats de location-financement	840	7 268	-	-	-1 330	-604	6 174
Participation	16	1	-4	-	-7	-1	5
Instruments dérivés de change et de taux	1 041	-	-904	-	-	-	137
Autres	-	-	-	-	-	-	-
<b>Autres passifs financiers, non courant</b>	<b>146 543</b>	<b>69 401</b>	<b>-6 736</b>	<b>1 769</b>	<b>-13 783</b>	<b>-11 215</b>	<b>185 979</b>
Emprunts	15 994	47 076	-51 140	994	12 446	-2 800	22 570
Concours bancaires	9 590	-	-4 836	-	-	-229	4 525
Intérêts courus non échus passifs	28	-	-2	-	-	-	26
Dette relative aux contrats de location-financement	570	1 193	-740	-	1 373	-185	2 211
Participation	546	27	-57	-	7	-21	503
Instruments dérivés de change et de taux	418	-	-110	-	-	-	308
Autres	-	-	-	-	-	-	-
<b>Autres passifs financiers, courant</b>	<b>27 146</b>	<b>48 296</b>	<b>-56 884</b>	<b>994</b>	<b>13 826</b>	<b>-3 235</b>	<b>30 143</b>
<b>Autres passifs financiers</b>	<b>173 689</b>	<b>117 697</b>	<b>-63 620</b>	<b>2 763</b>	<b>43</b>	<b>-14 450</b>	<b>216 122</b>

L'augmentation des autres passifs financiers correspond principalement aux tirages, à hauteur de 156 millions € au 31 décembre 2013, effectués sur les lignes de crédit qui s'élèvent à 297 millions €, ainsi qu'aux emprunts souscrits pour financer les investissements dans les nouvelles installations au Mexique ou au Chili notamment. Les variations de change génèrent une diminution du poste "Dettes financières" à hauteur de 14,5 millions €.

### Autres passifs financiers classés selon leurs échéances

Au 31 décembre 2013

en k€	Échéances			Total
	moins d'1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	
Emprunts	22 570	179 663	-	202 233
Concours bancaires	4 525	-	-	4 525
Intérêts courus non échus passifs	26	-	-	26
Dette relative aux contrats de location-financement	2 211	6 174	-	8 385
Participation	503	5	-	508
Instruments dérivés de change et de taux	308	137	-	445
Autres	-	-	-	-
<b>Autres passifs financiers</b>	<b>30 143</b>	<b>185 979</b>	<b>-</b>	<b>216 122</b>



Au 31 décembre 2012

en k€	Échéances			Total
	moins d'1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	
Emprunts	15 994	144 646	-	160 640
Concours bancaires	9 590	-	-	9 590
Intérêts courus non échus passifs	28	-	-	28
Dettes relatives aux contrats de location-financement	570	840	-	1 410
Participation	546	16	-	562
Instruments dérivés de change et de taux	418	1 041	-	1 459
Autres	-	-	-	-
<b>Autres passifs financiers</b>	<b>27 146</b>	<b>146 543</b>	<b>-</b>	<b>173 689</b>

## A17. Autres crédateurs

en k€	2012	Variations	Mouvements de périmètre	Transferts	Écarts de conversion	2013
Dettes d'impôt sur le résultat	-	-	-	-	-	-
Dettes sociales	-	-	-	-	-	-
Autres dettes fiscales	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes	-	-	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	1 528	-105	-	-	-71	1 352
Autres dettes diverses	-	-	-	-	-	-
<b>Autres crédateurs, non courant</b>	<b>1 528</b>	<b>-105</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-71</b>	<b>1 352</b>
Dettes d'impôt sur le résultat	6 763	2 936	272	-1 172	-795	8 004
Dettes sociales	34 834	-750	330	-1 471	-878	32 065
Autres dettes fiscales	8 965	574	2	-	-329	9 212
Avances et acomptes reçus sur commandes	502	-149	-	-	-54	299
Produits constatés d'avance	1 150	135	-	2	-18	1 269
Autres dettes diverses	82 115	6 101	2 869	-	-5 669	85 416
<b>Autres crédateurs, courant</b>	<b>134 329</b>	<b>8 847</b>	<b>3 473</b>	<b>-2 641</b>	<b>-7 743</b>	<b>136 265</b>
<b>Autres crédateurs</b>	<b>135 857</b>	<b>8 742</b>	<b>3 473</b>	<b>-2 641</b>	<b>-7 814</b>	<b>137 617</b>

Au 31 décembre 2013, le poste "Autres dettes diverses" se compose essentiellement des dettes sur titres liées aux acquisitions de Centrovet, Santa Elena et Birch/Axon, pour un montant global de 32 707 k€, ainsi que de la dette relative aux remises de fin d'année pour un montant global de 40 132 k€.

## A18. Dettes fournisseurs

en k€	2012	Variations	Mouvements de périmètre	Transferts	Écarts de conversion	2013
Dettes fournisseurs courants	73 864	5 593	806	308	-2 920	77 651
Dettes fournisseurs d'immobilisations incorporelles	49	-	-	-	-11	38
Dettes fournisseurs d'immobilisations corporelles	123	-15	-	-	-2	106
<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>74 036</b>	<b>5 578</b>	<b>806</b>	<b>308</b>	<b>-2 933</b>	<b>77 795</b>

Outre les variations de périmètre, l'augmentation de ce poste s'explique principalement par l'accroissement de l'activité.

## A19. Revenu des activités ordinaires

en k€	2013	2012	Variation
Ventes de produits finis et de marchandises	808 060	766 585	5,4%
Prestations de services	298	61	388,4%
Produits annexes de l'activité	2 776	2 679	3,6%
Redevances perçues	369	143	158,0%
<b>Chiffre d'affaires brut</b>	<b>811 503</b>	<b>769 468</b>	<b>5,5%</b>
Rabais, remises, ristournes sur ventes	-61 786	-59 841	3,2%
Charges en déduction des ventes	-10 190	-10 595	-3,8%
Escomptes de règlement	-3 111	-3 445	-9,7%
Provisions pour retour	-337	-432	-21,9%
<b>Charges en déduction du chiffre d'affaires</b>	<b>-75 424</b>	<b>-74 313</b>	<b>1,5%</b>
<b>Revenu des activités ordinaires</b>	<b>736 080</b>	<b>695 155</b>	<b>5,9%</b>

## A20. Achats consommés

en k€	2013	2012	Variation
Achats stockés	-222 080	-196 494	13,0%
Achats non-stockés	-21 187	-20 523	3,2%
Frais accessoires sur achats	-1 869	-1 698	10,1%
Rabais, remises, ristournes obtenus	63	261	-75,9%
<b>Achats</b>	<b>-245 073</b>	<b>-218 454</b>	<b>12,2%</b>
Variation des stocks bruts	13 139	4 346	202,3%
Dotations aux dépréciations de stocks	-5 282	-5 590	-5,5%
Reprises des dépréciations de stocks	5 800	4 200	38,1%
<b>Variation nette des stocks</b>	<b>13 657</b>	<b>2 956</b>	<b>362,0%</b>
<b>Achats consommés</b>	<b>-231 416</b>	<b>-215 498</b>	<b>7,4%</b>

## A21. Charges externes

Au sein de ce poste, les frais de recherche et développement comptabilisés au cours de l'exercice 2013 s'élèvent à 13 854 k€, contre 13 878 k€ au cours de l'exercice 2012.



## Contrats de locations simples

en k€	Loyers de la période	Paiements minimum futurs inscrits dans les contrats			
		à moins d'1 an	de 1 à 3 ans	de 3 à 5 ans	à plus de 5 ans
Terrains	-21	-10	-30	-20	-50
Bâtiments	-4 848	-5 099	-8 445	-7 855	-5 297
Matériel industriel	-1 195	-1 237	-2 043	-255	-30
Matériel informatique	-482	-1 374	-707	-	-
Matériel & mobilier de bureau	-713	-684	-753	-96	-59
Matériel de transport	-2 707	-1 646	-1 507	-851	-180
<b>Cumul des loyers</b>	<b>-9 966</b>	<b>-10 050</b>	<b>-13 485</b>	<b>-9 077</b>	<b>-5 616</b>

## A22. Amortissements, dépréciations et provisions

en k€	2013	2012	Variation
Dotations d'amortissements d'immobilisations incorporelles	-11 225	-7 820	43,5%
Dotations de dépréciations d'immobilisations incorporelles	-396	-771	-48,6%
Dotations d'amortissements d'immobilisations corporelles	-16 472	-14 712	12,0%
Dotations de dépréciations d'immobilisations corporelles	-967	-860	12,4%
Reprises d'amortissements d'immobilisations incorporelles	-	-	-
Reprises de dépréciation d'immobilisations incorporelles	313	194	61,4%
Reprises d'amortissements d'immobilisations corporelles	-	3	-
Reprises de dépréciations d'immobilisations corporelles	860	-	-
<b>Amortissements et dépréciations</b>	<b>-27 887</b>	<b>-23 966</b>	<b>16,4%</b>
Dotations de provisions pour risques et charges	-1 383	-1 801	-23,2%
Reprises de provisions pour risques et charges	1 533	1 996	-23,2%
<b>Provisions</b>	<b>150</b>	<b>195</b>	<b>-23,3%</b>
<b>Dépréciations et provisions</b>	<b>-27 737</b>	<b>-23 771</b>	<b>16,7%</b>

## A23. Autres produits et charges courants

en k€	2013	2012	Variation
Redevances payées	-6 091	-3 648	67,0%
Subventions perçues (dont CIR)	8 053	7 336	9,8%
Dotations des dépréciations de créances	-754	-288	161,7%
Reprises des dépréciations de créances	445	867	-48,7%
Pertes sur créances	-189	-240	-21,4%
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	-755	-918	-17,8%
Produits de cessions d'éléments d'actif	393	1 223	-67,9%
Autres produits et charges	-3 076	-3 166	-2,8%
<b>Autres produits et charges courants</b>	<b>-1 974</b>	<b>1 166</b>	<b>-269,3%</b>

Le montant du Crédit d'impôt recherche (CIR) comptabilisé en subventions au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 7 800 k€.

## A24. Autres produits et charges non courants

Au 31 décembre 2013, ce poste comprend les éléments suivants :

en k€	2013
Plus-value dégagée suite au changement de contrôle de Santa Elena	1 755
Réévaluation des stocks acquis en Uruguay ( <i>purchase accounting method</i> )	-817
Impact complémentaire de réévaluation des stocks acquis au Chili ( <i>purchase accounting method</i> )	-1 757
<b>Autres produits et charges non courants</b>	<b>-819</b>

Au 31 décembre 2012, ce poste comprend les éléments suivants :

en k€	2012
Résultat de cession de l'activité de distribution en circuit OTC en France	2 276
Frais liés à la cession de l'activité de distribution en circuit OTC en France	-1 050
Résultat de cession de l'activité de distribution en circuit OTC au Bénélux	1 490
Réévaluation des stocks acquis en Nouvelle-Zélande ( <i>purchase accounting method</i> )	-1 177
Réévaluation des stocks acquis au Chili ( <i>purchase accounting method</i> )	-1 436
<b>Autres produits et charges non courants</b>	<b>103</b>

## A25. Produits et charges financiers

en k€	2013	2012	Variation
Coût de l'endettement financier brut	-6 906	-3 427	101,5%
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1 613	988	63,2%
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-5 293</b>	<b>-2 439</b>	<b>117,0%</b>
Résultat de change	-11 476	-334	3335,9%
Variation des instruments dérivés de change et de taux	8 119	-126	-6543,6%
Autres charges financières	-124	-239	-48,1%
Autres produits financiers	289	416	-30,5%
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>-3 192</b>	<b>-283</b>	<b>1027,9%</b>
<b>Produits et charges financiers</b>	<b>-8 485</b>	<b>-2 722</b>	<b>211,7%</b>

Le coût de l'endettement financier progresse de 2,4 à 5,3 millions €. Cette hausse résulte du recours aux tirages sur les lignes de crédit et aux nouveaux emprunts souscrits pour financer la croissance externe et les investissements (en France, au Mexique, et au Chili notamment).

Le Groupe enregistre également une forte perte de change (-11,5 millions €) subissant les effets défavorables des variations de la plupart des devises de fonctionnement de ses filiales.

Les variations de valeur sur le *cross currency swap* (en peso chilien en particulier) compensent en grande partie le résultat de change réalisé par le Groupe.



## A26. Impôt sur le résultat

en k€	2013		2012	
	Base	Impôt	Base	Impôt
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>95 584</b>		<b>95 461</b>	
Retraitement des crédits d'impôts	-7 800		-6 943	
Retraitement des éléments non récurrents (incluant l'impôt)	-		-	
<b>Résultat avant impôt, après retraitements</b>	<b>87 784</b>		<b>88 518</b>	
Impôt courant des sociétés françaises		-708		-2 438
Impôt courant des sociétés étrangères		-26 369		-24 457
<b>Impôt courant</b>		<b>-27 077</b>		<b>-26 895</b>
Impôt différé des sociétés françaises		-1 266		-551
Impôt différé des sociétés étrangères		2 617		-661
<b>Impôt différé</b>		<b>1 351</b>		<b>-1 212</b>
<b>Impôt comptabilisé</b>		<b>-25 726</b>		<b>-28 107</b>
<i>Taux d'imposition effectif</i>		<i>29,31%</i>		<i>31,75%</i>
<i>Taux d'imposition théorique</i>		<i>34,43%</i>		<i>34,43%</i>
<b>Impôt théorique</b>		<b>-30 224</b>		<b>-30 477</b>
<b>Écart entre impôt théorique et impôt comptabilisé</b>		<b>-4 498</b>		<b>-2 370</b>

Le taux d'impôt théorique considéré par le Groupe correspond au taux d'impôt en vigueur en France. Ce taux ne comprend pas le complément de contribution de 2,77%.

Toutefois, pour le calcul des impôts différés portant sur des éléments court terme, le Groupe a utilisé un taux de 38% pour tenir compte de l'augmentation de la contribution additionnelle. L'impact de l'augmentation de cette contribution est une charge additionnelle d'impôt différé de 723 k€.

L'écart entre l'impôt théorique et l'impôt comptabilisé au 31 décembre 2013 s'explique essentiellement par le différentiel des taux d'imposition à l'étranger à hauteur de 2 562 k€ (émanant principalement du Chili où le taux d'impôt est de 20%), et par l'activation de reports déficitaires en France pour 2 059 k€.

## A27. Résultat par action

	2013	2012
<b>Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère</b>	<b>60 522 294 €</b>	<b>66 625 639 €</b>
Nombre total d'actions	8 458 000	8 458 000
Impact des instruments dilutifs	-	-
Nombre d'actions d'autocontrôle	30 453	37 803
Nombre d'actions en circulation	8 427 547	8 420 197
<b>Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère, par action</b>	<b>7,18 €</b>	<b>7,91 €</b>
<b>Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère, dilué par action</b>	<b>7,18 €</b>	<b>7,91 €</b>

## A28. Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8, le Groupe fournit une information sectorielle telle qu'utilisée en interne par le directoire qui constitue le Principal décideur opérationnel (PDO).

Le niveau d'information sectorielle du Groupe est le secteur géographique. La ventilation par zone géographique est faite sur sept secteurs, selon l'implantation des actifs du Groupe :

- France ;
- Europe (hors France) ;
- Amérique latine ;
- Amérique du Nord ;
- Asie ;
- Pacifique ;
- Afrique & Moyen-Orient.

Les activités opérationnelles du Groupe sont organisées et gérées séparément suivant la nature des marchés.

Il existe deux segments marketing qui sont les animaux de compagnie et les animaux de production mais ces derniers ne peuvent pas être considérés comme un niveau d'information sectorielle pour les raisons énumérées ci-après :

- nature des produits : la plupart des segments thérapeutiques sont communs aux animaux de compagnie et aux animaux de production (antibiotiques, antiparasitaires...),

- procédés de fabrication : les chaînes de production sont communes aux deux segments et il n'y a pas de différenciation significative des sources d'approvisionnement,
- type ou catégorie de clients : la distinction se fait entre secteur éthique (vétérinaires) et OTC (*Over the counter*),
- organisation interne : les structures de gestion du groupe Virbac sont organisées par zones géographiques. Il n'existe pas, au niveau Groupe, de responsabilité par segment de marché,
- méthodes de distribution : les principaux canaux de distribution dépendent plus du pays que du segment marketing. Les forces de ventes peuvent être, dans certains cas, communes aux deux segments de marché,
- nature de l'environnement réglementaire : les organismes autorisant la mise sur le marché sont identiques quel que soit le segment.

Dans l'information présentée ci-dessous, les secteurs correspondent donc aux zones géographiques (zones d'implantation des actifs du Groupe).

### Au 31 décembre 2013

en k€	France	Europe (hors France)	Amérique latine	Amérique du Nord	Asie	Pacifique	Afrique & Moyen-Orient	Total
Revenu des activités ordinaires	134 291	178 983	134 027	101 441	86 336	79 356	21 646	<b>736 080</b>
Résultat opérationnel	8 939	15 041	30 316	23 766	10 346	11 938	3 723	<b>104 069</b>
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	12 737	10 640	4 942	15 326	5 482	7 814	3 582	<b>60 523</b>
Intérêts non contrôlés	2	-	8 484	-	-	-	-	<b>8 486</b>
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>	<b>12 739</b>	<b>10 640</b>	<b>13 426</b>	<b>15 326</b>	<b>5 482</b>	<b>7 814</b>	<b>3 582</b>	<b>69 009</b>

Les intérêts non contrôlés correspondent principalement à la contribution des entités chiliennes (groupe HSA), que Virbac détient à hauteur de 51%.

### Au 31 décembre 2012

en k€	France	Europe (hors France)	Amérique latine	Amérique du Nord	Asie	Pacifique	Afrique & Moyen-Orient	Total
Revenu des activités ordinaires	131 672	190 179	62 502	110 042	88 215	88 065	24 480	<b>695 155</b>
Résultat opérationnel	16 496	18 454	5 465	29 896	10 394	13 281	4 197	<b>98 183</b>
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	12 272	12 870	3 338	19 081	7 056	9 095	2 913	<b>66 625</b>
Intérêts non contrôlés	3	651	-77	-	-	-	-	<b>577</b>
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>	<b>12 275</b>	<b>13 521</b>	<b>3 261</b>	<b>19 081</b>	<b>7 056</b>	<b>9 095</b>	<b>2 913</b>	<b>67 202</b>





## A29. Actifs et passifs financiers

### Ventilation des actifs et passifs évalués en juste valeur

Conformément à la norme IFRS 7, Instruments financiers – Informations à fournir, les évaluations à la juste valeur des actifs et des passifs financiers doivent être classées selon une hiérarchie qui comporte les niveaux suivants :

- niveau 1 : la juste valeur est basée sur des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- niveau 2 : la juste valeur est basée sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement ou indirectement ;
- niveau 3 : la juste valeur est basée sur des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché, mais à des données internes.

Pour les dérivés actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur, le Groupe utilise des techniques d'évaluation contenant des données observables sur le marché, notamment pour les *swaps* de taux d'intérêts, les achats et ventes à terme ou les options sur les monnaies étrangères. Le modèle incorpore des données diverses comme par exemple les cours de change spot et à terme ou la courbe de taux d'intérêts.

### Actifs financiers

Les différentes catégories d'actifs financiers sont les suivantes :

Au 31 décembre 2013

	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	Total	Niveau d'évaluation
en k€						
Instruments financiers dérivés non courants	-	-	7 653	-	7 653	2
Autres actifs financiers non courants	-	4 625	-	-	4 625	-
Créances clients	-	118 627	-	-	118 627	-
Autres débiteurs *	-	38 397	-	-	38 397	-
Instruments financiers dérivés courants	-	-	735	-	735	2
Autres actifs financiers courants	-	3 045	-	-	3 045	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	20 844	14 127	-	34 971	1
<b>Actifs financiers</b>	-	<b>185 539</b>	<b>22 515</b>	-	<b>208 054</b>	

\* hors charges constatées d'avance et créance d'impôt sur le résultat.

Au 31 décembre 2012

	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	Total	Niveau d'évaluation
en k€						
Instruments financiers dérivés non courants	-	-	-	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	-	4 458	-	-	4 458	-
Créances clients	-	111 924	-	-	111 924	-
Autres débiteurs *	-	27 678	-	-	27 678	-
Instruments financiers dérivés courants	-	-	240	-	240	2
Autres actifs financiers courants	-	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	22 252	17 497	-	39 749	1
<b>Actifs financiers</b>	-	<b>166 312</b>	<b>17 737</b>	-	<b>184 049</b>	

\* hors charges constatées d'avance et créance d'impôt sur le résultat.

### **Actifs disponibles à la vente**

Cette catégorie d'actifs inclut notamment les titres de participation non consolidés et les valeurs mobilières qui ne répondent pas aux autres définitions d'actifs financiers. Les plus ou moins values latentes constatées sur cette catégorie d'actifs sont comptabilisées dans les capitaux propres jusqu'à leur cession.

Fin 2013, le Groupe ne détenait pas d'actif entrant dans cette catégorie.

### **Prêts et créances**

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés, à paiements déterminés ou déterminables, et qui ne sont pas cotés. Les éléments entrant dans cette catégorie sont décrits ci-après.

#### ■ **Prêts et autres créances immobilisées**

Ce sont principalement des dépôts de caution et autres loyers d'avance, des comptes séquestres, ainsi que des prêts accordés (au personnel notamment).

#### ■ **Créances clients**

Elles sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des provisions pour dépréciation.

#### ■ **Créances courantes**

Il s'agit principalement des créances envers l'administration fiscale (hors impôt sur les sociétés)

## **Passifs financiers**

Les différentes catégories de passifs financiers sont les suivantes :

Au 31 décembre 2013

	Emprunts et dettes	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	Passifs financiers à la juste valeur par les capitaux propres	Total	Niveau d'évaluation
en k€					
Instruments financiers dérivés non courants	-	-	137	137	2
Autres passifs financiers non courants	185 842	-	-	185 842	-
Dettes fournisseurs	77 795	-	-	77 795	-
Autres créditeurs *	126 992	-	-	126 992	-
Instruments financiers dérivés courants	-	308	-	308	2
Concours bancaires et intérêts courus non échus	4 525	26	-	4 552	2
Autres passifs financiers courants	25 284	-	-	25 284	-
<b>Passifs financiers</b>	<b>420 438</b>	<b>334</b>	<b>137</b>	<b>420 909</b>	

\* hors produits constatés d'avance et dette d'impôt sur le résultat.

et les organismes sociaux, ainsi que des avances et acomptes sur commandes.

#### ■ **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Il s'agit principalement des dépôts sur les comptes bancaires et en caisse.

### **Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat**

Sont classés comme actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat les instruments de taux ou de change que Virbac a choisi de ne pas qualifier de couverture, et dont les variations sont constatées immédiatement en résultat.

Sont également classées dans cette catégorie les valeurs mobilières de placement que Virbac a acquises pour être vendues ou rachetées à court terme. Elles sont évaluées à la juste valeur à la clôture et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat. Les justes valeurs des valeurs mobilières de placement sont déterminées principalement par référence au prix du marché (cours acheteur ou vendeur selon le cas).

### **Actifs détenus jusqu'à leur échéance**

Ce sont des actifs financiers, autres que les prêts et créances, ayant une échéance fixée et dont les paiements sont déterminés ou déterminables. Virbac ne possède pas de titres répondant à la définition des placements détenus jusqu'à l'échéance.



## Au 31 décembre 2012

en k€	Emprunts et dettes	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	Passifs financiers à la juste valeur par les capitaux propres	Total	Niveau d'évaluation
Instruments financiers dérivés non courants	-	-	1 041	1 041	2
Autres passifs financiers non courants	145 502	-	-	145 502	-
Dettes fournisseurs	74 036	-	-	74 036	-
Autres créditeurs *	126 416	-	-	126 416	-
Instruments financiers dérivés courants	-	418	-	418	2
Concours bancaires et intérêts courus non échus	9 590	28	-	9 618	2
Autres passifs financiers courants	17 110	-	-	17 110	-
<b>Passifs financiers</b>	<b>372 654</b>	<b>446</b>	<b>1 041</b>	<b>374 141</b>	

\* hors produits constatés d'avance et dette d'impôt sur le résultat.

Au 31 décembre 2013, le coût de l'endettement financier brut s'élève à 6 906 k€ contre 3 427 k€ au 31 décembre 2012.

## A30. Gestion des risques liés aux actifs et passifs financiers

Le Groupe détient des instruments financiers dérivés uniquement dans le but de réduire son exposition aux risques de taux et de change sur ses éléments de bilan et ses engagements fermes ou hautement probables.

Concernant les couvertures de flux de trésorerie, il est prévu que les flux de trésorerie interviennent et influent sur le résultat au cours de l'exercice 2014.

### Risque de crédit

Au 31 décembre 2013, l'exposition maximale du Groupe au risque de crédit correspond à 118 627 k€, soit le montant du poste créances clients dans les comptes consolidés.

Le risque sur les ventes entre sociétés du Groupe est peu significatif, dans la mesure où Virbac fait

en sorte d'assurer à ses filiales la structure financière qui leur permet d'honorer leurs dettes.

Concernant les créances avec les tiers, le Groupe considère qu'il n'est pas exposé à un risque de contrepartie significatif compte tenu de la qualité des principales contreparties et de la très grande dispersion de ses clients à travers le monde. Les sociétés du Groupe ont instauré un mécanisme de suivi des créances échues qui permet de limiter le montant des créances douteuses. De plus, le Groupe a mis en place un accord cadre avec la Coface qui permet aux filiales qui en ont besoin de bénéficier d'une couverture de leur risque de crédit au niveau local.

Les états suivants présentent la ventilation des créances clients :

## Au 31 décembre 2013

en k€	Créances à échoir	Créances en souffrance, depuis				Créances dépréciées	Total
		- de 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	+ de 12 mois		
France	19 100	548	12	-	-	214	<b>19 874</b>
Europe (hors France)	26 417	677	74	76	-	2 003	<b>29 247</b>
Amérique latine	35 074	9 614	249	585	-	982	<b>46 504</b>
Amérique du Nord	5 742	95	-	-	-	42	<b>5 879</b>
Asie	7 240	210	3	-	-	308	<b>7 761</b>
Pacifique	10 421	19	-	-	-	3	<b>10 443</b>
Afrique & Moyen-Orient	2 429	42	-	-	-	4	<b>2 475</b>
<b>Créances clients</b>	<b>106 423</b>	<b>11 205</b>	<b>338</b>	<b>661</b>	<b>-</b>	<b>3 556</b>	<b>122 183</b>

Au 31 décembre 2012

en k€	Créances à échoir	Créances en souffrance, depuis				Créances dépréciées	Total
		- de 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	+ de 12 mois		
France	22 384	15	-	-	-	209	22 608
Europe (hors France)	23 471	337	364	-	-	1 869	26 041
Amérique latine	32 292	1 152	-	-	-	1 043	34 487
Amérique du Nord	7 577	-	-	-	-	1	7 578
Asie	8 173	22	-	-	-	213	8 408
Pacifique	13 297	165	-	-	-	7	13 469
Afrique & Moyen-Orient	2 675	-	-	-	-	6	2 681
<b>Créances clients</b>	<b>109 869</b>	<b>1 691</b>	<b>364</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 348</b>	<b>115 272</b>

Les créances échues et non réglées sont analysées périodiquement et classées en créances douteuses lorsqu'il apparaît un risque que la créance ne soit pas recouvrée en totalité. Le montant de la provision constatée à la clôture est défini en fonction de l'ancienneté de la créance et éventuellement de critères relatifs aux débiteurs.

Les créances irrécouvrables sont constatées en pertes lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

### Risque de contrepartie

S'agissant des autres actifs financiers et notamment des éventuelles disponibilités, les excédents ponctuels de trésorerie des filiales sont remontés chez la société mère qui en assure la gestion centralisée, sous forme de dépôts à court terme rémunérés. Le Groupe ne travaille qu'avec des contreparties bancaires de premier rang.

### Risque de liquidité

Une politique de centralisation des excédents de trésorerie et des besoins de financement sur l'ensemble des zones permet d'affiner les positions nettes du Groupe et d'optimiser la gestion des placements ou des financements, assurant ainsi la capacité du Groupe à faire face à ses engagements financiers et à maintenir un niveau de disponibilité compatible avec sa taille et ses besoins.

Virbac dispose par ailleurs de plusieurs lignes de crédit à taux variable d'un montant global de 297 millions €, dont la durée et le montant sont suffisants pour assurer le financement du Groupe et de ses projets de développement.

Au 31 décembre 2013, les tirages en cours sur ces lignes de crédit s'élèvent à 156 millions €. Par ailleurs, la ligne principale ouverte en 2010, d'un montant de 220 millions €, a été prorogée jusqu'au 16 juillet 2016.

Les obligations en matière financière prévues au contrat d'ouverture de crédit (*covenants*) sont respectées au 31 décembre 2013.

### Risques de marché

#### Risque de change

Virbac traite des activités dans des monnaies autres que l'euro, sa monnaie de référence. Le risque de change est suivi à l'aide de tableaux de bord issus des systèmes informatiques (ERP). Les positions sont actualisées à partir des états de restitution *ad hoc*.

La majeure partie du risque de change du Groupe est centralisée sur la société mère, qui émet les factures vers ses filiales dans leur devise locale. Pour les ventes vers les pays à devise exotique, les factures sont émises en euro ou en dollar américain. Compte tenu de ses achats et de ses ventes en devises, le Groupe est exposé au risque de change principalement sur les devises suivantes : dollar américain, livre sterling, franc suisse et diverses devises en Asie, Pacifique et Amérique latine.

Étant donné l'exposition du Groupe au risque de change, les fluctuations des cours des monnaies ont une incidence notable sur son compte de résultat, tant sur le plan du risque de conversion que celui de transaction.

Afin de se protéger des variations défavorables des différentes devises dans lesquelles sont libellées les ventes, les achats ou certaines opérations spécifiques, des contrats à terme de monnaies étrangères sont utilisés quasi systématiquement pour couvrir l'exposition au risque de change.

Le Groupe couvre la plupart de ses positions de change significatives et certaines (créances, dettes, dividendes, prêts intra-groupe). Il couvre ses ventes et achats futurs (commandes fermes clients et fournisseurs) estimés lorsque leur ampleur et les fluctuations des devises le justifient.

Les instruments financiers dérivés de change sont présentés ci-après, à la valeur de marché :



en k€	2013	2012
Couverture de juste valeur	-	-
Couverture des flux de trésorerie	109	-
Couverture d'investissement net	-	-
Dérivés non qualifiés de couverture	318	-178
<b>Instruments financiers dérivés de change</b>	<b>427</b>	<b>-178</b>

La politique du Groupe consiste à assurer la couverture des risques de change quand l'ampleur et les risques de fluctuation des devises sont élevés. À cet effet, il utilise les divers instruments disponibles sur le marché et pratique principalement des opérations de change à terme ou optionnelles.

Les instruments dérivés détenus à la clôture ne sont pas tous qualifiés de couverture dans les comptes consolidés. Dans ce cas, les variations de valeur impactent directement le résultat de la période.

### Risque de taux d'intérêt

L'exposition aux risques de taux du groupe Virbac résulte principalement des lignes de crédit ainsi que des emprunts à taux variables mis en place

respectivement pour un montant maximum de 297 millions € et 4,5 millions €. Ces lignes sont indexées sur l'Euribor.

L'emprunt localisé en Australie pour financer l'acquisition en 2010 des actifs cédés par Pfizer est indexé sur le BBSY (*Bank bill swap bid rate*).

L'emprunt localisé en Colombie pour financer l'acquisition des actifs de Synthesis est indexé sur le DTF (*Depositos termino fijo*).

L'emprunt localisé au Mexique pour financer la construction des nouvelles installations est indexé sur le TIIE (*Tasa de interes interbancaria de equilibrio*).

Le montant des en-cours sur les lignes de crédit est le suivant :

en k€	2013		2012	
	Taux d'intérêt réel moyen	Valeur comptable	Taux d'intérêt réel moyen	Valeur comptable
Brésil	3,709%	2 141	9,380%	2 319
Nouvelle-Zélande	4,831%	4 865	4,770%	1 960
Chili	2,790%	7 523	2,395%	17 904
Mexique	7,330%	2 767	-	-
Uruguay	6,556%	1 038	-	-
Colombie	11,000%	1 558	-	-
Autres	-	4 296	-	1 612
<b>Dette à taux fixe</b>		<b>24 188</b>		<b>23 795</b>
France	0,968%	34 000	0,834%	20 000
France	0,980%	15 000	0,761%	31 000
France	1,044%	66 000	0,763%	11 000
France	0,929%	15 000	0,841%	48 000
France	1,028%	10 000	0,925%	5 000
France	1,090%	16 000	1,580%	4 000
France	0,994%	2 500	-	-
France	0,930%	2 000	-	-
Mexique	5,523%	4 453	-	-
Uruguay	4,825%	2 165	-	-
Colombie	8,340%	3 794	9,940%	6 011
Australie	3,709%	7 132	4,500%	11 834
<b>Dette à taux variable</b>		<b>178 044</b>		<b>136 845</b>
Concours bancaires		4 526		9 590
<b>Emprunts et concours bancaires *</b>		<b>206 758</b>		<b>170 230</b>

\* hors dette relative aux contrats de location-financement.

Les instruments financiers dérivés de taux d'intérêt sont présentés ci-après, à la valeur de marché :

en k€	2013	2012
Couverture de juste valeur	-	-
Couverture des flux de trésorerie	-137	1 041
Couverture d'investissement net	-	-
Dérivés non qualifiés de couverture	7 653	-
<b>Instruments financiers dérivés de taux</b>	<b>7 516</b>	<b>1 041</b>

Pour gérer ses risques et optimiser le coût de son endettement, le Groupe suit les anticipations de taux de marché et peut être amené à mettre en place des *swaps* de taux d'intérêt (taux fixe) n'excédant pas la durée et le montant de ses engagements réels. Au 31 décembre 2013, les *swaps* de taux peuvent être qualifiés de couverture, mais pas les *cross currency swaps*.

#### **Impacts spécifiques des couvertures des risques de change et de taux d'intérêt**

Les instruments financiers dérivés de change entrant dans une relation de couverture de flux de

trésorerie ont en général une maturité d'un an au maximum.

Les instruments financiers dérivés de taux d'intérêt sont destinés à couvrir des lignes de crédit ou des emprunts et ont donc une maturité au-delà de plusieurs années, compatible avec les flux couverts.

Au 31 décembre 2013, le montant des gains et pertes latents enregistrés en capitaux propres sur la période représente un gain net de 684 k€. La part inefficace comptabilisée en résultat au titre de ces couvertures de flux de trésorerie constitue une charge de 42 k€.

en k€	Nominal		Juste valeur positive		Juste valeur négative	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Contrat de change à terme	95 943	29 364	636	242	195	421
Options de change de gré à gré	7 383	1 009	99	4	112	3
<i>Swap</i> de devises croisées	59 530	36 161	7 653	-	-	476
<b>Instruments de change</b>	<b>162 856</b>	<b>66 534</b>	<b>8 388</b>	<b>246</b>	<b>307</b>	<b>900</b>
<i>Swap</i> de taux	41 500	73 000	-	-	137	565
Options de taux d'intérêt	-	-	-	-	-	-
<b>Instruments de taux d'intérêt</b>	<b>41 500</b>	<b>73 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>137</b>	<b>565</b>
<b>Instruments financiers dérivés</b>	<b>204 356</b>	<b>139 534</b>	<b>8 388</b>	<b>246</b>	<b>444</b>	<b>1 465</b>

#### **Risque d'approvisionnement**

Les matières premières et certains principes actifs entrant dans la composition des produits fabriqués par Virbac sont fournis par des tiers. Dans certains cas, le Groupe a également recours à des façonniers ou des partenaires industriels qui disposent de capacités ou maîtrisent des technologies particulières.

Dans la mesure du possible, Virbac diversifie ses sources d'approvisionnement en référencant plusieurs fournisseurs, tout en s'assurant que ces différentes sources présentent les caractéristiques de qualité et de fiabilité suffisantes.

Néanmoins, il existe pour certains approvisionnements ou certaines technologies des situations où la diversification est difficile voire impossible, pouvant ainsi

susciter un risque de rupture d'approvisionnement ou de pression sur les prix.

Pour limiter ces risques, le Groupe élargit autant que possible sa recherche de fournisseurs diversifiés et peut dans certains cas, sécuriser son approvisionnement en acquérant les technologies et capacités qui lui manquent et qui génèrent une dépendance trop forte. Cela a par exemple été le cas avec l'acquisition de la propriété industrielle et de l'outil de production de la matière protéique entrant dans la constitution du principal vaccin pour chats.



## A31. Composition du capital social de Virbac

	2012	Augmentations	Diminutions	2013
Nombre d'actions autorisées	8 458 000	-	-	8 458 000
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	8 458 000	-	-	8 458 000
Nombre d'actions émises et non entièrement libérées	-	-	-	-
Actions en circulation	8 420 197	11 835	-4 485	8 427 547
Actions d'autocontrôle	37 803	4 485	-11 835	30 453
Valeur nominale des actions	1,25 €	-	-	1,25 €
<b>Capital social de Virbac</b>	<b>10 572 500 €</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>10 572 500 €</b>

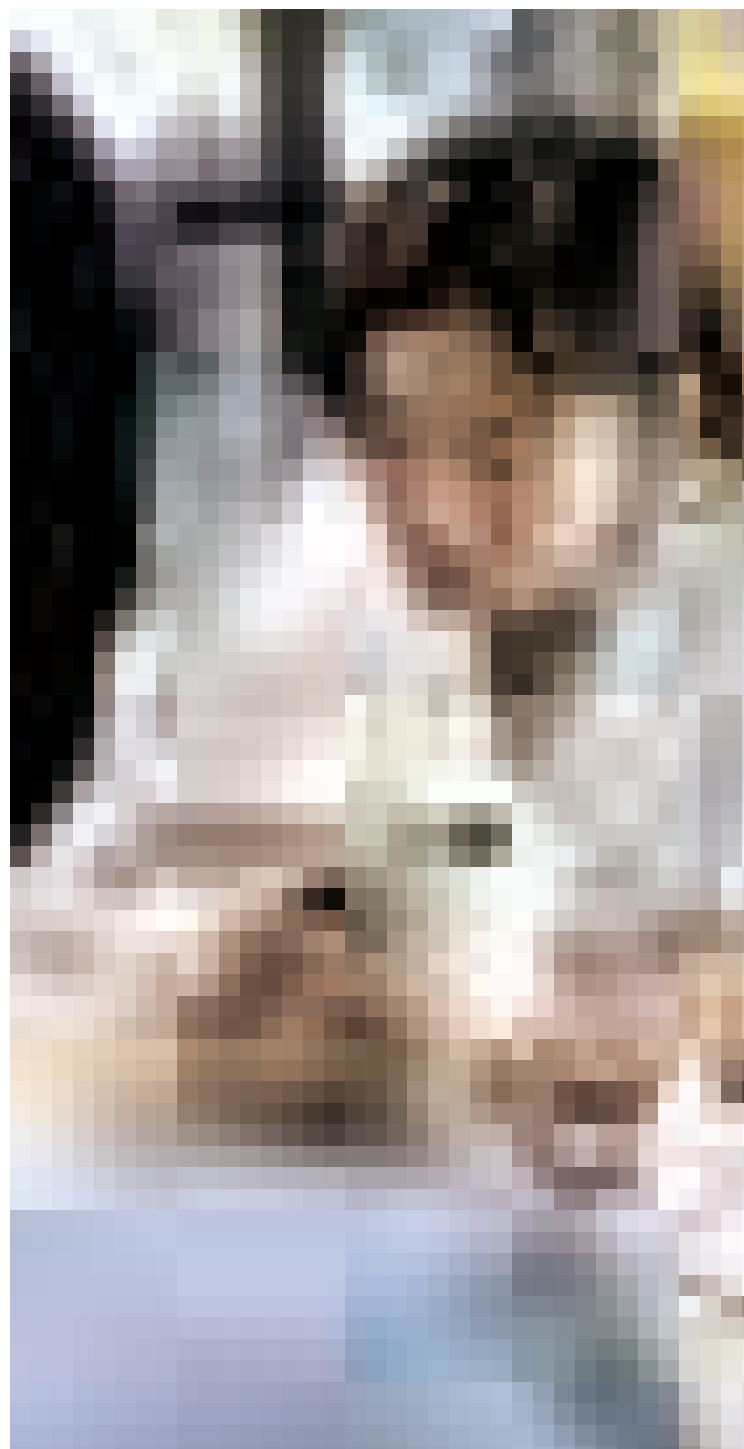
## A32. Attribution d'actions de performance

Le directoire, conformément à l'autorisation de l'assemblée générale, a consenti une attribution d'actions de performance de la société à certains salariés et dirigeants de Virbac et ses filiales.

### Juste valeur des plans d'actions de performance

Conformément à IFRS 2, ces plans ont été évalués dans les comptes consolidés de Virbac par référence à la juste valeur des titres attribués à la date de leur attribution, soit :

- pour le plan 2011, 1 160 000 € correspondant à 10 000 actions de 116,00 €. Ce montant a fait l'objet d'un étalement sur la durée de vesting de 30 mois. L'impact constaté dans le compte de résultat au 31 décembre 2013 est de 464 000 €, soit 12/30e de la charge totale ;
- pour le plan 2012, 1 196 000 € correspondant à 10 000 actions de 119,60 €. Ce montant a fait l'objet d'un étalement sur la durée de vesting de 30 mois. L'impact constaté dans le compte de résultat au 31 décembre 2013 est de 478 400 €, soit 12/30e de la charge totale.



## A33. Dividendes

En 2013, la société a distribué un dividende de 1,90 € par action au titre de l'exercice 2012. Au titre de l'exercice 2013, il sera proposé à l'assemblée générale d'attribuer un dividende net de 1,90 € par action de nominal de 1,25 €.

## A34. Effectifs

### Évolution des effectifs par zone géographique

	2013	2012	Variation
France	1 298	1 232	5,4%
Europe (hors France)	334	358	-6,7%
Amérique latine	927	762	21,7%
Amérique du Nord	365	355	2,8%
Asie	977	958	2,0%
Pacifique	312	288	8,3%
Afrique & Moyen-Orient	139	132	5,3%
<b>Effectifs</b>	<b>4 352</b>	<b>4 085</b>	<b>6,5%</b>

### Répartition des effectifs par fonction

	2013		2012	
Production	1 666	38,3%	1 465	35,9%
Administration	487	11,2%	500	12,2%
Commercial	1 739	40,0%	1 728	42,3%
Recherche & Développement	460	10,6%	392	9,6%
<b>Effectifs</b>	<b>4 352</b>	<b>100,0%</b>	<b>4 085</b>	<b>100,0%</b>

La hausse des effectifs du Groupe s'explique principalement par l'intégration des équipes de Santa Elena en Uruguay, qui représentent un effectif de 120 employés dont 79 en production.

## A35. Information relative au Dif (Droit individuel à la formation)

	Cumul au 01/01/2013	Consommation	Suppression	Acquisition	Disponibilité au 31/12/2013
Heures DIF	92 512	-2 954	-2 124	10 559	97 993

Toutes les demandes émises concernent des formations ayant un lien avec les métiers du Groupe.





## A36. Information sur les parties liées

### Rémunération des membres du conseil de surveillance

	2013		2012	
	Rémunération	Jetons de présence	Rémunération	Jetons de présence
Marie-Hélène Dick	95 000 €	21 000 €	90 000 €	19 000 €
Jeanine Dick	-	12 000 €	-	12 000 €
Pierre Madelpuech	-	21 000 €	-	19 000 €
Philippe Capron	-	24 000 €	-	22 000 €
Olivier Bohuon	-	21 000 €	-	19 000 €
Xavier Yon	-	-	-	19 000 €
<b>Total</b>	<b>95 000 €</b>	<b>99 000 €</b>	<b>90 000 €</b>	<b>110 000 €</b>

### Rémunération des membres du directoire

Au 31 décembre 2013 - Montants bruts dus au titre de l'exercice

	Rémunération fixe (y compris avantages en nature)	Rémunération liée aux mandats d'administrateurs dans des sociétés du Groupe	Rémunération variable	Rémunération totale
Éric Marée	318 088 €	70 000 €	50 000 €	<b>438 088 €</b>
Pierre Pagès	213 400 €	66 600 €	30 000 €	<b>310 000 €</b>
Christian Karst	211 398 €	45 000 €	52 000 €	<b>308 398 €</b>
Michel Garaudet	189 251 €	12 900 €	15 500 €	<b>217 651 €</b>
Sébastien Huron	216 476 €	-	66 400 €	<b>282 876 €</b>
Jean-Pierre Dick	38 781 €	-	16 000 €	<b>54 781 €</b>
<b>Total</b>	<b>1 187 394 €</b>	<b>194 500 €</b>	<b>229 900 €</b>	<b>1 611 794 €</b>

Au 31 décembre 2012 - Montants bruts dus au titre de l'exercice

	Rémunération fixe (y compris avantages en nature)	Rémunération liée aux mandats d'administrateurs dans des sociétés du Groupe	Rémunération variable	Rémunération totale
Éric Marée	303 688 €	70 400 €	180 000 €	<b>554 088 €</b>
Pierre Pagès	206 120 €	66 900 €	108 000 €	<b>381 020 €</b>
Christian Karst	203 316 €	45 000 €	96 000 €	<b>344 316 €</b>
Michel Garaudet	184 544 €	13 100 €	55 000 €	<b>252 644 €</b>
Jean-Pierre Dick	35 981 €	-	15 500 €	<b>51 481 €</b>
<b>Total</b>	<b>933 649 €</b>	<b>195 400 €</b>	<b>454 500 €</b>	<b>1 583 549 €</b>

Les rémunérations versées au titre de l'exercice 2013 correspondent à la rémunération fixe versée en 2013, à la rémunération liée aux mandats d'administrateurs dans des sociétés du Groupe versée en 2013, à la rémunération variable versée en 2014 au titre de 2013 et aux avantages en nature accordés en 2013 (véhicule de fonction).

### **Critères d'assiette de la part variable**

Chaque membre du directoire a un objectif de rémunération variable qui représente un pourcentage de sa rémunération fixe.

La rémunération variable des membres du directoire est essentiellement fonction des objectifs suivants :

- croissance du chiffre d'affaires ;
- croissance du résultat opérationnel courant ;
- maîtrise des stocks ;
- acquisitions significatives, pour le Groupe, de sociétés ou de produits (taille, contribution financière, importance stratégique).

### **Autres avantages**

En sus des différents éléments de rémunération, les membres du directoire bénéficient des avantages décrits ci-dessous.

#### ■ **Retraite**

Un plan de retraite supplémentaire à prestations définies (12,5% du traitement de référence et 22% en cas d'ancienneté supérieure à 30 ans) dont les conditions d'attribution sont les suivantes :

- ancienneté dans le Groupe supérieure à dix ans (dont neuf ans en tant que membre du directoire) ;
- être âgé d'au moins 60 ans ;
- achever sa carrière dans le Groupe.

L'augmentation de la provision liée aux régimes de retraite à cotisations définies est de 155 k€ dans l'exercice 2013, dont -331 k€ comptabilisés par résultat et 176 k€ par autres éléments du résultat global.

#### ■ **Indemnités de départ**

Les engagements pris par la société et les sociétés qu'elle contrôle au bénéfice de ses dirigeants en cas de révocation sont les suivants :

- Éric Marée : 483 000 € ;
- Pierre Pagès : 404 000 € ;
- Christian Karst : 326 000 €.

Le conseil de surveillance du 16 décembre 2011 a renouvelé les mandats des membres du directoire. Conformément aux dispositions de la loi du 21 août 2007, le conseil de surveillance, dans sa réunion du 5 mars 2012, a renouvelé les engagements pris par la société et les sociétés qu'elle contrôle en cas de cessation des fonctions du président du directoire, Éric Marée, et de certains membres du directoire, Pierre Pagès et Christian Karst.

Ces engagements ont été adoptés par l'assemblée générale du 18 juin 2012, et conformément aux recommandations de l'Afep-Medef, ils reprennent les mêmes conditions et modalités que celles fixées par le conseil de surveillance du 22 décembre 2008, à savoir : l'indemnité de départ ne pourra être versée qu'en cas de départ contraint, à l'initiative de la société.

Elles ne seront pas dues en cas de démission, de départ à la retraite ou de faute grave des mandataires sociaux concernés. Le montant de ces indemnités est sensiblement inférieur à la limite de deux ans de rémunération recommandée par l'Afep-Medef et soumise à la réalisation de conditions de performances exigeantes : ratio résultat opérationnel courant sur chiffre d'affaires des deux semestres précédant le départ du dirigeant, supérieur ou égal à 7%.

#### ■ **Attribution d'actions de performance**

Le directoire, conformément à l'autorisation de l'assemblée générale, consent depuis 2006 à certains salariés dirigeants de Virbac et ses filiales des attributions d'actions de performance.

Ces attributions sont soumises à la réalisation d'un objectif de performance lié à la rentabilité et à l'endettement net du Groupe qui a été ou sera constaté à l'issue des exercices 2008 à 2014.

Les actions de performance attribuées au titre des plans 2011 et 2012 s'élèvent pour chacun d'entre eux à 10 000 actions.

Au cours de l'exercice 2013, aucune action de performance n'a été attribuée.



Les attributions d'actions de performance accordées aux membres du directoire en 2011 et 2012 sont les suivantes :

	Nombre d'actions Plan 2011	Nombre d'actions Plan 2012
Éric Marée	1 150	1 130
Pierre Pagès	850	850
Christian Karst	820	820
Michel Garaudet	510	510
<b>Total</b>	<b>3 330</b>	<b>3 310</b>

Sébastien Huron, non membre du directoire lors de l'attribution des différents plans, a bénéficié de 520 actions de performance attribuées au titre du plan 2012.

### Partenariat

Un contrat de parrainage sportif a été signé entre la société Absolute Dreamer dont Jean-Pierre Dick est le gérant et la société Virbac dont Jean-Pierre Dick est membre du directoire.

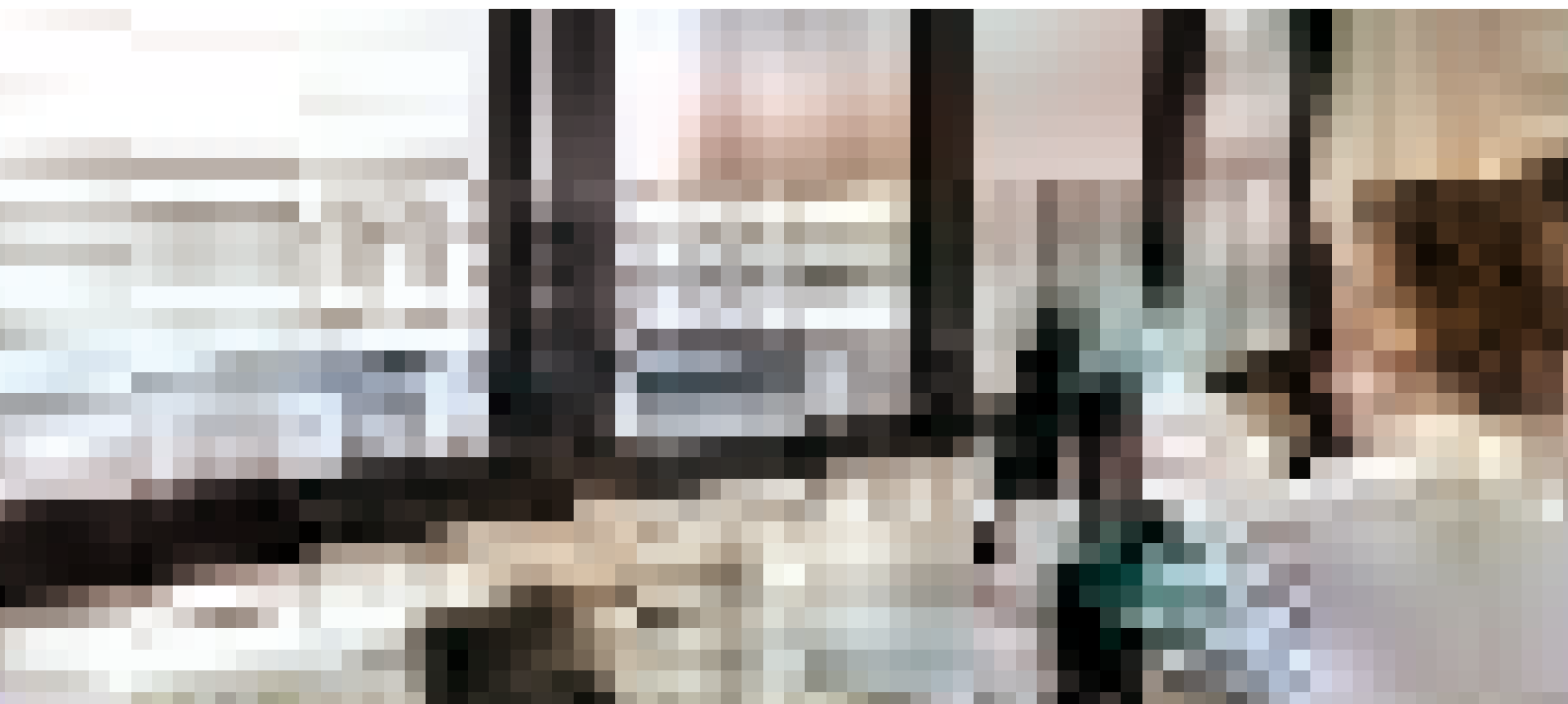
Ce partenariat a pour objectif de contribuer financièrement à la participation d'un voilier à diverses courses au large dont le Vendée Globe 2012 2013.

Un montant de 0,8 million € a été comptabilisé en charge sur l'exercice 2013 au titre de ce contrat.

## A37. Engagements hors-bilan

Les engagements hors-bilan correspondent à des cautions données par Virbac pour le compte de certaines de ses filiales. L'état des cautions accordées est présenté ci-après :

en k€	Garantie donnée auprès de	Date limite de validité	2013	2012
PP Manufacturing Corporation	NDNE 9/90 Corporate Center LLC	30/09/2020	2 632	3 120
<b>Cautions accordées</b>			<b>2 632</b>	<b>3 120</b>



## A38. Périmètre de consolidation

Raison sociale	Localité	Pays	2013		2012	
			Contrôle	Intégration	Contrôle	Intégration
<b>France</b>						
Virbac (société mère)	Carros	France	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Interlab	Carros	France	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Virbac France	Carros	France	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Virbac Distribution	Wissous	France	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Virbac Nutrition	Vauvert	France	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Dog N'Cat International **	Vauvert	France	-%	Globale	100,00%	Globale
Bio Vêto Test	La Seyne sur Mer	France	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Alfamed	Carros	France	99,70%	Globale	99,70%	Globale
<b>Europe (hors France)</b>						
Virbac Belgium SA	Wavre	Belgique	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Virbac Nederland BV *	Barneveld	Pays-Bas	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Virbac (Switzerland) AG	Glattbrugg	Suisse	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Virbac Ltd	Bury St. Edmunds	Royaume-Uni	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Virbac SRL	Milan	Italie	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Virbac Danmark A/S	Kolding	Danemark	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Virbac Pharma Handelsgesellschaft mbH	Bad Oldesloe	Allemagne	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Virbac Tierarzneimittel GmbH	Bad Oldesloe	Allemagne	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Virbac SP zoo	Varsovie	Pologne	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Virbac Hellas SA	Agios Stefanos	Grèce	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Animedica SA	Agios Stefanos	Grèce	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Virbac España SA	Barcelone	Espagne	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Virbac Österreich GmbH	Vienne	Autriche	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Virbac de Portugal Laboratorios Lda	Almerim	Portugal	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Vetz GmbH	Hanovre	Allemagne	23,99%	Équivalence	23,99%	Équivalence
<b>Amérique du Nord</b>						
Virbac Corporation *	Fort Worth	États-Unis	100,00%	Globale	100,00%	Globale
PP Manufacturing Corporation	Framingham	États-Unis	100,00%	Globale	100,00%	Globale

\* Paliers pré-consolidés

\*\* Entité qui a fait l'objet d'une TUP en 2013



Raison sociale	Localité	Pays	2013		2012	
			Contrôle	Intégration	Contrôle	Intégration
<b>Amérique latine</b>						
Virbac do Brasil Industria e Comercio Ltda	São Paulo	Brésil	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Virbac Mexico SA de CV	Guadalajara	Mexique	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Laboratorios Virbac Mexico SA de CV	Guadalajara	Mexique	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Inmobiliara Virbac Mexico SA de CV	Guadalajara	Mexique	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Virbac Colombia Ltda	Bogota	Colombie	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Laboratorios Virbac Costa Rica SA	San José	Costa Rica	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Virbac Chile SpA	Santiago	Chili	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Virbac Patagonia Ltda	Santiago	Chili	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Holding Salud Animal SA	Santiago	Chili	51,00%	Globale	51,00%	Globale
Centro Veterinario y Agricola Ltda	Santiago	Chili	51,00%	Globale	51,00%	Globale
Farquimica SpA	Santiago	Chili	51,00%	Globale	51,00%	Globale
Bioanimal Corp SpA	Santiago	Chili	51,00%	Globale	- %	-
Productos Quimicos Ehlinger	Santiago	Chili	51,00%	Globale	- %	-
Centrovet Inc	Allegheny	États-Unis	51,00%	Globale	- %	-
Centrovet Argentina	Buenos Aires	Argentine	51,00%	Globale	- %	-
Santa Elena SA	Montevideo	Uruguay	99,17%	Globale	30,00%	Équivalence
<b>Asie</b>						
Virbac Trading (Shanghai) Co. Ltd	Shanghai	Chine	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Virbac H.K. Trading Limited	Hong Kong	Hong Kong	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Virbac Korea Co. Ltd	Séoul	Corée du Sud	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Virbac (Thailand) Co. Ltd	Bangkok	Thaïlande	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Virbac Taiwan Co. Ltd	Taipei	Taiwan	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Virbac Philippines Inc.	Pasig City	Philippines	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Virbac Japan Co. Ltd	Osaka	Japon	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Virbac Asia Pacific Co. Ltd	Bangkok	Thaïlande	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Virbac Vietnam Co. Ltd	Ho Chi Minh Ville	Vietnam	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Virbac Animal Health India Private Limited	Mumbai	Inde	100,00%	Globale	100,00%	Globale
SBC Virbac Limited *	Hong Kong	Hong Kong	49,00%	Équivalence	49,00%	Équivalence
<b>Pacifique</b>						
Virbac (Australia) Pty Ltd *	Milperra	Australie	100,00%	Globale	100,00%	Globale
Virbac New Zealand Limited	Auckland	Nouvelle Zélande	100,00%	Globale	100,00%	Globale
<b>Afrique &amp; Moyen-Orient</b>						
Virbac RSA (Proprietary) Ltd *	Centurion	Afrique du Sud	100,00%	Globale	100,00%	Globale

\* Paliers pré-consolidés

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Virbac, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directeur. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Nice et Marseille, le 24 mars 2014  
Les commissaires aux comptes

**Novances-David & Associés**  
Christian Dechant

**Deloitte & Associés**  
Hugues Desgranges

## JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

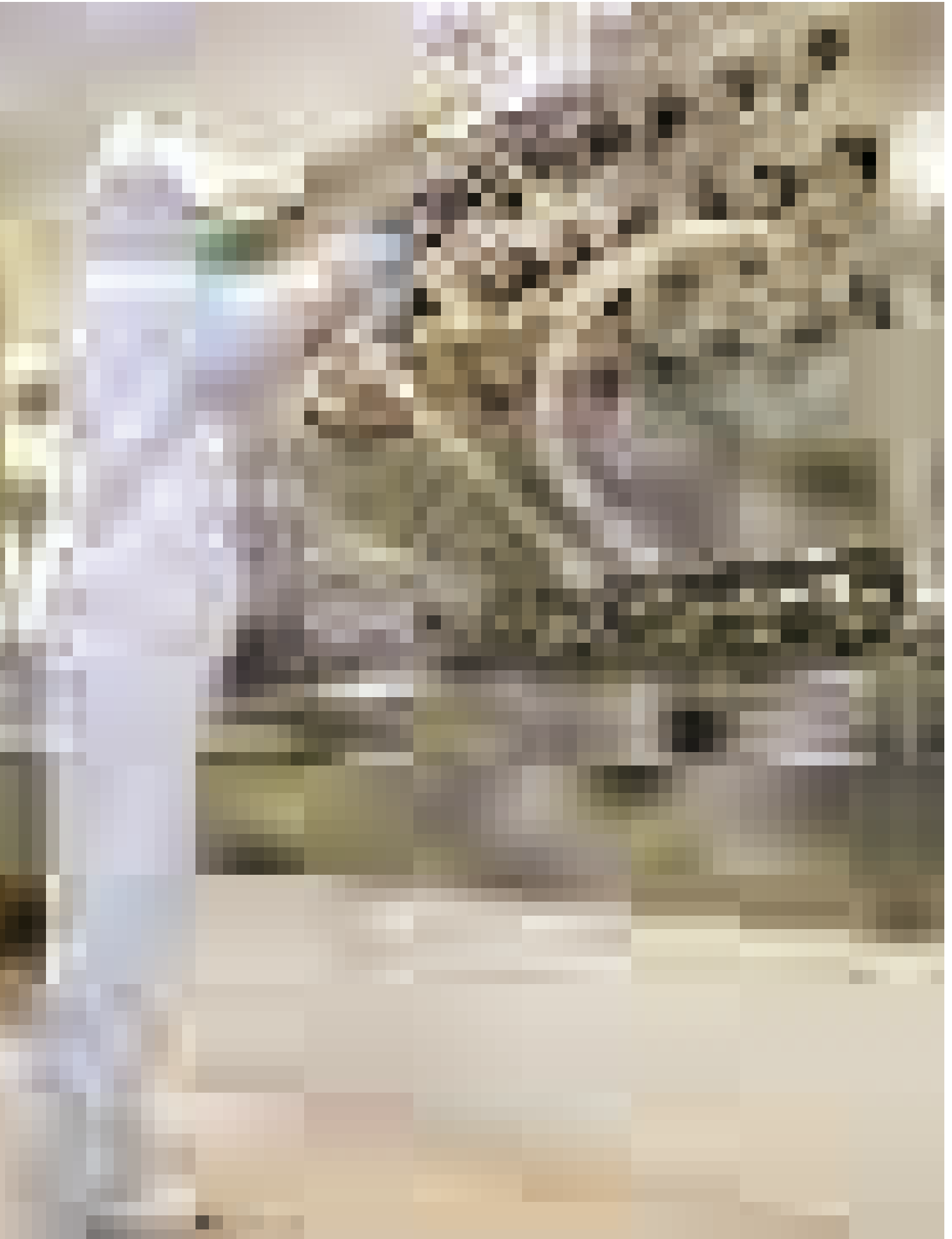
Les goodwill et les immobilisations incorporelles, dont les montants nets figurant au bilan au 31 décembre 2013 s'établissent respectivement à 133,5 millions d'euros et 198,2 millions d'euros, ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans la note "Principes et méthodes comptables" de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests fondés sur la valeur d'utilité, et contrôlé la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis pour chacune des activités ou divisions sous le contrôle du Groupe et nous avons vérifié que le paragraphe "Goodwill" de la note "Principes et méthodes comptables" de l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.



# Comptes sociaux

## ÉTATS FINANCIERS

### Bilan – Actif

en k€	Notes	Montant brut	Amortissements et provisions	2013 Montant net	2012 Montant net
Concessions, brevets, licences et marques		50 007	27 360	22 647	24 691
Autres immobilisations incorporelles		37 551	26 728	10 823	10 539
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>B1</b>	<b>87 558</b>	<b>54 088</b>	<b>33 470</b>	<b>35 230</b>
Terrains		1 791	-	1 791	1 783
Constructions		80 846	47 584	33 262	31 067
Installations techniques, matériels et outillages industriels		68 799	43 525	25 274	24 736
Autres immobilisations corporelles		3 845	3 108	737	637
Avances et en-cours		26 973	-	26 973	17 432
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>B2</b>	<b>182 254</b>	<b>94 217</b>	<b>88 037</b>	<b>75 655</b>
Participations et créances rattachées		248 326	-	248 326	239 312
Autres titres immobilisés		-	-	-	-
Prêts		82 067	-	82 067	61 860
Autres immobilisations financières		346	-	346	349
<b>Immobilisations financières</b>	<b>B3</b>	<b>330 739</b>	<b>-</b>	<b>330 739</b>	<b>301 521</b>
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>600 551</b>	<b>148 305</b>	<b>452 246</b>	<b>412 406</b>
Matières premières		23 369	326	23 043	17 735
En-cours de production		10 569	1 366	9 203	9 593
Produits intermédiaires et finis		9 139	969	8 170	6 647
<b>Stocks et en-cours</b>	<b>B4</b>	<b>43 077</b>	<b>2 661</b>	<b>40 416</b>	<b>33 975</b>
Créances clients et comptes rattachés		51 638	127	51 511	47 783
Personnel		92	-	92	100
Impôts sur les bénéfices		17 408	-	17 408	9 531
Autres impôts et taxes		4 586	-	4 586	4 765
Autres créances		1 219	-	1 219	871
<b>Valeurs réalisables</b>	<b>B5</b>	<b>74 943</b>	<b>127</b>	<b>74 816</b>	<b>63 050</b>
Avances et acomptes versés		361	-	361	399
Valeurs mobilières de placement	<b>B6</b>	5 093	-	5 093	5 964
Disponibilités	<b>B7</b>	110	-	110	644
<b>Valeurs disponibles</b>		<b>5 564</b>	<b>-</b>	<b>5 564</b>	<b>7 007</b>
Charges constatées d'avance		2 799	-	2 799	2 502
Charges à répartir sur plusieurs exercices		-	-	-	-
Écart de conversion actif		2 395	-	2 395	626
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>B8</b>	<b>5 194</b>	<b>-</b>	<b>5 194</b>	<b>3 128</b>
<b>Total actif</b>		<b>729 329</b>	<b>151 093</b>	<b>578 236</b>	<b>519 566</b>





## Bilan – Passif

en k€	Notes	2013	2012
Capital social		10 573	10 573
Primes d'émission		6 534	6 534
Réserve légale		1 089	1 089
Réserves réglementées		36 287	36 287
Autres réserves		36 396	36 396
Report à nouveau		135 285	115 144
Résultat de l'exercice		33 957	36 156
Provisions réglementées		19 343	16 993
<b>Capitaux propres</b>	<b>B9</b>	<b>279 464</b>	<b>259 172</b>
Avances conditionnées		-	-
<b>Autres fonds propres</b>		-	-
Provisions pour risques généraux		7 688	7 076
Provisions pour pertes de change		2 395	626
Provisions pour litiges		-	-
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>B10</b>	<b>10 083</b>	<b>7 702</b>
Emprunts obligataires		-	-
Emprunts bancaires		160 500	119 000
Découverts bancaires courants		6 764	7 655
Concours bancaires courants		-	-
Emprunts et dettes financières diverses		10 935	26 242
Emprunts et dettes financières associées		44 288	40 856
<b>Dettes financières</b>	<b>B5 &amp; B11</b>	<b>222 487</b>	<b>193 753</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		43 531	35 845
Personnel		9 750	10 325
Organismes sociaux		8 825	8 638
Impôts sur les bénéfices		-	-
Taxe sur la valeur ajoutée		11	39
Autres impôts et taxes		3 109	3 134
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		194	144
Autres dettes		296	452
<b>Dettes d'exploitation</b>	<b>B5</b>	<b>65 716</b>	<b>58 577</b>
Produits constatés d'avance		472	304
Écarts de conversion passif	<b>B8</b>	14	58
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>B12</b>	<b>486</b>	<b>362</b>
<b>Total passif</b>		<b>578 236</b>	<b>519 566</b>

# Compte de résultat

en k€	Notes	2013	2012	Variation
Production vendue : biens et services		232 796	231 214	
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>R1</b>	<b>232 796</b>	<b>231 214</b>	<b>0,7%</b>
Production stockée		2 462	3 689	
Subventions d'exploitation		243	10	
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		3 016	2 675	
Autres produits d'exploitation		1 251	829	
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>R2</b>	<b>6 972</b>	<b>7 203</b>	<b>-3,2%</b>
Achats de marchandises		-22 379	-19 715	
Achats de matières premières et autres approvisionnements		-58 150	-54 603	
Variation des stocks d'approvisionnements		4 848	51	
Autres achats et charges externes		-70 871	-66 810	
Impôts, taxes et versements assimilés		-6 625	-6 744	
Salaires et traitements		-47 776	-45 058	
Charges sociales		-23 628	-23 156	
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations		-13 223	-12 091	
Dotations aux provisions sur actif circulant		-2 768	-1 860	
Dotations aux provisions pour risques et charges		-482	-924	
Autres charges d'exploitation		-2 875	-2 972	
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>R2</b>	<b>-243 929</b>	<b>-233 882</b>	<b>4,3%</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-4 161</b>	<b>4 535</b>	<b>-191,8%</b>
Produits de participations		35 892	32 139	
Autres intérêts et produits assimilés		6 629	1 024	
Reprises sur provisions et transferts de charges		626	14	
Différences positives de change		2 601	3 030	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1	8	
<b>Produits financiers</b>	<b>R3</b>	<b>45 749</b>	<b>36 215</b>	<b>26,3%</b>
Dotations aux amortissements et aux provisions		-2 395	-626	
Intérêts et charges assimilées		-5 210	-2 532	
Différences négatives de change		-3 432	-2 761	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	-	
<b>Charges financières</b>	<b>R3</b>	<b>-11 037</b>	<b>-5 919</b>	<b>86,5%</b>
<b>Résultat financier</b>		<b>34 712</b>	<b>30 296</b>	<b>14,6%</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>		<b>30 551</b>	<b>34 831</b>	<b>-12,3%</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		560	13	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		779	4 215	
Reprises sur provisions et transferts de charges		5 413	3 870	
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>R4</b>	<b>6 752</b>	<b>8 098</b>	<b>-16,6%</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		-280	-143	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		-2 383	-3 532	
Dotations aux amortissements et provisions		-7 503	-7 672	
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>R4</b>	<b>-10 166</b>	<b>-11 347</b>	<b>-10,4%</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>-3 414</b>	<b>-3 249</b>	<b>5,1%</b>
Participation et intéressement des salariés		-1 854	-2 050	
Impôts sur les bénéfices	<b>R5</b>	8 674	6 624	
<b>Résultat net</b>		<b>33 957</b>	<b>36 156</b>	<b>-6,1%</b>



## Tableau de flux de trésorerie

en k€	2013	2012
<b>Résultat net</b>	<b>33 957</b>	<b>36 156</b>
Élimination des amortissements et provisions	18 021	17 972
Élimination des résultats de cessions	661	-1 346
Autres produits et charges sans incidence de trésorerie	1 042	-806
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>53 681</b>	<b>51 976</b>
Incidence de la variation nette des stocks	-6 441	-3 308
Incidence de la variation nette des créances clients	-4 108	-2 593
Incidence de la variation nette des dettes fournisseurs	7 736	4 162
Incidence de la variation nette des autres créances et dettes	-7 109	499
<b>Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>-9 922</b>	<b>-1 240</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>43 759</b>	<b>50 736</b>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-3 952	-3 213
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-20 118	-17 058
Acquisitions d'immobilisations financières	-35 492	-90 304
Cessions d'immobilisations	4 731	5 983
<b>Flux net affecté aux investissements</b>	<b>-54 831</b>	<b>-104 592</b>
Dividendes versés par la société mère	-16 049	-14 748
Augmentations/réductions de capital	-	-
Prime de fusion	-	-
Autres augmentations liées à la fusion	-	-
Subventions d'investissements	-	-
Autres fonds propres	-	-
Émissions/remboursements nets d'emprunts	29 380	70 867
<b>Flux net provenant du financement</b>	<b>13 331</b>	<b>56 119</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>2 259</b>	<b>2 263</b>

### Contrôle de la variation de trésorerie

en k€	2013	2012
Solde de trésorerie à l'ouverture	116	-2 147
Solde de trésorerie à la clôture	2 375	116
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>2 259</b>	<b>2 263</b>

## ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

### Événements significatifs de l'exercice

En décembre 2013, le nouveau bâtiment dédié à la production des injectables stériles à Carros a obtenu la certification GMP (*Good Manufacturing Practices*) Europe auprès de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation de l'environnement et du travail (Anses). La mise en route opérationnelle de cette nouvelle usine devrait débuter avec la production du premier lot commercial au premier trimestre 2014.

Virbac a racheté en septembre 69,175% du capital de la société uruguayenne Santa Elena pour un montant de 11 996 K€ portant ainsi sa participation à 99,175% au total. Cette société est spécialisée dans le domaine des vaccins destinés aux animaux de production.

La société a bénéficié du CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi) pour un montant de 751 k€ provisionné en 2013 en moins des charges de personnel suite à la recommandation de l'ANC (Autorité des Normes Comptables). Ce crédit d'impôt sera utilisé sur l'exercice 2014, Virbac communiquera donc sur son utilisation dans l'annexe 2014.

### Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 sont élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du plan comptable général 2005. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que des règlements CRC (Comité de la réglementation comptable) relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicable à la clôture de l'exercice.

#### Immobilisations incorporelles

Cette rubrique comprend les fonds de commerces, AMM, brevets, licences acquis par la société ainsi que les frais de dépôt de marques externes qui sont enregistrés et figurent à l'actif du bilan pour leur valeur d'origine tant que ces marques sont exploitées. Ces immobilisations sont valorisées au coût historique d'acquisition qui correspond au prix d'achat et aux frais accessoires.

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition ou à la production des immobilisations ne sont pas capitalisés. Les brevets, licences et concessions

sont amortis linéairement sur la durée de vie économique lorsque celle-ci peut être estimée.

La perte éventuelle de valeur des actifs incorporels est étudiée au moins une fois par an. Un test de dépréciation est effectué indépendamment de tout indice de perte de valeur. Il combine une approche par valeur de marché (estimation de la juste valeur) et une approche par flux de trésorerie futurs (estimation de la valeur d'utilité). Les flux de trésorerie sont calculés sur la base d'estimations pouvant aller de cinq à vingt ans. Le taux d'actualisation utilisé pour ces calculs est de 7,5%.

Les autres immobilisations incorporelles incluent notamment les logiciels informatiques :

- les logiciels bureautiques standards sont amortis linéairement, dès leur inscription à l'actif, sur quatre ans, ce qui correspond à leur durée de vie économique ;
- les dépenses relatives aux projets informatiques, qui incluent en plus des coûts d'acquisition de licences d'importantes dépenses de consultants, sont portées à l'actif au fur et à mesure de leur engagement. Ces projets informatiques font l'objet d'un amortissement linéaire, démarrant à compter de la mise en exploitation du système d'information.

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charges pour leur totalité.

#### Durée d'amortissement des immobilisations incorporelles

Marques	non amortissables
Brevets, licences et savoir-faire	entre 10 et 15 ans
AMM	entre 10 et 15 ans
Droits de distribution	durée du contrat
Programmes informatiques	4 ans
Programmes informatiques Movex	entre 7 et 14 ans
Autres immobilisations incorporelles	entre 4 et 10 ans

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et comprennent les frais accessoires. Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition ou à la production des immobilisations ne sont pas capitalisés.

La société applique, depuis l'exercice 2005, le règlement CRC 2002-10 sur les amortissements et les dépréciations.

La société procède de la manière suivante :

- ventilation par composants des constructions (bâtiments et agencements) ;
- ventilation par composants du matériel industriel de valeur brute supérieure à 50 k€ ;
- définition des plans d'amortissements en fonction des durées d'utilité.



Les durées d'amortissements appliquées correspondent aux durées de vie économique, synthétisées dans le tableau ci-après.

Pour autant, la société continue d'utiliser les durées d'usage définies par l'administration fiscale et pratique, quand cela est possible, le mode d'amortissement dégressif. Les différences résultant de l'application de modes et durées d'amortissements fiscaux spécifiques, y compris l'amortissement dégressif, sont comptabilisées en amortissements dérogatoires.

#### Durée d'amortissement des immobilisations corporelles

Bâtiments	entre 10 et 40 ans
Aménagements	entre 10 et 20 ans
Équipements	entre 5 et 20 ans
Autres immobilisations corporelles	entre 4 et 10 ans

## Immobilisations financières

### Titres de participation

Les titres de participation correspondent pour l'essentiel aux investissements en capital dans les filiales et sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, hors frais accessoires. Les frais accessoires d'acquisition comptabilisés en charges sur l'exercice sont retraités fiscalement et leur déduction est étalée sur cinq ans.

À la clôture de chaque exercice, une provision est éventuellement constituée pour tenir compte de la dépréciation de la valeur des titres d'une filiale. Cette provision est constituée en fonction de la valeur des titres au bilan et de la juste valeur qui tient compte des éléments suivants :

- quote-part de la situation nette sociale de la filiale ;
- flux de trésorerie prévisionnels, actualisés à 7,5%.

### Autres immobilisations financières

Les prêts aux filiales sont comptabilisés au coût historique. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur, du fait d'un événement intervenu après la comptabilisation initiale de l'actif.

## Valeurs d'exploitation

Les stocks de matières premières sont valorisés au coût moyen pondéré, le coût d'acquisition comprenant tous les frais accessoires d'achat.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque les produits deviennent périmés ou inutilisables ou encore lorsqu'il existe une probabilité pour que ces produits ne soient pas utilisables avant leur date de péremption.

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés à leur coût réel de fabrication incluant les coûts directs et indirects de production. Une provision pour dépréciation des produits finis est

pratiquée lorsque la valeur de réalisation ou les perspectives de vente de ces produits, appréciées en fonction du marché, apparaissent inférieures à la valeur brute de l'inventaire.

Un stock de pièces détachées est également valorisé à la clôture de l'exercice. Une dépréciation peut être constatée en fonction de l'ancienneté des pièces et des probabilités d'utilisation sur le matériel.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont le cas échéant dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles seraient susceptibles de donner lieu.

Les ventes sont comptabilisées au moment du transfert de propriété, qui se produit normalement au moment de la livraison du bien.

## Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les plus-values latentes sur les titres du portefeuille ne sont pas comptabilisées dans le résultat comptable de l'exercice. Une provision pour dépréciation des titres est comptabilisée le cas échéant si leur valeur de réalisation devient inférieure à leur coût d'achat. En matière d'OPCVM (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières), la valeur de réalisation correspond de la valeur de marché à la date de clôture. Les actions propres sont valorisées à leur coût d'acquisition. Pour les plans d'attribution d'actions de performance, une provision est constituée sur la période d'acquisition des droits.

## Disponibilités

Les liquidités en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change et les écarts de conversion sont compris dans le résultat de l'exercice.

## Écarts de conversion

Les écarts de conversion résultent de la valorisation des dettes et créances en monnaies étrangères à la zone euro au cours de la date de clôture ou le cas échéant au cours de couverture.

Les pertes latentes entraînent la constitution d'une provision pour perte de change lorsque le cours n'a pas été définitivement assuré par des opérations à terme. Les gains latents ne concourent pas au résultat de l'exercice.

## Provisions

Elles sont destinées à couvrir les charges et les litiges connus (risques de change, prestations de retraite complémentaire des dirigeants, indemnités de fin de carrière du personnel, litiges commerciaux) ainsi que des risques économiques généraux qui font l'objet d'une évaluation (risques produits, réglementaires et fiscaux, litiges potentiels).

## Avantages du personnel

### ■ Régimes de retraite à cotisations définies

Les avantages liés à des régimes à cotisations définies sont inscrits en charges lorsqu'ils sont encourus.

### ■ Régimes de retraite à prestations définies

Les engagements du Groupe résultant de régimes de retraite à prestations définies sont déterminés en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. L'évaluation de ces engagements a lieu à chaque date de clôture. Le modèle de calcul des engagements est basé sur un certain nombre d'hypothèses actuarielles. Le taux d'actualisation retenu est déterminé par référence au taux de rendement des obligations privées de première qualité (entreprises notées "AA"). Les engagements du Groupe font l'objet d'une dette au bilan pour leur montant net du fonds qui a été constitué auprès d'un assureur. Les écarts actuariels sont constatés immédiatement en résultat.

## Produits d'exploitation

Les ventes sont comptabilisées comme suit :

- les ventes de biens sont comptabilisées lors de la livraison des biens et du transfert du titre de propriété ;

- les transactions impliquant des prestations de services sont comptabilisées sur la période au cours de laquelle les services sont rendus.

## Charges et produits financiers

Les produits financiers proviennent majoritairement des dividendes reçus des filiales et des revenus de placement de la trésorerie disponible. Les plus-values latentes sur placements monétaires en OPCVM ne sont pas comptabilisées dans le résultat comptable de l'exercice mais seulement lors de la cession des titres.

Une provision pour dépréciation des titres est éventuellement constatée lorsque la situation financière de la filiale le justifie (cf. note B3).

## Impôts sur les sociétés

Virbac et toutes les filiales françaises (Virbac France, Alfamed, Interlab, Virbac Distribution, Virbac Nutrition, Bio Vêto Test) relèvent, en matière d'impôt sur les sociétés, du régime d'intégration fiscale institué par l'article 68 de la loi du 30 décembre 1987.

Chaque société constate en charge l'impôt afférent à ses propres résultats et conserve le droit d'utiliser dans le futur d'éventuels déficits.

Virbac, en tant que seule société redevable de l'impôt, comptabilise la dette ou la créance vis-à-vis du Trésor Public pour l'ensemble du groupe fiscal.

# NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

## B1. Immobilisations incorporelles

en k€	2012	Augmentations	Diminutions	Reclassements	2013
Marques et frais de dépôt de marques	5 332	-	-	-	5 332
Brevets et licences	16 227	-	-	-	16 227
Autorisation de mise sur le marché (AMM)	26 147	-	-	-	26 147
Noms de domaine	4	-	-	-	4
Droits de distribution	473	-	-	-	473
Fonds de commerce	442	-	-	-	442
Autres immobilisations incorporelles	1 824	-	-	-	1 824
Programmes informatiques	31 537	1 666	-	298	33 501
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	2 062	2 286	-442	-298	3 608
<b>Valeur brute</b>	<b>84 048</b>	<b>3 952</b>	<b>-442</b>	<b>-</b>	<b>87 558</b>
Amortissements	-42 231	-5 309	-	-	-47 540
Provisions	-6 587	-274	313	-	-6 548
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>-48 818</b>	<b>-5 583</b>	<b>313</b>	<b>-</b>	<b>-54 088</b>
<b>Valeur nette</b>	<b>35 230</b>	<b>-1 631</b>	<b>-129</b>	<b>-</b>	<b>33 470</b>



Les principaux brevets, licences et AMM sont les suivants (valeurs brutes) :

- brevet Alpha Laval pour 2 479 k€ ;
- brevet FeLV pour 2 628 k€ ;
- brevet Alizine pour 2 592 k€ ;
- brevet Antigenics pour 3 394 k€ ;
- brevet Oridan pour 3 000 k€ ;
- AMM romifidine pour 6 000 k€ (valeur nette après dépréciation : 15 k€) ;
- AMM doxycycline 50% pour 690 k€ (valeur nette après dépréciation et amortissement : nulle) ;
- AMM Schering-Plough pour 18 334 k€.

Le fonds de commerce d'une valeur de 442 k€ est complètement amorti depuis le 31 décembre 2008.

## B2. Immobilisations corporelles

en k€	2012	Augmentations	Diminutions	Reclassements	2013
Terrains	1 783	8	-	-	1 791
Constructions	75 060	2 700	-	3 085	80 845
Matériels, outillages, équipements	64 073	3 333	-320	1 713	68 799
Autres immobilisations corporelles	3 666	180	-1	-	3 845
Immobilisations en cours	12 762	12 747	-24	-4 798	20 687
Immobilisations factures à recevoir	3 247	3 713	-3 247	-	3 713
Avances et acomptes	1 423	1 150	-	-	2 573
<b>Valeur brute</b>	<b>162 014</b>	<b>23 831</b>	<b>-3 592</b>	<b>-</b>	<b>182 253</b>
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-43 993	-3 590	-	-	-47 583
Matériels, outillages, équipements	-39 336	-5 210	1 021	-	-43 525
Autres immobilisations corporelles	-3 029	-80	1	-	-3 108
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
Immobilisations factures à recevoir	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>-86 358</b>	<b>-8 880</b>	<b>1 022</b>	<b>-</b>	<b>-94 216</b>
Terrains	1 783	8	-	-	1 791
Constructions	31 067	-890	-	3 085	33 262
Matériels, outillages, équipements	24 737	-1 877	701	1 713	25 274
Autres immobilisations corporelles	637	100	-	-	737
Immobilisations en cours	12 762	12 747	-24	-4 798	20 687
Immobilisations factures à recevoir	3 247	3 713	-3 247	-	3 713
Avances et acomptes	1 423	1 150	-	-	2 573
<b>Valeur nette</b>	<b>75 656</b>	<b>14 951</b>	<b>-2 570</b>	<b>-</b>	<b>88 037</b>

De nombreux investissements ont été réalisés au cours de l'exercice sur les différents sites.

Certains travaux ont été mis en service, notamment :

- nouvelle usine de Vauvert (phase 1) pour 707 k€ ;
- unité de production Bio4 pour 3 757 k€.

D'autres sont toujours en cours :

- nouveau bâtiment pour la production des injectables et ses installations techniques pour 17 638 k€, dont la mise en exploitation est prévue pour le premier trimestre 2014 ;
- nouvelle usine de Vauvert (phase 2) pour 826 k€.

De gros matériels ont été achetés ou mis en service, comme par exemple :

- centrale de traitement d'eau hautement purifiée pour 255 k€ ;
- outillages de format pour thermoformeuse d'une valeur de 307 k€ ;
- divers matériels pour l'usine des injectables d'un montant de 290 k€ ;
- compteur particulaire pour 138 k€.

Une provision pour dépréciation de matériels a été comptabilisée en charge exceptionnelle sur l'exercice 2012 et s'est poursuivie sur 2013 concernant des systèmes de filtration mis hors exploitation pour 618 k€ et du matériel non utilisé pour 349 k€.

## B3. Immobilisations financières

en k€	2012	Augmentations	Diminutions	Reclassements	2013
Participations	237 697	14 059	-4 128	-	247 628
Créances rattachées	1 615	-	-917	-	698
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	62 209	21 433	-1 229	-	82 413
<b>Valeur brute</b>	<b>301 521</b>	<b>35 492</b>	<b>-6 274</b>	<b>-</b>	<b>330 739</b>
Dépréciation des immobilisations financières	-	-	-	-	-
<b>Provisions</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Valeur nette</b>	<b>301 521</b>	<b>35 492</b>	<b>-6 274</b>	<b>-</b>	<b>330 739</b>

### Mouvements des titres de participation

Virbac a procédé au rachat des titres de la société uruguayenne Santa Elena pour la somme de 11 996 k€, elle porte ainsi sa participation dans la société à 99,175% contre 30% auparavant. Plusieurs filiales ont fait l'objet d'augmentation de capital : Virbac Brésil pour 590 k€, Virbac Trading (Shanghai) pour 700 k€, Virbac Japon pour 752 k€.

en k€	2013
Santa Elena SA	11 996
Virbac do Brasil Indústria e Comércio Ltda	590
Virbac Japan Co. Ltd	752
Virbac Trading (Shanghai) Co. Ltd	700
SBC Virbac Limited	21
<b>Augmentations de capital, acquisitions &amp; créations</b>	<b>14 059</b>

Les titres de la société Dog N'Cat International ont été cédés à la société Virbac Nutrition pour une valeur globale de 491 k€, générant une moins-value comptable de 81 k€. Virbac a également obtenu le remboursement de titres privilégiés qu'elle détenait de la société Virbac Inde pour un montant de 2 477 k€, une perte de change de 1 079 k€ relative à cette opération a été constatée dans les comptes de l'exercice.

en k€	2013
Dog N'Cat International	-572
Virbac Animal Health India Private Limited	-3 556
<b>Cessions, remboursements</b>	<b>-4 128</b>

Virbac a reçu un remboursement de prime d'émission de la société PP Manufacturing Corporation pour un montant de 1 223 k€ qui a été comptabilisé en produits financiers sur l'exercice.

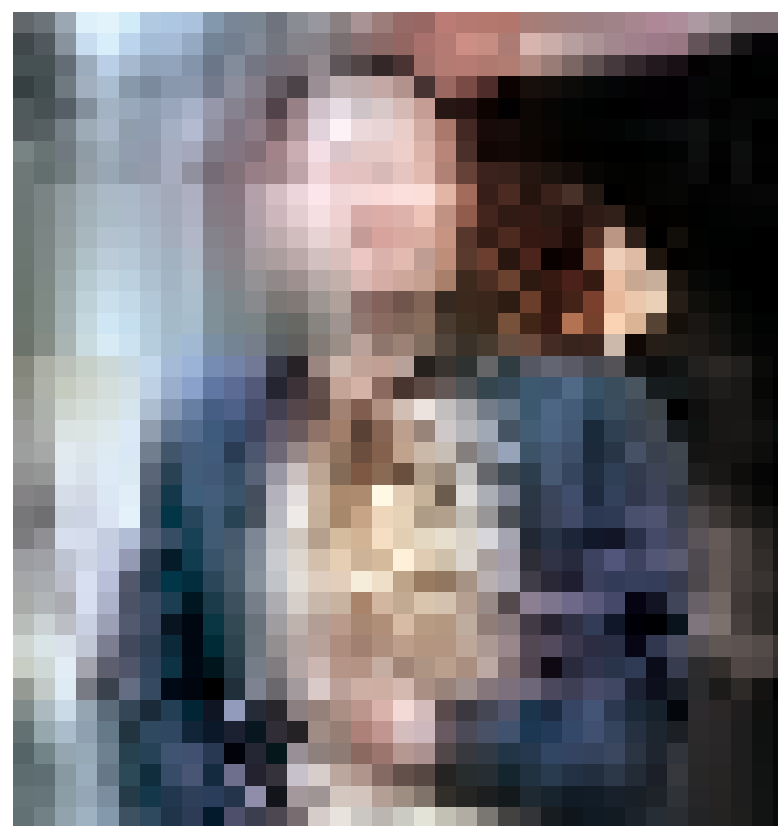
### Autres immobilisations financières

L'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2013 a autorisé la société Virbac à procéder à des rachats de ses propres actions sur le fondement de l'article L225-209 du Code de commerce, conformément à la note d'information publiée dans la presse économique du 04 juin 2013 et disponible sur le site de l'AMF.

Le poste « Autres immobilisations financières » comprend par ailleurs les prêts aux filiales, à savoir :

- Virbac Nouvelle-Zélande pour 11 999 k€ ;
- Virbac Chile pour 61 377 k€ ;
- SBC Virbac pour 3 665 k€ ;
- Santa Elena pour 748 k€.

Ces prêts, effectués en devises locales, font l'objet de couvertures de change sur leurs totalités à l'exception du prêt de Virbac Chile couvert partiellement pour un montant de 47 531 k€.







## B4. Stocks et en-cours

en k€	2013 Brut	2012 Brut	Variation de stocks des matières premières et autres approvisionnements	Variation de stocks des en-cours et des produits finis
Matières premières et approvisionnements	23 369	18 522	-4 847	-
En-cours de production	10 569	10 325	-	244
Produits finis	9 139	6 921	-	2 218
<b>Stocks et en-cours</b>	<b>43 077</b>	<b>35 768</b>	<b>-4 847</b>	<b>2 462</b>

Au 31 décembre 2013, les provisions pour dépréciation des stocks comptabilisées s'élèvent à :

- matières premières : 326 k€ ;
- en-cours de production : 1 366 k€ ;
- produits finis : 969 k€.

La société n'a pas constaté de dépréciation concernant le stock de pièces de rechange.

## B5. Créances et dettes

en k€	2013 Montants bruts	à - d'un an	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
Créances rattachées à des participations	698	698	-	-
Prêts	82 066	5 533	72 868	3 665
Autres immobilisations financières	346	-	346	-
<b>Actif immobilisé</b>	<b>83 110</b>	<b>6 231</b>	<b>73 214</b>	<b>3 665</b>
Créances clients et comptes rattachés	51 271	51 271	-	-
Autres créances	23 305	23 305	-	-
Charges constatées d'avance	2 799	2 799	-	-
<b>Actif circulant</b>	<b>77 375</b>	<b>77 375</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total des créances</b>	<b>160 485</b>	<b>83 606</b>	<b>73 214</b>	<b>3 665</b>
Emprunts bancaires	164 069	164 069	-	-
Découverts bancaires	3 195	3 195	-	-
Concours bancaires courants	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	10 935	10 890	45	-
Dettes envers les filiales (comptes courants)	44 288	44 288	-	-
<b>Dettes financières</b>	<b>222 487</b>	<b>222 442</b>	<b>45</b>	<b>-</b>
Fournisseurs et comptes rattachés *	43 531	43 531	-	-
Dettes fiscales et sociales	21 694	21 694	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	194	194	-	-
Autres dettes	296	296	-	-
Produits constatés d'avance	472	472	-	-
<b>Dettes d'exploitation</b>	<b>66 187</b>	<b>66 187</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total des dettes</b>	<b>288 674</b>	<b>288 629</b>	<b>45</b>	<b>-</b>

\*dont effets à payer : néant.

Au 31 décembre 2013, la provision pour dépréciation des créances clients comptabilisée s'élève à 127 k€.

## B6. Valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2013, ce poste comprend des Sicav pour 983 k€ ainsi que les actions propres des plans de performance 2011 et 2012 pour un montant total de 2 594 k€ et celles du contrat de liquidité pour 1 516 k€. Il n'a pas été constitué de plan de performance sur l'exercice 2013.

en k€	2012	Augmentations	Diminutions	Reclassements	2013
Sicav	1 531	-	-548	-	983
Actions propres (contrat de liquidité)	797	719	-	-	1 516
Plans d'actions de performance	3 636	-	-1 042	-	2 594
<b>Valeur mobilières de placements</b>	<b>5 964</b>	<b>719</b>	<b>-1 590</b>	<b>-</b>	<b>5 093</b>

Les plus-values latentes sur les Sicav ne sont pas significatives au 31 décembre 2013 (130 €). Celles concernant les actions propres du contrat de liquidité s'élèvent à 81 k€. Le coût probable résultant de l'attribution des actions de performance est pris en compte de manière étalée sur la durée d'acquisition

des droits, sous forme de provision (cf. note B10). Le plan d'actions de performance 2010 est arrivé à échéance sur l'exercice et a fait l'objet d'attribution aux salariés concernés pour une valeur comptable d'origine de 1 042 k€.

La provision a été reprise dans les comptes.

## B7. Disponibilités

Au 31 décembre 2013, les disponibilités constituent uniquement des soldes créditeurs de banques et s'élèvent à 110 k€.

## B8. Comptes de régularisation actif

### Charges constatées d'avance

Elles sont principalement composées de charges externes diverses et d'achats stockables relatifs à l'exercice 2013.

### Écarts de conversion

Ils correspondent à des gains de change latents pour 14 k€ et à des pertes de change latentes pour 2 395 k€, entièrement provisionnées et essentiellement liées à un prêt en devises fait à une filiale.





## B9. Capitaux propres

### Capital social

Le capital social d'un montant de 10 572 500 € est composé au 31 décembre 2013 de 8 458 000 actions d'un montant nominal de 1,25 €.

### Variation des capitaux propres

	Avant affectation du résultat	Affectation du résultat 2012	Après affectation du résultat	Augmentations	Diminutions	2013
Nombre d'actions au 31 décembre	8 458 000	-	8 458 000	-	-	8 458 000
Nombre d'actions donnant droit à dividendes	8 458 000	-	8 458 000	-	-	8 458 000

en k€	Avant affectation du résultat	Affectation du résultat 2012	Après affectation du résultat	Augmentations	Diminutions	2013
Capital social	10 573	-	10 573	-	-	10 573
Primes d'émission, de fusion	6 534	-	6 534	-	-	6 534
Résultat de l'exercice	36 156	-36 156	-	33 957	-	33 957
Réserve légale	1 089	-	1 089	-	-	1 089
Réserves réglementées	36 287	-	36 287	-	-	36 287
Autres réserves	36 396	-	36 396	-	-	36 396
Report à nouveau	115 144	20 141	135 285	-	-	135 285
Distribution de dividendes	-	16 015	-	-	-	-
Provisions réglementées	16 992	-	16 992	4 351	-2 001	19 342
<b>Capitaux propres</b>	<b>259 171</b>	<b>-</b>	<b>243 156</b>	<b>38 308</b>	<b>-2 001</b>	<b>279 463</b>

Au 31 décembre 2013, Virbac possède 30 453 actions propres, acquises sur le marché pour un montant global de 4 110 k€ hors frais, soit un coût moyen de 134,97 € par titre. Au cours de l'exercice, la société a acquis 37 384 actions propres dans le cadre du contrat d'animation du titre. D'autre part, il a été cédé 32 899 actions au titre du contrat d'animation et 11 835 actions du

plan de performance 2010 ont été attribuées selon les conditions prévues, l'ensemble de ces actions étant destinés aux salariés du Groupe. L'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2013 a décidé de verser un dividende de 16 070 k€. Les actions propres ne donnant pas droit au versement de dividendes, le montant afférent à ces actions a été imputé au report à nouveau pour 55 k€.

### Provisions réglementées

Ce poste comprend uniquement des amortissements dérogatoires résultant des durées et modes d'amortissements fiscaux différents.

## B10. Provisions

Les mouvements enregistrés sur ces postes sont les suivants :

en k€	2012	Dotations	Reprises montants utilisés	Reprises montants non utilisés	2013
Provisions pour risques généraux	68	-	-	-	68
Provisions d'indemnités de fin de carrière	3 549	334	-	-	3 883
Provisions pour prestations de retraite complémentaire	637	155	-	-	792
Provisions pour pertes de change	626	2 395	-626	-	2 395
Provision plans de performance	2 057	1 032	-1 056	-	2 033
Autres provisions pour risques et charges	765	872	-725	-	912
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>7 702</b>	<b>4 788</b>	<b>-2 407</b>	<b>-</b>	<b>10 083</b>
Dépréciations des immobilisations	7 600	1 240	-1 173	-	7 667
Dépréciations des actifs circulants	1 872	2 767	-1 851	-	2 788
<b>Provisions pour dépréciations</b>	<b>9 472</b>	<b>4 007</b>	<b>-3 024</b>	<b>-</b>	<b>10 455</b>
<b>Provisions</b>	<b>17 174</b>	<b>8 795</b>	<b>-5 431</b>	<b>-</b>	<b>20 538</b>

La société a comptabilisé une dotation aux provisions pour indemnités de fin de carrière prévues par la loi et la convention collective à hauteur de 335 k€ sur l'exercice.

Le calcul de l'engagement tient compte des rémunérations, de l'ancienneté des salariés ainsi que des critères suivants :

- acquisition des droits :
  - cadres et assimilés : 12/100 par année d'ancienneté ;
  - non cadres : 10/100 par année d'ancienneté.
- taux d'actualisation : 3% ;
- taux de charges sociales : 47% ;
- taux de rotation du personnel : déterminé en fonction de la catégorie, de l'âge du salarié et de son ancienneté ;
- espérance de vie : déterminée en fonction de la table de mortalité de l'Insee TD-TV 08-10.

Autres paramètres :

	Cadres	Non-cadres
Âge de départ à la retraite	65 ans	62 ans
Taux de revalorisation des salaires	2,5%	1,25%

L'engagement est calculé suivant une méthode actuarielle rétrospective. Il tient compte des modifications apportées par la loi de finance de la sécurité sociale 2007, à savoir de l'impact en termes de charges sociales que générera le départ à la retraite des salariés de moins de 65 ans.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat. Le montant des charges liées aux régimes de

retraite à cotisations définies comptabilisé dans l'exercice s'élève à 3 777 k€ sur 2013.

La société a comptabilisé d'autre part, une provision pour prestations de retraite complémentaire des membres du directoire au titre d'un régime à prestations définies mis en place en 2003. Cette provision s'élève à 155 k€ pour l'exercice 2013. Des versements ont déjà été effectués sur les exercices antérieurs dans le cadre du préfinancement du régime. Ces montants sont gérés par une compagnie d'assurance et font l'objet de placements sans risque. La valeur relative à l'actif de couverture s'élève à 3 713 k€.

La société provisionne également, de manière étalée, le coût probable résultant de l'attribution d'actions de performance à certains salariés et dirigeants. Le montant de la provision s'élève à 2 032 k€ au 31 décembre 2013 pour les plans 2011 et 2012, la période d'attribution s'étalant selon les plans de 2014 à 2015. Aucun plan n'a été constitué en 2013.

Les autres provisions pour risques et charges comprennent notamment une provision pour litige sur brevet de 300 k€ et pour litige prud'hommes de 195 k€. La provision pour dépréciation d'immobilisations concerne essentiellement des AMM pour une valeur de 6 985 k€ (cf. note B1) et du matériel mis hors exploitation ou non utilisé pour la somme de 967 k€ (cf. note B2). Les actifs circulants dépréciés correspondent aux stocks et en-cours pour la somme de 969 k€ et aux créances clients pour un montant de 127 k€.



## B11. Dettes financières

Au 31 décembre 2013, les deux anciennes lignes de crédit d'un montant global de 222 millions € ont été mobilisées à hauteur de 115 millions €.

Sur l'exercice 2013, trois nouvelles lignes ont été négociées auprès des banques pour un montant global de 75 millions €, des tirages ont été

pratiqués à hauteur de 41 millions € au 31 décembre 2013.

Concernant les emprunts, 4,5 millions € d'échéance ont été remboursés sur l'année faisant apparaître un capital restant dû de 4,5 millions € sur un montant initial emprunté de 20 millions €.

## B12. Comptes de régularisation passif

### Produits constatés d'avance

Le produit constaté d'avance de 472 k€ correspond à un remboursement d'assurance sur un sinistre pour lequel les travaux n'ont pas encore été engagés.

## R1. Chiffre d'affaires

### Répartition du chiffre d'affaires France/export

en k€	2013	2012
France	67 906	64 466
Export	164 890	166 748
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>232 796</b>	<b>231 214</b>

### Répartition du chiffre d'affaires par nature

en k€	2013	2012
Ventes de produits finis et de marchandises	222 106	219 623
Prestations de services	10 690	11 591
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>232 796</b>	<b>231 214</b>

## R2. Charges d'exploitation

Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charges de l'exercice. Le montant des charges externes de recherche et développement s'élève à 8 795 k€ au 31 décembre 2013.

## R3. Charges et produits financiers

### Charges financières

en k€	2013	2012
Provisions pour pertes de change	-2 395	-626
Provisions pour dépréciations des titres	-	-
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>	<b>-2 395</b>	<b>-626</b>
Intérêts, emprunts et lignes de crédit	-5 102	-2 231
Autres charges financières	-109	-301
Différences négatives de change	-3 431	-2 761
<b>Intérêts et charges assimilées</b>	<b>-8 642</b>	<b>-5 293</b>
<b>Charges financières</b>	<b>-11 037</b>	<b>-5 919</b>

### Produits financiers

en k€	2013	2012
Produits de participations	35 892	32 139
Reprises de provisions	626	15
Différences positives de change	2 601	3 030
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1	8
Revenus de créances diverses	6 629	1 023
<b>Produits financiers</b>	<b>45 749</b>	<b>36 215</b>

## R4. Charges et produits exceptionnels

### Charges exceptionnelles

en k€	2013	2012
Valeurs nettes des immobilisations cédées	-2 383	-3 533
Pénalités fiscales	-7	-7
Autres charges exceptionnelles	-273	-135
Dotations aux provisions réglementées	-4 351	-4 436
Dotations aux provisions pour risques et charges	-1 912	-1 816
Dotations aux autres provisions	-1 240	-1 420
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>-10 166</b>	<b>-11 347</b>

### Produits exceptionnels

en k€	2013	2012
Produits de cessions des immobilisations	779	4 215
Reprises de provisions réglementées	2 001	1 691
Reprises de provisions pour risques et charges	1 209	1 012
Reprises de provisions pour dépréciations exceptionnelles	1 171	-
Transferts de charges exceptionnelles *	1 032	1 167
Produits divers	560	13
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>6 752</b>	<b>8 098</b>

\*reclassement en charge d'exploitation de la provision sur les plans d'attribution d'actions de performance.



## R5. Impôts sur les sociétés

Au 31 décembre 2013, l'économie d'impôt réalisée par Virbac à raison des pertes fiscales des filiales intégrées et susceptibles de se retourner dans le futur si les filiales redevenaient bénéficiaires s'élève à 307 k€. Il a été comptabilisé au 31 décembre 2013, un crédit d'impôt recherche d'un montant de 7 023 k€ et un crédit d'impôt mécénat d'un montant de 48 k€. Si Virbac avait été imposée séparément, elle aurait comptabilisé uniquement un produit d'impôt correspondant aux crédits d'impôts de 7 349 k€ au total. Avec l'intégration fiscale, Virbac a constaté cette année une économie d'impôt égale à 1 957 k€.

### Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Depuis l'exercice clos au 31 décembre 2011, le taux d'imposition est majoré d'une contribution exceptionnelle de 5% qui a été relevée à 10,7% au 31 décembre 2013, cette majoration est applicable aux exercices clos jusqu'au 30 décembre 2015.

Les allègements et les accroissements afférents aux prochains exercices sont calculés au taux de 38% (contre 36,10% en 2012) pour tenir compte de cette contribution exceptionnelle, les autres, à échéances plus lointaines, sont au taux de 34,43%.

en k€	2013		2012	
<b>Taux d'imposition</b>	<b>38,00%</b>	<b>34,43%</b>	<b>36,10%</b>	<b>34,43%</b>
Amortissements dérogatoires	-	6 660	-	5 851
<b>Accroissements liés au décalage dans le temps</b>	<b>-</b>	<b>6 660</b>	<b>-</b>	<b>5 851</b>
Contribution de solidarité	144	-	134	-
Plus-values latentes sur placements de trésorerie	-	-	-	-
Profits de change latent	5	-	21	-
Engagements de retraite	-	1 337	-	1 441
Crédit d'impôt mécénat	28	-	-	66
Autres provisions	2 883	403	2 872	131
<b>Total des allègements par taux d'imposition</b>	<b>3 060</b>	<b>1 740</b>	<b>3 027</b>	<b>1 638</b>
<b>Total des allègements liés au décalage dans le temps</b>	<b>-</b>	<b>4 800</b>	<b>-</b>	<b>4 665</b>
Déficits reportables fiscalement	-3 899	-	-	-
<b>Eléments à imputer sur l'impôt</b>	<b>-3 899</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## Évaluations fiscales dérogatoires et résultat

### Taux d'imposition 38 %

en k€	Brut	2013 Impôts	Net
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>25 283</b>	<b>8 674</b>	<b>33 957</b>
Amortissements dérogatoires	2 350	-893	1 457
Autres provisions réglementées	-	-	-
<b>Évaluations dérogatoires (dotations-reprises)</b>	<b>2 350</b>	<b>-893</b>	<b>1 457</b>
<b>Résultat hors évaluations dérogatoires</b>	<b>27 633</b>	<b>7 781</b>	<b>35 414</b>

## Taux d'imposition 36,10 %

en k€	Brut	2012 Impôts	Net
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>29 532</b>	<b>6 624</b>	<b>36 156</b>
Amortissements dérogatoires	2 745	-991	1 754
Autres provisions réglementées	-	-	-
<b>Évaluations dérogatoires (dotations-reprises)</b>	<b>2 745</b>	<b>-991</b>	<b>1 754</b>
<b>Résultat hors évaluations dérogatoires</b>	<b>32 277</b>	<b>5 633</b>	<b>37 910</b>

## Répartition de l'impôt sur les bénéfices 2013

en k€	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	28 696	155	<b>28 851</b>
Résultat exceptionnel	-3 413	1 171	<b>-2 242</b>
Divers crédits d'impôts	-	7 348	<b>7 348</b>
<b>Résultat net comptable</b>	<b>25 283</b>	<b>8 674</b>	<b>33 957</b>

## A1. Opérations de crédit-bail et de location-financement

### Contrats de location-financement

Virbac a conclu des contrats de location-financement sur du petit matériel informatique. L'engagement en capital s'élève au 31 décembre 2013 à 1 189 k€.

## A2. Engagements hors bilan

en k€	2013	2012
Avals, cautions, lettres de confort et garanties	38 605	51 801
- dont donnés à des sociétés liées	38 605	51 801
<b>Engagements donnés</b>	<b>38 605</b>	<b>51 801</b>
Contrats de change à terme de devises	95 943	29 364
Options de change de gré à gré	7 383	1 009
<b>Engagements réciproques</b>	<b>103 326</b>	<b>30 373</b>
Crédit-bail immobilier	-	-
Location-financement	1 189	548
<b>Autres engagements</b>	<b>1 189</b>	<b>548</b>

## A3. Exposition aux risques de marché et instruments financiers dérivés

La société détient des instruments financiers dérivés uniquement dans le but de réduire son exposition aux risques de taux et de change sur ses éléments de bilan et ses engagements fermes ou hautement probables.





## Risque de crédit

Les états suivants présentent la ventilation des créances avec les tiers (hors factures et avoirs à établir) au 31 décembre 2013 :

en k€	Créances à échoir	Créances en souffrance depuis			Créances dépréciées	Total
		< 30 jours	< 90 jours	> 180 jours		
<b>Créances clients tiers</b>	5 412	48	58	-	127	<b>5 645</b>

Au 31 décembre 2013, l'exposition maximale de la société au risque de crédit correspond à 51 144 k€, soit le montant du poste créances clients dans les comptes. Le risque des postes créances clients sur les sociétés du Groupe, soit 44 352 k€, est peu significatif dans la mesure où Virbac fait en sorte d'assurer à ses filiales la structure financière qui leur permet d'honorer leurs dettes. Concernant les créances avec les tiers, la société considère qu'elle n'est pas exposée à un risque de contrepartie significatif compte tenu de la mise en place d'un mécanisme de suivi des créances échues, qui permet de limiter le montant des créances douteuses. De plus, la société a mis en place un accord cadre avec la Coface qui permet aux sociétés qui en ont besoin de bénéficier d'une couverture de leur risque de crédit.

Les créances échues et non réglées sont analysées périodiquement et classées en créances douteuses lorsqu'il apparaît un risque que la créance ne soit pas recouvrée en totalité. Le montant de la provision constatée à la clôture est défini en fonction de l'ancienneté de la créance et éventuellement de critères relatifs aux débiteurs. Les créances irrécouvrables sont constatées en pertes lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

## Risque de contrepartie

Le risque lié aux autres actifs financiers et notamment aux éventuelles disponibilités est considéré comme faible dans la mesure où la société ne travaille qu'avec des contreparties bancaires de premier rang.

## Risque de liquidité

Virbac dispose au 31 décembre 2013 de plusieurs lignes de crédit à taux variable, d'un montant global de 297 millions €. Ces lignes ont fait l'objet de tirage à hauteur de 156 millions € contre 110 millions € au 31 décembre 2012. La ligne principale d'un montant de 220 millions € ouverte en 2010 a été prorogée jusqu'au 16 juillet 2016. La société a également remboursé ses échéances d'emprunts bancaires pour un montant global de 4,5 millions € sur un montant total emprunté de 20 millions €. Le capital restant dû s'élève à 4,5 millions €. L'amortissement se fait par l'intermédiaire d'une échéance fixe annuelle pour prendre fin en 2014. L'ensemble sera suffisant pour assurer le financement de la société, du Groupe et de ses projets de développement. Les covenants en matière financière prévus au contrat de ligne

(ratios liés à l'endettement net) sont respectés au 31 décembre 2013.

## Risque de marché

### Risque de change

Virbac traite des activités dans des monnaies autres que l'euro, sa monnaie de référence. Le risque de change est suivi à l'aide de tableaux de bord issus des systèmes informatiques (ERP). Les positions sont actualisées à partir des états de restitution ad hoc. Virbac assure la centralisation du risque de change en émettant les factures vers ses filiales dans la devise locale des clients.

Pour les ventes vers les pays à devise exotique, les factures sont émises en euro ou en dollar américain. Compte tenu de ses achats et de ses ventes en devises, la société est exposée au risque de change principalement sur les devises suivantes : dollar américain, livre sterling, franc suisse et diverses devises en Asie et dans la zone Pacifique.

Afin de se protéger des variations défavorables des différentes devises dans lesquelles sont libellés les ventes, les achats ou certaines opérations spécifiques, des contrats à terme de monnaies étrangères sont utilisés pour couvrir l'exposition au risque de change.

La société couvre quasi systématiquement ses positions de change significatives (créances, dettes, dividendes, prêts intra-groupe). Elle couvre ses ventes et achats futurs (commandes fermes clients et fournisseurs) estimés lorsque leur ampleur et les fluctuations des devises le justifient.

Les instruments financiers dérivés de change sont présentés ci-après, à la valeur de marché.

en k€	2013	2012
Couverture de juste valeur	-	-
Couverture des flux de trésorerie	110	-
Couverture d'investissement net	-	-
Dérivés non qualifiés de couverture	318	-178
<b>Dérivés de change</b>	<b>428</b>	<b>-178</b>

La politique de la société consiste à assurer la couverture des risques de change quand l'ampleur et les risques de fluctuation des devises sont élevés. À cet effet, elle utilise les divers instruments disponibles sur le marché et pratique

principalement des opérations de change à terme ou optionnelles.

### **Risque de taux d'intérêt**

L'exposition au risque de taux de la société résulte principalement des lignes de crédit et des emprunts à taux variables mis en place respectivement pour des montants maximum de 297 millions € et 4,5 millions €. Les lignes indexées sur l'Euribor ont été utilisées au 31 décembre 2013 à hauteur de 156 millions €.

Au 31 décembre 2013, la ligne de crédit et les emprunts ont fait l'objet d'une couverture par des *swaps* de taux d'intérêt d'un nominal de 41,5 millions € dont la valeur de marché est de 137 k€ (crédit) au 31 décembre 2013.

Certains prêts en devises accordés aux filiales pour une valeur globale de 59,5 millions €, ont été couverts via des *swaps* de devises croisées dont la valeur de marché au 31 décembre 2013 s'élève à 7 653 k€ (débit).

### **Impacts spécifiques des couvertures des risques de change et de taux d'intérêt**

Les instruments financiers dérivés de change entrant dans une relation de couverture de flux de trésorerie ont en général une maturité d'un an au maximum. Les instruments financiers dérivés de taux d'intérêt sont destinés à couvrir des lignes de crédit ou des emprunts et ont donc une maturité au-delà de plusieurs années, en cohérence avec les flux couverts.

en k€	Nominal 2013	Nominal 2012	Juste valeur positive 2013	Juste valeur positive 2012	Juste valeur négative 2013	Juste valeur négative 2012
Contrat de change à terme de devise	95 943	29 364	636	242	195	421
Options de change de gré à gré	7 383	1 009	99	4	112	3
<i>Swap</i> de devises croisées	59 530	36 161	7 653	-	-	476
<b>Instruments de change</b>	<b>162 856</b>	<b>66 534</b>	<b>8 388</b>	<b>246</b>	<b>307</b>	<b>900</b>
<i>Swap</i> de taux	41 500	73 000	-	-	137	565
Options de taux d'intérêt	-	-	-	-	-	-
<b>Instruments de taux d'intérêt</b>	<b>41 500</b>	<b>73 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>137</b>	<b>565</b>
<b>Instruments financiers dérivés</b>	<b>204 356</b>	<b>139 534</b>	<b>8 388</b>	<b>246</b>	<b>444</b>	<b>1 465</b>

### **Risque d'approvisionnement**

Les matières premières et certains principes actifs entrant dans la composition des produits fabriqués par Virbac sont fournis par des tiers. Dans certains cas, le Groupe a également recours à des façonniers ou des partenaires industriels qui disposent de capacités ou maîtrisent des technologies particulières.

Dans la mesure du possible, Virbac diversifie ses sources d'approvisionnement en référencant plusieurs fournisseurs, tout en s'assurant que ces différentes sources présentent les caractéristiques de qualité et de fiabilité suffisantes. Il existe néanmoins pour certains approvisionnements ou certaines technologies des situations où la

diversification est difficile voire impossible, pouvant ainsi susciter un risque de rupture d'approvisionnement ou de pression sur les prix.

Pour limiter ces risques, la société élargit autant que possible sa recherche de fournisseurs et peut, dans certains cas, sécuriser son approvisionnement en acquérant les technologies et capacités qui lui manquent et qui génèrent une dépendance trop forte.

Cela a par exemple été le cas avec l'acquisition de la propriété industrielle et de l'outil de production de la matière protéique entrant dans la constitution du principal vaccin pour chats.

## **A4. Effectifs**

	2013	2012
Cadres	422	380
Agents de maîtrise et techniciens	388	370
Ouvriers	226	216
Employés	30	31
Apprentis	17	17
<b>Effectifs</b>	<b>1 083</b>	<b>1 014</b>



## A5. Informations relatives au Dif (Droit individuel à la formation)

Heures Dif disponibles en 2013	Heures Dif acquises en 2013	Heures Dif consommées en 2013	Heures Dif perdues en 2013	Heures Dif disponibles au 31 décembre 2013
<b>78 683</b>	9 392	2 522	1 149	<b>84 405</b>

Les formations dans le cadre du Dif ne font pas l'objet d'une provision. Ces dépenses de formation font parties intégrantes du plan de formation et sont imputées sur la participation à la formation professionnelle continue.

## A6. Détail des charges à payer et produits à recevoir

### Détail des charges à payer

en k€	2013	2012
Intérêts courus sur participation des salariés	2	4
Intérêts courus sur ligne de crédit	3 569	416
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>3 571</b>	<b>420</b>
Provisions factures à recevoir	19 790	18 798
Provisions bureaux de représentation	82	39
Différences de change latentes tiers	102	29
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>19 974</b>	<b>18 866</b>
Rabais, remises, ristournes à établir tiers	74	51
Rabais, remises, ristournes à établir Groupe	-	230
<b>Rabais, remises, ristournes à établir</b>	<b>74</b>	<b>281</b>
Provision congés payés (charges sociales incluses)	5 787	5 163
Provisions primes diverses (charges sociales incluses)	4 982	6 273
Provision prime d'intéressement	2 251	2 498
Provision autres charges sociales à payer	51	-
Provision charges fiscales diverses à payer	479	522
Provision formation professionnelle	371	336
Provision effort construction	205	186
Provision taxe d'apprentissage	362	356
Provision CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises)	-	84
Provision CFE (cotisation foncière des entreprises)	568	574
Provision taxe foncière	391	380
Provision impôts et taxes diverses	174	135
Provision contribution sociale solidarité	378	374
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>15 999</b>	<b>16 881</b>
Charges diverses à payer	120	111
Intérêts courus et frais bancaires à payer	30	96
<b>Autres dettes</b>	<b>150</b>	<b>207</b>
<b>Charges à payer</b>	<b>39 768</b>	<b>36 655</b>

## Détail des produits à recevoir

en k€	2013	2012
Provision intérêts courus sur prêts	4 277	591
<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>4 277</b>	<b>591</b>
Clients factures à établir tiers	22	-
Clients factures à établir Groupe	1 063	817
Différences de change latentes tiers	135	175
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>1 220</b>	<b>992</b>
Produits divers à recevoir	75	94
Fournisseurs factures d'avoir à recevoir	-	77
Intérêts courus à recevoir	1	5
<b>Autres créances</b>	<b>76</b>	<b>176</b>
<b>Produits à recevoir</b>	<b>5 573</b>	<b>1 759</b>

## A7. Parties liées

### Entreprises liées et participations

en k€	2013	2012
Participations	247 628	237 697
Créances sur participations	698	1 613
Autres créances immobilisées	283	283
Prêts	82 066	61 859
Créances clients et comptes rattachés	44 352	42 234
Autres créances (comptes courants)	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 427	4 390
Autres dettes (comptes courants et dettes financières divers)	55 161	66 994
<b>Créances et dettes</b>	<b>432 615</b>	<b>415 070</b>
Charges financières	-53	-211
Dotations pour dépréciations des immobilisations financières	-	-
Produits financiers divers	6 604	998
Reprises pour dépréciations des immobilisations financières	-	9
Produits de participation (dividendes)	35 892	32 139
<b>Produits et charges financiers</b>	<b>42 443</b>	<b>32 935</b>

### Rémunération des mandataires sociaux

La charge comptabilisée par la société au titre de l'exercice 2013 concernant les jetons de présence et les indemnités diverses du conseil de surveillance s'élève à 215 000 €. Celle concernant l'ensemble des rémunérations versées aux membres du directoire s'élève cette année à 1 328 918 €.

### Retraite et indemnités

Les membres du directoire bénéficient des avantages suivants :

#### Retraite supplémentaire

Un plan de retraite supplémentaire à prestations définies (12,5% du traitement de référence et 22% en cas d'ancienneté supérieure à 30 ans) dont les conditions d'attribution sont les suivantes :

- ancienneté dans le Groupe supérieure à dix ans (dont neuf en tant que membre du directoire) ;

- être âgé d'au moins 60 ans ;
- achever sa carrière dans le Groupe.

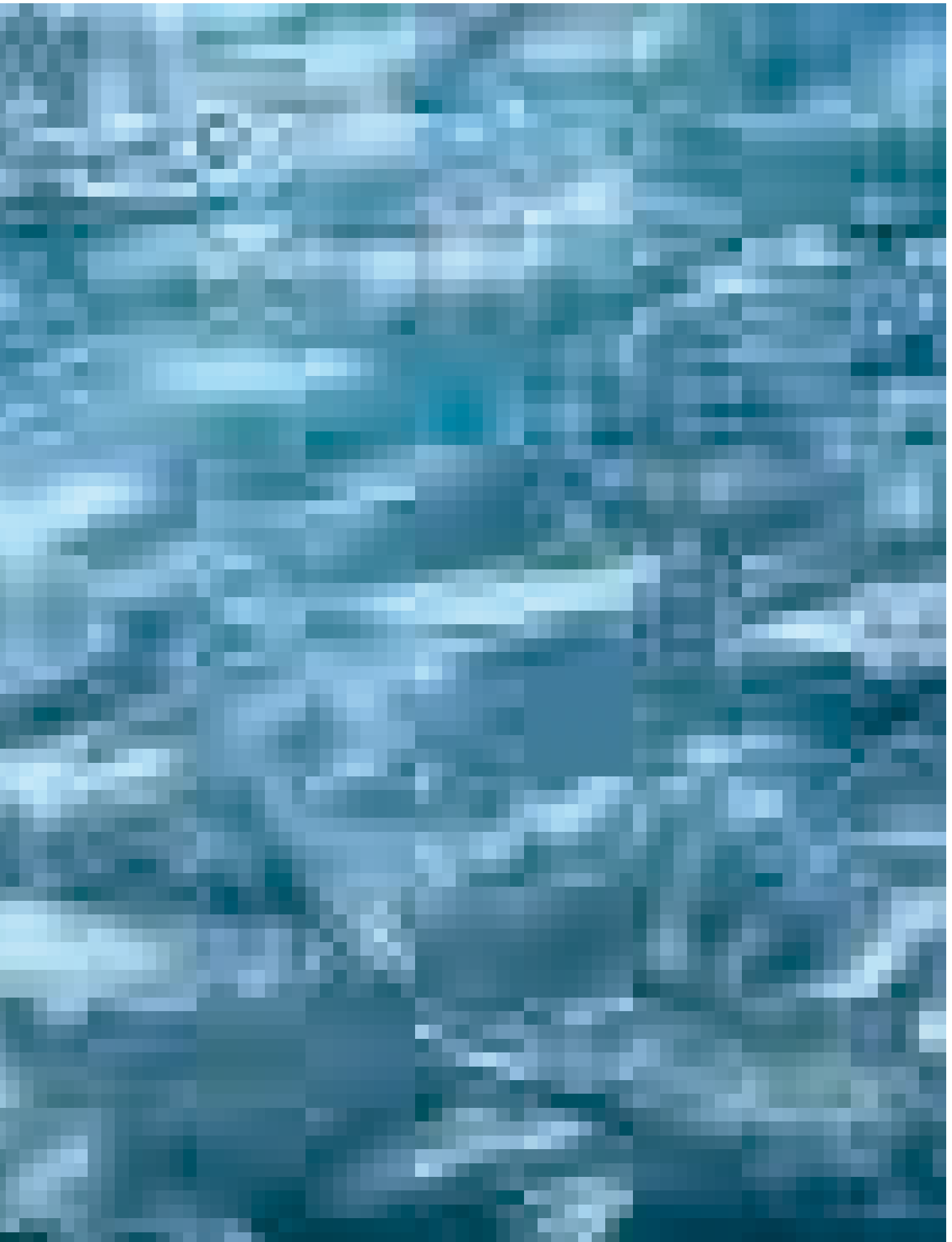
#### Indemnités de départ

Les engagements pris par la société au bénéfice de ses dirigeants en cas de cessation de fonction sont les suivants :

- Éric Marée : 483 000 € ;
- Pierre Pagès : 404 000 € ;
- Christian Karst : 326 000 €.

### Autres parties liées

Un contrat de parrainage sportif a été signé entre la société Absolute Dreamer dont Jean-Pierre Dick est le gérant et la société Virbac dans laquelle Jean-Pierre Dick est membre du directoire. Ce partenariat a pour objectif de contribuer financièrement à la participation d'un voilier à diverses courses au large. Un montant de 800 k€ a été comptabilisé en charge sur l'exercice 2013 au titre de ce contrat.



## A10. Filiales et participations au 31 décembre 2013

La société est la tête de groupe d'un ensemble consolidé et publiée à ce titre des comptes consolidés en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

Raison sociale	Pays	Capital social	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Prêts et avances accordés	Avals et cautions accordés	Quote-part de capital détenue
		k devises	k devises	k€	k€	%
<b>Filiales françaises</b>						
Interlab	France	63 463 KEUR	31 816 KEUR	-	-	100,00%
Virbac France	France	240 KEUR	7 486 KEUR	-	-	99,95%
Virbac Distribution	France	382 KEUR	-66 KEUR	-	-	99,84%
Virbac Nutrition	France	547 KEUR	983 KEUR	-	-	99,99%
Bio Vêto Test	France	200 KEUR	570 KEUR	-	-	100,00%
Alfamed	France	40 KEUR	126 KEUR	-	-	99,50%
<b>Filiales étrangères</b>						
Virbac Nederland BV	Pays-Bas	45 KEUR	1 699 KEUR	-	-	100,00%
Virbac (Switzerland) AG	Suisse	200 KCHF	1 162 KCHF	-	-	99,90%
Virbac Ltd	Royaume-Uni	2 KGBP	2 354 KGBP	-	-	100,00%
Virbac SRL	Italie	1 601 KEUR	1 122 KEUR	-	-	100,00%
Virbac do Brasil Indústria e Comércio Ltda	Brésil	16 674 KBRL	7 844 KBRL	-	-	100,00%
Virbac Danmark A/S	Danemark	500 kDKK	6 772 kDKK	-	-	100,00%
Virbac Mexico SA de CV	Mexique	5 725 KMXF	229 127 KMXF	-	-	99,56%
Laboratorios Virbac Mexico SA de CV	Mexique	4 472 KMXF	67 694 KMXF	-	-	100,00%
Virbac Pharma Handelsgesellschaft mbH	Allemagne	102 KEUR	6 KEUR	-	-	100,00%
Virbac Tierarzneimittel GmbH	Allemagne	440 KEUR	1 948 KEUR	-	-	100,00%
Virbac Sp. z o.o.	Pologne	5 kPLN	372 kPLN	-	-	100,00%
Virbac Trading (Shanghai) Co. Ltd	Chine	15 620 kCNY	-9 528 kCNY	-	-	100,00%
Virbac HK Trading Co Ltd	Hong Kong	517 kHKD	-277 kHKD	-	-	100,00%
Virbac Hellas SA	Grèce	300 KEUR	545 KEUR	-	-	100,00%
Animedica SA	Grèce	96 KEUR	-21 KEUR	-	-	100,00%
Virbac España SA	Espagne	601 KEUR	1 421 KEUR	-	-	100,00%
Virbac Österreich GmbH	Autriche	36 KEUR	198 KEUR	-	-	50,00%
Virbac Korea Co. Ltd	Corée du Sud	1 600 000 kKRW	534 113 kKRW	-	-	100,00%
Virbac (Thailand) Co. Ltd	Thaïlande	20 000 kTHB	-10 970 kTHB	-	-	91,00%
Virbac (Taiwan) Co. Ltd	Taiwan	18 000 kTWD	3 469 kTWD	-	122	100,00%
Virbac Colombia Ltda	Colombie	7 404 486 kCOP	1 291 537 kCOP	-	5 187	99,98%
Virbac Philippines Inc.	Philippines	48 500 kPHP	-33 503 kPHP	-	250	100,00%
Virbac Japan Co. Ltd	Japon	130 000 kJPY	175 027 kJPY	-	1 935	100,00%
Laboratorios Virbac Costa Rica SA	Costa Rica	178 750 kCRC	557 660 kCRC	-	-	100,00%
Virbac Asia Pacific Co. Ltd	Thaïlande	10 000 kTHB	12 492 kTHB	-	-	100,00%
Virbac de Portugal Laboratorios Lda	Portugal	5 KEUR	428 KEUR	-	-	95,00%
Virbac Vietnam Co. Ltd	Vietnam	22 606 324 kVND	34 924 361 kVND	-	1 058	100,00%
Virbac RSA (Proprietary) Ltd	Afrique du Sud	54 kZAR	101 293 kZAR	-	-	100,00%
Virbac Animal Health India Private Limited	Inde	1 044 100 kINR	1 500 073 kINR	-	-	100,00%
PP Manufacturing Corporation	États-Unis	NS	4 455 kUSD	-	2 632	100,00%
Virbac (Australia) Pty Ltd	Australie	2 500 kAUD	63 635 kAUD	-	-	100,00%
Virbac New Zealand Ltd	Nouvelle-Zélande	18 290 kNZD	3 667 kNZD	12 153	-	100,00%
Virbac Chile SpA	Chili	1 000 kCLP	-329 720 kCLP	65 419	-	100,00%
Virbac Patagonia Ltda	Chili	39 505 668 kCLP	-440 000 kCLP	-	-	1,00%
Vetz GmbH	Allemagne	67 KEUR	709 KEUR	-	-	23,99%
Santa Elena SA	Uruguay	2 173 kUSD	22 605 kUSD	756	-	99,18%
SBC Virbac Limited	Hong Kong	NS	135 766 kHKD	3 739	-	49,00%



Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Nombre de titres détenus	Nombre de titres total	Chiffre d'affaires IFRS de l'exercice	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés par Virbac	Taux de change 2013 devise contre euro	
k€	k€			k devises	k devises	k€	clôture	moyen
63 833	63 833	1 512 909	1 512 910	- kEUR	15 219 kEUR	12 608	-	-
40 761	40 761	10 434	10 439	74 580 kEUR	66 kEUR	527	-	-
538	538	5 741	5 750	1 818 kEUR	133 kEUR	-	-	-
2 933	2 933	68 349	68 354	25 089 kEUR	2 776 kEUR	2 823	-	-
17 601	17 601	30 939	30 939	4 130 kEUR	871 kEUR	1 420	-	-
688	688	1 003	1 008	14 275 kEUR	763 kEUR	1 060	-	-
10 443	10 443	89	89	9 754 kEUR	1 449 kEUR	4 876	-	-
115	115	1 998	2 000	13 446 kCHF	48 kCHF	491	1,228	1,232
3	3	2 000	2 000	24 182 kGBP	1 189 kGBP	590	0,834	0,850
5 046	5 046	179 900	179 900	23 376 kEUR	558 kEUR	200	-	-
9 830	9 830	10 851 999	10 852 000	68 812 kBRL	1 292 kBRL	-	3,258	2,887
5 350	5 350	5	5	60 967 kDKK	6 498 kDKK	670	7,459	7,459
1 240	1 240	569 950	572 450	514 011 kMXP	54 571 kMXP	-	18,073	16,962
2 974	2 974	6 883 394	6 883 394	36 485 kMXP	19 739 kMXP	-	18,073	16,962
71	71	2 000	2 000	66 kEUR	1 kEUR	-	-	-
1 593	1 593	861 200	861 200	45 938 kEUR	3 902 kEUR	4 355	-	-
1	1	100	100	23 520 kPLN	1 110 kPLN	-	4,154	4,202
1 850	1 850	100	100	20 989 kCNY	-7 035 kCNY	-	8,349	8,163
50	50	1	1	1 432 kHKD	-15 kHKD	-	10,693	10,320
1 290	1 290	100 000	100 000	6 659 kEUR	18 kEUR	-	-	-
125	125	32 000	32 000	- kEUR	-18 kEUR	-	-	-
912	912	99 999	100 000	21 994 kEUR	459 kEUR	641	-	-
18	18	18 170	36 340	4 759 kEUR	262 kEUR	200	-	-
1 329	1 329	320 000	320 000	6 365 435 kKRW	-231 320 kKRW	271	1 450,930	1 455,711
429	429	9 100	10 000	215 253 kTHB	9 732 kTHB	-	45,178	41,058
485	485	1 800 000	1 800 000	234 362 kTWD	12 045 kTWD	315	41,091	39,510
3 408	3 408	5 659	5 660	22 791 005 kCOP	1 770 374 kCOP	-	2 660,550	2 486,228
1 156	1 156	37 999 997	38 000 000	140 907 kPHP	5 334 kPHP	-	61,289	56,356
2 834	2 834	6 400	6 400	1 253 150 kJPY	-23 219 kJPY	-	144,720	130,310
432	432	259 187	259 187	1 687 568 kCRC	160 372 kCRC	-	689,040	664,630
209	209	99 998	100 000	85 432 kTHB	7 986 kTHB	-	45,178	41,058
5	5	380	400	13 019 kEUR	1 734 kEUR	1 425	-	-
2 977	2 977	1 000	1 000	184 397 351 kVND	10 927 951 kVND	-	29 003,000	27 788,048
5 305	5 305	100 990	100 990	277 816 kZAR	35 328 kZAR	3 020	14,566	12,835
17 680	17 680	125 409 999	125 410 000	4 054 788 kINR	503 931 kINR	-	85,366	77,599
4 946	4 946	100	100	6 004 kUSD	398 kUSD	1 531	1,379	1,329
4 346	4 346	2 499 997	2 500 000	97 354 kAUD	10 000 kAUD	-	1,542	1,369
13 977	13 977	18 290 000	18 290 000	23 577 kNZD	1 810 kNZD	-	1,676	1,628
2	2	1 000	1 000	- kCLP	-2 370 457 kCLP	-	723,630	657,680
NS	NS	1	100	- kCLP	433 557 kCLP	-	723,630	657,680
-	-	-	-	- kEUR	- kEUR	-	-	-
14 581	14 581	30 000	100 000	12 207 kUSD	411 kUSD	92	1,379	1,329
6 262	6 262	49	100	6 259 kHKD	-1 986 kHKD	-	10,693	10,320

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Virbac, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables

suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice

## JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2013 s'établit à 33 607 k€, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites

dans le paragraphe "Immobilisations incorporelles" de la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux états financiers.

### Titres de participation

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2013 s'établit à 248 326 k€, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités

décrites dans la note intitulée "Titres de participation" de la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux états financiers.





Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans

stratégiques établis pour chacune de ces activités sous le contrôle du directoire.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les

engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nice et Marseille, le 24 mars 2014  
Les commissaires aux comptes

**Novances - David & Associés**  
Christian Dechant

**Deloitte & Associés**  
Hugues Desgranges

# Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article L225-58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L225-86 du Code de commerce.



## Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

### Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

En application de l'article R225-57 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

### Convention entre votre société et la société Absolute Dreamer SARL

Dirigeant concerné : Monsieur Jean-Pierre Dick, membre du directoire de Virbac.

Votre conseil de surveillance en date du 28 juin 2011 a approuvé la signature d'un contrat de parrainage sportif et de communication avec la SARL Absolute Dreamer dont Jean-Pierre Dick est gérant. Ce partenariat a notamment pour objectif de contribuer financièrement à la participation d'un voilier à diverses courses au large dont le « Vendée Globe 2012-2013 ».

La charge comptabilisée par Virbac au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'est élevée à 800 000 € au titre de cette convention.

### Indemnités de départ des dirigeants

Dirigeants concernés : Messieurs Eric Marée, Christian Karst et Pierre Pagès, membres du Directoire de Virbac.

Votre conseil de surveillance en date du 5 mars 2012 a autorisé le renouvellement des indemnités de départ des dirigeants dans les mêmes conditions que celles décidées par le conseil de surveillance du 13 mars 2009, à savoir: les indemnités de départ ne sont versées qu'en cas de départ contraint, qu'il soit lié à un changement de stratégie ou de contrôle ou non, et sont soumises à la condition que le ratio « résultat opérationnel courant sur chiffre d'affaires » des deux semestres précédant le départ du dirigeant concerné soit supérieur ou égal à 7%, les indemnités de départ étant par ailleurs les suivantes :

Monsieur Eric MAREE :	483 000 €
Monsieur Christian KARST :	326 000 €
Monsieur Pierre PAGES :	404 000 €

### Avenant au plan de retraite complémentaire pour les cadres dirigeants

Votre conseil de surveillance en date du 13 décembre 2002 a approuvé le principe d'un avenant au plan de retraite complémentaire pour les membres du directoire.

La convention correspondante a été signée le 22 décembre 2003 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2003.

Au 31 décembre 2013, l'engagement de Virbac au titre de ce régime s'élève à 791 982 € compte tenu des versements déjà effectués les exercices précédents, dont la charge nette comptabilisée par la société au titre de l'exercice s'élevant à 154 551 €.

Nice et Marseille, le 24 mars 2014  
Les commissaires aux comptes

**Novances-David & Associés**  
Christian Dechant

**Deloitte & Associés**  
Hugues Desgranges

# Attestation du responsable du rapport financier annuel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Carros, le 19 mars 2014

Éric Marée, président du directoire



# Observations du conseil de surveillance

Le directoire a présenté au conseil de surveillance, qui en a pris connaissance, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ainsi que le rapport de gestion relatif à cet exercice.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe de 736,1 millions € progresse de 5,9% par rapport à 2012, soit 10,5% à taux constants et 2,1% à périmètre et taux identiques.

Le résultat opérationnel courant de 104,9 millions € a progressé de 6,9% par rapport à 2012. Ce dernier intègre une contribution notable des acquisitions réalisées en 2012, plus particulièrement au Chili avec Centrovet et en Nouvelle-Zélande.

Le résultat net – part du Groupe s'est établi à 60,5 millions €, en baisse de 9,2% par rapport à 2012 compte tenu de la hausse des charges financières, liée à l'endettement contracté pour financer les acquisitions, et de la quote-part du résultat attribuable aux intérêts non contrôlés dans Centrovet.

L'endettement net du Groupe au 31 décembre a augmenté et s'élève à 178,1 millions € soit 49,3% des capitaux propres – part du Groupe.

Le cours de l'action, en clôturant à 155,30 € fin 2013, affiche une légère progression par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Il sera proposé à l'assemblée générale de distribuer un dividende de 1,90 € par action, soit un résultat distribué par action stable par rapport à 2012.

Lors de sa séance du 20 décembre 2013, le conseil de surveillance a constaté la démission de la société XYC et a coopté Grita Loeb sack en qualité de nouveau membre du conseil de surveillance.

Le conseil de surveillance est actuellement composé de six membres dont trois sont indépendants. Il s'est réuni cinq fois formellement au cours de l'année et de nombreuses fois pour des sessions de travail plus informelles. Le comité d'audit et le comité des rémunérations se sont respectivement réunis trois et deux fois au cours de l'année 2013.

Le mandat d'Olivier Bohuon arrivera à expiration lors de la prochaine assemblée générale, qui devra procéder à son renouvellement ou à la nomination d'un nouveau membre pour une durée de 3 ans.

Lors de sa réunion du 18 mars 2014 le conseil de surveillance a décidé de procéder à un échelonnement des mandats de ses membres afin de se conformer aux recommandations du Code Afep-

Medef. En conséquence, les membres du conseil de surveillance ont entériné le principe d'une démission de certains membres au cours des exercices 2014 et 2015 afin de permettre à l'assemblée de procéder à leur réélection et d'atteindre rapidement un échelonnement régulier des mandats.

Ainsi, il sera proposé à la prochaine assemblée générale la nomination de Jeanine Dick en qualité de membre du conseil de surveillance pour une durée de 3 ans.

L'ensemble des membres du conseil de surveillance ont la profonde tristesse de vous faire part du décès de Pierre Pagès, membre du directoire, directeur des Opérations Monde, survenu le jeudi 6 février 2014.

Proche collaborateur du Docteur Dick, Pierre a été l'inlassable artisan du développement de Virbac dans le monde. Les trente filiales, et les cent pays où Virbac opère aujourd'hui, sont très largement le résultat de sa farouche détermination à planter le drapeau Virbac et faire prospérer ses activités partout dans le monde.

Nul ne personnifiait Virbac mieux que lui. Profondément humain, remarquable d'humilité, de simplicité, mais aussi de pugnacité, le trait d'humour jamais loin, il laisse un immense vide dans la famille Virbac.

Pierre Pagès était vétérinaire de formation, diplômé de l'ISA (groupe HEC). Il débute sa carrière chez Cyanamid avant de rejoindre les laboratoires Reading en tant que Chef de produit Marketing en 1980. Il est ensuite nommé directeur Marketing puis prend en charge en 1990 la direction des Opérations Commerciales de Virbac dans le monde. Membre du directoire depuis 1992, il était directeur Opérations Monde, industrielles et commerciales depuis 1996.

En fin d'année 2013, pour tenir compte de l'indisponibilité de Pierre Pagès, il a été procédé à une réorganisation provisoire des fonctions du directoire, entérinée depuis par le conseil de surveillance du 18 mars 2014.

Le conseil de surveillance tient à remercier les membres du directoire, les équipes de direction et l'ensemble des collaborateurs de Virbac dans le monde pour le travail accompli, ainsi que les actionnaires pour leur fidélité au Groupe.

# Résolutions proposées à l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire du 17 juin 2014

## DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

### Première résolution : approbation des comptes sociaux de l'exercice 2013

L'assemblée générale, statuant aux conditions de *quorum* et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du directoire, du conseil de surveillance, de la présidente du conseil de surveillance et des commissaires aux comptes, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes sociaux arrêtés à la date du 31 décembre 2013 et qui font ressortir un bénéfice net de 33 957 429,18 € ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports. Elle approuve également les dépenses effectuées au cours de l'exercice écoulé ayant trait aux opérations visées à l'article 39-4 du Code général des impôts pour un montant global de 214 039 €. En conséquence, elle donne aux membres du directoire *quitus* entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

### Deuxième résolution : approbation des comptes consolidés de l'exercice 2013

L'assemblée générale, statuant aux conditions de *quorum* et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du directoire, du conseil de surveillance et des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2013, approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes consolidés de cet exercice qui font ressortir un résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère de 60 522 294 €. Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

### Troisième résolution : affectation du résultat

L'assemblée générale, statuant aux conditions de *quorum* et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice :

en €	Au titre de l'exercice 2013
Bénéfice de l'exercice	33 957 429,18
Report à nouveau antérieur	135 284 682,61
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>169 242 111,79</b>
Distribution de dividendes	16 070 200,00
Solde en report à nouveau	17 887 229,18

Le dividende distribué à chaque action au nominal de 1,25 € s'élève à 1,90 €. Le dividende à distribuer sera détaché de l'action le 20 juin 2014 et sera payable le 25 juin 2014.

L'assemblée décide que, conformément aux dispositions de l'article L225-210 du Code de commerce, le montant du dividende correspondant aux actions auto-détenues à la date de la mise en paiement sera affecté au compte report à nouveau qui sera de ce fait augmenté de ce montant.

Ce dividende ouvre droit, lorsque les bénéficiaires sont des personnes physiques fiscalement domiciliées en France à un abattement de 40% (article 158-3-2 du Code général des impôts).

Les actionnaires sont informés que, conformément aux dispositions de l'article 117 *quater* nouveau du Code général des impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui perçoivent des revenus distribués seront assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire de 21%.

Conformément à l'article 243 *bis* du Code général des impôts, il est rappelé que les distributions effectuées au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

en €	Dividende par action	Distribution globale
Au titre de l'exercice 2010	1,50	13 018 970
Au titre de l'exercice 2011	1,75	14 748 377
Au titre de l'exercice 2012	1,90	16 014 785

## Quatrième résolution : conventions et engagements réglementés visés à l'article L225-86 du Code de commerce

L'assemblée générale, statuant aux conditions de *quorum* et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements soumis aux dispositions de l'article L225-38 du Code de commerce, prend acte qu'aucune convention ou engagement de cette nature n'a été conclu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

## Cinquième résolution : nomination de Jeanine Dick en qualité de membre du conseil de surveillance

L'assemblée générale, statuant aux conditions de *quorum* et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires décide de nommer Jeanine Dick en qualité de membre du conseil de surveillance pour une durée de trois années venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.



## Sixième résolution : renouvellement du mandat d'Olivier Bohuon en qualité de membre du conseil de surveillance

L'assemblée générale, statuant aux conditions de *quorum* et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, renouvelle pour une période de trois années le mandat de membre du conseil de surveillance d'Olivier Bohuon.

Le mandat de membre du conseil de surveillance d'Olivier Bohuon prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

## Septième résolution : ratification de la nomination de Grita Loebsack en qualité de membre du conseil de surveillance

L'assemblée générale, statuant aux conditions de *quorum* et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, ratifie la nomination de Grita Loebsack en qualité de membre du conseil de surveillance décidée à titre provisoire par le conseil de surveillance lors de sa réunion du 20 décembre 2013, en remplacement de la société XYC.

Grita Loebsack exercera ses fonctions pour la durée du mandat de la société YXC restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

## **Huitième résolution : ratification de la nomination de la société XYC en qualité de censeur**

L'assemblée générale, statuant aux conditions de *quorum* et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, ratifie la nomination de la société XYC, représentée par Xavier Yon en qualité de censeur pour une durée d'un an décidée à titre provisoire par le conseil de surveillance lors de sa réunion du 20 décembre 2013.

Le mandat de la société XYC prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

## **Neuvième résolution : avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée à Eric Marée, président du directoire**

L'assemblée générale, statuant aux conditions de *quorum* et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, consultée en application du code Afep-Medef de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées (paragraphe 24.3), émet un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée à Eric Marée, président du directoire, figurant dans le rapport de gestion (page 89) au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

## **Dixième résolution : avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée aux membres du directoire**

L'assemblée générale, statuant aux conditions de *quorum* et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, consultée en application du code Afep-Medef de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées (paragraphe 24.3), émet un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée aux autres membres du directoire, figurant dans le rapport de gestion (pages 89 et 90) au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

## **Onzième résolution : fixation du montant des jetons de présence alloués aux membres du conseil de surveillance**

L'assemblée générale, statuant aux conditions de *quorum* et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide d'allouer, pour l'exercice en cours, une somme de 141 000 € à titre de jetons de présence qui sera répartie par le conseil de surveillance entre ses membres.

## **Douzième résolution : autorisation à conférer au directoire aux fins de procéder au rachat d'actions de la société**

L'assemblée générale, statuant aux conditions de *quorum* et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du directoire, autorise le directoire, avec faculté de subdélégation, conformément aux dispositions des articles L225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat d'actions de la société dans la limite de 10% du capital de la société à la date de la présente assemblée, en vue :

- d'assurer la liquidité ou animer le marché du titre par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- de procéder à des attributions gratuites d'actions de performance dans le cadre des dispositions des articles L225-197-1 et suivants du Code de commerce ;
- de réduire le capital de la société par annulation de tout ou partie des titres achetés.

Le prix maximum d'achat ne devra pas être supérieur à 300 € par titre.

Le montant maximal de l'opération, compte tenu des 25 771 titres déjà détenus au 28 février 2014 est ainsi fixé à 246 008 700 €.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions de performance ainsi qu'en cas de division ou de regroupement des actions, ce montant sera ajusté par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et ce nombre après l'opération.





Cette autorisation qui annule et remplace toute autorisation antérieure de même nature, et en particulier, celle consentie par l'assemblée générale du 17 juin 2013 dans sa onzième résolution, est donnée pour une durée de dix-huit mois à compter de la présente assemblée.

Tous pouvoirs sont conférés au directoire, avec faculté de délégation, pour passer tous ordres, conclure tous

accords, effectuer toutes formalités et toutes déclarations auprès de tout organisme, en particulier l'Autorité des marchés financiers et d'une manière générale, faire ce qui sera nécessaire aux fins de réalisation des opérations effectuées en application de la présente autorisation.

## **DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**

### **Treizième résolution : autorisation de refonte des statuts de la société**

L'assemblée générale, statuant aux conditions de *quorum* et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du directoire, du texte des nouveaux statuts dont l'adoption lui est soumise, approuve la refonte globale des statuts de la société et l'adoption de leur nouvelle rédaction incluant les principaux changements ci-après énumérés :

- actualisation de l'objet social (article 3 des nouveaux statuts) ;
- modification de la durée de la société afin de proroger la durée de la société de 99 ans, soit jusqu'au 17 juin 2113 (article 5 des nouveaux statuts) ;
- augmentation du nombre maximal des membres du conseil de surveillance afin de porter à dix le nombre maximal de membres du conseil de surveillance et augmentation d'une action à dix actions le nombre minimal d'actions que doit détenir un membre du conseil, lesquelles actions devront être sous forme nominative (article 10 des nouveaux statuts) ;
- modification du nombre des membres du directoire dans la limite légale afin de porter à deux le nombre minimal et à sept le nombre maximal des membres du directoire (article 15 des nouveaux statuts) ;
- modification du délai applicable aux déclarations de franchissement de seuils statutaires afin de le ramener de quinze jours à cinq jours de bourse (article 7 des nouveaux statuts).

En conséquence, l'assemblée générale décide d'adopter à la fois chaque article et l'intégralité des nouveaux statuts qui régiront la société à l'issue de la présente assemblée et dont le texte sera annexé au procès-verbal de l'assemblée.

### **Quatorzième résolution : pouvoirs en vue des formalités**

L'assemblée générale, statuant aux conditions de *quorum* et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités prévues par la loi.





# LEXIQUE

# DÉNOMINATIONS PRODUITS

Les noms des produits cités dans le rapport annuel dont la liste suit, font l'objet d'une protection notamment au titre du droit des marques. Virbac et/ou ses filiales en sont les propriétaires ou en ont l'usage exclusif. Les produits cités ne sont pas tous disponibles dans tous les pays où Virbac est présent.

## **Bovidec**

vaccin contre la diarrhée virale bovine

## **Browse plus**

complément nutritionnel pour animaux de production

## **CaniLeish**

vaccin contre la leishmaniose canine

## **Deltanil**

antiparasitaire à base de deltaméthrine en application topique chez les bovins et ovins

## **Effipro**

antiparasitaire externe à base de fipronil traitant les infestations par les puces et les tiques chez les chiens et chats

## **Epi-Otic**

nettoyant auriculaire utilisé pour les chiens et chats

## **Flukazole C**

antiparasitaire interne pour bovins et ovins à base de triclabendazole, oxfendazole et selenium

## **Fortius**

antibiotique injectable indiqué dans le traitement des affections respiratoires des animaux de production

## **Cydectine**

gamme d'antiparasitaires à base de moxidectine pour animaux de production

## **Iverhart**

gamme d'antiparasitaires internes à large spectre sous forme de comprimés appétents pour chiens pour la prévention de la dirofilariose et le traitement des parasites intestinaux (vers ronds ainsi que vers plats pour Iverhart Max)

## **Luminal**

comprimé à base de phenobarbital pour le traitement de l'épilepsie chez les chiens

## **Maxflor**

antibiotique à base de florfenicol indiqué dans la prévention et le traitement des infections respiratoires des bovins et porcins

## **Milteforan**

traitement oral de la leishmaniose canine à base de miltefosine dont l'administration dans la nourriture permet une observance optimale

## **Multibio**

association d'antibiotiques et d'un anti-inflammatoire contre les infections digestives, respiratoires et génito-urinaires des animaux de production

## **Multimin**

complément injectable à base de minéraux pour animaux de production

## **Nutri plus gel**

complément nutritionnel sous forme de pâte orale pour chiens

## **Ostovet**

complément alimentaire pour bovins

## **Penclox**

intramammaire à base de pénicilline et de cloxacilline pour le traitement des mammites en lactation de la vache laitière

## **Prodose**

gamme d'anthelminthiques pour animaux de production

## **Pulmodox**

antibiotique à base de doxycycline indiqué dans le traitement des affections respiratoires des porcs et volailles

### **Rabigen mono**

vaccin contre la rage en monovalent et multi-doses

### **Rabigen SAG2**

vaccin rage par voie orale

### **Super Mastidol**

intramammaire de tarissement à base de pénicilline et de néomycine pour la prévention et le traitement des affections mammaires chez la vache laitière

### **Suprelorin**

implant à base de desloréline pour induire l'infertilité temporaire des chiens mâles

### **Virbamec**

antiparasitaire à base d'ivermectine pour animaux de production

### **Vet complex**

alimentation spécialisée pour chiens et chats

### **Veterin**

antibiotique à spectre large pour porcs, volailles et saumons (Centrovét)

### **Vetflurane**

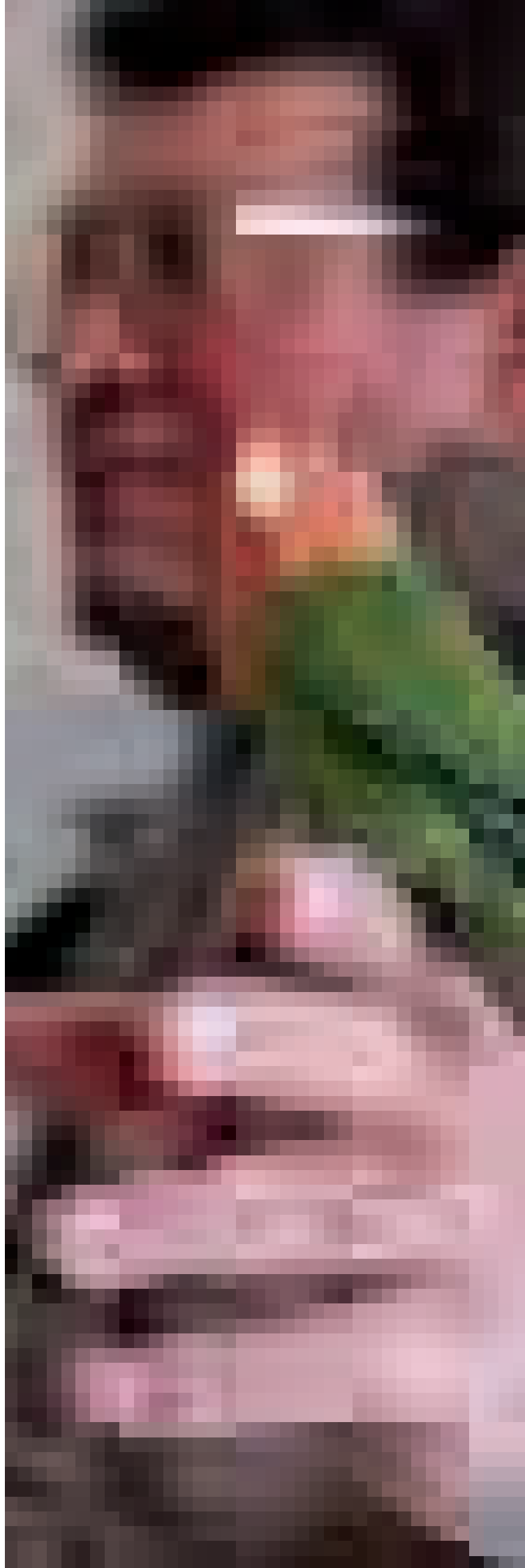
anesthésique général à base d'isoflurane

### **Vimeral**

complément nutritionnel pour bovins sous forme liquide

### **Zoletil**

anesthésique général multi-espèces





# Plus d'informations sur [www.virbac.com](http://www.virbac.com)

## AFRIQUE

### Afrique du Sud

Virbac RSA (Pty) Ltd  
38 Landmarks Avenue  
Samrand Business Park  
Centurion 0157  
Tel.: +27 (12)657 6000  
[www.virbac.co.za](http://www.virbac.co.za)

## AMÉRIQUE DU NORD

### Canada

Virbac Canada Inc.  
231 Shearson Crescent,  
Suite 209  
Cambridge ON N1T 1J5  
Tel.: +1 (866) 458-3350  
[www.virbac.ca](http://www.virbac.ca)

### États-Unis

Virbac Corporation  
3200 Meacham Boulevard  
Fort Worth, Texas 76137-4611  
Tel.: +1 (817) 831 50 30  
[www.virbacvet.com](http://www.virbacvet.com)

## AMÉRIQUE LATINE

### Argentine

Laboratorios Virbac Mexico  
SA de CV - sucursal Argentina  
Juan José Diaz nº 629  
1642 San Isidro  
Provincia de Buenos Aires  
Tel.: +54 (11) 4732 3436

### Brésil

Virbac do Brasil Indústria  
e Comércio Ltda  
Av. Eng. Eusébio Stevaux  
nº 1368  
Jurubatuba CEP 04696-000  
São Paulo  
Tel.: +55 (11) 5525 5000  
[www.virbac.com.br](http://www.virbac.com.br)

### Chili

Centro Veterinario  
y Agrícola Ltda  
Av. Los Cerrillos 602, Cerrillos  
9201291 Santiago  
Tel.: (562) 2 583 7700  
[www.centrovet.com](http://www.centrovet.com)

### Colombie

Virbac Colombia Ltda  
CRA 54 nº 76-20  
Barrio Gaitán  
Bogotá  
Tel.: +57 (1) 225 2100  
[www.virbac.co](http://www.virbac.co)

### Costa Rica

Laboratorios Virbac  
Costa Rica SA  
500 metros Norte y 25 metros  
Este de Multiplaza  
Parque Industrial Guachipelín  
Escazú - San José  
Tel.: +506 2215 2192

### Mexique

Laboratorios Virbac  
Mexico SA de CV  
Avenida Mayas nº 3305  
Fraccionamiento Monraz  
CP 44670 Guadalajara - Jalisco  
Tel.: +52 (33) 5000 2500  
[www.virbac.mx](http://www.virbac.mx)

## Uruguay

Santa Elena SA  
Av. Millán 4175  
12900 Montevideo  
Tel.: +598 2307 57 57  
[www.virbac.uy](http://www.virbac.uy)

## ASIE

### Chine

Virbac Trading (Shanghai)  
Co. Ltd  
Room 704 Tongquan Tower  
Nº 678 Gubei Road  
ChangNing District  
Shanghai 200336  
Tel.: +8621 623 51136  
[www.virbac.cn](http://www.virbac.cn)

### Inde

Virbac Animal Health  
India Pvt. Ltd  
604, 6<sup>th</sup> floor, Western Edge - I  
Magathane - Western Express  
Highway - Borivali (East)  
Mumbai 400 066  
Tel.: +91 (22) 4008 1333  
[www.virbac.in](http://www.virbac.in)

### Japon

Virbac Japan Co. Ltd  
C/o New Awajimachi Building  
6<sup>th</sup> floor - 1-3-14 Awajimachi  
Chuo-ku - 541-0047 Osaka  
Tel.: +81 (6)62 03 48 17  
[www.virbac.jp](http://www.virbac.jp)

### Philippines

Virbac Philippines Inc.  
Unit 1003 Ecotower  
32<sup>nd</sup> Street corner Ninth Avenue  
Bonifacio Global City  
Taguig City  
Tel.: +63 2 843 3735  
[www.virbac.ph](http://www.virbac.ph)

### République de Corée

Virbac Korea Co. Ltd  
8F Jinnex Lake View B/D  
65-2 Bangi-dong Songpa-gu  
Seoul 138-828  
Tel.: +82 (2) 1588 9794  
[www.virbac.kr](http://www.virbac.kr)

### Taiwan

Virbac Taiwan Co. Ltd  
6F, 12, Lane 321  
YangGuang Street  
Taipei 114  
Tel.: +886 (2) 2798 7667  
[www.virbac.tw](http://www.virbac.tw)

### Thaïlande

Virbac (Thailand) Co. Ltd  
Centralplaza  
Chaengwattana Office Tower  
12<sup>th</sup> floor, Unit 1203  
99/9 Chaengwattana Road  
Tumbon Bangtalad  
Amphur Pakkred  
Nonthaburi 11120  
Tel.: +662 193 8288  
[www.virbac.co.th](http://www.virbac.co.th)

### Vietnam

Virbac Vietnam Co. Ltd  
6<sup>th</sup> floor Minh Long Tower  
17 Ba Huyen Thanh Quan Street  
Ward 6, District 3  
Hô Chí Minh  
Tel.: +84 (8)3933 3170  
[www.virbac.vn](http://www.virbac.vn)

## EUROPE

### Allemagne

Virbac Tierarzneimittel GmbH  
Rögen 20 - 23843 Bad Oldesloe  
Tel.: +49 (4531) 805 0  
[www.virbac.de](http://www.virbac.de)

### Autriche

Virbac Österreich GmbH  
Hildebrandgasse 27  
1180 Wien  
Tel.: +43 (1) 218 34 26  
[www.virbac.at](http://www.virbac.at)

### Belgique

Virbac Belgium SA  
Esperantolaan 4 - 3001 Leuven  
Tel.: +32 (0)16 38 72 60  
[www.virbac.be](http://www.virbac.be)

### Danemark - Norvège - Suède

Virbac Danmark A/S  
Profilvej 1 - 6000 Kolding  
Tel.: +45 75 52 12 44  
[www.virbac.dk](http://www.virbac.dk)

### Espagne

Virbac España SA  
Ángel Guimerá, 179-181  
Esplugues de Llobregat  
08950 Barcelona  
Tel.: +34 (93) 470 79 40  
[www.virbac.es](http://www.virbac.es)

### France

Virbac France  
Espace Azur Mercantour  
1<sup>ère</sup> avenue 3<sup>e</sup> rue LID  
06510 Carros cedex  
Tel.: +33 811 706 706\*  
[www.virbac.fr](http://www.virbac.fr)

Virbac Nutrition  
Zone industrielle  
252 rue Philippe Lamour  
30600 Vauvert  
Tel.: +33 4 66 88 84 36  
[www.virbac.fr](http://www.virbac.fr)

Bio Véto Test  
ZA Jean Monnet Sud  
285 avenue de Rome  
83500 La Seyne-sur-Mer  
Tel.: +33 4 94 10 58 94  
[www.bvt.fr](http://www.bvt.fr)

### Grèce

Virbac Hellas SA  
23<sup>rd</sup> km National Road  
Athens Lamia  
14565 Agios Stefanos/Attiki  
Tel.: +30 210 621 9520  
[www.virbac.gr](http://www.virbac.gr)

### Hongrie

Virbac Magyarországi Fióktelepe  
Szent István körút. 11 II.em. 21.  
1055 Budapest  
Tel.: +36 70 338 71 77  
[www.virbac.hu](http://www.virbac.hu)

### Italie

Virbac SRL  
Via Ettore Bugatti, 15  
20142 Milano  
Tel.: +39 02 40 92 47 1  
[www.virbac.it](http://www.virbac.it)

### Pays-bas

Virbac Nederland BV  
Hermesweg 15  
3771 ND Barneveld  
Tel.: +31 (0) 342 427 127  
[www.virbac.nl](http://www.virbac.nl)

## Pologne

Virbac Sp. z o.o.  
ul. Puławska 314  
02-819 Warszawa  
Tel.: +48 22 855 40 46  
[www.virbac.pl](http://www.virbac.pl)

## Portugal

Virbac de Portugal  
Laboratórios Lda  
Rua do Centro Empresarial  
Edifício 13, piso 1, escritório 3  
Quinta da Beloura  
2710-693 Sintra  
Tel.: +351 219 245 020  
[www.virbac.pt](http://www.virbac.pt)

## Royaume-Uni

Virbac Ltd  
Windmill Avenue  
Woolpit Business Park  
Woolpit Bury St Edmunds  
Suffolk IP30 9UP  
Tel.: +44 (0) 1359 243 243  
[www.virbac.co.uk](http://www.virbac.co.uk)

## Suisse

Virbac (Switzerland) AG  
Europastrasse 15  
8152 Glattbrugg  
Tel.: +41 (44) 809 11 22  
[www.virbac.ch](http://www.virbac.ch)

## PACIFIQUE

### Australie

Virbac (Australia) Pty Ltd  
361 Horsley Road  
Milperra NSW 2214  
Tel.: +61 2 9772 9772  
[www.virbac.com.au](http://www.virbac.com.au)

### Nouvelle Zélande

Virbac New Zealand Ltd  
26-30 Maui Street  
Te Rapa  
Hamilton 3241  
Tel.: +64 (7) 849 6782  
[www.virbac.co.nz](http://www.virbac.co.nz)

## EXPORT

Algérie - Bulgarie - Serbie  
[patricia.schmitz@virbac.com](mailto:patricia.schmitz@virbac.com)

Biélorussie - Estonie - Finlande  
Lettonie - Lituanie - Russie  
Ukraine  
Croatie - Macédoine  
République Tchèque - Roumanie  
Slovaquie - Slovénie  
[diana.otoiu@virbac.com](mailto:diana.otoiu@virbac.com)

Côte d'Ivoire - Égypte - Émirats  
arabes unis - Ghana - Israël  
Koweït - Maroc - Sénégal  
Tunisie  
[carole.nahas@virbac.com](mailto:carole.nahas@virbac.com)

Danemark activité export  
Iran - Libye - Turquie  
[marion.taillardat@virbac.com](mailto:marion.taillardat@virbac.com)

\*Service client Virbac, 6 cts d'euros la minute

Virbac  
13<sup>e</sup> rue LID - BP 27  
F 06511 Carros cedex - France  
Tél. : +33 4 92 08 71 00 - Fax : +33 4 92 08 71 65  
[www.virbac.com](http://www.virbac.com)

Relations investisseurs  
[finances@virbac.com](mailto:finances@virbac.com)

Direction de la Communication  
[communication@virbac.com](mailto:communication@virbac.com)

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 10 572 500 €  
1<sup>ère</sup> avenue 2065m LID - F 06511 Carros cedex - France - 417 350 311 RCS Grasse

